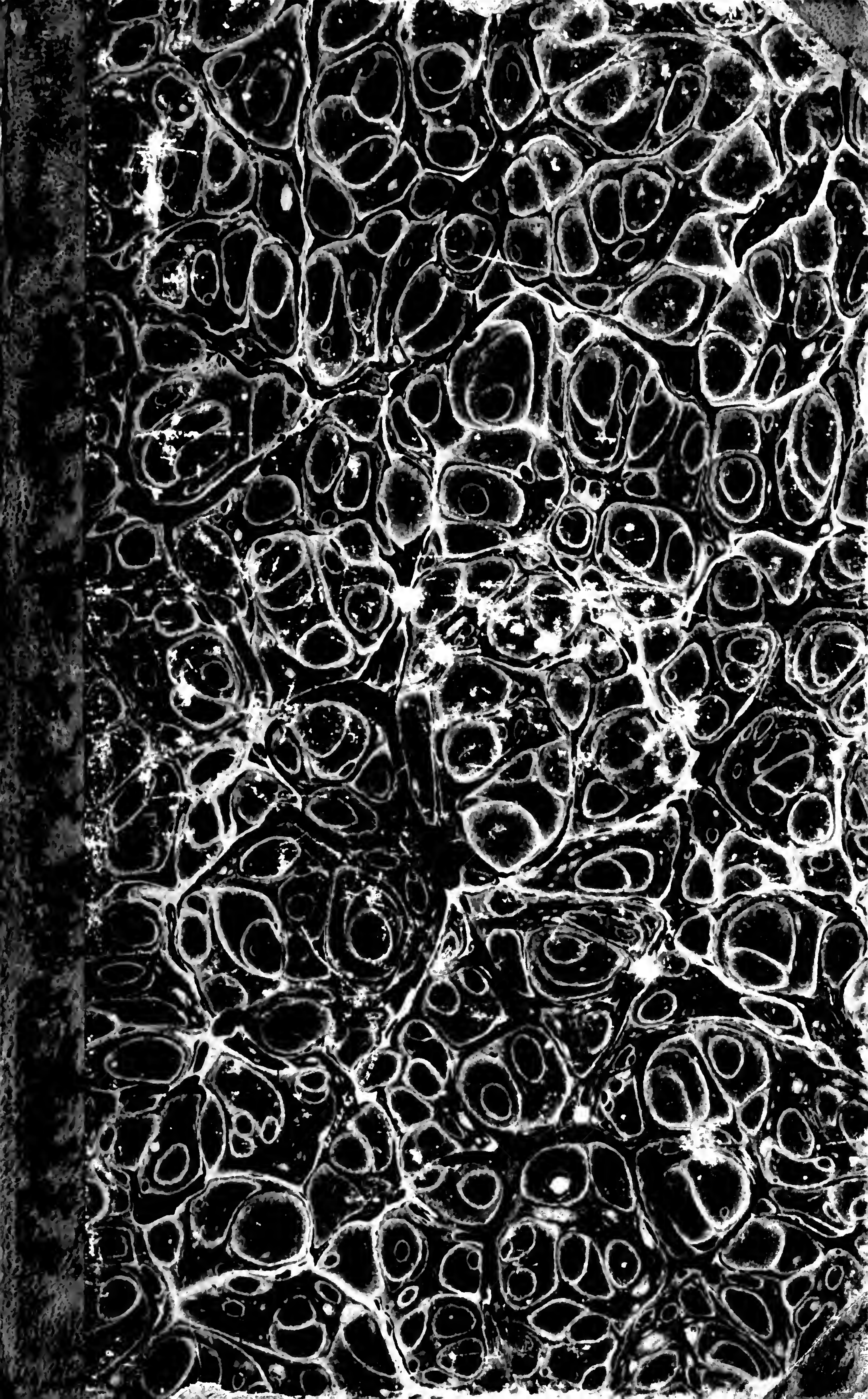
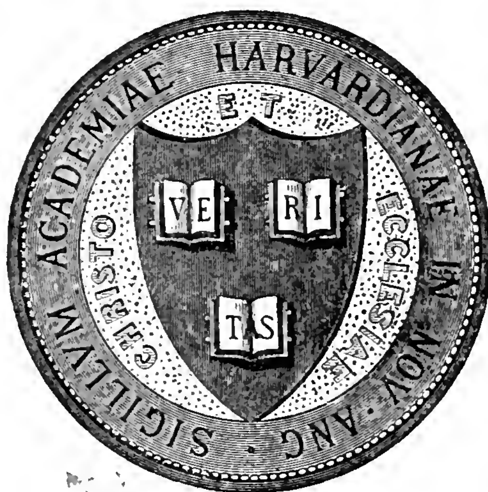



SCHOENHOF & MOELLER
Winter
BOSTON
Street 40.
Foreign Books


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV · ANG ·
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

ICHTHYOLOGIE

DE NICE.

DE L'IMPRIMERIE DE L. HAUSSMANN ET D'HAUTEL.

ICHTHYOLOGIE DE NICE,

OU

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS

DU DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES;

PAR A. RISSO,

Membre associé de l'Académie Impériale de Turin, Correspondant de la Société philomatique de Paris, etc.

Est quadam prodire tenùs, si non datur ultrà.
HORAT. Epist. Lib. I.

AVEC II PLANCHES REPRÉSENTANT 40 POISSONS NOUVEAUX.

PARIS,

Chez F. SCHOELL, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 29.

1810.

AU GRAND ICHTHYOLOGISTE DU SIÈCLE ;

A L'ÉLOQUENT,

AU SAVANT COLLABORATEUR DE BUFFON ;

A SON EXCELLENCE

LE COMTE DE LACÉPÈDE,

MINISTRE D'ÉTAT,

GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

MEMBRE DU SÉNAT,

DE L'INSTITUT DE FRANCE,

PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, etc.

Hommage respectueux de l'auteur.

PRÉFACE.

Né sur les bords de la Méditerranée, habitant de Nice, dans le département des Alpes-Maritimes, l'une des plus belles régions des bords méridionaux de l'Europe, je m'y livrois depuis long-temps, par goût et par état, à l'étude des diverses productions de la nature: mes recherches furent bientôt récompensées par quelques découvertes en botanique, en minéralogie et dans plusieurs parties de la zoologie; mais ce fut surtout parmi les êtres marins que je crus observer un plus grand nombre d'espèces, ou tout-à-fait inconnues des naturalistes, ou sur l'habitation desquelles les auteurs avoient été induits en erreur.

Les Poissons, par la magnificence de leur parure, par l'élégance et la prodigieuse variété de leurs formes, par leur étonnante multiplicité sur nos rivages, où l'art de la pêche s'exerce, de temps immémorial, avec l'activité la plus industrieuse, attirèrent bientôt mon attention, et me fournirent, en quelques années, une ample récolte d'observa-

tions curieuses. J'eus soin de les décrire méthodiquement, de faire dessiner les plus rares, d'en conserver un grand nombre et de me procurer tous les renseignemens qui pouvoient intéresser dans leur histoire. Lorsque mon travail fut rédigé, je hasardai de l'adresser à l'Institut de France, qui daigna l'honorer de ses suffrages dans un rapport très-flatteur [1]. L'accueil favorable fait à cet écrit me décida à le publier, et à envoyer à Paris, pour être déposés dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle, les poissons les plus curieux, et surtout ceux que je crois avoir le premier décrits, afin de donner par là plus de confiance et d'authenticité à cette partie de mes recherches.

Avant de livrer l'ouvrage à l'impression, je crus devoir encore m'éclairer des conseils de l'auteur de la Zoologie analytique qui, après avoir témoigné quelque estime pour ce travail, a bien voulu se donner la peine de revoir mon manuscrit et d'en surveiller l'impression.

[1] Ce rapport, en date du lundi 20 mars 1809, a été fait par MM. le comte de Lacépède, et le chevalier Geoffroy S. Hilaire.

CONSIDÉRATIONS

Sur la situation physique du département des Alpes Maritimes, la nature de ses côtes, les diverses habitations des poissons, les pêches qui s'y exercent : indication de l'ordre suivi dans cet ouvrage.

Le département des Alpes Maritimes comprend l'ancien comté de Nice, la principauté de Monaco, et une petite partie des états de Gênes : il est borné et protégé au nord et à l'ouest par de très-hautes montagnes, parsemé de lacs, traversé de plusieurs rivières et baigné au sud-est par la mer Méditerranée. Cette situation donne à ce pays le singulier avantage de présenter, dans des espaces très-rapprochés, les productions des climats septentrionaux et celles qui embellissent les régions équatoriales.

Le Pic de Fenestre, dont le sommet s'élève à deux mille trois cents mètres au-dessus du niveau actuel de la mer, est au nord de ce dé-

partement, et en constitue le point le plus élevé. C'est de là, comme d'un centre, qu'on voit s'étendre, d'un côté, la chaîne de montagnes qui, se prolongeant à l'est, donne naissance aux Appenins liguriens, et qui, se développant de l'autre côté à l'ouest, forme les monts inégaux de la Provence. Les Alpes-Maritimes, placées au milieu, prennent leur direction vers le sud, et vont, après différentes ramifications, se joindre insensiblement à la Méditerranée.

La vue magnifique qui se développe à cette élévation, l'aspect imposant des sommets de montagnes nues et arides, la direction sinueuse des vallées qui se dessinent sur leurs flancs tourmentés, frappent l'esprit de tout observateur qui contemple cet immense amphithéâtre. Bientôt, il croit y suivre assez distinctement les traces des révolutions physiques que cette partie des Alpes a subies. Tantôt il voit l'Océan, dès-lors habité comme aujourd'hui par une innombrable quantité de corps marins, se retirer rapidement et avec précipitation, en renversant tout ce qui s'oppose à son passage; tantôt au contraire, il voit les eaux calmes de la mer séjournant long-temps dans les mêmes parages, abais-

ser insensiblement leur surface, mettre lentement à découvert les rocs qu'elles avoient cachés, et former, par les dépôts tranquilles de couches successives, une partie de ces montagnes calcaires que nous regardons aujourd'hui comme primitives.

Tout, ici, semble encore indiquer la trace d'une longue submersion : là, des corps marins attestent, par la régularité des couches dans lesquelles on les voit déposés, le séjour des eaux calmes et stationnaires : plus loin, c'est un désordre, une confusion, qui ne retracent que trop évidemment la rapidité et la fureur des courans. De tous côtés, des masses renversées, irrégulières, dont les fragmens, constitués de débris d'êtres aquatiques, sont des preuves, des monumens irrécusables de leur existence antérieure dans les mêmes lieux. Enfin, tout, dans ces montagnes, semble prouver que l'énorme étendue d'eau dont elles étoient couvertes, a renversé avec violence et rapidité les obstacles qui s'opposoient à sa chute, et a produit, ainsi, ces écornemens immenses qu'on remarque sur les grandes masses de roches, la plupart sapées dans leurs antiques fondemens.

Une chute aussi précipitée seroit-elle deve-

nue la cause naturelle de ces grandes profondeurs, de ces abymes sous-marins dont notre plage est environnée, et qui servent maintenant de lieux de retraite, d'abri et de refuge, à tant de poissons extraordinaires qui abondent dans nos mers ?

Ces ruines de montagnes, ces bancs de pierres roulées, ces aterrissemens de poissons, ces dépôts de coquilles, enfin, ces empreintes multipliées de corps organisés n'offrent-ils point partout l'effrayant tableau des anciennes catastrophes, dont le physicien ne peut plus assigner l'époque ?

Les eaux de la mer de Nice, portion du vaste bassin de la Méditerannée, viennent baigner ces décombres au pied des Alpes Maritimes. Le mouvement de leur flux et reflux journalier, quoique très-peu sensible, n'est réellement remarquable, chaque année, que dans le mois de février. Leur température, à la surface, suit à peu-près les variations et les intempéries de l'atmosphère; mais, à de grandes profondeurs, on les a constamment trouvées plus froides de moitié dans les saisons les plus chaudes.

La mer qui baigne au sud les rivages du département des Alpes-Maritimes, s'étend en ligne

droite, depuis le Var jusqu'à la Taggia, sur un espace de 56900 mètres. Cette plage, vue de la haute mer de S.-Hospice, se présente comme un golfe immense, bordé de falaises calcaires et de grès friables qui, s'avançant en pointes, baissent graduellement leur front dans la mer. On y distingue également des rives nues, arides, couvertes de cailloux roulés ou de sable fin. Tout cet horizon est coupé du nord au sud, par des rivières et de petits golfes; par les sinuosités des vallons et les cascades des ravins, qui donnent à cette côte, ainsi aperçue de loin, l'apparence d'une terre couverte de ruines et de destruction. Quelques pins, nés isolément et à de grandes distances sur les pics de ces élévations stériles, semblent limiter ces espaces qu'on ne croiroit plus habités par des êtres vivans. Ces enfans des siècles semblent seuls vivifier de tristes contrées, animer de leur verdure un morne rivage si différent en réalité de sa trompeuse apparence, et, sous ce rapport, véritable image des contrastes qu'on remarque trop souvent au moral dans l'espèce humaine.

La profondeur de cette partie de la Méditerranée varie suivant l'élévation des côtes. On

observe, en général, que dans les parages qui correspondent aux plaines, les eaux sont très-basses, et qu'au contraire elles s'élèvent excessivement au bas des montagnes, en raison de la hauteur de ces dernières. C'est ainsi que sur les côtes de San-Remo, de Ventimiglie, de Bordighiera, la mer est peu profonde; qu'à Menton, à Monaco, elle descend à cinq cents mètres; que vers Villefranche on en trouve douze cents; qu'on en reconnoît deux mille dans l'anse de Nice; et qu'elle semble, enfin, incommensurable dans le lointain de Baussi-Roussi.

Ces grandes profondeurs sont hérissées de rochers et ne sont fréquentées que par les *Squales*, les *Balistes*, les *Chimères*, les *Xiphias*, les *Gades*, les *Caranx*, les *Centronotes*, les *Lépidolèpres*, les *Trigles*, les *Centropomes*, les *Holocentres*, les *Bodians*, les *Tétragonures*, les *Pomatomes*.

A cent mètres de profondeur, en avançant vers la terre, le fond de la mer est recouvert de fange et de limon, séjour impur des *Raies*, des *Lophies*, des *Cépoles*, des *Zées*, des *Pleuronectes*, des *Oligopodes*, enfin de tous les poissons à chair molle et baveuse.

En continuant de s'élever à cent cinquante mètres de profondeur, à peu près, la végétation se manifeste: les algues, les caulinies, les ulves, les conferves, les varecs et les zoophytes qui tapissent ce séjour, y appellent les *Ophidies*, les *Stromatées*, les *Murènes*, les *Uranoscopes*, les *Vives*, les *Scorpènes*, les *Péristédions*, les *Labres*, les *Spares*, les *Lutjans*, les *Esoces*, les *Murénophis*, etc.

Viennent ensuite les rochers du rivage, où les *Syngnathes*, les *Centrisques*, les *Blennies*, les *Batrachoïdes*, *les Gobies*, les *Notoptères*, font leur demeure accoutumée.

Enfin les belles plaines de galets et de sable, où se nourrissent les *Lépadogastères*, les *Ammodytes*, les *Callionymes*, les *Lépidopes*, les *Gymnètres*, les *Osmères*, les *Scombrésoces*, les *Argentines*, les *Athérines*, les *Stoléphores*, les *Mugils*, les *Clupées* et les *Serpes*.

Les cétacés qui visitent nos rivages sont: les *Baleinoptères*, les *Rorquals*, les *Dauphins*, le *Marsouins*, l'*Orque*, les *Physétères*, et quelquefois même le *Cachalot macrocéphale*. On prit dans notre mandrague, au mois de décembre 1787, un *Baleinoptère museau*

pointu du poids de quatre cent soixante-huit myriagrammes.

Le nombre des poissons que j'ai observés, comme provenant de la mer de Nice, s'élève à trois cent quinze, parmi lesquels quatre-vingt-huit espèces qui n'avoient jamais été décrites par les ichthyologistes, ainsi qu'une cinquantaine de variétés. J'ai reconnu aussi que nos plages nourrissoient beaucoup de poissons que les auteurs avoient annoncé habiter les mers d'Amérique, d'Afrique et de la Norwège, et plusieurs autres dont on n'avoit point jusqu'à présent indiqué la patrie. J'en aurois encore pu mentionner un plus grand nombre, dont nos pêcheurs connoissent les noms vulgaires, et qu'ils m'assuroient avoir pris sur nos rivages; mais je me suis fait un devoir de ne parler dans cet ouvrage que de ce que j'ai vu et pu examiner moi-même.

Comme j'ai souvent eu occasion, en traitant des espèces, d'indiquer d'une manière générale les procédés à l'aide desquels on parvient à se les procurer, j'ai cru devoir placer à la tête de cette Histoire, quelques détails sur les principales pêches mises en pratique par nos marins. Je vais faire ici l'énumération de celles qui sont le

plus usitées dans le département des Alpes-Maritimes.

1°. La *Savega* : c'est un long filet, formé d'une grande poche ou manche, garni sur les côtés de deux ailes auxquelles on attache de longues cordes, pour en tracer une vaste courbe dans la mer, et le retirer peu à peu sur le rivage. On prend de cette manière tous les poissons qui s'approchent des côtes. Le temps le plus favorable à cette pêche est le printemps et l'automne. La grande *aissaugue*, décrite et figurée dans le Traité des pêches, de Duhamel, §. II, ch. VI, pl. xliij, fig. 1 et 3, donne une très-bonne idée de ce filet.

2°. La *Bughiero* : c'est un grand filet qu'on jette le soir à la mer, de manière à le faire plonger horizontalement. On le laisse toute la nuit dans le même lieu, et le matin on vient le soulever, pour surprendre ainsi les poissons voyageurs, tels que les gades sey, les caranx trachures, etc.

3°. Le *Sourin* : c'est une sorte de tramail dont les mailles simples sont proportionnées à la grosseur des poissons qu'on y veut arrêter. On se sert de bateaux pour le tendre pendant la nuit, sur une très-grande étendue, d'après la con-

noissance des courans. Les sardines, les anchois, et les autres poissons qui voyagent par troupes, s'y accrochent et se trouvent arrêtés par les opercules des branchies.

4°. Le *Brésin* ou *Brégin*: c'est une sorte de petite aissaugue, terminée par une poche ou chausse, mais dont les ailes sont beaucoup moins étendues. On le jette et on le retire du bateau même. On y prend des petits poissons et des crustacés.

5°. Le *Gangui*, le *Rastéo* ressemblent encore beaucoup à l'aissaugue, mais ils sont plus chargés de plomb; leur poche est entourée d'un cercle de fer qui racle le fond de la mer et y enlève le frai et toute la menuise, à peu près comme la drague : c'est une pêche très-destructive.

6°. L'*Entremail*: c'est un filet composé de différentes couches ou sortes de mailles que l'on déploie en disque dans les endroits rocailleux et où viennent s'accrocher les scorpènes, les gobies, les mulets, les sciènes, les perches.

7°. La *Mugiliero* ou le *Mulier*: c'est une pêche qu'on établit ordinairement près des rochers du rivage. On attache le filet à un bateau; on le laisse ensuite tomber dans le fond,

et on le retire quand on croit que, placé par le travers d'un courant, le poisson y est entré.

8°. La *Reclaro* : cette pêche diffère peu de la précédente : les mailles du filet sont seulement plus lâches. On y prend des spares, des holocentres, des centropomes.

9°. La *Tounairo* ou *Thonnaire* est représentée dans le Traité des pêches, de Duhamel §. II, chap. VI, pl. xxxij, fig. 2. C'est un filet à grandes mailles, flotté et lesté, qu'on déploie en enceinte, en digue, ou en parc, depuis la pointe d'un rocher jusques dans la haute mer, pour y prendre les scombres, les caranx, les centronotes, etc.

10°. La *Madrago* ou *Mandrague* : c'est une vaste enceinte contournée, composée de gros filets déployés en cloison, distribués en chambres, dont l'ouverture est fort large, et qui diminue insensiblement, en approchant de la tête. On y prend les plus petits poissons et les plus grands cétacés.

11°. La *Palangre* : c'est une longue corde qu'on leste avec des pierres, de distance en distance, et qui se termine par un haim ou hameçon auquel on fixe une amorce. Nos pêcheurs distinguent quatre sortes de palangres :

la première est une grosse corde terminée par des fils de laiton tordus et recuits, qui retiennent un gros haim, lequel peut arrêter des squales du poids de quarante myriagrammes. La corde de la seconde et les tresses de fil de laiton sont moins grosses : on y prend les chimères, les raies, les pomatomes. La troisième et la quatrième sont encore plus petites, et on les amorce pour les trigles, les gades, les lépidolèpres, les zées, etc.

12°. Les *Nances* ou *Nasses*, sortes de cages d'osier, figurées à peu près comme nos souricières; mais qui diffèrent beaucoup entr'elles pour la forme et la grandeur, où les murènes, les lutjans, les labres, les spares, les murénophis, entraînés par le besoin, pénètrent sans précaution et se trouvent retenus, quand ils veulent sortir, à cause des pointes intérieures dirigées à l'orifice de ces sortes de paniers.

Il faut ajouter à ces divers genres de pêche, la ligne flexible, la corde flottante garnie d'haims, le trident et quelques autres engins et procédés beaucoup moins usités que ceux dont je viens de parler.

J'ai cru que je ne devois rien négliger de ce qui pouvoit intéresser les naturalistes, dans la

description que j'ai faite des espèces; mais je me suis occupé également de l'instruction des gens du monde. J'ai toujours indiqué l'utilité dont peuvent être les poissons que j'ai fait connoître, soit sous le rapport des alimens qu'ils nous procurent, soit à cause des substances que les arts peuvent en obtenir. J'ai regardé également comme un objet important d'indiquer le passage périodique des espèces dans nos contrées, comme une époque remarquable dans leur histoire, et dans l'espoir que le commerce y trouveroit un avertissement utile pour ses pêches et ses spéculations.

La distribution méthodique qui m'a paru lier les idées de la manière la plus lumineuse, et que j'ai adoptée de préférence par ce motif, a été celle du grand ouvrage de M. de Lacépède sur les poissons : elle ouvre, d'ailleurs, un champ plus vaste à l'imagination ; on y trouve l'avantage de pouvoir placer sans peine, dans le rang que ce grand ichthyologiste leur auroit assigné, et qu'il semble lui-même avoir pressenti, des espèces qui ont été inconnues jusqu'ici. La table méthodique des genres, placée à la suite de ce discours, donnera une idée claire de cette méthode, et facilitera beaucoup les recherches.

A l'exemple de quelques naturalistes, et par un juste sentiment d'estime, d'hommage ou d'admiration, j'ai attaché à plusieurs des êtres que j'ai le premier fait connoître, les noms de quelques hommes que les talens, le mérite, la gloire ou l'amitié m'ont désignés; et il m'a été bien doux d'y consacrer ceux de quelques-uns de mes compatriotes.

TABLE MÉTHODIQUE

Des genres et espèces de poissons décrits dans cet ouvrage, et rangés suivant le système de M. Lacépède.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE.

POISSONS CARTILAGINEUX.

* La série des sous-ordres, et même des ordres, n'est pas ici continue, parce qu'il manque dans nos mers beaucoup de genres parmi ceux qu'on rapporte à ces divisions, et que même il est plusieurs de ces sous-ordres dans lesquels on n'a pu placer encore aucun des poissons connus.

II. ORDRE. A BRANCHIES SANS OPERCULES ; MAIS A MEMBRANE.

VIe. Sous-ordre. Jugulaires.

XVe. Sous-ordre. Thoraciques.

XVIe. Sous-ordre. Abdominaux.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

V, ORDRE. ABRANCHIES AVEC OPERCULES ET MEMBRANE.

XVIIe. Sous-ordre. Apodes.

XVIIIe. Sous-ordre. Jugulaires.

XXe. Sous-ordre. *Abdominaux.*

Huitième et dernier Sous-ordre.

POISSONS OSSEUX SANS OPERCULES NI MEMBRANE AUX BRANCHIES.

EXPLICATION DES FIGURES

PLACÉES A LA FIN DE CET OUVRAGE.

Planches I et II.

Figure 1 et 2. Raie petit museau. *Raia rostellata*, n. 8, pag. 8. Vue en dessus et en dessous.

Planche III.

— 3. Torpille à une tache. *Torpedo unimaculata*, n. 2, p. 20.
— 4. Torpille marbrée. *Torpedo marmorata*, n. 3, p. 20
— 5. Torpille Galvani. *Torpedo Galvani*, n. 4, p. 21.

Planche IV.

— 6. Squale de Nice. *Squalus Nicæensis*, n. 19, p. 43.
— 7. Syngnathe Papacin. *Syngnathus papacinus*, n. 9, p. 69.
— 8. Syngnathe à bandes. *Syngnathus fasciatus*, n. 10, p. 70.
— 9. Lépadogastère Balbis. *Lepadogaster Balbis*, n. 2, p. 73.
— 10. Lépadogastère Willdenow. *Lepadogaster Wildenowii*, n. 4, p. 75.
— 11. Notoptère Fontanes. *Notopterus Fontanesii*, n. 1, p. 82.

Planche V.

— 12. Ophidie Vassali. *Ophidium Vassali*, n. 2, p. 97.
— 14. Blennie triptéronote. *Blennius tripteronotus*, n. 12, p. 135.
— 17. Gymnètre Lacépède. *Gymnetrus Cepedianus*, n. 1, p. 146.
— 18. Lépidope Péron. *Lepidopus Peronii*, n. 1, p. 148.
— 19. Lépidope diaphane. *Lepidopus pellucidus*, n. 3, p. 152.

Planche VI.

— 13. Gade Maraldi. *Gadus Maraldi*, n. 13, p 123.
— 15. Blennie Audifrèdi. *Blennius Audifredi*, n. 16, p. 139.
— 16. Batrachoïde Gmelin. *Batrachoides Gmelini*, n. 1; p. 143.
— 20. Caranx Duméril. *Caranx Dumerilii*, n. 3. p. 175.

Planche VII.

Fig. 21. Lépidolèpre trachyrhinque. *Lepidoleprus trachyrhincus*, n. 1, pag. 197.
— 22. Lépidolèpre cœlorhinque. *Lepidoleprus cœlorhincus*, n. 2, p. 200.
— 24. Spare Passeroni. *Sparus Passeroni*, n. 23, p. 253.
— 32. Pleuronecte Lascaris. *Pleuronecte Lascaris*, n. 6, p. 311.
— 33. Pleuronecte Bosquien. *Pleuronectes Boscii*, n. 16, p. 319.

Planche VIII.

— 25. Lutjan Geoffroy. *Lutjanus Geoffroyus*, n. 2, p. 361.
— 26. Lutjan Massa. *Lutjanus Massa*, n. 16, p. 274.
— 27. Lutjan vert tendre. *Lutjanus chlorosochrus*, n. 17, p. 275.
— 28. Lutjan Roissal. *Lutjanus Roassali*, n. 18, p. 276.

Planche IX.

— 23. Labre Giofredi. *Labrus Giofredi*, n. 16, p. 228.
— 29. Lutjan Lamarck. *Lutjanus Lamarckii*, n. 24, p. 281.
— 30. Persèque Vanloo. *Perca Vanloo*, n. 2, p. 298.
— 31. Pomatome télescope. *Pomatomus telescopus*, n. 1, p. 301.

Planche X.

— 34. Esoce boa. *Esox boa*, n. 2, p. 330.
— 36. Stoléphore Risso. *Stolephorus Risso*, n. 1, p. 342.
— 37. Tétragonure Cuvier. *Tetragonorus Cuvieri*, n. 1, p. 347.
— 38. Serpe Humboldt. *Gasteropelecus Humboldti*, n. 3, p. 358.
— 39. Murénophis sourcière. *Murænophis saga*, n. 4, p. 370.

Planche XI.

— 40. Gade lépidion. *Gadus lepidion*, n. 8, p. 118.
— 41. Oligopode noir. *Oligopus ater*, n. 1, p. 142.
— 42. Gobie doré. *Gobius auratus*, n. 8, p. 160.
— 43. Gobie Lesueur. *Gobius Suerii*. Article supplémentaire pour la page 161, n. 10, p. 387.

HISTOIRE NATURELLE
DES POISSONS
DU DÉPARTEMENT
DES ALPES MARITIMES.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE
DE LA MÉTHODE DE M. LACEPÈDE.
POISSONS CARTILAGINEUX.

GENRE I.er LAMPROIE. *Petromyzon.* Artèdi.

Caractères. Corps cylindrique, anguilliforme, sans nageoires paires; bouche arrondie; un seul évent sur la nuque; sept ouvertures branchiales de chaque côté du cou.

---

1. L. MARINE. *P. Marinus.* Lin. (Lampruo.) *.

BLOCH. pl. 77.

P. marmorata, dentibus confertis, ordinibus circiter viginti; pinna dorsi postica a caudali distincta.

Le dessus du corps de cette lamproie est d'un

* Les noms qui se trouvent entre des parenthèses, sont ceux sous lesquels les espèces sont désignées à Nice.

vert brunâtre, marbré de nuances plus foncées. Sa tête est allongée et porte sur son sommet une petite tache transparente, blanche, arrondie. La bouche est circulaire, un peu inférieure, comme une troncature du tronc, susceptible de se mouvoir en tous sens ; elle est garnie dans son intérieur, qui est comme conique, d'environ vingt rangées de dents jaunâtres, pyramidales, un peu crochues, creuses et non enchassées, dont quelques-unes plus grosses au centre. Les yeux sont d'un brun doré à pupille bordée de noir, entourés de neuf petits pores par lesquels transsude une humeur visqueuse. Le dessous du corps est d'un blanc argenté jaunâtre. Les nageoires sont peu élevées au nombre de quatre : savoir, les deux dorsales d'une couleur orange pâle ; une bleuâtre au-delà de l'anus ; enfin une dernière arrondie, entourant la queue.

La longueur ordinaire de ce poisson est d'un demi-mètre. On le trouve, au mois de mars, dans la mer de Nice.

REMARQUES.

Une grande flexibilité dans les muscles, une souplesse extraordinaire dans les mouvemens, sont les facultés dont la nature a doué la lamproie, pour qu'elle puisse onduler dans tous les sens au milieu des eaux. Ce poisson n'est pas commun sur nos rivages. On le trouve quelquefois accroché sous les bâtimens, à l'aide de sa bouche qui fait l'office d'une ventouse. Sa chair est tendre et savoureuse, et sa saveur est à peu près celle de l'anguille et de la raie réunies.

G. II. Raie. *Raia.* Artèdi.

Caractères. Corps très-déprimé, à cinq trous branchiaux en dessous de chaque côté; bouche transversale et narines situées au-dessous d'un museau pointu ou arrondi; les yeux en dessus et deux évens derrière; queue longue conique, beaucoup plus étroite que le tronc.

PREMIER SOUS-GENRE.

Les dents aiguës; des aiguillons sur le corps ou sur la queue.

1. R. Batis. Lac. R. *Batys*. Lin. (Floussado.)

Bloch. pl. 79.

R. Cinerea, nigro punctata; cauda unico aculeorum ordine, apice aptera.

Cette raie a le corps en losange avec le dessus d'un gris cendré, parsemé de taches irrégulières, noirâtres et le dessous d'un blanc sale, marqué de plusieurs rangées de points noirs. Son museau est pointu, ses orbites sont couvertes d'aiguillons, ainsi que la partie supérieure de la tête. La queue est longue, souple, presque ronde, avec deux petites nageoires placées en dessus vers l'extrémité qui se termine en pointe. La peau est tenace et visqueuse. La chair en est blanche et de bon

goût. On prend quelquefois cette espèce dans nos mers.

2. R. Oxyrinque. Lac. *R. Oxyrinchus.* Lin. (Pisoa.)

Bloch, pl. 80.

R. Cinerascens, pallido maculata; rostro acuto, prælongo; aculeorum ordine unico in dorso caudaque.

Le corps de l'oxyrinque est large et peu épais; il est en dessus d'un gris mêlé de rougeâtre, parsemé de taches blanches, ainsi que de points noirs et de petits aiguillons, le dessous est blanchâtre, pointillé de noir. Le museau ou prolongement de la tête est pointu; les yeux sont elliptiques, surmontés de trois aiguillons, l'iris est argenté, la prunelle verdâtre. La queue est courte, obtuse, armée de trois rangs d'aiguillons irréguliers dont celui du milieu se prolonge le long du dos. La chair de ce cartilagineux est d'une saveur médiocre. On le pêche le plus souvent dans les mois de février et de juillet. Les plus gros individus pèsent jusqu'à six myriagrammes.

3. R. Miralet. Lac. *R. Miraletus.* Lin. (Miragliet.)

Rondelet, pag. 349. lib. XII. cap. 9.

R. Lævis, alis suprà ocellatis, cauda tripliciter retrorsumque aculeata.

Cette espèce a le dessus du corps d'un jaune rougeâtre, marqueté de points rouges et orné sur

chaque grande nageoire d'une grande tache purpurine changeante, renfermée dans un cercle fauve, qu'on a comparée à un miroir. Le museau, les orbites et la ligne dorsale sont protégés par de petits aiguillons recourbés; la queue est hérissée de trois rangées d'aiguillons avec quelques intermédiaires plus petits; elle porte trois nageoires dont la dernière en occupe l'extrémité. La chair de ce poisson est estimée. On le prend en mars et en juin, à Nice et à Villefranche. Son poids va rarement au-delà de deux kilogrammes.

4. R. Raboteuse. *R. Aspera.* Nob. (Rasa.)

Rondelet, tom. 1, pag. 356, lib. 12, cap. xvi.

R. Corpore aspero, nigro punctato; orbitis aculeatis, rostro porrecto rotundato; tuberculis glabris in medio dorsi; cauda trifariam aculeata. N.

Cette espèce paroît avoir beaucoup de rapports avec celle que le célèbre Rondelet a fait connoître; mais dont il n'a pas assez précisé les caractères pour que les ichthyologistes aient pu depuis la distinguer. Un blanc jaunâtre couvert de grandes taches noires, colore le dessus; le dessous est d'un blanc sale. Le museau est prolongé et arrondi à son extrémité. La bouche est ample, les yeux grands, l'iris grisâtre. Ils sont garnis dans leur pourtour de grosses pointes aiguës. Les évens sont linéaires: un peu plus bas se trouvent assez régulièrement placés six osselets crochus, dont

deux situés au centre et les autres à égale distance de chaque côté. On voit sur toute la ligne médiane du dos une rangée de tubercules glabres. La queue est très-raboteuse, aussi longue que le corps; elle est armée au milieu et sur les côtés d'une rangée de gros piquans courbés et garnie vers l'extrémité de trois nageoires rudes dont une entoure la pointe.

Ce poisson n'atteint guère que le poids d'un kilogramme. Sa chair est dure et coriace. Il a beaucoup de rapports avec la raie ronce dont il n'est peut-être qu'un jeune individu.

5. R. Chardon. Lac. *R. Fullonica.* Lin. (Cardairo.)

Rondelet, pag. 356, lib. 12, cap. xvii.

R. Toto dorso aculeato : duplici aculeorum serie in caudâ, simplicique ad oculos. Artèdi synon. 101.

La partie supérieure de cette raie est d'un blanc tirant sur le jaune, parsemée irrégulièrement de taches noires, arrondies, et hérissée d'aiguillons; le dessous est blanchâtre. Son museau, qui se termine en pointe, est couvert également d'aspérités. La bouche est ample. Les yeux, surmontés de pointes, ont l'iris gris et la prunelle noire. La queue est longue, armée de deux rangs de piquans. Les individus de cette espèce qu'on trouve dans nos mers en juin, pèsent un peu plus qu'un kilogramme. Leur chair est assez bonne. On confond ici souvent cette espèce avec la suivante.

6. R. RONCE. Lac. *R. Rubus.* Lin. (Razzo.)

BLOCH. pl. 84.

R. Dorso subtus asperrimo, ordine aculeorum unico, tribusque in caudâ ad apicem bipinnatâ.

Les nombreux piquans de cette raie lui ont fait donner le nom qu'elle porte. Son corps est en dessus d'un jaune obscur tacheté de brun hérissé de pointes ; en dessous il est blanc. Le museau est pointu, la bouche moyenne. Les yeux ont l'iris noirâtre, la prunelle bleue ; ils sont surmontés d'une rangée de petites pointes. La queue présente trois rangs de forts aiguillons, et se termine par deux petites nageoires. Les ventrales n'ont que trois rayons. Cette espèce est fort répandue sur toute notre côte. Son poids va jusqu'à dix kilogrammes. Sa chair est d'un bon goût.

7. R. MUSEAU-POINTU. Lac. *Rostrata.* Lac. (Fuma.)

LACEP. tom. 4, pag. 672.

R. Lævigata, grisea ; rostro canaliculato, longissimo ; caudâ tripliciter aculeatâ.

La longueur du museau est un des caractères les plus remarquables de cette espèce. Son corps est lisse, d'un gris clair en dessus ; blanchâtre et parsemé de points noirs oblongs en dessous. Son museau est long, pointu, cannelé, garni en dessous de pointes aiguës dans la femelle. Les yeux sont relevés, avec l'iris argenté et la prunelle

noire. La pupille est dentelée, et l'animal en écarte et en rapproche à volonté les dentelures. La bouche est ample, la mandibule supérieure est arquée et l'inférieure droite. Ces mâchoires sont garnies de six rangées de dents renflées à la base et pointues à l'extrémité, les plus extérieures sont un peu obtuses. Les appendices du mâle sont dentelés. La queue est aplatie, hérissée de trois rangs de piquans assez écartés les uns des autres, et dont celui du milieu est le plus grand ; cette queue rude dans les intervalles, offre en outre, vers l'extrémité, deux petites nageoires dorsales rondes et une membrane courte à la sommité. Ce cartilagineux fréquente les profondeurs vaseuses de la plage de Nice. On en prend du poids de trois kilogrammes qui ont alors cinq décimètres de longueur, sur quatre environ de largeur. Ce poisson s'approche des côtes en mai, juin et septembre.

8. R. Petit-museau. *R. Rostellata.* N. (Miraglet.)

Pl. 1 et 2, fig. 1 et 2 de cet ouvrage.

R. Suprà lutea, nigro fasciata, pinnis pectoralibus arcuatis; rostro prælongo, cauda depressa, trifariàm aculeata.

Les bords des nageoires pectorales courbés en arc, le museau moins allongé et rude distinguent de la précédente cette espèce qui n'a encore été décrite par aucun naturaliste. Son corps est lisse,

de couleur chamois, bordé sur les côtés de vert-obscur, parsemé de quelques taches rondes et grises au milieu, traversées de quelques nervures. Les yeux sont très-grands, élevés, avec l'iris doré et la prunelle noire. Ils sont surmontés de deux aiguillons courbés. La queue est aplatie, ornée d'une bande noire au milieu, et hérissée de trois rangées d'aiguillons courbés. La bouche est étroite, armée de deux rangs de petites dents aiguës. Le dessous du corps est rougeâtre, coloré de grandes bandes noires sur les nageoires pectorales. Le museau est couvert en dessous de fines aspérités. La queue est aussi longue que le corps qui a trois décimètres de longueur, sur deux de largeur.

Ce poisson, qu'on prend en mai et en juin sur la plage de Nice, a la chair blanche et d'un bon goût.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Les dents obtuses, des aiguillons sur le corps ou sur la queue.

9. R. Aigle. Lac. *R. Aquila.* Lin. (Ferraza.)

Rondelet, pag. 338, lib. 12, cap. 11. Bloch. 81?

R. Lævis; rostro obtuso; aculeo longo biserrato, sæpiùs unico, in caudâ ad basin tantùm pinnatâ.

Le corps de cette espèce est lisse, d'un brun foncé en dessus, un peu plus clair, et même de couleur olivâtre sur les côtés. Il est en dessous

d'un gris sale uniforme. La tête est relevée, terminée par un museau allongé, presqu'arrondi, non entouré par la nageoire pectorale. Les yeux sont gros et saillans; l'iris d'un vert mêlé de gris : la prunelle noire. La bouche est garnie de dents aplaties, par rangées, comme soudées et disposées en chevron. Les nageoires ventrales sont très-près de l'anus. La queue est fort mince, arrondie, longue, garnie d'une petite nageoire dorsale, armée au milieu d'un dard aplati et dentelé de chaque côté, qui par cela même produit une blessure très-dangereuse, surtout à l'époque des fortes chaleurs; c'est pourquoi cet aiguillon est regardé comme venimeux.

On prend ce poisson toute l'année sur la plage de Nice. On en pêche du poids d'un seul kilogramme et d'autres individus paroissent atteindre celui de cinquante myriagrammes. On trouve quelquefois attachée sur leur corps l'espèce de sangsue marine qu'on nomme muriquée. La chair de la raie aigle est de médiocre qualité. Son foie donne beaucoup d'huile.

10. R. Pastenague. Lac. *R. Pastinaca.* Lin.
(Pastenaigo.)

Bloch. pl. 82. Rondelet, pag. 331, lib. 12, cap. 1.

R. Lævis; rostro acuto; aculeo longo, retrorsùm serrato, in medio caudæ apteræ.

Ce cartilagineux vit le plus habituellement

dans la vase que charrie le fleuve du Var. Son corps est presque carré, d'un jaune noirâtre par-dessus, d'un blanc sale en dessous. Sa tête se termine par un museau très-pointu : ses yeux sont gros, relevés ; l'iris doré, la prunelle noire. De petites dents obtuses garnissent les mâchoires. La queue est longue, lisse, arrondie, dépourvue de nageoires, et armée dans son milieu d'un aiguillon dentelé qui rend cette espèce redoutable. Les nageoires ventrales ont quatorze rayons avec deux appendices latéraux. Les individus qu'on prend vers l'embouchure du fleuve, ne dépassent pas le poids de cinq kilogrammes. Leur chair est grasse, huileuse et de mauvais goût. Cette espèce se pêche plus fréquemment au mois de juillet.

11. R. Bouclée. Lac. *R. Clavata.* Lin. (Clavelado.)

Bloch. pl. 83.

R. Fusca, cinereo nigroque variegata; aculeis clavatis; caudâ tripterygiâ.

La raie bouclée doit son nom aux piquans recourbés et à base très-épaisse dont elle est hérissée. Ces aiguillons sont à-peu-près au nombre de trente sur la ligne médiane en dessus, sans compter ceux du museau, des orbites, des nageoires et des côtés de la queue. Sa couleur est brune, parsemée de taches grises ; la tête un peu

avancée se prolonge en un museau pointu. La bouche est garnie de dents plates et très-serrées ; les nageoires ventrales sont situées près de l'anus et divisées en deux parties inégales. La queue est très-longue, un peu aplatie en dessous et garnie en dessus de deux petites nageoires dorsales, terminée par une caudale. Ce poisson fréquente les zostères et les caulinies qui fleurissent dans nos mers. Sa chair est bonne et savoureuse. Son poids va jusqu'à dix kilogrammes.

12. R. Ponctuée. N. *R. Punctata.* N. (Miraglet.)

R. Aculeata, nigro virescens, albo maculata, fuscoque punctata ; cauda diptera, trifariàm aculeata.

La partie supérieure de cette raie, encore inconnue des naturalistes, est d'un gris verdâtre, parsemée de grandes et de petites taches blanches arrondies et de plusieurs séries tortueuses de points obscurs, placés symétriquement. Son museau est peu avancé, garni d'aiguillons qui se divisent et forment plusieurs rangs autour de la nuque, et qui s'étendent sur le dos jusqu'aux nageoires. Les yeux sont petits, argentés, avec la prunelle noire : ils sont surmontés de piquans, ainsi que les bords des évents. Le dessous du corps est d'un bleu rougeâtre ; la bouche est relevée au milieu, les mâchoires garnies de plusieurs rangées de dents obtuses ; les nageoires

ventrales dentelées. La queue a des pointes à sa base : elle est aplatie en dessous et couverte en dessus de trois rangs d'aiguillons, garnie de deux nageoires dorsales vers le bout qui se termine presqu'en pointe.

La longueur du corps de ce cartilagineux est d'un décimètre et demi; sa largeur, de deux décimètres environ. On le pêche sur nos rivages, aux mois de mai et de juin. Sa chair est fort bonne.

REMARQUES.

Les raies dont je viens de donner la description, se pêchent pendant toute l'année sur nos rivages, et n'aiment pas sans doute à parcourir l'immensité des mers. La plupart vivent au fond de l'eau, à demi-ensevelies dans la vase charriée par nos rivières. D'autres, cachées au milieu des fucus et des zostères, y font la recherche des vers et des zoophytes mous dont elles font leur nourriture habituelle. C'est dans le printemps et en été que les femelles s'approchent des côtes pour venir y donner naissance à de très-petits individus éclos dans l'intérieur de leur corps. Le nombre de ces fœtus varie de deux à quinze. Ce n'est qu'après la sortie de ces fœtus que les enveloppes quadrangulaires de matière cornée qui formoient de véritables œufs, sont expulsés et viennent échouer sur nos bords. Les petites raies nagent aussitôt qu'elles sont nées, et vont elles-mêmes à la recherche de leur nourriture.

G. III. N. Céphaloptère. *Cephalopterus.*

Caractères. Corps très-déprimé, à cinq ou six trous branchiaux de chaque côté en dessous ; bouche transversale et narines situées en dessous et en arrière d'un museau fourchu en forme de deux nageoires soutenues par des rayons articulés ; yeux latéraux et deux évents derrière ; queue longue, conique, beaucoup plus étroite que le tronc.

---

1. C. Giorna. *C. Giorna.* (Vachetto.)

Raia. Lacep. tom. 5, pag. 663, pl. 20, fig. 3.

C. Lævis ; pinnarum marginibus reotis ; cornubus concoloribus ; aculeo longissimo ad basin caudæ apterygiæ.

M. le comte de Lacépède a dédié cette espèce, qui fréquente nos rivages, au savant Giorna, professeur de l'université de Turin.

Son corps est en dessus d'un brun obscur, d'un olive clair sur les bords et blanc en dessous. La tête est très-large. Les deux appendices striés qui la terminent en devant et qu'on a comparés à des cornes, ont fait donner à ce poisson le nom vulgaire par lequel on le désigne à Nice. Les yeux, situés sur les côtés de la tête, ont

l'iris d'un gris verdâtre et la prunelle obscure; on voit de chaque côté en arrière et un peu plus vers la ligne dorsale, un évent large, demi-circulaire. Les nageoires pectorales forment un triangle isocèle dont la base tient au corps du poisson. La seule nageoire qu'on observe sur la ligne moyenne du dos, est située au-devant d'un fort aiguillon dentelé des deux côtés. Un petit appendice est situé près de chaque ventrale, et tient lieu de nageoire de l'anus. La queue est longue, déliée, lisse jusqu'au quart de son étendue, tuberculée ensuite, et privée de nageoires. Cette espèce paroît n'atteindre que le poids de vingt-cinq kilogrammes; elle s'approche de nos bords, vers le mois de juillet. Sa chair est peu agréable.

2. C. Massena. N. *C. Massena.* (Vacca.)

C. Lævis, pinnarum margine incurvo; cornubus apice nigris; aculeo nullo in caudâ trifariàm asperâ.

Cette espèce, inconnue jusqu'à ce jour des naturalistes, est d'un brun noirâtre en dessus, argentée sur les côtés, et d'un blanc mat en dessous. Sa peau est percée d'une infinité de petits pores disposés symétriquement qui laissent suinter une humeur visqueuse. La tête est large, comme tronquée en ligne droite au milieu,

garnie de chaque côté d'une corne ou prolongement muni de rayons cartilagineux, de la longueur de quatre décimètres et demi, dans l'individu que nous décrivons. Ces appendices sont blanchâtres intérieurement, d'une teinte d'argent, azurée au-dehors et d'un noir d'ébène à l'extrémité. Ce poisson paroît pouvoir déployer à volonté ces appendices pour se diriger vers les objets dont il veut s'approcher. La bouche est ample, presque carrée, de trois décimètres de largeur. La lèvre supérieure recouvre, à l'aide d'un rebord membraneux, plusieurs rangées de dents obtuses qui garnissent la mandibule. Une bande d'argent colore la mâchoire inférieure qui est couverte d'un même ordre de dents. Les yeux ont l'iris d'un jaune obscur, la prunelle noire; ils avoient soixante centimètres de circonférence. Les nageoires pectorales formoient un triangle curviligne de quatorze décimètres de longueur. Une nageoire dorsale isocèle étoit située à l'extrémité du dos : sa longueur étoit de deux décimètres sur un et demi de largeur; deux appendices très-longs, situés auprès des nageoires ventrales, sembloient tenir lieu d'anale. La queue déliée, longue de deux mètres, avoit une teinte brune et étoit garnie de trois rangées d'aspérités, elle diminuoit insensiblement de diamètre jusqu'à la pointe. La longueur totale de ce cartilagineux étoit de quatre mètres, et sa circonférence de neuf.

Cet animal se nourrit essentiellement d'autres espèces de poissons. On prit, dans la mandrague de Nice, en 1807, au mois de septembre, premièrement la femelle qui pesoit soixante myriagrammes, et ensuite le mâle qui n'en avoit que quarante. On prit d'abord en vie la femelle qui, lorsqu'elle fut jetée dans le bateau, y mugit d'une manière douloureuse, pour avoir introduit dans ses ouïes le bout de sa queue. Le mâle ne cessa de se montrer aux environs pendant deux jours : de temps en temps on le voyoit errer autour du filet pour y chercher sans doute sa femelle. Deux jours après, on le trouva mort dans la même mandrague.

REMARQUES.

Outre les caractères qui distinguent ce genre de celui des raies, des dimensions considérables et un facies particulier m'avoient engagé à établir cette division sous un autre nom, lorsque j'ai appris que M. Duméril l'avoit lui-même indiqué dans ses cours, sous la dénomination de *céphaloptère* [1] que j'ai cru devoir adopter. Ce naturaliste a cru devoir encore y réunir les raies que M. Lacépède a décrites sous les noms de Banksienne, Fabbronienne, mobular, frangée, manatia, ainsi que quelques autres espèces peu connues et indiquées par Pennant, Willugbey, Catesby, etc.

Les nageoires pectorales des céphaloptères sont toujours étendues et déployées; leurs cornes et leur queue paroissent beaucoup leur servir dans l'action de nager On ne trouve ces espèces que dans les grandes profondeurs de notre mer. Leur

[1] De Κεφαλη, tête et de Πτερον, aîle, nageoire.

chair est d'un rouge ponceau, d'une saveur un peu acide, on la dit très-pesante, dure, et peu propre à servir de nourriture. L'espèce à laquelle j'ai attaché le nom glorieux de notre immortel compatriote, le maréchal Masséna, prince d'Esling, est un poisson dont les dimensions sont si extraordinaires, les formes si remarquables et les affections si singulières, qu'on sera sans doute étonné qu'il soit resté inconnu jusqu'à ce jour, quoique vivant dans une mer sur laquelle l'art de la pêche s'exerce depuis tant de siècles. Il est vrai qu'il y est fort rare, et que sa capture y est toujours regardée comme un présage de grands événemens, par les esprits soumis aux préjugés. Ces poissons ne s'approchent des rivages que lorsqu'ils y échouent par l'effet des tempêtes.

G. IV. TORPILLE. *Torpedo*. Dum[1].

Caractères. Corps elliptique, déprimé, à peau nue; à cinq trous branchiaux en dessous de chaque côté; à museau arrondi; à queue grosse à son origine, et à peine aussi longue que le corps; à organes électriques formés de tubes polygones; cloisons visibles sous la peau, dans la concavité de la base des nageoires pectorales.

---

1. T. VULGAIRE. N. *T. Narke*. N. (Tremoulino.)

RONDELET, pag. 558, lib. 12, cap. XIX. BLOCH. pl. 122.

T. Suprà rubro lutea; maculis quinque ocellatis in pentagoni figura dispositis.

Cinq grandes taches arrondies, d'un bleu azuré

et chatoyant, irisées de gris, entourées d'un grand cercle brunâtre et accompagnées d'un grand nombre de petites taches blanchâtres, contrastent agréablement avec la couleur chamois dont le corps de cette torpille est coloré en dessus. La partie inférieure du corps est d'un blanc grisâtre. La tête est à peine distincte. Les yeux sont noirs, les évens dentelés. Les deux nageoires dorsales sont insérées sur la queue dont l'extrémité est enveloppée d'une troisième divisée en deux lobes inégaux, l'inférieur étant plus petit. Toute la face supérieure de ce poisson laisse transsuder une humeur glaireuse. Il semble que l'âge, le sexe, peut-être les parages que ce poisson habite, modifient les teintes de cette torpille qui présente ainsi quelques variétés. Quelques individus parviennent dans nos mers au poids de quatre kilogrammes et à six décimètres de longueur. Ils ne sont pas fort communs. On les pêche dans les mois de juin et de juillet.

2. T. A UNE TACHE. *T. Unimaculata.* N. (Dormiglioua.)

Planch. III, fig. 3 de cet ouvrage.

T. Ocello unico in medio dorsi bicarinati; temporum foraminibus lævigatis.

La partie supérieure de cette belle espèce est d'un fauve isabelle, couverte de points blanchâtres en forme d'étoiles, et ornée au milieu d'une belle tache bleue irisée de noir, entourée

d'un cercle grisâtre. Le devant de la tête est comme festonné. Les yeux sont roussâtres : deux lignes un peu relevées qui commencent près de ces organes, se prolongent en zig-zag jusqu'à la queue. Les évens sont grands et sans dentelures ; la queue est mince, assez allongée ; sa dernière nageoire est presque ronde. La chair de ce poisson est blanche et d'un bon goût. Les appareils électriques sont à peine visibles et ne donnent que de fort petites secousses. J'ai trouvé un individu de cette espèce du poids d'un kilogramme, au mois de février, sur la plage de Nice.

3. T. Marbrée. *T. Marmorata*. N. (Tremoulino.)

Pl. III, fig. 4 de cet ouvrage.

T. Testacea, rubro luteoque varia; maculis fuscis, pinnâ caudæ rotundâ.

Cette espèce est en dessus de couleur de chair, pâle, marbrée de bandes sinueuses, d'un brun fauve, comme tigrée. Les bords paroissent comme ciselés. Le dessous est d'un blanc rougeâtre. Le devant de la tête n'offre aucune échancrure. Les yeux ont l'iris rubis, la prunelle noire. Les évens sont entourés de sept dentelures ; les trous branchiaux en croissant ; la queue est aplatie inférieurement, terminée par une nageoire arrondie. Les appareils électriques sont très-visibles, et donnent, quand on touche l'animal vivant, de

fortes commotions. J'ai observé ce poisson en mai et en janvier. Il atteint dans nos mers le poids de deux kilogrammes.

4. T. GALVANI. N. *T. Galvani.* (Dormiglioua.)

RONDELET, pag. 363, lib. 12, fig. 1. Pl. III, fig. 5 de cet ouvrage.

T. Fulva immaculata, nigro marginata; pinnæ caudali semi rotundata.

J'ai dédié cette espèce au célèbre professeur de Bologne qui a ouvert à la physique une nouvelle carrière en faisant mieux connoître la nature du fluide que les torpilles renferment et peuvent transmettre à volonté. Elle diffère des précédentes en ce que son corps est constamment d'une couleur rousse, liséré de noir sur les côtés et entièrement dépourvu de taches. Ce poisson est commun sur nos rivages; il habite les fonds vâseux, et parvient jusqu'aux poids de cinq kilogrammes.

REMARQUES.

La torpille est un des poissons dont la structure a le plus intéressé les physiciens et les naturalistes de tous les temps. Les philosophes grecs la connoissoient. Les auteurs latins nous ont aussi transmis des particularités très-intéressantes sur les mœurs et les habitudes de ces animaux; mais il étoit réservé aux physiciens de nos jours de développer la nature de cette singulière propriété électrique qui, se dégageant à la volonté du poisson, leur a donné une si intéressante célébrité.

Les ichthyologistes ont, jusqu'à présent, confondu comme

variété d'une même espèce, les divers poissons que nous venons de décrire, malgré les figures assez exactes que nous en avoient transmis plusieurs naturalistes éclairés. On rejette généralement dans nos cuisines les appareils électriques, comme une nourriture peu agréable, nuisible ou malsaine. La chair des torpilles est blanche, et, quoique un peu trop muqueuse, elle est d'une saveur assez agréable, que quelques personnes recherchent et préfèrent à celle de plusieurs espèces de raies.

G. V. Scie. *Pristis.* Latham.

Caractères. Corps déprimé en devant, allongé, conique vers le milieu et la queue; à cinq paires de trous branchiaux en dessous; museau prolongé en une lame plate horizontale dentelée de chaque côté; bouche transversale et narines en dessous; les yeux et les évens en dessus.

1. S. Vulgaire. *P. Pectinata.* Lat. (Serrò.)

Lin. Syst. natur. ed. 13, pag. 1499, n. 15.

P. Rostro elongato plano, per totam longitudinem utrinque dentato.

Le prolongement du museau, garni de chaque côté de fortes dents, étoit un caractère suffisant pour me faire reconnoître ce poisson que je croyois seul de son genre. Son corps est arrondi, couvert de petits tubercules; il est noirâtre en dessus, grisâtre latéralement et d'un

blanc sale en dessous. La tête est généralement aplatie, terminée en devant par une longue lame mince, solide et dentelée. La bouche est arquée; garnie de dents serrées et convexes; les yeux d'un blanc nacré, la prunelle noire. Les nageoires pectorales sont très-larges. La première dorsale est située au-dessus des ventrales; la seconde est plus petite et celle de la queue fort courte. Le dernier individu de cette espèce pris sur notre plage, avoit un mètre et demi de longueur. Il fut disséqué par M. Audiberti, zélé ichthyologiste de Nice. Ce naturaliste possède encore dans sa collection la queue très-longue d'un énorme squale pris dans nos mers, et qui m'a paru très-différente de celle du squale renard dont nous parlerons plus bas. J'ai pensé qu'elle pourroit peut-être provenir du *squalus longicaudatus* que Gmelin a cité d'après Séba, et que Walbaum regardoit comme le *fasciatus*, figuré par Bloch, pl. 115.

REMARQUES.

Je ne connoissois pas encore, lorsque j'ai observé le poisson dont je parle ici, le travail de Latham, inséré dans le second volume de la Société Linnéenne de Londres; de sorte que j'ai rapporté l'individu que je décrivois, à l'espèce nommée par Linné *squalus pristis*, figurée sous le même nom par Bloch, pl. 120, et dont M. Lacépède nous a également donné une figure, tom. 1, pag. 169, pl. 8, n°. 4.

G. VI. Squale. *Squalus.* Artèdi.

Caractères. Corps allongé, peu déprimé; à trous branchiaux de chaque côté, de cinq à sept; bouche transversale et narines en dessous; queue conique, peu distincte du tronc, terminée par une nageoire.

Cinq sous-genres d'après les considérations suivantes :

ÉVENTS	Nuls. Dorsale	Unique.		1
		Double.		2
	Deux. Dorsale	Unique.	Une anale .	3
		Double.	Une anale.	4
			Pas d'anale.	5

PREMIER SOUS-GENRE.

Point d'évens ; une nageoire dorsale, une anale.

S. Perlon. Brous. *S. Cinereus.* (Mounge gris.)

Broussonnet. Mem. Acad. des scien. 1780, pag. 668, n. 17.

Sq. Spiraculis septenis ; pinna dorsali unica.

Le savant Broussonet a décrit fort bien, dans la monographie des squales que nous venons de citer, cette espèce qui ressemble beaucoup pour la couleur et la forme au squale glauque. Sa peau est rude, bleuâtre en dessus, et passe par diverses gradations au grisâtre vers le dessous du ventre. Le perlon a le museau pointu, la bouche ample, les mâchoires garnies de dents

comprimées, aiguës, dirigées en dedans et espacées entr'elles.

Ses yeux sont grands, avec l'iris nacré et la prunelle améthiste. Les nageoires pectorales fort développées, prennent naissance en arrière du dernier trou branchial; les ventrales sont situées un peu au-devant de la dorsale qui correspond à-peu-près au milieu de la longueur du corps. La nageoire de l'anus est située entre les ventrales et la caudale qui est partagée en deux lobes inégaux.

Ce cartilagineux ne s'approche de nos rivages qu'en été. On en prend du poids de vingt myriagrammes.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Point d'évens; deux nageoires dorsales, une anale.

2. S. Requin. *S. Carcharias.* Lin. (Lameo.)

Bloch. pl. 119. Lacep. tom. 1, pag. 169, pl. 8.

S. Cinereus, dorso depresso; dentibus triangularibus utrinque serratis, pinnis pectoralibus maximis.

Le requin a le corps très-allongé, recouvert d'une peau très-dure, grenue, d'un brun cendré en dessus et blanchâtre en dessous, avec deux rangées de pores noirs sur les côtés. Sa tête est aplatie, terminée par un museau arrondi et percé de pores par lesquels suinte une humeur glaireuse. La bouche est en demi-cercle; la langue courte, épaisse, rude au toucher, ainsi que le palais. La

mandibule est garnie de six rangées de dents blanches triangulaires, comprimées, dentelées sur leurs bords. A la mâchoire inférieure, ces dents forment moins de rangs, elles sont moins comprimées et moins dentelées. Les yeux sont ronds, d'un blanc nacré avec la prunelle noirâtre. Les nageoires pectorales sont très-grandes et ont la forme d'un triangle isocèle. La première nageoire du dos est élevée et arrondie; les ventrales sont petites, blanchâtres à l'extrémité. La seconde dorsale est reçue dans un sillon creusé à sa base : elle correspond à l'anale par sa position. La nageoire de la queue se divise en deux lobes dont le supérieur est deux fois plus long que l'inférieur. Ce cartilagineux, dont la voracité est extrême, atteint de très-grandes dimensions. Quoiqu'il voyage fréquemment, on en voit souvent des individus dans nos parages. On en prend depuis le poids de cinquante kilogrammes jusqu'à soixante myriagrammes. Sa chair est blanche, mais d'une odeur et d'une saveur désagréable; aussi la regarde-t-on comme un aliment fort grossier.

3. S. Glauque. Lac. *S. Glaucus.* Lin. (Verdoun.)

Lac. tom. 1, pag. 213, pl. 9. Bloch, pl. 86.

S. Saturatè cœruleus; dentibus triangularibus, acutis, non serratis; fossula in extremo dorso.

La couleur de ce squale est d'un bleu obscur,

peu agréable en dessus et d'un blanc sale en dessous. Son museau est prolongé, pointu, aplati et couvert de pores. Ses narines sont oblongues; sa bouche ample, garnie de deux rangées de dents triangulaires, comprimées, aiguës, non dentelées. Les yeux sont petits, d'un blanc nacré avec la prunelle verte. Les nageoires pectorales sont larges, allongées, et se terminent presqu'en pointe à leur extrémité libre. La première nageoire du dos est située dans le milieu de l'espace correspondant aux pectorales et aux ventrales, et plus près de la tête que ces dernières par conséquent. La seconde dorsale ou la *mésure* est opposée à l'anale. La nageoire de la queue est précédée d'une fossette vers sa base en dessus; elle se divise en deux lobes dont le supérieur est trois fois plus long que l'autre. La chair de ce poisson est indigeste. On en prend en été qui pèsent depuis trois kilogrammes jusqu'à soixante myriagrammes.

4. S. Rondelet. N. *S. Rondeletii.* N. (Pei can.)

Rondelet, lib. 13, cap. vi, pag. 378.

S. Corpore cœruleo, albo, argenteoque vario; dentibus subtriangularibus, acutis, serratis; fossula in utraque parte, ad extremum dorsi finem.

Cette espèce nous paroît être le véritable glaucus d'Artèdi, et elle nous semble avoir été confondue par les auteurs modernes avec une

autre qui habite les mers polaires. Le corps de ce cartilagineux est arrondi et délié. Le dos est d'un beau bleu céleste, relevé par des bandes argentées latérales et par le blanc éclatant du ventre, ce qui rend ce redoutable animal d'une beauté surprenante. Son museau est court, avancé en pointe conique; ses narines arrondies, ses yeux petits en proportion, d'un nacré bleuâtre; sa bouche ample, hérissée de petites dents aiguës presque triangulaires et finement dentelées en scie de chaque côté. La mandibule en a deux rangées dont les antérieures sont assez grosses; on en voit cinq rangées mobiles sur la mâchoire. Le palais est recouvert d'une substance molle, épaisse, comme graisseuse. La langue est rude et large; les évens sont en demi-lune : les nageoires pectorales très-longues et bien développées, bleues en dessus, très-blanches en dessous. La première nageoire du dos, d'un blanc argenté, correspond au milieu du corps; les ventrales sont petites, l'anale courte, située au-dessous de la seconde dorsale; la caudale est creusée de chaque côté à sa base d'une petite fosse triangulaire : elle se divise en deux lobes dont le supérieur est deux fois plus long que l'inférieur. La chair de ce squale est dure, d'un rouge pâle, très-indigeste. On en prend dans nos mers des individus du poids de dix myriagrammes.

5. S. Long-nez. Lac. *S. Cornubicus.* Lin. (Melantoun.)

Lacep. t. 1, pl. 2, fig. 3.

S. Suprà cœruleus; rostro conico porrecto; cauda utrinque carinata.

Ce squale a tiré son nom spécifique de la longueur de son museau conique, saillant et percé de pores qui laissent transsuder une humeur glaireuse. Son corps est arrondi, renflé dans son milieu, d'un bleu céleste par-dessus, et blanchâtre en dessous. La bouche est ample, les mâchoires hérissées de dents longues et aiguës; la langue rude; les yeux grands, l'iris d'un blanc nacré, la prunelle noirâtre : la ligne latérale commence près de ces organes et s'étend en un pli longitudinal vers la queue. Les nageoires pectorales sont larges; la première dorsale est triangulaire et située au milieu du corps; les ventrales petites; la seconde du dos placée au-dessus de l'anale, et la caudale divisée en deux lobes lancéolés dont le supérieur est plus long que l'inférieur. La chair de ce squale est d'un blanc rougeâtre, ayant un fort bon goût. On en prend dans nos mers depuis deux kilogrammes jusqu'à trente myriagrammes.

6. S. Roussette. Lac. *S. Catulus.* Lin. (Pintououssou.)

Bloch. pl. 112.

S. Naribus, lobulo et appendice vermiformi cinctis,

pinnis ventralibus concretis. Lin. Syst. nat. ed. 13, n°. 10.

La roussette, si commune et si difficile à distinguer, a le corps d'un gris roussâtre, parsemé de petites taches obscures. Son museau est arrondi, transparent; la tête grande, la bouche ample, les mâchoires garnies de quatre rangées de dents en scie, garnies à leur base de deux pointes aiguës. La langue est lisse. les yeux blanchâtres, la prunelle noire, les narines recouvertes d'une membrane qui se termine en languette vermiculaire. Les nageoires pectorales sont grandes et tachetées; les ventrales petites et réunies: la première dorsale, qui vient ensuite, présente la forme d'un rhombe; la seconde est moins grande et située au-dessus de l'anale; la caudale très-longue est échancrée. La longueur de la roussette est de cinq décimètres. Son poids n'arrive jamais à celui d'un kilogramme. La femelle de cette espèce est connue à Nice sous le nom de *lambarda*. Le célèbre ichthyologiste Artèdi en avoit donné une fort bonne description. Elle diffère du mâle dans la disposition des couleurs, dans ses dimensions et dans la disposition des nageoires ventrales, un gris rougeâtre règne sur son dos; une bande d'argent nacré, parsemé de grandes taches irrégulières, d'un rouge obscur ornent ses côtés et un blanc sale est répandu uniformément sur son ventre. Son museau est transparent, couvert de

petits pores disposés en quinconce : la bouche est arquée, garnie de trois rangs de dents aiguës sur la mâchoire supérieure, et d'un rang de dents crochues enchassées parmi deux rangées d'obtuses sur l'inférieure. La langue est lisse et noire ainsi que le palais; les yeux sont d'un vert nacré, la prunelle noirâtre. Les nageoires pectorales grisâtres par-dessus, rouges en dessous, les ventrales séparées et terminées en pointe ; la caudale très-longue, sans échancrure, garnie par-dessus de deux rangées de petits aiguillons qui vont en diminuant jusqu'à l'extrémité. Cette espèce habite la vase et les algues à six cents mètres de profondeur, et ne s'approche jamais du rivage.

7. S. Rouchier. Lac. *S. Stellaris.* Lin. (Gatto.)

Lacep. tom. 1, pag. 233, pl. 10, n. 1.

S. Lobis narium duobus. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1491, n°. 9.

Plusieurs rapports de conformation ont suffi à beaucoup d'auteurs pour confondre ce poisson avec le mâle ou la femelle de l'espèce précédente, malgré les traits caractéristiques qui l'en séparent. Le rouchier est d'une couleur grise, couvert de grandes taches rondes et oblongues d'un noir violet. Son museau est long et arrondi ; ses narines sont fermées par deux lobules dont l'extérieur est le plus gros ; ses yeux sont grisâtres avec la prunelle verte; la bouche est ar-

mée de trois rangs de dents fines et serrées. Les nageoires pectorales sont grandes ; la première dorsale est plus près de la queue que du museau ; la seconde est aussi grande que la première : elle est située au-delà de l'anale ; la caudale est courte, un peu festonnée. Le foie de ce cartilagineux est fort bon. Sa chair a un meilleur goût que celle de la rousette. Son poids s'élève jusqu'à huit kilogrammes. Il habite les rochers. C'est en février et en mars qu'on trouve la femelle qui est plus grosse que le mâle, remplie de quarante à cinquante œufs d'un jaune pâle, qu'elle ne dépose qu'en mai, au pied des rochers de nos rivages.

8. S. MILANDRE. Lac. *S. Galeus.* Lin. (Palloun.)

BLOCH. pl. 118.

S. Dentibus fere triangularibus, margine verticali denticulatis. LIN. Syst. nat. ed. 13, p. 1492, n°. 7.

Un gris foncé couvre la partie supérieure du milandre, l'inférieure est grisâtre. Son museau est aplati, allongé et couvert de petits tubercules ; la bouche ample, la langue lisse, les mâchoires garnies de trois rangées de dents triangulaires, échancrées et serrées dans les grands individus, à peine visibles dans les jeunes ; les yeux sont d'un vert argenté ; la prunelle noire et oblongue ; les narines fermées en partie par un lobule court. Les nageoires pectorales longues ; la première dorsale est à une égale distance de celles-ci et des

ventrales qui sont grises ; la seconde est située partie en dessus, partie en devant de l'anale ; la caudale se divise en deux lobes inégaux. La longueur de cette espèce est d'un mètre et demi environ. Son poids arrive jusqu'à vingt myriagrammes. La femelle a le museau plus aplati et parvient à deux mètres de longueur, au poids de vingt-quatre myriagrammes. Elle met bas trente-six à quarante petits à la fois. La chair de ce poisson est d'une saveur médiocre. On en prend toute l'année dans nos mers, surtout en octobre.

9. S. Emissole. Lac. *S. Mustelus* Lin. (Missola.)

Rondelet. Part. 1, lib. 1, c. 3, pag. 375.

S. Dentibus minimis obtusis. Arted. Gen. 66. Synon. 93.

L'émissole a le corps d'un gris de perle sur sa partie supérieure, orné de deux rangées de points blancs dont un prolongé en feston sur les côtés, il est blanchâtre par-dessous. Son museau est rond, allongé, la bouche ample, arquée ; ses mâchoires garnies de petites dents obtuses, très-serrées les unes contre les autres, figurées en losange ; les yeux sont d'une couleur de nacre azuré ; la prunelle noire ; les narines peuvent se fermer par un lobule. Les nageoires pectorales sont grandes, lisérées de blanc ; la première dorsale est presque triangulaire, échancrée et noirâtre à l'extrémité,

les ventrales petites avec les appendices oblongs; la seconde dorsale, une fois plus grande que l'anale, située en dessous; la caudale est découpée et s'élargit vers la pointe. La femelle est plus grosse que le mâle. Elle fait de quarante-cinq à cinquante-cinq petits en janvier. La chair de ce poisson est indigeste. On en prend depuis le poids de deux hectogrammes jusqu'à dix kilogrammes.

10. S. Marteau. Lac. *S. Zygæna.* Lin. (Marteu.)

Lacep. tom. I, pl. VIII, pag. 225, fig. 3. Bloch. pl. 117.

S. Capite latissimo, transverso, malleiformi. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1494, nº. 5.

La nature, dans ses inconcevables conceptions, a donné au marteau une forme des plus singulières. Ce poisson a le corps grisâtre, la tête très-large et très-étendue sur les côtés, noirâtre et légèrement festonnée; les yeux sont placés à chacune des extrémités; ils sont gros, saillans, d'un jaune doré avec la prunelle noire; la bouche est demi-circulaire; les mâchoires garnies de trois rangs de dents larges, aiguës, dentelées et courbées; la langue épaisse, les narines allongées. Les nageoires pectorales sont marquées de petites lignes par-dessous; la première dorsale qui est grande, est placée près des précédentes; les ventrales sont petites et séparées : la seconde dorsale qui vient après, est courte et oblongue; l'anale est située en dessous de celle-ci, et la caudale se

partage en deux lobes dont le supérieur est quatre fois plus long que l'inférieur. La longueur de cette espèce est quelquefois de cinq mètres. Son poids s'élève jusqu'à trente-quatre myriagrammes. On en prend en juillet, août et septembre. Sa chair est peu estimée.

11. S. Pantouflier. Lac. *S. Tiburo.* (Scroseno.)

Lacep. tom. 1, pl. 7, pag. 19, fig. 3.

S. Capite latissimo, cordato. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1495, n°. 6.

Ce cartilagineux, que j'ai vu en juin 1807, sur le marché de Nice, avoit été pêché au grand large. Son corps est presque lisse, d'un gris clair par-dessus, blanchâtre en dessous. La tête est plus large que dans l'espèce précédente. Elle est échancrée au milieu, accompagnée de trois festons inégaux de chaque côté, couverte d'une infinité de petits pores d'où suinte une humeur glaireuse; la bouche est ample, les mâchoires garnies de plusieurs rangs de dents un peu courbées; la langue rude, épaisse, les yeux d'un vert azuré, la prunelle noirâtre. La partie supérieure du dos porte une petite cavité vers la base de la queue. La forme et la position des nageoires, qui sont liserées de noir, diffèrent très-peu de celles du marteau, avec lequel nos marins le confondent. Sa chair est très-médiocre. Ce poisson paroît fort rare sur nos côtes.

12. S. Renard. Lac. *S. Vulpes.* Lin. (Pei ratou.)

Willug. l. c. pag. 54, tab. B, 5, fig. 2.

S. Caudæ lobo superiore longitudine corporis. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1496, n°. 23.

Le squale renard, dont on a comparé les ruses à celles du quadrupède du même nom, a le corps d'un gris bleuâtre sur le dos, et d'un blanc argenté inférieurement. Son museau est pointu, sa tête courte, conique et noirâtre; sa bouche petite, sa langue peu lisse, ses mâchoires garnies de trois rangées de dents triangulaires, aiguës et non dentelées. Ses yeux sont très-grands, d'un blanc nacré avec la prunelle noire. La ligne latérale est droite. Les nageoires pectorales sont grandes. La première dorsale occupe le milieu du dos, les ventrales sont très rapprochées. La seconde dorsale est petite, située au-dessus de l'anale. Celle de la queue est très-longue; on voit à sa base une fossette triangulaire garnie en-dessous d'une nageoire divisée en deux lobes, dont le supérieur est très-long en forme de faulx, et l'inférieur très-court. On trouve cette espèce sur toute la côte. On en prend en juillet et septembre du poids de dix kilogrammes jusqu'à celui de trente myriagrammes. Sa chair est bonne.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Des évens; une nageoire dorsale et une anale.

13. S. Griset. Lac. *S. Griseus.* Lin. (Mounge.)

Broussonnet. Mem. de l'Acad. des scienc. 1780, pag. 663

S. Spiraculis utrinque sex. Lin. Gem. n°. 22.

Ce grand cartilagineux, commun dans nos mers, réunit à la force extraordinaire et à la puissance des armes qu'il tient de la nature, une irritabilité des plus considérables. Son corps est épais, presque lisse, d'un brun rougeâtre qui se change en gris de lin, dans les peaux desséchées. Son museau est en pointe arrondie. Ses yeux sont elliptiques avec l'iris d'un bleu argenté et la prunelle d'un vert d'émeraude. Sa bouche est ample, demi-circulaire. La mâchoire supérieure est garnie de trois rangées de dents triangulaires, présentant sur un de leur côté cinq pointes aiguës; les inférieures sont mobiles et les antérieures du milieu sont droites, coniques et aiguës : la mâchoire inférieure est hérissée de cinq rangées de dents très-longues, en forme de pyramide renversée, dont une des faces offre dix pointes. Les trois rangées inférieures sont mobiles. Le palais est lisse, garni d'une membrane frangée. La langue est rude. Six ouvertures branchiales sont placées en dessous de chaque côté. Les nageoires pectorales sont grandes et horizon-

tales. Les ventrales sont oblongues et se terminent en pointe. La dorsale est située plus près de la tête que ne l'est celle de l'anus. La nageoire de la queue, qui est droite avec de petits tubercules en dessus, présente à sa base un lobe dilaté à son extrémité.

Ce poisson paroît appartenir au genre rhinobate établi par M. Schneider dans le *Systema ichthyologicum* de Bloch. Son foie est fort petit. J'ai eu occasion d'apprendre que ses intestins étoient souvent couverts d'une grande quantité de fascioles. Plusieurs espèces de crustacés, du genre calyge de Müller, vivent sous les plis de ses nageoires. Ce redoutable poisson, encore très-peu connu, ne se plaît que dans les grandes profondeurs où règne une température de dix degrés. On en prend avec de la chair de cheval en toutes saisons, depuis le poids de six kilogrammes jusqu'à celui de quatre-vingts myriagrammes. Sa chair a peu de saveur et n'est point estimée.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Des évens ; deux nageoires dorsales ; une anale.

14. S. FÉROCE. N. *S. Ferox.* N. (Lamio.)

S. Corpore obscurè rubro, nigro maculato ; dentibus acutissimis inæqualibus.

La voracité extrême de ce grand cartilagineux paroît favorisée par une très-grande force muscu

laire et un organe de l'odorat fort développé. Ses formes sont, en proportion de sa masse, très-déliées, ce qui rend ses mouvemens prompts et agiles. Un rouge obscur, parsemé de grandes taches noires irrégulières, le colore en dessus et sur les côtés; le ventre est d'un gris rougeâtre. Le museau est conique, couvert de petits pores. Les yeux sont petits, d'un noir nacré avec la prunelle verte. La bouche est ample; la langue et le palais rudes. Les mâchoires hérissées de longues dents pointues très-aiguës. La supérieure est garnie de huit rangées, la plupart mobiles, dont les antérieures très-longues. Les rangées sont en même nombre sur la mâchoire inférieure, très-grosses sur le devant, et quatre fort petites sur les côtés. La ligne latérale, qui est très-distincte, forme une sorte de sillon. Les nageoires pectorales sont grandes; la première dorsale correspond au milieu des précédentes et des ventrales au-dessus desquelles est placée la seconde dorsale. La nageoire de l'anus est fort courte et celle de la queue, qui est très-longue, forme en dessous un lobe très-long presque carré.

Ce squale habite les grandes profondeurs sous-marines de nos côtes. Il s'approche rarement du rivage; sa chair est d'un rouge pâle, d'une saveur peu agréable. Il atteint le poids de trente myriagrammes. Il est souvent tourmenté par les piqûres du calyge imbriqué.

CINQUIÈME SOUS-GENRE.

Deux évens ; deux nageoires dorsales ; point d'anale.

15. S. Aiguillat. Lac. *Acanthias*. Lin. (Agugliat.)

Bloch. pl. 85.

S. Teres, capite rostrato, aculeo unico per initium pinnarum dorsalium.

Ce squale est un des plus anciennement connus des naturalistes. Son corps est d'un gris foncé par-dessus, nuancé de violet sur les côtés et blanchâtre en dessous. Le museau est avancé et arrondi. La tête aplatie ; les narines ont deux ouvertures rondes ; la bouche est ample, droite ; les mâchoires garnies de trois rangées de longues dents, aiguës, courbées, garnies à leur base de deux pointes. Les yeux sont oblongs, d'un vert d'émeraude avec la prunelle noire. Plusieurs rangs de pores noirs qui répandent une humeur visqueuse, se remarquent au pourtour. La ligne latérale est droite. Les nageoires pectorales sont triangulaires ; la première dorsale est longue, terminée en pointe, armée d'un gros aiguillon ; les ventrales sont ciliées : la seconde dorsale, qui vient après, est pourvue d'un piquant très-courbé ; la caudale est falciforme, blanchâtre à la sommité. On prend des aiguillats qui pèsent jusqu'à cinq kilogrammes. Leur chair est dure et filamenteuse.

16. S. Sagre. Brouss. *S. Spinax.* Lin. (Morou.)

Ascanii icones, tab. 37.

S. Suprà planus; aculeis duobus ante pinnas dorsales; naribus terminalibus.

Cette espèce présente un caractère fort remarquable, car la partie inférieure de son corps qui est plus noire que la supérieure, est garnie de petits tubercules et de filamens lisses qui la rendent comme poilue. Une bande d'argent azuré règne sur chaque côté; le museau est avancé, arrondi un peu vers l'extrémité. Les narines sont oblongues; la tête aplatie, les yeux ovales d'un argent nacré; la prunelle noire: la bouche est ample; la mâchoire supérieure garnie de deux rangées de dents aiguës, l'inférieure n'en a qu'un seul rang, un peu courbé. La langue est lisse; les nageoires pectorales petites, d'un brun clair. La première dorsale, garnie d'un petit aiguillon; les ventrales larges réunies à leur base; la seconde dorsale blanchâtre à l'extrémité, armée d'un long piquant; la caudale noire. La chair de ce poisson est coriace; l'huile qu'on retire de son foie est employée ici contre les douleurs rhumatismales. Ce squale fréquente nos grandes profondeurs. On en prend en juillet qui pèsent depuis un demi-kilogramme jusqu'à un myriagramme. La femelle met bas en août dix à quinze petits à-la-fois.

17. S. Humantin. *S. Centrina.* (Pourc-marin.)

Lacep. tom. 1, pl. 9, pag. 213. Bloch. 115.

S. Subtrigonus, hispidus ; ore angusto ; aculeo longo per pinnas dorsales.

La forme du corps de l'humantin est celle d'un prisme triangulaire, dont l'abdomen présente une des faces. Sa partie supérieure est brunâtre, l'inférieure grise ; elles sont couvertes de gros tubercules durs et saillans. Son museau est pointu, la tête aplatie ; les yeux ronds, verdâtres avec la prunelle noire ; la bouche est médiocre : la mâchoire supérieure est garnie de trois rangées de dents aiguës, et l'inférieure n'en a qu'un seul rang. La langue est rude ; les nageoires pectorales sont longues ; la première dorsale, triangulaire est munie d'un long aiguillon dirigé vers la tête ; les ventrales sont presque adhérentes ; la seconde dorsale est aussi armée d'un piquant. La caudale est très-large. Cette espèce s'approche rarement du rivage ; elle habite les fonds vaseux. Sa chair est coriace et filamenteuse. On en pêche du poids de soixante kilogrammes.

18. S. Bouclé. Brouss. *S. Spinosus.* (Mounge-clavelat.)

Lacep. tom. 1, pag. 30, pl. 3, n. 2.

S. Corpore tuberculato ; aculeis mucronatis inordinatis ; pinna dorsali prima à capite remotissima.

Ce squale a la peau rude, couverte irrégulière-

ment de tubercules arrondis, larges à leur base et garnis à leur sommet d'une pointe courte, crochue. Son museau est avancé, conique, criblé de pores muqueux. La bouche, qui est médiocre en largeur, est hérissée de plusieurs rangées de dents comprimées, presque carrées, festonnées sur leurs bords; les yeux grands; les narines en dessus; les nageoires pectorales larges et épaisses. Les ventrales très-grandes; la première dorsale est située au-dessus de ces dernières; la seconde est plus petite et la caudale en forme de faulx. Ce squale, qui a quelques rapports avec les rhinobates, se montre de temps à autre sur nos rivages. Sa chair a peu de goût. Les pêcheurs de la mandrague de Nice m'ont assuré en avoir pris, en 1798, un individu qui pesoit plus de vingt myriagrammes.

19. S. Nicéen. *S. Nicæensis.* N. (Gatto de Fount.)

Pl. iv, fig. 6 de cet ouvrage.

S. Tereti elongatus, fusco violaceus, tuberculatus; dentibus inferioribus pyramidatis denticulatis.

Les mers australes de l'Europe nourrissent ce squale qui n'a été décrit par aucun naturaliste. Son corps est allongé, arrondi, d'un violet obscur, couvert de petits tubercules aigus. La tête est médiocre; le museau court et rond porte, près de son extrémité, deux grandes narines

arrondies. La bouche est ovale, la langue et le palais lisses; la mâchoire supérieure hérissée de trois rangs de dents allongées, pointues et séparées les unes des autres; l'inférieure n'en a qu'une rangée qui sont étroites, aplaties, pyramidales et finement dentelées. Les yeux sont d'un noir argenté, avec la prunelle d'un vert d'émeraude; ils sont surmontés d'une rainure en forme de paupière. La nuque est un peu raboteuse, les évens sont très-grands et arqués; la ligne latérale est indiquée par de petits trous qui suivent la courbure du dos. Les nageoires pectorales sont grandes; la première dorsale est petite, située plus près de la tête que le milieu de la longueur du corps; les ventrales sont amples: la seconde dorsale, qui vient après, est fort grande; la caudale est sinuée en dessous, se terminant en pointe. Ce cartilagineux n'aime que les eaux où règne une température de dix degrés, et ne s'approche jamais du rivage. On le pêche à l'hameçon avec des trachures et des bogues, à mille mètres de profondeur. Il est commun dans la mer de Nice. Sa chair est passable; son foie est très-volumineux et se résoud facilement en huile. Sa peau fournit un des meilleurs galuchats.

REMARQUES.

Un courage indomptable, une force extraordinaire, une voracité insatiable sont les terribles attributs des squales. Le

carnage accompagne leurs traces, et la terreur semble régner sur tous les poissons qui se trouvent dans les noires profondeurs que ces cartilagineux semblent habiter de préférence. Leur peau est forte, rude, épaisse. Elle est employée par les bijoutiers, les tourneurs, les menuisiers et les sculpteurs en albâtre, pour polir les surfaces des matières qu'ils emploient dans leur art. Le foie de ces poissons fournit une grande quantité d'une huile jaunâtre qu'on emploie principalement pour assouplir les peaux. Une odeur particulière et désagréable émane continuellement de leur corps. Leur chair est le plus souvent coriace et difficile à digérer. On ne mange guères à Nice que les petits individus des diverses espèces que l'on confond sous le nom de *bardoulins*, encore les regarde-t-on comme un aliment fort grossier. Ces cartilagineux sont très-répandus sur toutes nos côtes. On en prend toute l'année de dimensions très-variées, comme on l'a pu voir dans les articles ci-dessus.

G. VII. Squatine. *Squatina*. Dum[1].

Caractères. Corps déprimé; bouche à l'extrémité d'un museau arrondi, plus large que le tronc et comme porté sur un cou : pas de nageoire du dos; pectorales très-larges, mais échancrées pour les trous des branchies.

1. S. Ange. *S. Vulgaris.* (Ange.)

S. Suprà scabra; pinnis caudæ duabus, anali nulla; naribus cirrhosis.

La forme de ce cartilagineux est fort singulière et semble participer de celle des squales et des

raies. Son corps est gris-foncé en dessus et blanchâtre en dessous. La tête est grande, arrondie à son pourtour et déprimée. La bouche qui termine presque le museau, est très-large, garnie de dents aiguës, recourbées, disposées sur deux rangs, dont le nombre augmentant avec l'âge, est toujours plus grand sur la mâchoire inférieure. Les narines sont couvertes d'une membrane en forme de deux barbillons. Les yeux sont grisâtres avec la prunelle noire; ils sont garnis d'aspérités. Les nageoires pectorales sont profondément échancrées et étendues; les ventrales sont triangulaires et rayées en dessous; la première dorsale est aussi longue que la seconde: l'une et l'autre situées sur la queue, dont la nageoire est en demi-cercle. Cette espèce se trouve dans nos mers: son poids varie depuis un kilogramme jusqu'à cinq myriagrammes. Sa chair est dure et coriace.

REMARQUES.

Ce genre est établi sur des caractères très tranchés qui le font facilement reconnoître. Ce cartilagineux se montre assez souvent sur nos côtes pendant les grandes chaleurs; mais comme il est peu estimé, on en prend rarement. Une femelle de squatine, d'une grandeur assez considérable, prise dans notre mandrague, mit bas quinze à vingt petits au moment où l'eau commençoit à lui manquer, et qu'elle étoit asphixiée par l'action de l'air athmosphérique sur ses branchies.

G. VIII. Baudroie. *Batrachus*. Dum[1].

Caractères. Corps déprimé, plat en dessous et incolore; tête-très-grosse formant plus du tiers du corps; bouche très-large, terminale, à dents aiguës nombreuses; nageoires pectorales, presqu'à l'origine de la queue, formées de deux articles distincts.

1. B. Pécheresse. *B. Piscatorius.* (Boudraie.)

Bloch, pl. 87.

B. Setis tribus longis, erectis in vertice; prima apice membranacea.

La baudroie a le corps d'un brun obscur par-dessus, blanchâtre par-dessous, garni sur les côtés de barbillons pinnatifides. Sa tête est fort grosse, la bouche énorme, la mâchoire supérieure garnie de trois rangées de longues dents aiguës et crochues : l'inférieure, qui est plus avancée, en a deux rangs. La langue est large, épaisse, hérissée d'aspérités, ainsi que le palais et le gosier; une ouverture branchiale est placée de chaque côté en arrière et à l'origine des nageoires pectorales. Ses yeux sont grisâtres avec l'iris marbré et la prunelle noire. Du milieu de ces organes s'élèvent trois filamens dont le premier se termine par une membrane que le poisson étale à son gré pour attirer sa proie. Un

peu en arrière, est située la première nageoire dorsale qui est composée de trois longs rayons avec une membrane très-courte à leur base : la seconde dorsale renferme onze rayons ; chaque pectorale, vingt-quatre ; l'anale neuf. La caudale arrondie et noirâtre en a huit. On prend de ces cartilagineux qui pèsent depuis deux hectogrammes jusqu'à quatre myriagrammes. Leur chair est blanche, mucilagineuse et d'un goût fade.

Malgré la différence de taille et les diverses nuances des couleurs, je place comme une variété de cette espèce une baudroie assez commune dans nos mers, connue par nos pêcheurs sous le nom de *ganelli*. Sa couleur est constamment roussâtre, et ses dimensions toujours plus petites. Son poids atteint à peine huit kilogrammes. Sa chair est d'un goût exquis.

REMARQUES.

Quoique ce nom de *batrachus* ait été donné par Klein à toutes les espèces du genre *lophius* d'Artèdi, je ne l'adopte ici, comme l'a fait M. Duméril dans sa Zoologie, que pour y comprendre les espèces à corps déprimé, à bouche très-grande, terminale et dentée.

La ruse et la finesse sont les ressources particulières des baudroies. Lâches et oisives au fond de l'eau, cachées dans la vase où croissent les zostères et les colinies, elles agitent leurs filamens, qui attirent, par leur ressemblance avec certains appâts, les poissons que la faim conduit près d'elles, et les

engloutissent lorsqu'ils arrivent à la portée de leur gueule béante. Un individu monstrueux de cette espèce, pris en mars 1806 à Villefranche, avoit une énorme tête, mais avec deux bouches fort amples dont une placée par-dessus et l'autre en dessous ; toutes les deux garnies de cinq rangs de dents aiguës. Elles se réunissoient ensuite en un seul gosier hérissé de pointes. Ces deux bouches n'appartenoient qu'à un seul et même corps.

G. IX. BALISTE. *Balistes.* Artèdi.

Caractères. Corps très-comprimé, à peau rugueuse, très-solide, divisée par compartimens en forme d'écailles; bouche petite à dents saillantes, rapprochées, solides, au nombre de huit au moins; nageoires inférieures sous les pectorales, le plus souvent réunies; fente branchiale étroite.

PREMIER SOUS-GENRE.

Plus d'un rayon à la première nageoire dorsale et à la nageoire paire inférieure.

1. B. BUNIVA. *B. Buniva.* Lac. (Fanfre d'Americo.)

LACEP. tom. 5, pag. 669, pl. 21, n. 1.

B. Corpore ovato, compresso ; pinna dorsi anteriore triradiata ; rostro obtuso ; cauda truncata.

M. de Lacépède a dédié à notre savant collègue le docteur Buniva, de l'académie impériale de

Turin, ce beau baliste, connu depuis long-temps à Nice, et qui n'avoit pas encore été décrit par les ichthyologistes. Ce cartilagineux a le corps ovale, comprimé, d'une couleur d'oxide de manganèse. Son museau est obtus, sa bouche petite, ses lèvres rétractiles, ses mâchoires également avancées, garnies chacune de huit dents, dont celles du milieu très-grosses. La langue est lisse : les yeux ont l'iris d'un jaune doré, avec la prunelle noire. La première nageoire dorsale a trois rayons aiguillonnés, dont le premier est rude et très-long, qui sont reçus dans une fossette longitudinale. La seconde a vingt-six rayons articulés : la thoracique onze épineux; les pectorales, treize chacune; l'anale, vingt-quatre; la caudale, qui est rectiligne, douze, et la membrane branchiale deux. Ce poisson a ordinairement deux décimètres de longueur, sur un et demi de largeur. On le trouve en juin et septembre. Sa chair est délicate.

2. B. Vielle. *B. Vetula.* Lin. (Fanfre.)

Lacep. tom. 1, pag. 304, pl. 13, n. 2.

B. Pinna dorsi anteriore triradiata, ventrali longitudinali; cauda bifida. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1467, n°. 7.

Cette espèce, qu'on n'avoit trouvée que dans le voisinage des tropiques, vit également dans les mers tempérées de l'Europe méridionale. Son

corps est ovale-oblong, comprimé, de couleur obscure, varié de belles nuances jaunes et violettes. Son museau est avancé, sa bouche petite, ses dents pointues, ses yeux jaunâtres, avec l'iris argenté, la prunelle bleue; ils sont ornés de chaque côté d'une rainure bleuâtre. La ligne latérale commence près de la nuque, et s'abaisse en se festonnant vers la queue. La nageoire dorsale a trois rayons aiguillonnés; la seconde, vingt-huit articulés; l'anale, vingt-cinq; la thoracique, douze; les pectorales jaunâtres, quatorze chacune; la caudale douze, avec les deux latéraux prolongés en longs filamens. Ce cartilagineux parvient jusqu'à quatre décimètres de longueur. Sa chair est fort bonne. L'individu que j'ai vu, fut pêché dans le mois d'août, dans les profondeurs de la mer de Saint-Hospice.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Plus d'un rayon à la première nageoire du dos; un seul à la nageoire inférieure.

3. B. Caprisque. *B. Capriscus.* Lin. (Pourc.)

Salviani. tab. 206. B.

B. Radio dorsali antrorsùm serrato; ventrali humili, solitario; cauda rotunda; rostro sub-obtuso. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1471, n°. 13.

Des nuances légères de bleu et de jaune qui

se fondent en verdâtre, variées par de légers reflets violets, le tout sur un fond obscur, parent le corps comprimé du caprisque. Son museau est obtus, sa bouche petite, garnie de fines dents; les yeux ont l'iris d'un jaune doré, la prunelle bleue. L'ouverture des branchies est étroite : la ligne latérale courbe, à peine visible. La première nageoire dorsale a trois rayons aiguillonnés; la seconde, vingt-deux; la thoracique sept, sans aiguillons; les pectorales, douze chacune; l'anale tachetée de bleu, vingt; la caudale arrondie, quatorze, et la membrane branchiale, deux. On prend quelquefois cette espèce pendant les fortes chaleurs de l'année.

REMARQUES.

Il sembleroit que la nature, en formant les balistes, se seroit plu à étaler au sein des ondes toutes les couleurs que le prisme nous offre lorsqu'il décompose la lumière. Une parure agréable, sans être cependant très-brillante, distingue les espèces qui fréquentent nos rivages. Ils n'offrent en effet que des couleurs obscures, dont les teintes sombres sont très-agréablement fondues et moëlleuses. Si, en traçant cette esquisse de l'histoire des poissons de nos mers, j'étois assez heureux pour inspirer le goût de leur étude à quelques-uns de mes compatriotes; je les invite d'avance à s'occuper des espèces de ce genre, persuadé que de belles découvertes seront le fruit de leur zèle et de leurs recherches.

G. X. Chimère. *Chimæra*. Linné.

Caractères. Corps allongé, conique, terminé par un long filament ; bouche étroite à deux grandes dents incisives, crenelées à chaque mâchoire ; nageoires paires sous le ventre ; une seule ouverture branchiale sur le cou.

---

1. C. Arctique. Lac. *C. Monstrosa*. Lin. (Cat.)

Bloch. pl. 124. Lacep. tom. 1, pag. 392, pl. 13, n. 1.

C. Rostro angulato, plicato, simo; cauda aptera.

Cette espèce de poisson, qu'on croyoit reléguée dans les mers hyperboréennes, s'avance cependant jusqu'aux côtes du beau sol de Nice. Elle a le corps arrondi, conique, un peu comprimé, surtout vers la queue. Des écailles très-petites, répandues sur le dos, comme une poussière d'argent sur un fond d'azur, rendent cette partie très-brillante. On voit sur les côtés des taches d'un brun-rougeâtre, et le dessous du corps également argenté, est parsemé de points noires. La tête est grosse, comme tronquée, le museau relevé en un tubercule obtus, garni de pores par lesquels transsude une humeur glaireuse. La bouche est située sous le museau, et paroît s'ouvrir avec difficulté : elle est petite. Les os des mâchoires sont à nu et simulent des

dents tranchantes, sillonnées, dont les supérieures sont plus longues et recouvrent les inférieures. Le palais supporte deux dents triangulaires. Les yeux sont grands ; l'iris, qui est argenté, est pointillé de noir et offre quelques taches brunes. La prunelle est d'un vert d'émeraude. De la pointe du museau partent des lignes saillantes, comme produites par des incisions dont une entoure l'œil, une autre se rend vers la commissure des lèvres, une quatrième forme un dessin sur la partie inférieure du museau; toutes se croisent, se séparent, se réunissent en diverses manières régulières, et semblent se réunir à la ligne latérale. La nageoire dorsale est précédée d'un long piquant triangulaire très-solide et dentelé par derrière. Cet aiguillon s'articule dans son milieu avec un cartilage qui supporte dix rayons divergens et qui va en diminuant pour se réunir encore à la membrane, laquelle après deux intervalles se termine à la queue. Cette circonstance a donné lieu de croire à plusieurs ichthyologistes que cette chimère avoit trois nageoires du dos, tandis qu'il n'y en a réellement qu'une seule formée de plusieurs lignes membraneuses liserées de noir à leur sommet. Les nageoires pectorales sont très-grandes, en forme de faulx, attachées à un prolongement charnu d'un rouge pâle. Les ventrales sont plus petites et environnent l'anus qui est bleuâtre, et au-des-

sous duquel on voit dans les mâles deux appendices rougeâtres, extensibles, qui servent probablement aux mêmes usages que dans les raies et les squales. La nageoire de l'anus est divisée en deux lobes qui sont joints par leur base. Un filament délié termine la queue. On prend ce poisson en juillet et en août.

REMARQUES.

Une souplesse singulière, une mobilité extrême, ont fait donner au cartilagineux que nous venons de décrire, le nom fabuleux qui sert à le désigner aux naturalistes. Celui beaucoup plus simple de *chat*, que nos marins lui donnent, a rapport à sa conformation particulière comme poisson et aux mouvemens bizarres qu'il déploie dans la mer.

La chair des chimères est blanche, gluante, d'un goût désagréable. La substance molle, gluante dont leur museau est rempli, et qui suinte par les pores nombreux qu'on y observe, laisse émaner une quantité de rayons lumineux pendant la nuit. Leur foie est très-volumineux : on en extrait une huile limpide qui brûle en donnant beaucoup de lumière, mais en répandant une odeur fétide. On la dit propre à calmer les douleurs rhumatismales, quand on l'applique en frictions sur la partie souffrante.

G. XI. Acipensère. *Acipenser.* Artèdi.

Caractères. Corps allongé, garni de grandes écailles osseuses, anguleuses; bouche inférieure protractile, sans dents; tête en boutoir, ou terminée par un museau obtus.

---

1. A. Esturgeon. *A. Sturio.* Lin. (Sturion.)

Bloch. pl. 88. Lacep. tom. 1, pag. 411, pl. 20.

A. Pentagonus; rostro obtuso; ore quadrato, labiis bifidis; cirrhis quatuor ab ore remotis.

Le corps de l'esturgeon représente une sorte de prisme à cinq faces, dont chaque arète est recouverte d'une rangée d'écussons osseux, rayonnés, convexes, terminés par une pointe mousse courbe; d'une couleur argentée, avec des taches d'un bleu obscur en dessus; grisâtre, avec des taches brunes en dessous. Le museau est arrondi, obtus, garni en dessous de quatre petits barbillons bifides. La tête est large, traversée de plusieurs lignes qui se croisent en différens sens. La bouche est garnie de deux os ou cartilages labiaux qui tiennent lieu de dents. Les yeux sont petits, l'iris d'un jaune doré, avec la prunelle bleue. Deux enfoncemens ovales, situés au devant de ces organes, sont les narines. L'ouverture des branchies est incomplètement fermée par un opercule strié, sans membrane branchiostège. Les nageoires sont supportées par des rayons cartilagineux. Les pectorales sont larges et très-étendues; la dorsale est presque triangulaire et commence par un fort rayon. Elle est située plus loin de la tête que ne le sont les ventrales. L'anale est oblongue, et la caudale, qui a la forme d'une faulx, est partagée en deux lobes inégaux.

Ce grand cartilagineux fréquente nos côtes vers le printemps.

REMARQUES.

Des habitudes douces et paisibles, des désirs sobres et modérés pour la proie, ne semblent pas être d'accord avec la taille énorme qu'acquiert ce cartilagineux. On le pêche soit dans les fleuves qu'il remonte jusqu'à une assez grande distance de leur embouchure, soit dans les profondeurs de la mer où il séjourne pendant une grande partie de l'année. Quoiqu'il ne soit pas très-commun sur nos parages, on en prend cependant quelquefois d'un volume très-considérable dans notre mandrague. Sa chair est tendre, délicate et fort recherchée.

G. XII. Ostracion ou Coffre. *Ostracion.* Artèdi.

Caractères. Corps renfermé dans une peau osseuse; bouche petite, terminale, garnie de dents sur un seul rang; point de nageoires paires inférieures; les impaires sortant de l'enveloppe osseuse par des échancrures.

PREMIER SOUS-GENRE.

A sourcils et dessous du corps sans aiguillons.

1. O. Moucheté. Lac. *O. Cubicus.* Lin. (Coffre.)

Bloch. pl. 137. Lacep, tom. 1, pag. 461, pl. 22.

O. Tetragonus, oblongus; maculis rotundatis, fuscis, disco cœruleo albidove.

C'est par le nom de *coffre* que nos marins dési-

gnent ces cartilagineux, qu'on voit de temps à autre dans nos mers. Le moucheté a le corps renfermé dans une enveloppe osseuse quadrangulaire, dont les faces longitudinales sont colorées de belles taches bleuâtres, entourées d'un cercle brun, garnies autour de petits points relevés, divergens, qui forment des dessins magnifiques. La partie supérieure qui est presque plane, est ornée de plusieurs taches obscures; l'inférieure est blanchâtre sur les boucliers, et jaunâtre dans les intervalles. Le museau est éfilé, la bouche petite, garnie de dix dents incisives noirâtres. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure. Les yeux sont ovales; les narines sont indiquées par une petite ouverture allongée; les branchies sont relevées. Les nageoires pectorales ont dix rayons chacune; la dorsale en contient neuf; l'anale neuf; la caudale, qui est ronde, en a dix. La longueur de cette espèce est de trois décimètres, sur soixante-cinq millimètres de hauteur.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

A sourcils sans épines et ventre aiguillonné.

2. O. Trigone. Lac. *O. Trigonus.* Lin. (Coffre.)

Bloch. pl. 135.

O. Trigonus, spinis ventralibus bicanaliculatis.

Cette espèce a le corps renfermé dans une cui-

rasse osseuse triangulaire, couverte de boucliers hexagones, bombés, garnis de petits tubercules saillans, qu'on a comparés à des perles artistement arrangées. Les deux faces latérales sont ornées d'une tache obscure; elles se réunissent sur le dos en une crête longitudinale un peu dentelée, et se termine de chaque côté vers la queue par un long aiguillon cannelé. Le museau est échancré, la bouche petite, garnie de huit dents incisives, dont celles du devant sont plus longues. Les yeux sont ovales; l'ouverture des narines triangulaire. Les branchies sont étroites et oblongues. Les nageoires pectorales ont douze rayons chacune; la dorsale en contient dix; l'anale douze; et la caudale arrondie dix. La longueur de ce poisson est de deux décimètres, sur soixante-dix millimètres de hauteur.

REMARQUES.

Les ichthyologistes seront sans doute étonnés d'apprendre que ces cartilagineux, qu'on ne croyoit propres qu'à la mer des Indes, se trouvent aussi dans le bassin de la Méditerranée. Le dernier individu du moucheté qui fut pris, il y a six ans, par Joanin Cichon, pêcheur de Nice, fut donné à une étrangère de distinction, qui se trouvoit, pour raison de santé, dans notre ville. Il est à présumer que ces poissons, qui ne vivent et ne fréquentent que les eaux chaudes de la Chine, se plaisent assez dans les tempérées qui baignent la partie méridionale de la France, puisqu'on en prend dans celle de Nice. Plusieurs pêcheurs, dignes de foi, m'ont assuré en avoir pris des individus de trois kilogrammes, qui, d'après leurs rapports, me

paroissent être le triangulaire. Mais, m'étant fait une loi de ne décrire que ce que j'ai vu, je me suis permis seulement de l'indiquer. La chair des ostracions est délicate et d'un goût exquis.

G. XIII. Lune. *Cephalus.* Shaw.

Caractères. Corps extrêmement comprimé, à queue comme tronquée; bouche petite à os des mâchoires nues, sans dents, réunies ou divisées en deux pièces.

---

1. L. Meule. *C. Mola.* (Muollo.)

Rondelet, tom. 1, pag. 424, lib. 15, cap. vii. Bloch. pl. 128.

C. Scaber, pinnis imparibus caudali annexis; latitudine longitudineque æqualibus.

La lune est un poisson très-anciennement connu, puisque les premiers écrivains qui se sont occupés de l'histoire naturelle, en ont fait mention dans leurs ouvrages. Ce cartilagineux a le corps comprimé latéralement et arrondi dans son contour vertical. Sa peau est dure et rude au toucher; le dos est varié de nuances foncées et noirâtres; les côtés et le ventre brillent d'une couleur argentée, et resplendissent au loin, quand ils sont exposés aux rayons solaires. La bouche est très-petite, les yeux ronds, l'iris a

l'éclat du platine, la prunelle d'un bleu de télésie. Les narines sont petites, les trous des branchies ovales. Les nageoires pectorales ont chacune douze rayons ; la dorsale, qui est fort longue et noirâtre à l'extrémité, en a dix-huit ; l'anale, parallèle à celle-ci, en a seize ; la caudale, qui est formée d'une membrane attachée aux précédentes, en contient dix-huit très larges, qui font le contour de la partie postérieure. On prend ce poisson en avril, dans notre mandrague ; et l'on pêche en juillet, sur les parages de Nice, une variété qui est aussi longue que large, et festonnée dans sa partie postérieure.

REMARQUES.

Ces poissons, qu'on prend en grand nombre presque toutes les années, ont sous leurs peaux une couche d'une substance blanche, remplie de petits pores, d'où s'échappe cette masse de lumière phosphorique, qui, au milieu des ténèbres de la nuit, doucement modifiée, et rendue onduleuse par les couches d'eau qu'elle traverse, forme ce disque lumineux qu'on a comparé à l'image de la lune. Le nom vulgaire que nos marins leur donnent, vient aussi de cette substance molle adipeuse et douée d'une si grande élasticité. La chair de cette espèce est gluante, d'une odeur désagréable, et d'un mauvais goût ; elle donne beaucoup d'huile par la chaleur. Le foie est jaunâtre, très-volumineux, et fait une assez bonne nourriture, quoiqu'elle soit peu estimée généralement.

G. XIV. Syngnathe. *Syngnathus.* Artèdi.

Caractères. Corps couvert d'une cuirasse osseuse, articulée, anguleuse; bouche petite, prolongée en bec, sans dents, comme operculée; à mâchoire inférieure seule mobile, deux petits évens sur la nuque.

PREMIER SOUS-GENRE.

Des nageoires pectorales, une caudale, une anale.

1. S. Trompette. *S. Typhle.* Lin. (Cavao.)

Bloch. pl. 91.

S. Trunco anteriùs hexagono ; caudâ tetragonâ.

La trompette a la partie antérieure du corps en forme de prisme à six faces, revêtu d'écailles cuirassées, qui s'étendent d'une extrémité à l'autre. Sa tête est aplatie, le museau allongé, cylindrique, et relevé vers la sommité. La bouche est étroite, les yeux petits, verdâtres; la prunelle bleue, voilée d'une membrane fort mince, et à sourcils saillans. L'opercule grand et strié. La membrane branchiale a deux rayons; la nageoire dorsale, qui est pointillée, en a vingt; les pectorales, douze chacune; l'anale, six; et la caudale, dix. Un jaune verdâtre colore ce cartilagineux, qu'on trouve dans les algues de notre mer. Sa longueur est de trois décimètres environ.

2. S. Aiguille. *S. Acus*. Lin. (Cavao.)

Bloch. pl. 91, fig. 2. Lacep. tom. 11, pag. 59, pl. 2, n. 1.

S. Trunco anteriùs heptagono; cauda hexagona.

Ce poisson est plus gros que l'espèce précédente. Le corps offre en devant sept pans longitudinaux couvert d'écailles striées. Le museau est cylindrique. La bouche petite, les yeux dorés, la prunelle noire. L'opercule très-grand. La membrane branchiale a deux rayons; la nageoire dorsale, trente-six; les pectorales, qui sont rondes, quatorze chacune; l'anale, fort petite, en a six; et la caudale, qui se termine en rhombe, en contient dix. Ce syngnathe est d'un jaune obscur, traversé par quelques bandes brunes. Ses œufs sont aurores. On le trouve en mars et avril. Sa longueur s'étend jusqu'à quatre décimètres.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Des nageoires pectorales, une caudale, pas d'anale.

3. S. Tuyau. N. *S. Pelagicus*. N. (Cavao.)

S. Griseus, albo fuscoque marmoratus; trunco heptagono, caudâ tetragonâ; rostro longo, lato, subulato.

Sous le nom de *pelagicus*, on a confondu jusqu'à présent plusieurs syngnathes qu'on a trouvés

sous différentes latitudes. Les caractères constans que j'ai remarqués sur les espèces de cette seconde division, qui vivent dans nos mers, m'ont obligé de les décrire séparément, et d'en former trois espèces distinctes. La forme du corps de celui que je prends pour type, est un prisme à sept faces, dont les trois supérieures se réunissent de chaque côté du dos, et les deux pans inférieurs, avec les deux latéraux, forment quatre faces longitudinales, qui s'étendent jusqu'à la queue. Son museau est long, très-large, aplati, sillonné de chaque côté, et finement strié. La bouche est supérieure et grande. Les yeux sont dorés avec la prunelle noire. L'opercule à rayons divergens; les plaques sont ovales, un peu bombées, avec des lignes partant d'un centre commun. La membrane branchiale a trois rayons; la nageoire dorsale en a trente-quatre; les pectorales courtes, douze chacune; la caudale, qui se termine en pointe, huit. Le dos est mélangé de couleurs grises, brun-verdâtre, avec des taches blanchâtres. L'abdomen est d'un blanc argenté, marbré et varié de lignes, et des traits d'un jaune doré. La longueur de ce cartilagineux est de quatre à cinq décimètres. Sa largeur, de huit à dix millimètres. Il vit dans les algues. La femelle met bas en avril et août une grande quantité de petits syngnathes qui ont trente millimètres de longueur.

On en trouve une variété à nuances rougeâtres, dont les dimensions sont toujours plus petites.

4. S. Vert. N. *S. Viridis.* N. (Cavao.)

S. Suprà viridis, infrà luteo, fusco, alboque varius; heptagonus; rostro brevi, compresso.

La différence la plus remarquable qui existe entre ce poisson et le précédent, consiste dans la forme des plaques qui couvrent son corps; dans le museau qui est moins long, large, lisse et aplati; la bouche étroite, les yeux d'un jaune doré, la prunelle bleue. La membrane branchiale a deux rayons; la nageoire dorsale, trente-deux; les pectorales, dix chacune; la caudale, six. Une belle couleur verte colore sa partie supérieure, et un jaune et vert doré, traversé par des bandes brunes et des taches argentées, couvre l'inférieure. Cette espèce est commune; elle vit parmi les fucus de la mer de S. Hospice. On trouve la femelle en avril, pleine d'œufs verdâtres. Sa longueur s'étend à deux décimètres et demi, sur huit millimètres de largeur. Cette espèce ne seroit-elle pas celle que M. le docteur de Laroche a décrite et figurée sous le nom de *Rondeletii*, Annales du Muséum, tom. XIII, fig. 5?

Une variété, d'un jaune verdâtre, se trouve dans la rade de Villefranche, parmi les plantes marines.

5. S. Rougeatre. N. *S. Rubescens*. N. (Cavao.)

S. Rubescens, strigis albidis; heptagonus; rostro acuto, longissimo, rotundato.

Cette espèce présente, à quelques différences près, la même forme que les deux précédentes; mais elle en diffère par son museau très-long, arrondi et effilé. Sa mâchoire supérieure est un peu plus avancée que l'inférieure. Les yeux ont l'iris rouge, la prunelle noire, l'opercule est argenté. La membrane branchiale renferme deux rayons; la nageoire dorsale qui est transparente, pointillée de brun, en a trente-six; les pectorales, dix chacune; la caudale très-courte et tronquée à la sommité, en a sept. Une couleur rouge, donnant sur le brun, mélangé d'or et d'argent, couvert de petits traits blanchâtres, ornent son corps. La femelle a le ventre plein, en avril, d'œufs très-petits, qu'elle laisse couler par un canal, dans un petit sac qui se forme sous la queue. La longueur de ce syngnathe est de deux décimètres et demi; il est fort commun dans le printemps, sur la plage de Nice.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Une nageoire à la queue, une au dos, point à la poitrine ni à l'anus.

6. S. Pipe. *S. Æquoreus.* Lin. (Cavao.).

Bonnaterre, Pl. de l'Encyclop. méth.

S. Brunneo-fuscus ; heptagonus ; rostro lævi cylindrico.

Les auteurs ont désigné, sous le nom de *pipe*, un syngnathe dont le corps allongé et anguleux présente la même forme et la même structure que celui des espèces précédentes. Il en diffère cependant par son museau moins allongé, plus arrondi et uni ; par les gradations des couleurs qui sont d'un brun terne et foncée ; par l'absence des nageoires pectorales et anale ; et par une natation beaucoup plus lente. Sa bouche est petite ; ses yeux sont marbrés d'obscur avec la prunelle noire ; l'opercule fort ample ; la nageoire dorsale est soutenue par trente rayons, et la caudale, qui est fort déliée, en a cinq. Ce cartilagineux n'est pas commun ; il vit dans les profondeurs du golfe S. Hospice, où on le pêche fort rarement.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Des nageoires à la poitrine et à l'anus, pas à la queue.

7. S. HIPPOCAMPE. *S. Hippocampus.* Lin. (Cavao.)

BLOCH. pl. 109, n. 2.

S. Tuberculatus, trunco heptagono ; caudâ quadrangulâ, apterâ, arcuatâ.

L'hippocampe a le corps heptagone, recourbé,

ceint de treize anneaux garnis de tubercules pointus. La queue présente quatre faces longitudinales, avec quatre rangées d'anneaux ornés d'une houppe de filamens déliés. La tête est grande, le museau étroit et cylindrique. La bouche petite, les yeux grands, entourés d'aspérités, l'iris argenté, la prunelle noire. La membrane branchiale a deux rayons; la nageoire dorsale en a vingt; les pectorales, sept chacune; l'anale, quatre. Les couleurs de ce cartilagineux sont, en général, d'un vert obscur, varié de teintes brunes. Sa longueur est de quatre-vingts millimètres; il est fort commun.

On trouve aussi, sur nos bords, une variété d'un blanc d'argent mat.

L'on voit encore des individus tout à fait noirs sur le dos, et argentés sur le ventre.

CINQUIÈME SOUS-GENRE.

Point d'autres nageoires qu'au dos.

8. S. Ophidion. *S. Ophidion.* Lin. (Bisso.)

Bloch. pl. 91, 3.

S. Corpore tereti viridi, albo maculato; caudâ apterâ, acutissimâ.

Le corps de ce poisson est allongé et arrondi, d'un brun vert tendre, tacheté de blanchâtre. Le museau est court, aplati en dessus, pointillé de

bleu. Les yeux sont dorés, la prunelle noire. Les côtés, au-dessous de la membrane branchiale, sont ornés de grandes taches d'un azur nacré, où se réfléchissent plusieurs nuances améthystes. La queue est fort longue, déliée, se terminant en pointe. La nageoire dorsale renferme trente-quatre rayons, et la membrane branchiale, deux. La longueur de ce cartilagineux est de deux décimètres et demi, sur quatre millimètres de largeur. On le prend en juillet, sur le rivage de Nice, avec le filet qu'on nomme *la seine*. La femelle présente les mêmes nuances vertes, et la même forme que le mâle; mais ses côtés sont nacrés, et resplendissent de toutes les nuances du vert. Elle est garnie sous l'abdomen de deux rangs de petits œufs verdâtres qui éclosent sous ces lames, vers le mois d'août.

9. Papacin. *S. Papacinus*. N. (Bisso.)

Pl. IV. fig. 7 de cet ouvrage.

S. Corpore rotundato, rubro, aureoque maculato, caudâ apterâ, longâ.

J'ai dédié à notre illustre compatriote Papacin d'Antony, si avantageusement connu par ses ouvrages de mathématiques et de tactique militaire, ce sygnathe dont la description n'a pas encore été publiée. Le corps de cette espèce est arrondi sur sa partie supérieure, et présente sur le ventre deux faces longitudinales qui se prolongent jus-

qu'à l'anus. La queue est ronde et déliée, le museau très-court, la bouche petite, les yeux ont l'iris doré, la prunelle noire. La membrane branchiale a trois rayons, et la dorsale, vingt-six. La couleur de ce joli poisson est d'un rouge corail, varié par des taches rondes d'un jaune doré, qui deviennent annelées en approchant de l'extrémité caudale. La couleur de la femelle est moins brillante. Sa longueur est de trois décimètres, sur quatre millimètres de largeur. Il habite les grandes profondeurs de Villefranche. Je l'ai pris en avril et décembre, ainsi que la variété suivante.

Corps d'un jaune verdâtre, parsemé de plusieurs rangs de taches rondes et oblongues, transparentes, cerclées de rouge, et annelées vers la queue. Cette variété est fort commune en août.

10. S. A BANDES. N. *S. Fasciatus.* N. (Bisso.)

Pl. IV, fig. 8 de cet ouvrage.

S. Corpore compresso, brunneo-virescente, luteo fasciato; caudâ longissimâ.

Cette jolie espèce a le corps aplati dans sa partie antérieure, se terminant par une arête ou élévation charnue sur le dos et sur le ventre; ensuite il est cylindrique, depuis l'anus jusqu'à la queue. Un brun verdâtre colore le dos; le ventre est d'un beau bleu d'azur. Ses côtés sont traversés par de

petites bandes d'un jaune doré, qui rendent ce poisson très-éclatant. La queue est fort longue, déliée, couverte de taches inégales, transparentes, bordées de brun, et arrangées symétriquement. La nageoire dorsale contient vingt-huit rayons, et la membrane branchiale, deux. La longueur de ce poisson est de trois décimètres. Je l'ai trouvé parmi les algues de la mer de Villefranche. La femelle attache, par le moyen d'une espèce de gluten, deux rangées d'œufs dorés au-dessous de son ventre.

On trouve en août une belle variété d'un rose tendre, à bandes jaunes, et dont la queue est cerclée de rouge.

REMARQUES.

Une vive tendresse, un dévouement sans bornes pour leurs petits, paroissent être les affections des poissons de ce genre. En effet, les syngnathes se développent d'une manière toute particulière; les œufs n'éclosent point dans le ventre de la femelle; ils coulent par un petit canal dans un sac membraneux qui se forme au-dessous de leur queue, laquelle paroît s'ouvrir longitudinalement, quand les petits, qui viennent tout formés à la lumière, sont assez développés pour subvenir à leurs besoins. La cuirasse dure qui renferme le corps de ces poissons, et la petitesse de leurs dimensions, sont cause qu'on ne les emploie point comme aliment. Mais séchés d'abord au soleil, rôtis ensuite à une douce chaleur, et plongés dans le vin, on les dit propres à calmer les coliques. Au moins les marins les emploient-ils à cet usage.

G. XV. Lépadogastère. *Lepadogaster.* Gouan.

Caractères. Corps à peau lisse sans écailles ; tête déprimée, plus large que le corps, à bouche avancée, dentée ; nageoires paires, pectorales et ventrales, comme doubles et réunies en dessous, en forme de disque.

PREMIER SOUS-GENRE.

Des appendices sur les narines.

1. L. Gouane. Lac. *L. Gouanii.* Lac. (Pei-pourc.)

Le barbier ou *porte-écuelle.* Goan. Gen. t. 1, fig. 67.

1. *L. Virescens, fusco punctatus ; dentibus obtusis acutisque ; pinnis dorsi et ani longitudinalibus.*

Ce cartilagineux, le premier décrit dans ce genre, par les ichthyologistes, a le corps verdâtre, couvert de petits tubercules bruns. Le museau est pointu et strié, la tête large, marquée de deux taches brunes en forme de croissans. Les yeux sont gros, l'iris verdâtre, la prunelle noire. Deux filamens déliés, noirâtres, sont placés près des narines. La bouche est ample, garnie de dents mousses et aiguës, les dernières sont divisées en deux lobes et recourbées en arrière. La langue est lisse, la mâchoire supérieure un peu

plus avancée que l'inférieure. Les nageoires pectorales ont quatorze rayons chacune ; les pectothoraciques, quatre chacune ; la dorsale, seize ; elle est opposée à l'anale, qui en a neuf ; la caudale ronde en contient douze. On trouve cette espèce sous les galets calcaires du rivage de Nice, en juillet.

2. L. Balbis. N. *L. Balbis.* N. (Pei St. Peire.)

Pl. IV, fig. 9 de cet ouvrage.

L. Rubro-violaceus, *nigro punctatus*, *abdomine aurantiaco ; dentibus acutis ; pinnis dorsi et ani longitudinalibus.*

Ce lépadogastère joint à de belles dimensions, des couleurs très-agréables. La partie supérieure de son corps est d'un rouge violet, avec des taches foncées, et d'un rouge vif parsemé d'une infinité de petits points noirs qui en varient les nuances. Le disque et l'abdomen sont aurores. Le museau est prolongé et aplati, marqué de trois sillons longitudinaux. La bouche est ample ; les mâchoires égales, garnies de petites dents aiguës. La langue lisse, pointillée de rouge ; les yeux grands, avec l'iris bleuâtre, et la prunelle rouge ; ils sont garnis sur les côtés de deux appendices bruns. Les nageoires sont lisérées et tachetées de rouge. La dorsale renferme vingt-deux rayons ; l'anale, onze. Elles se réunissent par une membrane à la cau-

dale, qui a dix rayons; les pectothoraciques en ont cinq chacune, et les pectorales, vingt. On trouve ce joli poisson en juin, dans la mer de Villefranche. Sa longueur est de quatre-vingts millimètres, sur quatorze de largeur.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Point d'appendices sur les narines

5. L. OCELLÉ. N. *L. Ocellatus*. N. (Pei S. Peire.)

L. Brunneo virescens, nigro punctatus; operculis maculis ocellaribus argenteis.

Le corps de cette espèce est transparent, nuancé d'un vert brunâtre, parsemé de petits points noirs. Le museau est court et coupé sur le devant, la tête large, la bouche ample, la langue lisse; les mâchoires garnies de quelques dents mousses, les yeux argentés, l'iris doré, la prunelle noire. Les nageoires pectorales ont chacune douze rayons; elles sont ornées en dessous d'une belle tache ronde violette, entourée d'un large iris argenté, qui semble former un œil avec sa prunelle. Les nageoires pectothoraciques ont quatre rayons chacune; la dorsale en a cinq; l'anale, le même nombre; et la caudale, qui est ronde, en contient dix. L'ocellé n'a que six centimètres de longueur. Je l'ai trouvé en avril, dans la rade de Villefranche. Il pourroit se faire que cette espèce fût

la même que celle décrite par Pennant, Britan. Zoology, tom. III, pag. 397 et fig., pl. 22, sous le nom de *bimaculated sucker.*

4. L. Willdenow. N. *L. Willdenowi.* N. (Pei pourc.)

Pl. iv, fig. 10 de cet ouvrage.

L. Luteo virescens, rubro punctatus ; pinnis imparibus connexis.

La couleur de ce lépadogastère, sans être riche et brillante, n'offre pas moins un agréable ensemble. Le dessus du corps est feuille morte, plus ou moins foncé par des ondulations sur lesquelles sont semés assez régulièrement des points rouges très-fins. Le museau est arrondi, et aussi large que la tête. La bouche ample, les mâchoires garnies de dents aiguës. La langue rude, couverte d'aspérités. Les yeux d'un brun rougeâtre, la prunelle noire. Les nageoires pectorales ont six rayons chaque; les pectothoraciques rougeâtres, quatre chacune; la dorsale petite en a dix-huit; l'anale, quatorze ; ces deux nageoires se réunissent à la caudale, qui en a dix. La longueur de ce poisson est de soixante millimètres, sur dix de largeur. On le trouve sur les bords de la mer de Nice, dans le mois de juillet.

5. L. Olivatre. N. *L. Olivaceus.* N. (Pei S. Peire.)

L. Olivaceus, albo punctatus ; operculis viridi lineatis ; pinnâ dorsi à caudali distinctâ.

Le corps de ce cartilagineux est d'un vert

d'olive, varié de petites taches rondes d'un blanc sale transparent, dont celle des côtés sont plus grandes. Le ventre est d'un blanc rougeâtre, ainsi que le disque. Le museau allongé, est plus effilé que celui des espèces précédentes. Les mâchoires sont égales, garnies de dents pointues et grèles. Les yeux verts, la prunelle noire. Les opercules sont traversés de lignes courbes d'un vert tendre. Les nageoires sont d'un rouge de laque foncé, pointillées de blanc. La dorsale, séparée de la queue, contient quinze rayons; l'anale, neuf; les pectothoraciques, quatre chacune; les pectorales, vingt chaque; et la caudale, quatorze. L'olivâtre a quarante-cinq millimètres de longueur, sur huit de largeur. Je l'aie pris sous les galets du golfe de S. Hospice, en août. Cette espèce paroît avoir beaucoup de rapport avec celle décrite par Schneider. *Syst. Blochii*, pag. 2, nº. 4, sous le nom de *pinnulatus*, d'après les manuscrits de Forster.

6. L. DECANDOLLE. N. *L. Candolii.* N. (Pei S. Peire.)

L. Fusco rubescens, luteo punctatus; operculis rubro lineatis punctatisque; pinnâ ani à caudali distinctâ.

Cette espèce de poisson est nouvelle et très-singulière. Son corps est d'un brun roussâtre, couvert de points jaunes. Le museau est allongé et

arrondi, la tête très-large, la bouche ample, les mâchoires égales, garnies de petites dents, les yeux ont l'iris doré, la prunelle améthyste. Les opercules sont ornés de plusieurs raies, et de taches rondes d'un rouge vif. Les nageoires pectorales sont grandes, contiennent quinze rayons chaque; les pectothoraciques, quatre chacune; la dorsale obscure, tachetée de points blancs et rougeâtres, en a quatorze; l'anale, colorée de rose, dix; et la caudale, qui en est séparée, pointillée de rouge, en a quatorze. La longueur de ce cartilagineux est de soixante-dix millimètres, sur dix de largeur. Il est fort commun dans les profondeurs sablonneuses de la mer S. Hospice, en juillet et août.

J'ai trouvé une variété en septembre, dont les taches jaunes s'étendent en ondulations sur tout le corps.

On en voit aussi une autre variété d'un vert jaunâtre, avec des taches transparentes, très-grosses, sur les côtés.

7. L. Réticulé. N. *L. Reticulatus*. N. (Pei pourc.)

L. Fusco luteus griseo, nigroque reticulatus; pinnis ani dorsique oppositis, à caudali distinctis.

Un mélange de brun jaunâtre, et de gris noirâtre, divisé en ondulations, par petits points, colore la partie supérieure de ce cartilagineux.

Son ventre est d'un blanc mat, varié de petites lignes noirâtres, qui forment une espèce de réseau. Son disque est blanchâtre. Le museau est court et arrondi. Les mâchoires sont égales, garnies de dents fines. Les yeux sont marbrés, avec la prunelle verte. Les nageoires sont pointillées de jaune. La dorsale est placée sur la queue, supportée par six rayons; l'anale, qui lui est parallèle, en a quatre; elles sont fort éloignées de la caudale, qui en a neuf; les pectothoraciques, quatre chacune; les pectorales, quatre chaque. J'ai pris ce poisson, dont la longueur n'excède pas quarante millimètres, sur la plage de Nice, vers l'embouchure du Var, dans le mois d'août.

REMARQUES.

La plupart des espèces de lépadogastères fréquentent les endroits sablonneux des bords de la mer. Soit stupidité, soit crainte, ils se laissent approcher avec une sotte sécurité, et s'attachent, même à la main qui veut les saisir, par le moyen de leur disque ventral, qui agit comme une ventouse en faisant le vide. La première espèce de ce genre a été dédiée par M. Lacépède, au savant botaniste Gouan, qui, le premier, l'a fait connoître. A l'exemple de ce grand ichthyologiste, j'ai donné à trois de mes nouvelles espèces des noms illustres dans la botanique, qui sont celui du docteur Balbis, professeur de l'université de Turin; celui de Willdenow, et celui de l'auteur de la Nouvelle Flore françoise. Ces poissons sont connus à Villefranche sous le nom de *Saint-Pierre*, à cause d'une chapelle consacrée à ce saint, bâtie sur la partie du rivage, que ces thoracins fréquentent.

G. XVI. Centrisque. *Centriscus.* Linn.

Caractères. Corps très-comprimé, couvert de grandes plaques articulées; bouche sans dents; nageoires paires inférieures réunies, une seule au dos.

---

1. C. Sumpitt. Lac. *C. Velitaris.* Pallas. (Troumbetto.)

Pallas-Spicil. Zool. viii, pag. 56, tab. 4, fig. 8.

C. oblongo lanceolatus, setulis recumbentibus et adnatis hispidus; dorso scutis loricato, spinâ mediâ, mobili, serrulata, acutissimâ.

Ce centrisque, qui me paroît présenter tous les caractères de celui que le célèbre Pallas a décrit, d'après des individus provenant des mers d'Amboine, s'est trouvé à Nice, parmi diverses espèces du genre clupée que j'avois occasion d'examiner. Son corps est oblong, un peu aplati. Sa couleur brilloit de l'éclat du nacre. On voyoit sur son dos quelques nuances azurées, et l'abdomen offroit quelques teintes à reflets dorés. Le museau de ce poisson est court, orné de chaque côté d'une petite ligne saillante. La bouche est petite, la mâchoire un peu plus longue que la mandibule. Les yeux grands, avec l'iris argenté et la prunelle bleue. Un piquant court, aigu, dentelé, réuni à deux petits aiguillons forment la première na-

geoire du dos. La seconde, qui est fort près de la queue, est soutenue par douze rayons; les pectorales en ont treize chacune; les ventrales, quatre; l'anale, seize; la caudale, dix; et la membrane branchiale, trois.

REMARQUES.

Le sumpitt, que j'ai observé en avril, étoit long de 0,04 et large de 0,012. Il paroît que ce poisson est fort rare sur nos rivages. La sorte de cuirasse qui revêt le dos, et les piquans mobiles et dentelés qu'on observe au-devant de l'anus et sur le dos doivent le faire craindre des espèces les plus voraces.

G. XVII. Solénostome. *Solenostomus.* Klein.

Caractères. Corps comprimé, couvert d'écailles; bouche sans dents, au bout d'un museau; deux nageoires dorsales, la paire inférieure réunie.

---

1. S. Bécasse. *S. Scolopax.* (Troumbetto.)

Bloch. pl. 123, fig. 1.

S. Radio primo pinnæ dorsi anterioris elongato, spinoso, posticè serrato.

La bécasse, qu'on nomme aussi le soufflet, est recouverte d'écailles dures, rudes, imbriquées. Sa couleur est d'un gris rougeâtre ou rosé. Son corps est comprimé, ovale, allongé, terminé en devant par un long bec arrondi, dont la bouche

oblique et terminale est recouverte par la mâchoire inférieure. Ses yeux sont grands, avec l'iris blanchâtre, veiné de rouge, et la prunelle noire. La première nageoire du dos est soutenue par quatre piquans, dont le premier est un long aiguillon, à double dentelure et mobile, précédé d'un tubercule osseux qui le soutient quand il est dressé. On compte seize rayons dans la seconde dorsale; dix-sept, dans chaque pectorale; cinq, dans les ventrales; dix-huit, dans l'anale; neuf, dans celle de la queue qui est arrondie. On n'en voit que trois dans la membrane branchiostège. Ces poissons atteignent au plus un décimètre et demi de longueur. On en prend en juillet, dans nos mers; mais ils y sont assez rares.

REMARQUES.

Ce poisson est presque le seul de ceux qu'on a rangés parmi les cartilagineux, qui offre de véritables écailles. Quoique tous les auteurs l'aient réuni à ceux du genre précédent, nous avons cru devoir, avec l'auteur de la Zoologie analytique, le distinguer sous le nom de *solénostome* emprunté de Klein (Miss. IV, pag. 24). Les deux nageoires du dos, le défaut de cuirasse, la forme générale du corps, les écailles, ne nous y autorisoient que trop. La chair de cette espèce est ferme, tendre et d'un bon goût; et si on ne les emploie pas davantage dans nos cuisines, c'est qu'étant petits et fort rares, on ne les a pas encore beaucoup recherchés.

SECONDE SOUS-CLASSE

DE LA MÉTHODE DE M. LACEPÈDE.

POISSONS OSSEUX.

PREMIER SOUS-ORDRE.

APODES.

G. XVIII. Notoptère. *Notopterus*. Lac.

Caractères. Corps comprimé, écailleux; pas de nageoires du ventre ni de la queue.

1. N. Fontanes. *N. Fontanesii.* (Aurin.)

Planch. IV, fig. II de cet ouvrage.

N. Compressus, serpentiformis, pellucidus, rubro fasciatus; abdomine argenteo.

Le corps de ce poisson est lisse, délié, serpentiforme, dénué d'écailles sur sa plus grande partie, d'un nacré transparent, traversé par une infinité de petites bandes sinueuses d'un rouge incarnat. Sa tête est roussâtre, nuancée d'or et d'argent, et couverte de petits points rouges et obscurs en forme d'étoile. Le museau est avancé en pointe. La nuque un peu sillonnée; les narines n'ont qu'un petit orifice. Les yeux sont argentés en rayons pointillés de rose; la prunelle est noire.

La bouche est médiocre ; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure, toutes deux sont garnies de trois rangs de dents fines, aiguës et crochues. La langue est libre, pointue, un peu rude. Le palais est hérissé de trois rangées de pointes aiguës, dont celle du milieu plus courte et relevée en crête. Le gosier est garni de petits os couverts d'aspérités. L'opercule est composé de deux pièces : la première dentée ; la seconde lisse, argentée, à rayons divergens, garnie en dessus d'un aiguillon ; elle ne recouvre que très-peu la membrane de branchies qui se termine en pointe. L'abdomen brille de l'éclat de l'argent ; il est parsemé de petites taches noires qui en varient la nuance. Les côtés sont couverts de quinze grosses écailles argentées et dorées, placées en ligne droite. L'anus est situé sous la gorge. La ligne latérale, droite. Les nageoires pectorales sont jaunâtres, placées sur des prolongemens charnus ; elles contiennent dix-huit rayons chacune ; l'anale, qui commence près de la gorge, et se prolonge jusqu'à la pointe caudale, en a cent soixante-dix ; la dorsale, qui prend son origine plus bas que l'anale, en contient cent quarante. La queue se termine en un long prolongement. Cet apode a un décimètre et demi de longueur, quinze millimètres de largeur vers la tête, et un millimètre vers la pointe caudale. Il vit dans la vase des grandes profondeurs du golfe de Beau-

lieu. On en trouve pendant tout l'été. La femelle a les mêmes dimensions et couleurs que le mâle ; elle pond en juillet une grande quantité d'œufs d'un jaune blanchâtre, liés entr'eux de manière à former un réseau.

REMARQUES.

Le poisson que je viens de décrire est bien distinct des deux espèces que M. Lacépède a rapportées à ce genre. Il se rapproche cependant un peu, pour la forme, du *gymnotus asiaticus* décrit par Linné, d'après Hottuyn, et que M. Schneider a rapporté au genre *sternachus*, dans le système de Bloch. Il me paroît avoir aussi quelque analogie avec le tœnioïde hermannien décrit et figuré par M. Lacépède, tom. II, pag. 533, planche 14.

J'ai dédié cette espèce à S. E. M. le sénateur comte de FONTANES, grand-maître de l'Univertité Impériale, membre de l'Institut, comme un témoignage de mon respect et de mon dévouement au chef de l'instruction publique en France.

Si la cupidité des hommes a bientôt fait connoître aux naturalistes, les grandes espèces de poissons, il n'en a pas été de même à l'égard des petites que leur peu de valeur a fait négliger. Mais l'homme qui se livre à la connoissance des êtres vivans, les étudie tous avec le même intérêt; souvent même il voit avec plus d'admiration, il étudie avec plus de zèle les espèces dont les formes lui offrent quelque particularité extraordinaire. Le notoptère dont je viens de donner la description en est un exemple : si sa découverte m'a été très-agréable, j'ose espérer que la figure que j'en offre ici ne sera pas l'une de celles qui intéresseront le moins l'ichthyologiste qui parcourra cet essai.

G. XIX. LEPTOCÉPHALE. *Leptocephalus.* Gronov.

Caractères. Point de nageoires de la poitrine ni de la queue ; l'ouverture des branchies située de chaque côté, en partie sous la gorge.

---

1. L. SPALLANZANI. N. *L. Spallanzani.* N. (Muruo.)

L. Teres, ruber, nigro maculatus ; oculis minimis ; mandibulâ longiore.

C'est avec quelques doutes que je rapporte à ce genre cette belle espèce de poisson à laquelle conviennent cependant presque tous les caractères indiqués par Gronove, à l'exception de la rondeur du corps. Peut-être la rapporteroit-on avec autant de raison au genre sphagebranche de Bloch. J'ai cru cependant, à l'époque où j'en ai fait la première description, observer des opercules et une membrane des branchies. Voici les notes que j'ai rédigées alors :

Le corps est cylindrique, arrondi, d'une belle couleur rouge incarnat, couvert sur le dos de très-petits points noirs qui en varient agréablement les nuances. Ses côtés sont fasciés par des lignes courbées blanchâtres, et la partie inférieure est lisse, d'un rouge jaunâtre ; le ventre est coloré par les intestins qui sont d'un bleu argenté. Sa

tête est petite, menue, couverte de petits orifices, par lesquels suinte une humeur visqueuse. Le museau est comme tronqué à l'extrémité, et garni de chaque côté d'un appendice très-court. La bouche est moyenne; la mâchoire supérieure est beaucoup plus longue que l'inférieure; toutes les deux sont garnies de petites dents aiguës et isolées. Le palais est hérissé d'un long osselet garni de pointes. La langue est courte et lisse. Les yeux sont très-petits, d'un beau vert d'émeraude, avec l'iris doré et la prunelle noire. Les opercules sont jaunâtres, rayés par de petites lignes, et parsemés de quelques points rouges. Les ouvertures branchiales sont demi-circulaires, situées au-dessous de la tête. La ligne latérale est courbe à son origine, et droite ensuite; l'anus est un peu plus près de la tête que de la queue. Les nageoires sont très-longues et fort peu élevées. La dorsale est placée dans un sillon longitudinal qui commence près de la nuque, et s'étend depuis les ouïes jusqu'à dix millimètres de la pointe caudale; elle contient quatre cent quarante petits rayons environ; l'anale qui est rougeâtre, en a deux cent quarante-cinq, et la queue se termine en pointe. La longueur de ce poisson est de cinq décimètres, sur dix millimètres de largeur. Je l'ai pris dans le mois d'août, dans les rochers de la mer d'Eza, vers Monaco.

REMARQUES.

Si plusieurs familles de poissons parcourent chaque année des espaces immenses, et vont de climats en climats, chercher une température semblable à celle qui les a vu naître, ou une nourriture plus saine et plus abondante; il en est d'autres qui, attachées constamment au même rivage, ne le quittent que pour se retirer dans la solitude des rochers des mêmes régions, où elles font leur demeure habituelle. Telles sont les mœurs du leptocéphale que je viens de décrire, habitant toute l'année nos montagnes sous-marines. Ce poisson vit seul et isolé dans leurs anfractuosités, et ne s'approche du rivage que vers le mois d'août, époque de la fécondation, pour venir accomplir cette grande loi de la nature. La forme svelte du corps de cet osseux, toujours enduit d'une liqueur onctueuse, le rend d'une souplesse et d'un agilité si grande, qu'il glisse avec facilité à travers les filets, ce qui est cause qu'on ne peut se le procurer que très-difficilement. Le goût de sa chair approche un peu de celle des murènes. Je l'ai dédié au célèbre Spallanzani, qui a rendu de si grands services à l'histoire naturelle.

G. XX. Ophisure. *Ophisurus.* Lac.

Caractères. Point de nageoire de la queue : celles du dos et de l'anus très-longues et très-basses ; corps cylindrique très-allongé.

---

1. O. Ophis. *O. Ophis.* Lac. (Bisso de mar.)

Bloch. pl. 154. Lacep. tom. II, pag. 140, pl. 6, n. 2.

O. Griseus, maculis irregularibus, fuscis.

L'ophis a le corps délié, cylindrique, d'un blanc

grisâtre, varié de plusieurs rangées de taches rondes, irrégulières, obscures. Son museau est mince, pointu. La bouche ample, les mâchoires garnies de petites dents courbes; les yeux petits, l'iris argenté, la prunelle noire. La ligne latérale droite. La membrane branchiale a dix rayons; la nageoire dorsale, cent trente; les pectorales, dix chacune; l'anale, soixante-dix-huit. Ce poisson est fort rare dans nos mers. On en a pris un individu, il y a plusieurs années, dans la mer d'Eza.

2. O. Serpent. *O. Serpens.* (Bisso de mar.)

Willughby. H. Pisc, pag. 107, tab. G. 4.

O. Suprà fusco auratus, subtùs griseo argenteus, immaculatus.

Le jaune doré règne sur toute la partie supérieure de cet apode. Son abdomen brille de l'éclat de l'argent. Le corps est étroit, cylindrique, marqué de petits points qui se prolongent jusqu'à la queue. Le museau est très-long et pointu; la bouche ample; la mâchoire supérieure garnie de deux rangées de dents aiguës, ainsi que le palais et le gosier; l'inférieure en a quatre rangs crochues, dont les antérieures plus grosses. Les yeux sont petits, l'iris doré, cerclé d'argent; la prunelle noire; la ligne latérale est droite. La membrane branchiale renferme dix rayons; les nageoires pectorales en ont seize chacune; la dorsale, quatre

cent soixante-huit ; l'anale, deux cent soixante-quatorze : ces dernières sont liserées de noir. Ce poisson est commun en avril et septembre ; il parvient au poids de cinq kilogrammes ; il a alors plus de deux mètres de longueur.

REMARQUES.

Ce genre a été séparé par M. Lacépède, des murènes de Linné. Ces apodes doivent leur nom à la conformité qu'ils ont avec les serpens dont ils imitent les inflexions, les circonvolutions et les mouvemens sinueux qu'ils déploient au milieu des eaux de la mer. Les antres de nos rochers sont leur demeure ordinaire ; leur morsure est regardée comme venimeuse dans nos contrées, et leur chair n'est point mauvaise. On la recherche sur nos tables.

G. XXI. Murène. *Muræna.* Artèdi.

Caractères. Corps arrondi, visqueux, à peau épaisse ; des nageoires thoraciques ; les impaires réunies continues.

---

1. M. Anguille. Lac. *M. Anguilla.* Lin. (Anghillo.)

Bloch. pl. 73, fig.

M. Maxilla inferiore longiore, corpore unicolore. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1133, n. 4.

Tous les auteurs ont parlé des anguilles, mais aucun n'a, comme notre ichthyologiste françois, séparé la vérité des erreurs dont son histoire étoit enveloppée. Ce poisson a le corps allongé, cylin-

drique, d'un vert plus ou moins foncé sur le dos, et d'un blanc argenté sur l'abdomen. Le museau est pointu, la tête menue, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, et garnie de petites dents. Les yeux ont l'iris argenté, la prunelle noire. Les nageoires pectorales sont charnues; la dorsale et l'anale sont très-basses. Les anguilles sont fort communes dans notre département. On les trouve dans les lacs, les marais, les torrens et les rivières. Elles atteignent le poids d'un demi-hectogramme, jusqu'à celui de trois kilogrammes.

Les fosses aquatiques des environs de Nice fournissent une variété d'anguille d'un beau jaune doré.

On trouve aussi, dans les ruisseaux, une variété à tête très-aplatie, qu'on appelle *mourahiglion*.

Les eaux limoneuses du Var nourrissent une anguille à corps marqué de sillons transversaux jusqu'à la queue.

Les eaux de la mer nous fournissent aussi deux variétés, dont l'une est toute argentée, et l'autre est variée de vert et de jaune.

2. M. MYRE. Lac. *M. Myrus*, Lin. (Moruo.)

LACEP. tom. III, pl. III, pag. 67, fig. 3.

M. Pinnâ ambiente albâ, margine nigrâ. LIN. Syst. nat. ed. 13, pag. 1134, n°. 5.

Cette espèce a le corps verdâtre par-dessus, d'un

blanc sale par-dessous. Le museau est pointu, les bords des mâchoires et le milieu du palais sont garnis de trois rangées de petites dents coniques. Deux petits appendices sont placés sur la lèvre supérieure. Les yeux ont l'iris doré, la prunelle noire. Plusieurs raies blanchâtres, les unes longitudinales, les autres transversales, règnent sur la partie supérieure de la tête. Deux rangs de points grisâtres sont situés avant la nageoire dorsale, et un autre rang s'étend sur la ligne latérale qui disparoît en approchant de la queue. La nageoire dorsale a deux cent deux rayons : toutes les nageoires impaires sont blanchâtres et lisérées de noir. La myre atteint jusqu'à quatre décimètres de longueur : elle s'approche du rivage, en mai et en août.

3. M. Cassini. N. *M. Cassini.* N. (Ugliassou.)

M. Rostro carinato, capite rubro, oculis maximis.

Le corps de cette murène est allongé, cylindrique, d'un gris blanchâtre, et demi-transparent sur sa partie supérieure, orné de chaque côté d'une large bande argentée qui diminue en avançant vers la queue. L'abdomen est d'un blanc mat. La tête est grande, rougeâtre; le museau pointu et relevé par une longue arrête; la langue lisse, le palais hérissé de pointes peu aiguës. Les

yeux très-gros, l'iris argenté, ornés d'un ovale bleuâtre par-dessus; la prunelle noire. La ligne latérale droite. La membrane branchiale a dix rayons; les nageoires pectorales, dix-huit chacune; la dorsale, deux cent dix-neuf; l'anale, cent quarante-trois : elles se réunissent à la caudale qui est lisérée de noir, et en contient trente-six. Cette belle espèce a six décimètres de longueur; ses œufs sont blanchâtres. On la trouve en février et juillet; elle habite les grandes profondeurs de notre plage. Cette espèce paroît avoir beaucoup de rapport avec celle que M. le docteur de Laroche a décrite dans son mémoire, sur les poissons des îles Baléares, et figuré sous le nom de *mystax*. Annal. du Muséum, tom. XIII, fig. 10.

4. M. Congre. Lac. *M. Conger*. Lin. (Fetal.)

M. Albo argentatus; rostro elongato rotundato; lineâ laterali ex punctis albis. N.

Le corps de ce poisson est arrondi, cylindrique vers la tête, et aplati vers la queue. Un blanc grisâtre colore son dos; ses côtés sont un peu argentés, et un blanc mat règne sur son ventre. Son museau se prolonge en pointe arrondie. Il est garni à son extrémité de deux appendices aplatis. La nuque est cannelée; la bouche grande; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que l'inférieure. Elles sont garnies de fortes dents

aplaties, aiguës, réunies trois à trois. La langue et le palais sont lisses. Les yeux grands, l'iris nacré, la prunelle noire ; la ligne latérale droite accompagnée en dessous d'une longue série de points blancs. Les nageoires sont blanches, lisérées de noir. La dorsale est courte à son origine, et se relève vers la queue. Elle contient trois cents rayons ; l'anale en a cent quatre-vingt-dix ; les pectorales blanches et épaisses en ont quinze chacune ; et la membrane branchiale en contient huit. La chair de ce poisson est d'un goût fade ; elle cause des dysenteries à l'époque de la ponte. Sa longueur s'étend jusqu'à deux mètres, et son poids est de cinquante kilogrammes ; il ne se plaît que dans les fonds fangeux de notre mer, où on le trouve fort communément.

5. M. Noire. N. *M. Nigra.* N. (Groune nègre.)

M. Corpore nigro ; rostro acuto ; lineâ laterali ex punctis griseis.

Cette espèce diffère de la précédente, non-seulement par sa couleur, par la forme de son museau, et par ses dimensions plus petites ; mais par ses mœurs et ses habitudes. Le noir est la principale couleur qui règne sur le dos de ce poisson. Son ventre est d'un blanc terne ; son museau est pointu, couvert de pores, orné de deux courts appendices à la sommité ; la bouche ample, la

langue lisse, la mâchoire supérieure couvre l'inférieure; elles sont garnies d'un rang de fortes dents pressées les unes contre les autres. Les yeux sont d'un argent bronzé, la prunelle noire. La ligne latérale droite suivie d'une rangée de points gris. Les nageoires sont noires. La dorsale a deux cent cinquante rayons; l'anale, deux cent dix; les pectorales, noirâtres à leur sommité, en ont vingt chacune; la membrane branchiale en a dix. La chair de cette murène est infiniment meilleure que celle de la précédente. Elle ne vit que dans les rochers, et ne parvient qu'au poids de vingt kilogrammes. Elle est aussi commune que la précédente, avec laquelle on l'avoit confondu jusqu'à ce jour.

REMARQUES.

Les proportions déliées des murènes, la force de leurs muscles, réunies à la matière onctueuse qu'elles laissent suinter des glandes de leurs corps, leur donnent une si grande agilité dans leurs mouvemens, qu'elles glissent avec une facilité étonnante, non-seulement au milieu du fluide où elles vivent, mais même sur les terrains gras et humides. La plus belle et la plus riche espèce qui habite nos côtes méridionales, a reçu de moi le nom du grand astronome Cassini, auquel le département des Alpes maritimes se glorifie d'avoir donné naissance.

G. XXII. Ammodytes. *Ammodytes.* Artèdi.

Caractères. Corps allongé, arrondi ; à tête comprimée ; à mâchoire étroite, pointue, plus courte que la mandibule ; à nageoires impaires distinctes.

---

1. A. Appat. Lac. *A. Tobianus.* Lin. (Lassi.)

Bloch. pl. 75, n. 2.

L'appat a le corps svelte, demi-transparent, orné sur les côtés d'une teinte d'un bleu d'azur : il est argenté sur le ventre. Il a la tête aplatie, la nuque rougeâtre ; les deux mâchoires garnies de fort petites dents. La bouche est ample ; la langue lisse ; les yeux argentés ; la prunelle noire. La ligne latérale est droite. La nageoire dorsale longue renferme cinquante rayons ; les pectorales, dix chacune ; l'anale, vingt-huit ; et la caudale échancrée, seize. La longueur de ce poisson est un peu plus d'un décimètre.

REMARQUES.

Les ammodytes ne sont que de passage sur nos côtes ; ils arrivent en mai et juin, de l'ouest, par colonnes, et ils suivent leurs voyages vers l'est. Ils sont fort menus ; mais dans leur petitesse ils présentent les caractères qui distinguent les adultes. Ces petits apodes nagent en troupes serrées, se mêlent à diverses espèces de petites clupées. On les prend ensemble avec un filet serré. Leur chair, quoique tendre, a fort peu de goût.

G. XXIII. Ophidie. *Ophidium.* Artèdi.

Caractères. Corps comprimé; à tête couverte de grandes écailles; à fentes des branchies très-larges; à nageoires impaires réunies.

PREMIER SOUS-GENRE.

Mâchoire à barbillons.

1. O. Barbue. Lac. *O. Barbatum.* Lin. (Calegneiris.)

Bloch. pl. 159, fig. 1.

O. Palpis quatuor inæqualibus, maxillæ breviori subnatis.

Le barbu a le corps argenté, mêlé à des teintes couleur de chair, relevé sur le dos par des nuances azurées, et varié par une infinité de petits points. La bouche est ample, garnie de dents aiguës, ainsi que le gosier et le palais. La langue lisse; la mâchoire supérieure double, épaisse, et plus avancée que l'inférieure, qui est ornée de quatre barbillons inégaux et blanchâtres. Les yeux sont grands, l'iris argenté, la prunelle bleue; l'anus, situé au milieu du corps; la ligne latérale brune et droite. Les nageoires grises, bordées de noir. La dorsale contient cent vingt-quatre rayons; l'anale, cent quinze; les pectorales, vingt chacune; la membrane branchiale,

sept. La longueur de cette espèce est de trois décimètres. Sa chair est fort bonne; elle habite les grandes profondeurs de notre plage ; on n'en prend qu'en été.

2. O. Vassali. N. *O. Vassali.* (Calegneiris.)

Pl. v, fig. 12 de cet ouvrage.

O. Palpis quatuor æqualibus , maxillæ æquali adnatis.

Cette nouvelle espèce habite les rochers qui bordent nos rivages. Son corps est roussâtre , transparent, nuancé sur le dos de teintes obscures ; les côtés sont dorés, et l'abdomen brille de l'éclat de l'argent. Sa tête est d'un jaune doré, la bouche ample , les mâchoires égales , sont garnies de dents fines ; la supérieure est noirâtre ; l'inférieure garnie de quatre barbillons égaux et jaunâtres. Les yeux sont petits , l'iris doré , la prunelle noire. L'anus est situé près de la gorge; la ligne latérale droite. Les nageoires sont teintes d'une belle couleur aurore. La dorsale contient cent trente-sept rayons ; l'anale, cent dix ; les pectorales , quatorze chacune; la membrane branchiale, six. La longueur de cet ophidie est de deux décimètres et demi. Sa chair est inférieure à celle du barbu. On le trouve dans nos mers toute l'année , et il est fort commun.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Mâchoire sans barbillons.

3. O. IMBERBE. Lac. *O. Imberbe.* Lin. (Calegneiris.)

PENNANT. Zool. Brit. tom. III, pag. 398. tom. IV, tab. 93.

O. Anguillæformis ; caudâ obtusiusculâ.

Un corps plus effilé et moins aplati, coloré de jaune, recouvert d'argent, distingue cette espèce des précédentes. Elle a la tête rougeâtre, la bouche petite, la langue lisse ; les mâchoires garnies de dents aiguës ; les yeux d'un rouge doré, la prunelle noire ; la ligne latérale droite. La nageoire dorsale, lisérée de noir, est soutenue par soixante-dix-neuf rayons ; l'anale, d'un brun rouge, en a quarante ; toutes deux se réunissent à la caudale, qui est ronde, nuancée d'un rouge carmin et qui a dix-huit rayons ; les pectorales, onze chacune ; la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de quatre décimètres. Sa chair est délicate ; on le prend dans les équinoxes.

REMARQUES.

La ressemblance du naturel et des habitudes avec les murènes ; la forme et la disposition des écailles comme dans les ammodytes, ont donné lieu de croire à d'anciens auteurs que les ophidies n'en étoient qu'une variété. Les modernes ayant observé les traits divers qui les distinguent, en ont fait un genre qui diffère des autres par des caractères particuliers et certains. La

mer de Nice ; nourissant dans son sein une espèce de ces apodes, qui n'avoit pas encore été décrite par les ichthyologistes, je l'ai dédiée au célèbre physicien Vassalli-Eandi, secrétaire perpétuel de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'académie de Turin, en témoignage de ma considération et de mon estime.

G. XXIV. Xiphias. *Xiphias.* Artèdi.

Caractères. Corps sans écailles distinctes ; tête à mandibule très-prolongée, en une lame osseuse, pointue; à bouche sans dents.

---

1. X Espadon. Lac. *X. Gladius.* Lin. (Emperatour.)

Bloch. pl. 76. Lacep. tom. II, pag. 289, pl. 9, n. 1.

X. Fusiformis, suprà calybdæus, infra argentatus : caudæ utrinque carinatæ pinnâ arcuatâ.

L'espadon a le corps allongé, d'une couleur brune sur le dos, et blanchâtre sur le ventre. La mâchoire supérieure se prolonge en une lame étroite, plate, sillonnée et tranchante sur les bords, qui s'amincit graduellement en approchant de l'extrémité. La mâchoire inférieure est pointue, plus courte d'un tiers que celle de dessus. La bouche est ample, garnie de petites dents courbées; la langue est lisse et mobile; les yeux saillans, l'iris verdâtre, la prunelle noire. La ligne latérale pointillée de noir. La membrane

branchiale renferme huit rayons; la nageoire dorsale en a quarante-deux; elle est en forme de faulx, ainsi que l'anale qui en a dix-huit; les pectorales qui sont jaunâtres, en ont dix-sept chacune; la caudale, en croissant, vingt-six. Ce poisson est recherché par le goût exquis de sa chair; on en prend plus communément dans le printemps que dans les autres saisons.

REMARQUES.

La force, l'agilité et le courage sont les attributs de la puissance de l'espadon; mais il ne les manifeste que pour défendre ses jours, quand des ennemis dangereux le poursuivent. J'ai remarqué, sur un xiphias pris dans nos mers, une multitude étonnante de petits vers blanchâtres renfermés dans des cellules qu'ils avoient pratiquées dans les replis de son estomac. L'irritation des piqûres de ces ténias, jointe à la vivacité de ce grand poisson, lui donnent un appétit vorace et une agitation furieuse. Cet apode fréquente toute l'année nos rivages; on en prend qui pèsent depuis un jusqu'à soixante-dix kilogrammes.

G. XXV. Stromatée. *Stromateus.* Artèdi.

Caractères. Corps ovale, très-comprimé, presque aussi élevé que long; une seule nageoire du dos.

---

1. S. Fiatole. Lac. *S. Fiatola.* Lin. (Lampuga.)

Aldrovan. lib. III, cap. 23, pag. 195, fig.

S. Variegatus; lineis lateralibus duabus.

Le corps de cet osseux est aplati, d'un bleu cé-

leste sur sa partie supérieure, se fondant par douces gradations en blanc argentin vers l'inférieure, et traversé par des raies étroites dorées, qui se prolongent en zig-zag sur les côtés. Il a le museau obtus, la bouche petite, la langue épaisse; les mâchoires, garnies de dents aiguës, ainsi que le palais; les yeux grands, l'iris d'un jaune argenté, la prunelle noire; la ligne latérale double, une droite et l'autre courbe. La nageoire dorsale contient quarante-six rayons, les pectorales, vingt-cinq chacune; l'anale, trente-quatre; et la caudale fourchue, vingt-deux. On trouve ce poisson en mai, sur la plage de Nice.

2. S. Paru. Lac. *S. Paru*. Lin. (Pei d'America.)

Bloch. pl. 160.

S. Suprà auratus, ventre argenteo; lineâ laterali unicâ.

Cette espèce, que la mer des Indes et celle d'Amérique nourrissent dans leur sein, se trouve aussi dans l'Europe méridionale, vers la côte de Nice. Il semble que la nature se soit plu à parer ce poisson avec magnificence. L'or, l'argent et l'azur brillent sur son corps, qui est comprimé et couvert de petites écailles minces et peu adhérentes. Sa bouche est petite et presque arquée; les mâchoires sont hérissées de dents aiguës; la langue lisse; les yeux grands, l'iris doré, la prunelle

bleue; l'ouverture des branchies ample; la ligne latérale argentée. La nageoire dorsale contient cinquante rayons; les pectorales, vingt-quatre chacune; l'anale, quarante-deux; la caudale, en croissant, dix huit; et la membrane branchiale, deux. J'ai trouvé ce joli apode en avril.

REMARQUES.

Une forme plus agréable dans les proportions, plus élégante dans les contours, semble séparer les stromatées de tous les apodes que je viens d'examiner. Des couleurs plus riches, plus brillantes et plus variées forment, de ces êtres, le plus beau genre de cette famille. Ces poissons se nourrissent de petits crustacés. Leur chair est un mets recherché par son bon goût. Ceux qu'on prend dans nos mers ont à peu près trois décimètres de longueur, sur un et demi de largeur. On en voit rarement sur nos côtes.

POISSONS OSSEUX.

SECOND SOUS-ORDRE.

JUGULAIRES.

G. XXVI. Callionyme. *Callionymus*. Lin.

Caractères. Corps allongé, presque nu; à tête très-grosse, déprimée; à yeux rapprochés en dessus; à trous des branchies arrondis, situés sur la nuque; à nageoires paires inférieures très-éloignées entr'elles.

---

1. C. Lyre. *C. Lyra*. Lin. (Mouletto.)

Bloch, pl. 161.

C. Pinnæ dorsalis anticæ radiis duobus longitudine corporis.

La forme du corps de la lyre est allongée. Une teinte jaunâtre règne sur sa partie supérieure, qui, en se mêlant au bleu argenté de l'inférieure, forme un assortiment de nuances fort élégantes. Sa tête est large, garnie d'un aiguillon à l'extrémité des os maxillaires. La bouche ample; les lèvres épaisses; les mâchoires hérissées de petites

dents ; la langue lisse ; les yeux rapprochés. L'iris d'un blanc doré, la prunelle noire. La nuque garnie d'une espèce d'évent de chaque côté ; la ligne latérale droite. La première nageoire dorsale renferme cinq rayons, dont les deux antérieurs sont très-allongés ; la seconde en a dix ; les pectorales, dix-huit chacune ; les jugulaires jaunâtres, six chacune ; l'anale bleuâtre, dix ; et la caudale ronde, dix. Sa longueur ne va jamais à deux décimètres.

2. C. Dragonneau. *C. Dracunculus*. Lin. (Mouletto.)

Bloch. pl. 162.

C. Dorsalis anticæ radiis corpore brevioribus.

Le même nom vulgaire, les mêmes habitudes semblent devoir faire réunir cette espèce à la précédente, comme l'a fait Pallas, dans le huitième cahier de ses *Glanures zoologiques*. Elle en diffère cependant par les nuances des couleurs qui sont plus foncées et moins variées ; par la longueur proportionnelle des nageoires ; par l'ouverture de la bouche qui est plus grande, et par le nombre des rayons. La première dorsale en contient quatre fort courts ; la seconde en a dix très-longs, lisérés de bleu ; les pectorales en ont dix-neuf chacune ; l'anale, neuf ; les jugulaires verdâtres, six chacune ; la caudale arrondie, traversée par quelques raies jaunâtres, en a dix. La longueur

de ce thoracin est d'un décimètre et demi ; il s'approche en mars de nos rivages.

3. C. Flèche. Lac. *C. Sagitta*. Lin. (Pei pourc.)

Pallas. Spic. Zool. viii, 29, tab. 4, fig. 4 et 5.

C. Capite triangulari, radiis dorsalium æqualibus.

Ce beau callionyme, qu'on n'a trouvé jusqu'à présent, que dans les eaux d'Amboine, a le corps aplati, d'un gris argenté, marqué sur le dos de taches irrégulières nuageuses, d'un jaune brunâtre, ornées de petits points rouges. Le museau est aigu, l'ouverture de la bouche petite ; les lèvres minces et étroites ; les yeux argentés, la prunelle noire. Les opercules des branchies, composés de deux lames, dont la première se termine par une longue pointe dentelée ; la ligne latérale droite. La membrane branchiale renferme trois rayons ; la première dorsale, qui est basse, noirâtre, en a quatre ; la seconde, neuf ; les jugulaires, cinq chacune ; les pectorales, qui sont marbrées, en ont onze chacune ; l'anale est lisérée de noir et en a huit ; et la caudale, qui est tachetée de points bruns, en a dix. La longueur de cette espèce ne passe jamais un décimètre. J'en ai trouvé plusieurs individus sur les bords de la mer de Nice, en février, et à Villefranche, en avril.

REMARQUES.

Le nom harmonique, que l'antique Grèce a consacré à l'un de ces poissons, et qui lui a été donné, à cause des rapports qu'on a cru trouver dans la forme de la première nageoire dorsale, avec les cordes tendues d'une harpe ou d'une lyre, rappelle les douces sensations que produit cet art brillant et sublime, cultivé par tous les peuples, et dont les effets sont aussi variés qu'enchanteurs. Celui de dragonneau vient de la ressemblance que ce poisson a avec la tête d'un reptile ; et la flèche doit son nom à l'aiguillon dentelé dont il est armé. La chair des callionymes est blanche, et le goût en est agréable; mais il ne sont pas communs dans nos mers.

G. XXVII. Uranoscope. *Uranoscopus.* Lin.

Caractères. Corps écailleux, conique ; à tête très-grosse, presque carrée ; yeux rapprochés, verticaux ; bouche oblique, à mandibule plus courte ; opercule garni d'une membrane ciliée.

---

1. U. Rat. Lac. *U. Scaber.* Lin. (Muou.)

Bloch. pl. 163.

U. Capite scabro, dorso lævi.

Les couleurs qui ornent le corps du rat, présentent un brun verdâtre sur le dos, qui change

en gris tendre sur les côtés, et passe au blanc mat par-dessous. Sa tête est fort grosse, très-aplatie, revêtue d'une espèce de casque osseux, armé de piquans. L'ouverture de la bouche est ample, située par-dessus; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure, et garnie d'un large appendice noirâtre. La langue est rude, courte et épaisse. Les yeux sont bordés d'une membrane, l'iris marbré, la prunelle noire. La ligne latérale est indiquée par une série de pores qui laissent échapper une humeur glaireuse. La membrane branchiale contient cinq rayons; la première nageoire dorsale est noire et en a quatre; la seconde grise, quatorze; les pectorales, dix-sept chaque; les jugulaires, six chacune; la caudale est rectiligne et liserée de noir, en a treize. La longueur de ce poisson s'étend jusqu'à trois décimètres. On en prend toute l'année.

REMARQUES.

Ce jugulaire a reçu son nom, qui signifie regarde-ciel, à cause de la position des organes de la vue, qui sont situés sur la surface supérieure de la tête, et tournés de manière que, lorsque le poisson repose, ses prunelles sont dirigées vers la surface des eaux ou des cieux qu'il semble observer. Les uranoscopes rats fréquentent les algues et la vase de notre mer; ceux qui habitent les rochers ont plus de goût, et ne sont point coriaces; les gros individus sont assez rares.

G. XXVIII. Trachine. *Trachinus*. Artèdi.

Caractères. Corps allongé, comprimé à petites écailles; pièces de l'opercule épineuses; yeux élevés près de la bouche; anus près des nageoires pectorales; deux dorsales; la première à rayons aiguillonnés.

---

1. T. Vive. Lac. *T. Draco.* Lin. (Aragno.)

Bloch. pl. 61. Salviani. fig. 12, pag. 71.

T. Dorso recto; corpore fasciis transversis fuscis notato. (De Laroche. Annal. du Mus. tom. XIII.)

Plusieurs nuances de couleurs couvrent le corps de la vive. Son dos est d'un jaune brunâtre; les côtés sont traversés par des raies d'un brun doré; l'abdomen est d'un blanc mat. La tête est comprimée, garnie de petites aspérités. L'ouverture de la bouche ample; la langue étroite, pointue; les mâchoires garnies de dents aiguës; l'inférieure plus longue que la supérieure; les yeux brillans, l'iris jaune, tacheté de brun; la prunelle noire; la nuque enfoncée, le dos droit, chaque opercule armé d'un fort aiguillon. La première nageoire dorsale noire renferme cinq rayons; la seconde, vingt-quatre; les pectorales, seize chacune; les jugulaires, six chaque; l'anale, vingt-cinq; la caudale, quinze. Ce poisson parvient, dans nos

mers, jusqu'à deux décimètres et demi de longueur, et ne passe jamais le poids de quatre hectogrammes.

2. T. Araignée. N. *T. Lineatus*. Bloch. (Aragno.)

Schneider. Syst. Bloch. pag. 55, tab. 10. Salviani. fig. 11, pag. 71.

T. Dorso convexo; corpore maculis fuscis ocellatis notato. (De Laroche. *Loco citato.*)

Ce poisson a beaucoup de rapport avec la vive; mais il en diffère sous plusieurs points. Un manteau, tigré par de belles taches d'un fauve rougeâtre, couvre la partie supérieure de son corps; l'inférieure resplendit de l'éclat de l'argent. La tête est grande, arrondie, garnie de six aiguillons. La bouche ample, les mâchoires hérissées de dents. Les yeux grands, l'iris doré, la prunelle noire. Le dos est convexe; chaque opercule garni d'une longue épine triangulaire; la ligne latérale relevée. La première nageoire dorsale est teinte de blanc et de noir; elle renferme six rayons; la seconde, qui est lisérée de brun, en a vingt-six; les pectorales sont d'un rose pâle, et en ont seize chacune; les jugulaires, six chaque; l'anale est traversée d'une bande jaunâtre, elle a vingt-sept rayons; et la caudale, qui est un peu fourchue et noirâtre à l'extrémité, en a quatorze. Ce trachine parvient jusqu'à cinq décimètres de longueur, et au poids de deux kilogrammes.

REMARQUES.

La piqûre des aiguillons des trachines, les accidens funestes qui en sont la suite, ont fait donner à ces poissons le nom redouté d'araignée et de dragon. La seconde espèce que beaucoup d'auteurs ont confondue avec la vive, et que les pécheurs distinguent très-bien, en a été séparée d'abord par Salviani, et ensuite par Bloch, attendu la différence constante de ses habitudes et de plusieurs de ses caractères. La chair de l'araignée a plus de goût, et une saveur plus exquise que celle de la vive. La première espèce est très-dangereuse et vit sur les côtes de la mer, tandis que la seconde est moins malfaisante, et ne se plaît que dans les grandes profondeurs.

G. XXIX. Gade. *Gadus*. Artèdi.

Caractères. Corps allongé, lisse, à petites écailles ; yeux latéraux, mais rapprochés ; nageoires couvertes d'une peau épaisse ; les pectorales allongées en pointe ; opercules sans dentelures ; sept rayons à la membrane branchiostège.

Sous-division du genre, d'après l'ouvrage de M. Lacépède.

Nageoires anales.	Deux.	Des barbillons.	1
		Pas de barbillons.	2
	Trois.	Des barbillons.	3
		Pas de barbillons.	4
	Une.		5

PREMIER SOUS-GENRE.

Trois nageoires dorsales, deux anales, un barbillon au bout du museau.

1. G. CAPELAN. Lac. *G. Minutus.* Lin. (Capelan.)

BLOCH. pl. 67, fig. 1.

G. Ano in medio corporis. LIN. Syst. nat. ed. pag. 1164, n°. 6.

La partie supérieure du corps du capelan est brunâtre, nuancé d'un jaune doré qui se fond en blanc argenté, en approchant de l'abdomen, lequel est parsemé de petits points noirs. La tête est cunéiforme ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; les yeux grands, l'iris d'un argent doré, la prunelle noire; le ventre carené. L'anus, situé au milieu du corps. La ligne latérale droite. La première nageoire dorsale renferme douze rayons ; la seconde, dix-neuf ; la troisième, dix-sept, les pectorales, quatorze chacune ; les jugulaires, six chaque ; la première anale, vingt-sept ; la seconde, dix-sept; et la caudale arrondie, dix-huit. La longueur de ce poisson est de deux décimètres, et son poids ordinaire de trois hectogrammes. On en prend au mois de mars et de décembre, sur nos rivages.

2. G. Blennoide. Lac. *G. Blennoides.* Lin.
(Capelan.)

Pallas. Spic. Zool. viii, tab. 5, fig. 2.

G. Pinnis ventralibus didactylis. Lin. Syst. nat. ed. 13. pag. 1165, n°. 18.

Ce poisson porte à Nice la même dénomination vulgaire que l'espèce précédente. Un blanc d'argent teint son corps, et n'est interrompu que par de légères couches dorées qui nuancent ses nageoires. La tête est grande, les lèvres épaisses, les mâchoires garnies de petites dents inégales; les yeux ont l'iris doré, la prunelle noire; la ligne latérale est courbe à son origine. La membrane branchiale renferme six rayons; la première nageoire dorsale en a onze; la seconde, dix-sept; la troisième, seize; chaque jugulaire, cinq; le premier très-long et bifide; les pectorales, dix-neuf chacune; la première anale, vingt-sept; la seconde, dix-neuf; et la caudale, qui est fourchue, vingt-sept. Ce gade est assez rare dans nos mers; sa longueur est d'environ trois décimètres.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Trois nageoires dorsales, deux anales, point de barbillons au bout du museau.

3. G. Colin. Lac. *G. Carbonarius.* Lin. (Stocofich.)

Bloch. pl. 66, fig. 1.

G. Maxilla inferiore longiore ; linea laterali recta. LIN. Syst. nat. pag. 1168, n°. 9.

La nature n'a employé que des couleurs ternes pour peindre ce jugulaire. Son corps est mince, délié, noirâtre par-dessus, s'éclaircissant vers les nageoires. Il a le museau pointu, la tête étroite, la bouche petite et foncée, la langue argentée. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure. Les yeux sont grands, obscurs, avec l'iris argenté et la prunelle noire. La ligne latérale blanche et droite. La première nageoire dorsale renferme vingt-quatre rayons; la seconde, dix-huit; la troisième, vingt; les pectorales, tachetées de noir à leur base, vingt-un chaque; les jugulaires, six chacune; la première anale, vingt-quatre, la seconde, vingt; la caudale fourchue, vingt-six. Ce poisson est fort rare. J'en ai vu plusieurs individus sur le marché de Nice, en juin.

4. G. POLLACK. Lac. *G. Pollachius.* Lin. (Poutassou,)

BLOCH. pl. 68, fig. 8.

G. Maxilla inferiore longiore ; linea laterali curva. LIN. Syst. nat. pag. 1169, n°. 10.

Cette espèce a le dos d'un brun foncé, qui s'éclaircit en argenté sur les côtés, et se change en blanc mat pointillé de noir sur l'abdomen. Le museau est allongé, les yeux jaunâtres, ornés de points bruns ; la prunelle est noire, la bouche

grande, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; la ligne latérale courbe. La membrane branchiale renferme sept rayons; la première dorsale, treize; la seconde, seize; la troisième, dix-neuf; les pectorales, qui sont d'un jaune clair, en ont dix-neuf chacune; les jugulaires, six chaque; les anales olivâtres, tachetées de noir ont, la première vingt-huit rayons, la seconde dix-huit; et la caudale fourchue, quarante-deux. J'ai trouvé le pollack en décembre. Il n'est pas commun dans nos mers.

5. G. Sey. Lac. *G. Virens.* Lin. (Poutassou vero.)

Ascagn. Cah. 3, pl. 23, fig.

G. Dorso virescente; cauda bifurca. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1166, nº. 7.

Le sey a le corps argenté sous le ventre, azuré sur les côtés, et bleu verdâtre sur le dos. La bouche est grande, les mâchoires égales; les yeux argentés, la prunelle noire. Les narines ont trois orifices. L'anus est beaucoup plus près de la tête que de la queue. La ligne latérale droite. La première nageoire dorsale renferme onze rayons; la seconde, vingt; la troisième, seize; chaque pectorale, dix-huit; les jugulaires, six chacune; la première anale, vingt-quatre; la seconde, vingt; et la caudale fourchue, trente-huit. Ces poissons ont environ deux décimètres de longueur; ils pa-

roissent en mai, par troupes nombreuses, sur nos côtes, où ils s'arrêtent quelque temps, et pendant leur séjour on en fait des pêches abondantes.

6. G. MERLAN. Lac. *G. Merlangus.* Lin. (Poutassou gros.)

BLOCH. pl. 65, fig.

G. Albus, maxilla superiore longiore. LIN. Syst. nat. ed. 13, pag. 1167, n°. 8.

Le corps de cette espèce a la blancheur de l'argent, il se nuance sur le dos en vert noirâtre. Le museau est avancé, la bouche ample; les mâchoires presque égales, garnies de dents fines, aiguës et isolées. Le palais est hérissé de quatre pointes crochues, la langue lisse, le gosier armé de deux osselets arrondis, couvert d'aiguillons. Les yeux sont grands, argentés; la prunelle noire; les narines rondes; la ligne latérale droite, creusée à son origine. Les nageoires sont grisâtres. La première dorsale a douze rayons; la seconde, dix; la troisième, vingt; les jugulaires, six chacune; les pectorales, vingt chaque; la première anale, trente-quatre; la seconde, vingt-deux; la caudale, trente-six; et sept à la membrane branchiale. Sa longueur est de trois décimètres; sa largeur, de soixante millimètres : il pèse alors quatre hectogrammes. Il habite les grandes profondeurs de la mer de Nice. On en prend en toute

saison. Ce poisson me paroît une nouvelle espèce : j'invite les naturalistes de le comparer avec ceux des mers du nord.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Deux nageoires dorsales, un barbillon au bout du museau.

1°. *Deux anales.*

7. G. Moro. N. *G. Moro*. N. (Moro.)

G. Corpore nigro, violaceo ; cauda bifida. N.

Les deux thoracins inconnus qui composent cette troisième et nouvelle division, réunissent, avec les poissons de la suivante, les deux extrêmes : aux uns, il faut une colonne d'eau de cinq cents ou de mille mètres d'élévation, dont la pesanteur est presque indéterminable ; tandis qu'aux autres, quelques pieds sont plus que suffisans pour l'exercice de leurs facultés. Les premiers ont des yeux d'une grandeur considérable, et couverts d'une membrane transparente qui leur sert à tempérer l'éclat de la lumière quand ils montent à son séjour. Les seconds ne présentent rien de remarquable dans la structure de ces organes. L'espèce dont je vais présenter la description, et à laquelle j'ai laissé le nom vulgaire que nos pêcheurs lui donnent, a le corps couvert de grandes écailles, d'un blanc argenté, voilées de noir violet, avec

des nuances d'un bleu argenté sur le ventre. Le museau est court et arrondi, la bouche ample, la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure; elles sont garnies de plusieurs rangs de petites dents aiguës et crochues. Le palais d'un bleu foncé, est garni à son origine de trois osselets hérissés de pointes, dont celui du milieu est le plus grand; la langue est large, libre et lisse, d'une couleur bleue, pointillée de noir. Le palais est garni de deux rangs de pointes; les yeux sont très-grands, argentés; l'iris nacré, la prunelle noire. Les narines ont chacune deux orifices, dont l'un est oblong, et l'autre rond. Les opercules sont composés de deux pièces arrondies; la dernière est bleue à l'extrémité. La ligne latérale, courbe à son origine, est droite ensuite. La première nageoire dorsale est noire, à reflets bleuâtres. Elle est soutenue par sept rayons; la seconde qui est bleue, en a quarante-deux; les thoracines, six chacune, dont le second est prolongé en long filament; les pectorales noires, dix-huit chaque; la première anale, lisérée de noir, en a seize; la seconde est moins longue et en a dix-huit, dont les premiers fort courts; la caudale bifide en a trente-six; et la membrane branchiale bleuâtre, parsemée de points noirs, en renferme sept, aplatis en forme de lames. Ce poisson parvient jusqu'à quatre décimètres de longueur, et au poids de deux kilogrammes. Il est fort commun dans les

grandes profondeurs de la mer de Nice. On en prend dans le mois d'août. Sa chair est tendre, blanche, d'un bon goût, quoiqu'elle répande une forte odeur.

8. G. Lépidion. N. *G. Lepidion.* N. (Moustello de Fount.)

pl. XI, fig. 40

G. Corpore rubescente, cauda rotunda. N.

De petites écailles lisses, fort adhérentes à la peau, couvrent le corps aplati de ce joli poisson. Sa couleur est d'un beau rouge incarnat. Son museau est arrondi, la tête grosse, la nuque large et plane; les yeux très-grands, bordés de noir, l'iris d'un bleu azuré, la prunelle noire; les narines, placées près de ces organes, ont chacun deux orifices ronds, dont un est recouvert par une membrane. La bouche est ample; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure; toutes les deux garnies de plusieurs rangées de dents presque obtuses. La langue et le palais sont lisses. Le gosier est garni de deux osselets hérissés de pointes; l'opercule est composé de deux pièces arrondies. La ligne latérale, courbe jusqu'au près de la pectorale est droite ensuite. La première nageoire dorsale contient quatre rayons, dont le premier se déploie en très-long filament blanchâtre. La seconde, d'un bleu azuré, bordée de noir, en a cinquante-quatre; les thoracines, six chacunes; le premier soyeux et fort long. Les

pectorales brunes en ont vingt chaque; la première anale a vingt-quatre rayons; elle se réunit presque à la seconde, qui en a de même vingt-quatre. La caudale est longue, arrondie, noirâtre, en contient vingt-deux; et la membrane branchiale, qui est découverte, en a sept. Ce gade a trois décimètres de longueur, sur quatre-vingt-dix millimètres de largeur. Il est fort rare. On le pêche dans le mois d'août. J'ai tiré son nom du mot grec Λεπίδιον, écailles petites.

2°. *Une seule nageoire de l'anus.*

9. G. Molve. Lac. *G. Molva.* Lin. (Stocofic.)

Bloch. pl. 69, fig. 1.

G. Cirrhatus; maxilla superiore longiore. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1170, n°. 12.

Ce poisson se distingue des autres espèces, par la forme et la longueur de son corps qui est brunâtre sur le dos, d'un vert pâle sur les côtés, et argenté sous le ventre. Ses écailles sont petites et fort adhérentes. Il a la tête grande, le museau arrondi, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, la langue étroite et pointue, les yeux argentés, la prunelle noire. La première nageoire dorsale porte dix rayons; la seconde qui est liserée de blanc, et terminée par des taches noires, en a soixante-seize; les pectorales jaunâtres, douze chacune; les jugulaires, six chaque; l'anale d'un

gris cendré, cinquante-neuf; et la caudale ronde, trente-huit. La molve habite les profondeurs de nos côtes. On en prend de huit à neuf décimètres de longueur, presque toute l'année.

10. G. Mustelle. Lac. *G. Mustella.* Lin. (Moustello.)

Bloch. pl. 65, fig.

G. Cirrhis quinque; pinna dorsali priore exsoleta. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1173, n°. 15.

De tous les poissons de notre mer auxquels la dénomination vulgaire de moustello a été donnée, celui-ci est le plus commun. Une peau lisse, de couleur de chair, parsemée de taches obscures couvre son corps et ses côtés. L'abdomen est argenté. La tête brune, aplatie en dessus; la mâchoire supérieure garnie de deux barbillons; elle est plus longue que l'inférieure. La langue lisse; les yeux dorés, avec la prunelle noire. La ligne latérale est courbe à son origine, droite ensuite. La membrane branchiale a cinq rayons; la première dorsale, qui est très-basse, en a cinquante, dont le premier fort long est reçu dans une rainure longitudinale; la seconde, parsemée de taches brunes, a cinquante-cinq rayons; les jugulaires sont rouges et en ont six chacune; les pectorales, dix-huit chaque; l'anale, d'un rouge tendre, quarante-six; et la caudale ronde en a vingt. Cette espèce parvient, dans nos mers, à

quatre décimètres de longueur. Elle habite les rochers du rivage, ainsi que les deux variétés suivantes :

Une variété a des couleurs plus claires sur tout le corps, et les taches sont moins foncées, ainsi que les nageoires qui sont d'un rouge assez vif.

Les nuances d'une autre sont obscures et foncées ; elle est dépourvue de toute espèce de taches. Ses nageoires sont bordées de noir et offrent quelques rayons de plus que l'espèce principale.

11. G. Brun. N. *G. Fuscus*. N. (Moustello.)

G. Corpore suprà fusco, albo guttato; infrà plumbeo. N.

Ce qui m'a porté à séparer ce poisson de l'espèce précédente, sont la couleur constamment obscure de son corps, marqué d'une ligne de taches blanches sur les côtés, et l'abdomen d'un bleu de plomb. Il a les mâchoires presque égales, les yeux bruns, la prunelle noire, la ligne latérale droite. La première nageoire dorsale composée de quarante-six rayons, dont le premier très-long et noirâtre ; la seconde en a cinquante-deux ; l'anale, bordée de noir, quarante-quatre ; chaque jugulaire, cinq ; les pectorales, quatorze chacune ; et la caudale, dix-huit. Tous ces caractères différens de ceux de la mustelle, réunis à d'autres mœurs, m'ont paru suffisans pour en faire une

nouvelle espèce, qui est aussi commune dans nos mers que la précédente, et qui ne parvient qu'à deux décimètres de longueur.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Deux nageoires dorsales, une anale ; point de barbillons au bout du museau.

12. G. MERLUS. Lin. *G. Merlucius*. Lin. (Merlan.)

BLOCH. pl. 15i, fig.

G. Imberbis, maxilla inferiore longiore. LIN. Syst. nat. ed. 13, pag. 1169, nº. 11.

Cette espèce nous offre ici beaucoup d'individus, et semble préférer nos climats méridionaux. Son corps est épais et allongé, revêtu de petites écailles d'un gris blanchâtre sur le dos et d'un blanc argenté sur le ventre. La tête est déprimée, l'ouverture de la bouche grande, les dents grèles, inégales et crochues. La mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; les yeux argentés, la prunelle noire, l'opercule terminé en pointe, la ligne latérale garnie à son origine de quelques aspérités. La membrane branchiale renferme sept rayons ; la première nageoire dorsale en a dix ; la seconde, trente-neuf ; chaque pectorale, douze ; les jugulaires, sept chacune ; l'anale, trente-sept ; la caudale grisâtre en a vingt. Ce poisson est fort commun dans nos mers. Sa

chair est délicate ; il fréquente les rochers profonds. On en prend toute l'année, qui atteignent jusqu'au poids de dix kilogrammes.

13. G. Maraldi. N. *G. Maraldi.* N. (Moustello negro.)

Pl. vi, fig. 13 de cet ouvrage.

G. Corpore rubescente, fusco argenteoque vario ; maxilla superiore longiore. N.

Les nombreux caractères que présente ce poisson, m'ont obligé de le distinguer de tous les gades connus, comme une espèce particulière. Son corps est rougeâtre, nuancé d'obscur par-dessus, et d'un noir argenté par-dessous. Il a la tête grande, la bouche ample, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, toutes deux garnies de dents crochues et distantes, la langue blanche et lisse, la nuque sillonnée, l'ouverture des narines rondes, les yeux grands, d'un bleu argenté ; la prunelle noire, la ligne latérale un peu courbe, les nageoires rouges. La première dorsale supporte neuf rayons ; la seconde, cinquante-six ; chaque pectorale, vingt ; les jugulaires, cinq chacune, dont le premier très-long ; l'anale, cinquante-huit ; la caudale subulée, quatorze ; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce jugulaire est de deux décimètres. Il habite les grandes profondeurs rocailleuses, et quoique indigène de notre mer, il n'y est pas bien commun.

REMARQUES.

Dans la classe nombreuse des poissons, aucun genre ne présente à l'homme autant d'utilité que celui des gades. Habitant toutes les mers, parcourant toutes les latitudes, la nature lui a non-seulement départi la surface des eaux pour son domaine; mais elle lui a également accordé l'empire dans les profondeurs des mers et des lacs. Toutes les espèces qui habitent nos rivages présentent constamment une nourriture saine et abondante: c'est un des alimens que les médecins recommandent aux estomacs foibles et épuisés. Les espèces qui arrivent en troupes après de longs voyages n'ont pas, il est vrai, la chair aussi délicate; mais elle est rarement nuisible, à moins qu'on ne soit réduit à en faire sa seule nourriture. J'ai dédié l'une des quatre espèces de gades que je crois décrites ici pour la première fois, au célèbre Jacquès MARALDI de notre département, si avantageusement connu dans les sciences mathématiques, et en particulier en astronomie.

G. XXX. BLENNIE. *Blennius*. Artèdi.

Caractères. Corps allongé, comprimé, muqueux; deux rayons aux nageoires paires inférieures; quatre au plus.

Sous-divisions du genre.

TÊTE	A appendices : Dorsale.	Double.	1
		Unique.	2
	Sans appendices : Dorsale.	Triple.	3
		Double.	4
		Unique.	5

PREMIER SOUS-GENRE.

Deux nageoires sur le dos, des filamens ou appendices sur la tête.

1. B. Lièvre. Lac. *B. Ocellaris.* Lin. (Baveua.)

Bloch. pl. 165, fig.

B. Radio simplici supra oculos, pinna dorsali anteriore ocello ornata. Lin, Syst. nat. ed. 13, pag. 1176, n°. 4.

Le lièvre a le corps d'un gris verdâtre, traversé par cinq bandes d'une couleur foncée. La tête est grosse, pointillée, ornée de deux appendices; la bouche ample, les mâchoires égales, garnies de dents étroites, dont celles de côté plus longues. La langue est courbe; les yeux ont l'iris d'un argent doré, la prunelle noire; l'anus est plus près de la tête que de la queue. Les nageoires sont lisérées de noir: la première dorsale est olivâtre, marquée d'un grand œil bleuâtre: elle a dix rayons, le premier terminé en long filament; la seconde, parsemée de taches obscures, en a seize; les jugulaires, deux chacune; les pectorales, douze chaque; l'anale, seize; la caudale ronde, onze. Cette espèce n'est pas commune. On la trouve quelquefois dans les rochers de Villefranche, en été.

2. B. Phyçis. Lac. *B. Phycis.* Lin. (Moustello negro.)

Ray. Pisc. pag. 164, fig. 8.

B. Naribus subcristatis, cirrho labii inferioris, dorso bipenni. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1179, n°. 7.

Cette espèce, qui porte à Nice le même nom vulgaire que le gade maraldi, a le corps oblong, d'un gris noirâtre sur le dos, et d'un argenté bleuâtre sur l'abdomen. La tête est rougeâtre, chaque narine a un petit appendice; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure, qui est garnie d'un barbillon. La langue est rude, les yeux grands, l'iris doré, la prunelle noire. La ligne latérale courbe. L'anus entouré d'un cercle noir. La membrane branchiale soutient sept rayons; la première dorsale en a dix; la seconde, soixante; l'anale, cinquante-six: elles sont noirâtres, lisérées de blanc. Les jugulaires ont chacune deux longs rayons; les pectorales rouges, quinze chaque; la caudale noire, arrondie, en a vingt. La longueur de ce poisson s'étend jusqu'à sept décimètres. Il habite les profondeurs. On en prend beaucoup en mai et novembre. Sa chair est délicate.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Une seule nageoire dorsale, des filamens, ou appendices sur la tête.

3. B. Méditerranéen. Lac. *B. Mediteraneus.* Lin. (Moustello.)

B. Maxilla superiore cirrhis duobus ; inferiore, unico. Lin. *G. gadus.* Syst. nat. ed. 13, pag. 1175, n°. 17.

Ce blennie n'offre aucune variété ni douce gradation de couleurs. Son corps est d'un gris brunâtre, qui s'éclaircit un peu vers sa partie inférieure. La tête est obscure, la bouche moyenne, la langue lisse, la mâchoire supérieure est garnie de deux barbillons noirâtres, et celle de dessous en a un seul blanchâtre. Les yeux sont bruns avec l'iris d'un blanc sale, la prunelle noire; la ligne latérale droite. La nageoire dorsale porte cinquante-six rayons; l'anale, quarante-six; les jugulaires, deux inégaux chaque; les pectorales, quinze chacune; la caudale ronde et noire à l'extrémité, seize. Ce jugulaire n'a que deux décimètres de longueur. Il fréquente nos rochers.

4. B. Gattorugine. Lac. *B. Gattorugine.* Lin. (Baveua.)

Bloch. pl. 167, fig. 2.

B. Pinnulis superciliorum nuchæque palmatis. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1177, n°. 5.

Le corps de cette espèce est aplati et décrit une courbe en nageant. Un mélange de petits points rougeâtres, gris et jaunâtres, et de petites marques rouges forment l'ensemble de la couleur dominante de ce poisson, lequel porte de chaque côté des bandes d'un brun rougeâtre foncé,

qui se prolongent sur la nageoire dorsale. La tête est grosse, la nuque sillonnée, les yeux d'un rouge rubis avec la prunelle noire, ornés par-dessus de deux filamens pinnatifides. La bouche moyenne, les lèvres bleuâtres, les mâchoires garnies de longues et fines dents égales, pressées les unes contre les autres, pointillées à leur base et jaunâtres à leur sommité. Les narines ont deux orifices écartés. Les opercules des branchies, d'une seule pièce, ne recouvrent point la membrane. La ligne latérale est à peine visible. La nageoire dorsale contient seize rayons solides et quatorze articulés; les jugulaires, deux inégaux chacune; les pectorales, quatorze chaque; l'anale, vingt-deux; la caudale, quatorze; et la membrane branchiale, trois. Ce poisson parvient à un décimètre et demi de longueur, et à cinquante millimètres de largeur. Sa chair a peu de goût. Il habite nos mers. J'invite les ichthyologistes de comparer ce blennie avec celui des mers Atlantiques, car je le crois différent.

5. B. CORNU. Lac. *B. Cornutus*. Lin. (Badoua.)

B. Radio simplici supra oculos, pinna dorsali solitaria. LIN. Syst. nat. ed. 13, pag. 1176, n°. 3.

L'immortel Linné a fait connoître le premier ce poisson comme habitant des mers de la Chine. Les couleurs qui ornent le corps de ce blennie

sont roussâtres, avec des points allongés bruns, et de petites taches rouges. La tête est grande, garnie de petits tubercules; la bouche petite, les mâchoires hérissées de dents fines, dont les deux des côtés très-longues; les yeux sont recouverts d'une membrane, l'iris rouge et pointillé, la prunelle bleue. Un appendice effilé, unidenté, est placé au-dessus de chacun de ces organes. La première nageoire dorsale renferme trente-quatre rayons; les deux premiers ornés d'une tache noire avec un cercle aurore; les pectorales qui sont rousses, ont quinze rayons chacune; les jugulaires, deux; l'anale, vingt-six; les deux antérieurs charnus et séparés de la membrane; la caudale, douze; et la membrane branchiale, quatre. Le cornu n'a qu'un décimètre de longueur. On le trouve en février, mai et octobre, dans la mer qui couvre nos rochers.

6. B. Brea. N. *Brea.* N. (Baveua.)

B. Corpore griseo, nigro punctato fasciatoque.

Cette espèce diffère de la précédente, en ce que son corps est d'un blanc sale, couvert de très-petits points noirs, qui forment des espèces de bandes transversales sur le dos. La tête est pointue, la gorge d'un blanc argenté, à bandes obscures; la bouche petite, les mâchoires garnies de dents fines; les yeux rayonnés de jaune, la prunelle noire. Ils sont ornés en dessus d'un ap-

pendice très-court, uni et sans dentelure. Les opercules se terminent presque en pointe, la ligne latérale est droite. Les nageoires sont pointillées de brun. La dorsale renferme trente-deux rayons ; les premiers, ornés à leur base d'une tache obscure ; les pectorales en ont dix chacune ; les jugulaires, deux chaque ; l'anale, vingt ; la caudale, dix ; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de quatre-vingts millimètres, sur dix de largeur. Il habite les rochers du rivage. J'ai donné à cette espèce le nom de Bréa, peintre, dont les talens honorent la ville de Nice, où il est né.

7. B. Tentaculé. Lin. *B. Tentacularis.* (Baveua.)

Brunn. pisc. massil. pag. 26, n. 36.

B. Radio suprà oculos simplici; pinna dorsali integra, antice unioculata. Lin. Syst. nat. pag. 1179, nº. 15.

Brunnich, dans son Ichthyologie des poissons de Marseille, a donné une fort courte description de cette espèce. Son corps est allongé, visqueux, d'un brun verdâtre, avec de légères bandes obscures sur le dos, et d'un blanc grisâtre avec des lignes jaunes sur le ventre. La tête est grande, couverte de points obscurs, traversée en dessous de taches blanchâtres. La bouche est ample, la langue courte, les mâchoires garnies de dents fi-

nes, dont celles des côtés grandes. Les yeux verts, l'iris doré, la prunelle changeante; ils sont garnis par-dessus d'un appendice denté. La ligne latérale est à peine visible. La nageoire dorsale a vingt-six rayons; le premier prolongé en un long filament; elle est ornée au milieu de la membrane d'une grande tache noire, entourée d'un iris blanchâtre. Les pectorales ont douze rayons chacune; les thoracines noires, deux chaque; l'anale, dix-huit; la caudale, avec des bandes brunes, douze; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce blennie est d'un décimètre et demi. Il habite les fonds vaseux. On le pêche en avril.

8. B. Sujéfien. Lac. *B. Sujefianus*. Lac. (Baveua.)

Sujef. Act. petr, 1779, pag. 198, fig. 2 et 4.

B. Cirrho suprà oculos minimo; pinna dorsali posterius caudæ annexa; linea laterali curva. Lin. *Blennius simus.* Syst. nat. ed. 13, pag. 1177, n°. 16.

On a donné à cette espèce le nom du naturaliste, qui en a le premier publié la description. Son corps est d'une couleur olivâtre, parsemé de petits points noirs qui se prolongent symétriquement sur tout le dos. La bouche est petite, les mâchoires garnies de dents fines, courtes et réunies. Les yeux ont l'iris verdâtre, la prunelle noire, ils sont ornés en dessus d'un appendice très-court. La ligne latérale courbe à son origine

est droite ensuite. Une élévation charnue et graisseuse, couverte de points noirâtres, précède la nageoire anale qui a vingt-neuf rayons; les pectorales, qui sont grandes, en ont quatorze chacune; les jugulaires, deux; l'anale, dix-neuf : elle est précédée de deux appendices courts et adipeux. La caudale qui est arrondie et réunie à celle du dos, en soutient quinze. Cet osseux vit dans les eaux douces du Var; je l'ai pêché en septembre. Sa longueur est d'environ deux décimètres.

9. B. Coquillade. Lac. *B. Galerita.* Lin. (Baveua.)

Rondelet. lib. 6, c. 21, fig.

B. Crista capitis transversa cutacea. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1175, n°. 1.

Une humeur gluante et visqueuse enduit le corps de ce poisson. La partie supérieure est brune, traversée par des bandes d'un rouge obscur; l'inférieure marbrée d'un vert noirâtre. La tête est un peu aplatie, ornée par-dessus d'un appendice cutané, transversal, un peu mobile. La bouche est médiocre, la langue courte, les mâchoires garnies de dents fines; les yeux saillans, l'iris doré, la prunelle noire. La ligne latérale presque nulle. La nageoire dorsale contient soixante rayons, les premiers tachetés de noir; les pectorales, dix chaque; les jugulaires, deux chacune; l'anale, trente-six; et la caudale,

seize. Sa chair est fade. Il habite les algues. Sa longueur est de deux décimètres.

10. B. Paon. N. *B. Pavo.* N. (Baveua.)

B. Corpore brunneo virescente, cœruleo fasciato, occipite cristato.

La nature s'est plu à parer ce blennie avec beaucoup d'élégance. Sur un fond d'un brun verdâtre, on voit des lignes transversales d'un bleu d'azur, accompagnées d'un grand nombre de points bleuâtres. Une huppe charnue, couleur aurore, se relève en dessus de la nuque et forme comme un panache doré qui se gonfle et se redresse dans les momens de crainte et d'amour. La tête est aplatie, pointue et traversée par des bandes obscures. La bouche petite, la mâchoire supérieure dépasse l'inférieure; elles sont garnies de petites dents. Les yeux sont ronds, saillans; l'iris doré, la prunelle noire, l'opercule orné de chaque côté d'une tache noire cerclée de bleu. La ligne latérale courbe à son origine, droite ensuite, s'efface enfin tout à fait. La nageoire dorsale a trente-cinq rayons; l'anale, vingt-quatre; les thoracines filiformes, deux chaque; les pectorales, treize; la caudale, douze; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson, encore inconnu des naturalistes, est un peu

plus d'un décimètre. Il habite les rochers du rivage de Nice.

11. B. Etoilé. N. *B. Stellatus*. N. (Baveua.)

B. Corpore, virescente, lateribus argenteo maculatis, macula magna orbitali olivacea; pinna dorsali ocellis duobus nigris.

La forme et la figure des taches de ce nouveau blennie m'ont servi à le distinguer. Son corps est d'un vert clair, nuancé par des bandes en zig-zag et de points brunâtres, avec une ligne de taches rondes et grises sur le dos, et six autres taches blanches irrégulières, dont la première en forme d'étoile, situées au milieu du corps. La bouche est moyenne, la mâchoire supérieure couvre l'inférieure; elles sont garnies de dents fines, inégales, dorées à leur extrémité. Les yeux ont l'iris argenté, la prunelle noire; ils sont ornés en dessus d'un appendice non palmé. La ligne latérale courbe. Une grande tache olivâtre s'étend sur la nuque et couvre le commencement de la membrane de la nageoire dorsale qui est ornée de deux sortes d'yeux noirs, dont le premier est irisé. Elle contient trente-quatre rayons; les jugulaires, deux chaque; les pectorales, pointillées de rouge, quatorze chacune; l'anale, traversée par des bandes blanches, en a vingt-quatre; la caudale, onze; et la membrane branchiale, cinq.

Ce jugulaire fréquente les rochers un peu profonds de Villefranche. Il s'approche du rivage en octobre. Sa longueur s'étend à un décimètre.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

Trois nageoires dorsales, point de barbillons ni d'appendices sur la tête.

12. B. TRIPTERONOTE. N, *B. Tripteronotus.* N.
(Baveco d'Argo.)

Pl. v, fig. 14 de cet ouvrage.

B. Pinnis dorsalibus tribus. N.

Trois nageoires dorsales caractérisent ce nouveau poisson qui forme une nouvelle division de ce genre. Son corps est d'un blanc grisâtre, voilé de rouge, couvert d'écailles rhomboïdes, ciliées, garnies autour de petits points d'un jaune brunâtre, dont l'ensemble présente la forme d'un réseau. L'abdomen est argenté, la tête grande, le museau semblable au bec d'un pigeon, la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, toutes deux sont garnies de petites dents. La bouche est étroite, la langue courte, les yeux cendrés, l'iris rouge, la prunelle noire. La ligne latérale droite. La première nageoire dorsale est rouge et garnie de trois rayons; la seconde, transparente, en a onze; la troisième, liserée de rougeâtre, en a douze; les pectorales longues,

quatorze chacune; les thoracines blanches, deux chaque; l'anale, lisérée de rouge, vingt-quatre; la caudale rectiligne, huit; et la membrane branchiale, quatre. La longueur de ce blennie est de huit centimètres. La femelle pond ses œufs en avril, parmi les zostères. On trouve ce poisson au printemps.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

Deux nageoires dorsales, point de barbillons ni d'appendices sur la tête.

13. B. Gadoide. Lac. *B. Gadoïdes.* Lin. (Moustello blanco.)

Brunn. Pisc. Massil. pag. 24, n. 34.

B. Albidus; cirrho menti; pinnis ventralibus didactylis elongatis. Lin. *Gadus.* Syst. nat. pag. 1171, n°. 19.

Les couleurs qui ornent ce jugulaire présentent le brillant aspect de l'argent. Son corps est un peu arrondi; la tête rougeâtre, les yeux grands, l'iris d'un blanc mat, la prunelle noire, la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure, celle-ci ornée d'un petit filament. La nuque garnie de deux aiguillons; la ligne latérale droite. La membrane branchiale a sept rayons; la première nageoire dorsale en a dix, elle est tachetée de noir à la sommité; la seconde en a trente-six; les pectorales, onze chacune; les jugulaires,

fort longues, deux chaque; l'anale, cinquante-trois; la caudale noire à l'extrémité, seize. Le gadoïde atteint quatre décimètres de longueur. Sa chair est bonne et succulente. On en prend dans nos mers toute l'année, et très-communément.

CINQUIÈME SOUS-GENRE.

Une seule nageoire dorsale, point de barbillons ni d'appendices sur la tête.

14. B. Testudinaire. N. *B. Testudinarius.* N. (Baveua.)

B. Capite magno; corpore virescente, griseo fasciato. N.

La nageoire dorsale de ce blennie, qui paroît se diviser vers le milieu en deux membranes, réunies cependant en une seule, semble former la séparation du sous-genre précédent, avec celui qui termine la division de ces poissons. Ce jugulaire a la tête grosse, ronde, un peu aplatie en dessus, assez semblable à celle d'une tortue, dont j'ai emprunté le nom. Son corps est légèrement aplati, d'un vert pâle, avec de grandes bandes grises, bordées de bleuâtre. La bouche est petite, les mâchoires égales, garnies de dents. Les yeux verdâtres, la prunelle noire. La ligne latérale droite. La membrane branchiale est découverte et contient sept rayons; la nageoire dorsale en a

douze solides, qui diminuent insensiblement pour se réunir à douze autres rayons plus foibles ; l'anale en a dix-huit ; toutes les deux sont séparées de la caudale, qui en a onze ; les jugulaires, deux inégaux chacune ; les pectorales, douze chaque. La longueur de ce poisson est d'un décimètre. Il vit sous les rochers de nos rivages, où on le voit constamment, et il ne paroît pas s'avancer vers les profondeurs de la mer.

15. B. Pholis. Lac. *B. Pholis.* Lin. (Badova.)

Jonst. lib. 1, c. 18, fig. 2.

B. Linea laterali curva sub bifida. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1180, n°. 8.

Les contrées méridionales ont toujours été la patrie de cet osseux. Son corps est olivâtre, parsemé de petits points obscurs, et traversé longitudinalement de petites taches blanches. La bouche est ample, les lèvres épaisses ; la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure, toutes deux sont garnies de dents fortes, pressées et aiguës. La langue est lisse, le palais rude. L'ouverture des narines placée au bout d'un petit tube frangé ; les yeux grands, l'iris rougeâtre, la prunelle noire. La ligne latérale courbe ; l'anus plus près de la tête que de la queue. La membrane branchiale contient sept rayons ; la nageoire dorsale, trente-deux ; les pectorales, tachetées de

rouge, quatorze chacune ; les jugulaires, deux chaque ; l'anale, vingt-deux ; la caudale, dix. La femelle présente des couleurs plus vertes que le mâle ; ils s'approchent en mai vers les rochers du port de Nice, ainsi que les deux variétés suivantes.

A. Corps d'un brun obscur, dépourvu de toute espèce de taches blanches.

B. Celle-ci est marbrée de brun obscur et d'olivâtre.

16. B. Audifredi. N. *B. Audifredi.* N. (Baveua.)

Pl. vi, fig. 15 de cet ouvrage.

B. Corpore depresso, rubescente, argenteo punctato ; naribus non fimbriatis. N.

La description du poisson auquel j'ai donné le nom du R. P. Audifredi d'Escarona, savant bibliographe de Casaleatense de Rome, n'a pas encore été publiée. Ce blennie a le corps aplati, d'une couleur de laque, relevé par une ligne de taches rondes argentées, qui se prolongent depuis les pectorales jusqu'à la queue. La tête est parsemée de points d'argent, les lèvres sont épaisses ; les mâchoires garnies de petites dents, les yeux saillans, l'iris doré, la prunelle noire. La ligne latérale commence près de la nuque, se courbe sur les pectorales, et disparoît ensuite. L'opercule se termine en pointe. La membrane branchiale a cinq rayons ;

la nageoire dorsale, ornée de taches transparentes, en a trente-cinq ; les jugulaires, deux chaque ; les pectorales, neuf chacune ; l'anale qui présente la forme d'un réseau, en a vingt-deux ; et la caudale qui est diaphane au milieu, en a neuf. Ce poisson a un décimètre environ de longueur. Il vit dans les rochers.

Cette variété a des couleurs ternes et foncées, sans aucune tache argentée.

17. B. Argenté. N. *B. Argentatus*. N. (Baveua.)

B. Corpore subrotundo brunneo, argenteo maculato. N.

La différence qui existe entre ce poisson et le précédent, consiste dans la forme du corps qui est plus ronde et moins aplatie ; dans une couleur d'un brun de terre d'ombre, relevée par huit longues taches quadrangulaires d'un argent éclatant, qui diminuent vers la queue. Son museau est arrondi ; les mâchoires égales ; la supérieure garnie de plusieurs rangs de dents ; l'inférieure en a une seule rangée très-aiguë. Les opercules sont parsemés en dessous de quelques points argentés. La ligne latérale est courbe à son origine et droite ensuite. La nageoire dorsale est supportée par trente-deux rayons ; les premiers, un peu plus relevés, ont une tache argentée à leur base ; les jugulaires, deux chaque ; les pectorales, sept cha-

cune ; l'anale, dix-huit ; et la caudale, cinq. Ce poisson parvient à soixante millimètres de longueur ; il n'est pas commun ; il vit dans les rochers, où je l'ai pris en août.

REMARQUES.

La plupart des blennies ont le corps lubréfié par une humeur gluante et glaireuse qui les rendent très-souples, glissans et difficiles à saisir. C'est principalement au printemps que ces poissons s'approchent du rivage pour y chercher de petits crustacés et des vers dont ils font leur nourriture. Ils se cachent dans les creux des rochers où ils s'ensevelissent dans la vase, lorsqu'ils sont poursuivis par de gros poissons. Retirés de l'eau ils périssent promptement comme asphixiés par le contact de l'air atmosphérique sur leurs branchies. Les blennies qui habitent les grandes profondeurs de notre mer, offrent, lorsqu'on les en retire subitement, le même phénomène que les gades, les trigles, les scorpènes et les persèques. Leur vessie natatoire se dilatant subitement, crève dans l'abdomen, et le gaz qui s'en dégage occupant un très-grand espace, refoule les intestins, et le plus souvent l'estomac, en le renversant hors de la bouche. On désigne à Nice cette poche membraneuse qu'offrent les poissons, tirés des grandes profondeurs, sous le nom de *budeo*. J'ai eu souvent occasion d'observer ce fait qui a été indiqué par M. Biot, et vérifié par M. Delaroche, sur les poissons de la mer d'Iviça.

G. XXXI. Oligopode. *Oligopus*. Lac.

Caractères. Un seul rayon aux nageoires jugulaires ; une seule nageoire du dos, s'étendant de la tête à la queue.

---

1. O. Noir. *O. Ater.* (Fanfré negré.)

Pl XI, No 41

O. Niger; maxillâ longiore; pinnis imparibus coadunatis.

Le corps de ce poisson a la teinte du noir d'ébène, sur un fond de rouge violâtre. Son museau est arrondi, la bouche ample, la mâchoire inférieure un peu plus longue que la mandibule; toutes deux sont garnies d'une rangée de fortes dents aiguës. La langue est blanche et libre, le palais garni de quatre grosses pointes obtuses. Le gosier est lisse, les yeux sont petits, noirâtres, avec l'iris doré. La nuque est nue, sinuée, couverte de petits pores. Les narines sont arrondies. Les opercules composés de deux pièces; la première a trois dentelures, et la seconde se termine en pointe. Les écailles sont petites et fort adhérentes à la peau. La ligne latérale est double; la supérieure courbée règne le long du dos; l'inférieure est droite : toutes les deux se réunissent près de la queue. Les nageoires sont comme cartilagineuses, d'un noir foncé. La dorsale renferme soixante-quatre rayons; l'anale, quarante-quatre; toutes deux adhèrent à la caudale qui se termine en pointe, et qui en a quatorze; les pectorales en ont vingt chacune; les thoracines, un seul soyeux, court et délié; la membrane branchiale en a huit. La longueur de ce poisson est

de plus d'un décimètre. Je l'ai pris au mois d'août, dans le golfe de Saint-Hospice.

REMARQUES.

J'ai rapporté au genre oligopode de M. Lacépède, correspondant à ceux nommés *pteridium* par Scopoli, et *pteraclis* par Gronov, le poisson dont il vient d'être question, parce qu'en effet il a, comme le *coryphæna velifera* de Pallas, beaucoup de rapport avec le pompile qui vit dans nos mers. Il diffère du genre coryphène, non-seulement par le rayon unique de ses nageoires jugulaires et par les autres caractères, mais encore par ses mœurs, son instinct et ses habitudes. Foible et timide, il paroît relégué toute l'année dans des antres obscurs dépourvus de toute végétation. Il ne s'approche jamais du rivage où sa lente natation ne pourroit le soustraire à la voracité des murénophis et des scorpènes. C'est vers le milieu du mois d'août que la femelle dépose sous les rochers des œufs d'un bleu foncé entrelacés d'un réseau blanchâtre, lesquels éclosent peu de temps après, et les petits poissons qui en proviennent se retirent bientôt sous des rochers entourés de sédimens fangeux où ils semblent s'ensevelir tout vivans. La chair de cette espèce est molle, baveuse et d'un goût fade.

G. XXXII. BATRACHOÏDE. *Batrachoides*. Lac.

Caractères. Tête très-grosse, large, aplatie; à bouche grande, presque horizontale; à un ou plusieurs barbillons; deux nageoires du dos, dont la première a plusieurs aiguillons.

---

1. B. GMELIN. *B. Gmelini*. (Moustello de Rocco.)

Pl. VI, fig. 16 de cet ouvrage.

B. Mandibulâ longiore ; pinnis ventralibus longissimis.

Ce batrachoïde, qui n'est pas encore connu des ichthyologistes, a le corps comprimé en forme d'épée, d'un gris rougeâtre, couvert en dessus de petites écailles peu adhérentes. Les opercules et le ventre brillent des couleurs métalliques de l'or et de l'argent. La tête qui est grosse, comprimée, effilée, est de couleur lilas. La bouche est ample la mandibule dépasse la mâchoire qui est garnie d'un long filament : toutes deux offrent plusieurs rangées de dents rougeâtres à leur base. La langue est lisse, blanche ; le palais tacheté de bleu et de rouge, hérissé de deux rangs de pointes. Les narines ont deux orifices. Les yeux sont grands, dorés, avec l'iris argenté et la prunelle noire. La ligne latérale courbe au-dessus des pectorales devient droite ensuite. Les nageoires sont grises, bordées de noir. Il y a neuf rayons dans la première nageoire du dos ; soixante, dans la seconde ; cinquante-cinq, dans l'anale ; deux, dans les jugulaires, qui sont très-longues, terminées en fil délié ; dix-huit, dans chaque pectorale ; vingt-deux, dans la caudale, qui est arrondie ; six, dans la membrane branchiale. Ce poisson ne parvient jamais qu'à deux décimètres de longueur. Sa chair, quoique molle, est d'un fort bon goût. On le

pêche dans les rochers de Villefranche, vers les mois de mai et de septembre.

REMARQUES.

Le savant professeur Gmelin a fait connoître aux naturalistes, dans la treizième édition du Système de Linné, d'après la Zoologie Danoise de M. Müller, pag. 15, planche 45, une variété du *blennius raninus* de l'océan septentrional, et dont les caractères se rapprochent un peu de ceux de la nouvelle espèce que je viens de décrire. Comme c'est à cette description que je dois la connoissance de ce poisson, je me suis fait un devoir de lui consacrer un nom que l'Histoire naturelle avoit déjà placé dans ses fastes.

J'ai été quelque temps embarrassé pour rapporter ce poisson à l'un des genres précédemment indiqués par les auteurs. Il présente en effet les caractères des phycis, auxquels M. Schneider l'a joint dans le système de Bloch, puisqu'il a les nageoires paires inférieures allongées, filiformes, et un court barbillon sous le menton; mais on lui trouve aussi les caractères du genre *batrachus* du même ichthyologiste, établi précédemment par M. Lacépède; savoir, outre les huit nageoires, la tête grande, déprimée, plus large que le tronc; voilà ce qui m'a déterminé à la ranger avec le batrachoïde et le blennioïde, comme une troisième espèce.

POISSONS OSSEUX.

TROISIÈME SOUS-ORDRE.

THORACIQUES.

G. XXXIII. GYMNÈTRE. *Gymnetrus.* Bloch.

Caractères. Point de nageoire de l'anus.

---

1. G. LACÉPÈDE. N. *G. Cepedianus.* N. (Gros Argentin.)

Pl. v, fig. 17 de cet ouvrage.

G. Corpore compresso, argentato, maculis magnis nigris; pinnis rubris; ventralibus radiis quatuor. N.

La beauté de ce poisson m'a enhardi à lui donner le nom de notre grand ichthyologiste français, comme un témoignage de respect et de la haute considération, que ses écrits m'ont inspirés. Le corps de ce gymnètre est comprimé d'un mètre de longueur et d'un décimètre de hauteur dans sa partie antérieure, qui s'amincit insensiblement jusqu'à dix millimètres, en approchant de la queue. Une poussière d'argent le recouvre et le rend d'une beauté surprenante. Trois grandes

taches noires et rondes imprimées sur son dos, et une oblongue située sur l'abdomen, en relèvent l'éclat. Son museau est rétractile ; l'ouverture de la bouche est ample, oblongue ; la mâchoire supérieure est garnie de quatre grosses dents ; l'inférieure en a cinq aiguës et crochues. Les yeux sont très-grands, l'iris a le brillant du platine, et la prunelle ovale est d'un noir de jayet. Les narines ont deux orifices de chaque côté. Les opercules sont oblongs, osseux et couvrent une large ouverture branchiale, dont la membrane contient six rayons ; la ligne latérale est sinuée à son origine, droite ensuite. Elle est formée par de petites aspérités qui grosissent vers la queue. L'anus est situé au milieu du corps. La nageoire dorsale est grande, d'un beau rouge pourpre ; elle s'étend tout le long du dos. On y compte cent quatre-vingt-dix rayons très-élevés ; les pectorales, d'un rose pâle, en ont dix chacune ; disposition qui distingue cette espèce de toutes celles du même genre. Les thoracines, très-longues, quatre chacune ; et la caudale, qui brille d'un rouge carmin, en a dix. La chair de ce poisson est muqueuse, et se décompose quelques heures après que l'animal a été retiré de l'eau. On prend cette espèce en avril et mai, sur tout le rivage de notre département. Il est des individus qui atteignent le poids de cinq kilogrammes.

REMARQUES.

Ce gymnètre est le poisson de notre mer sur lequel la nature a versé ses trésors avec plus de profusion. Des nuances élégantes et variées, des reflets agréables et brillans, l'éclat des pierreries les plus éblouissantes sont les riches couleurs dont elle a orné son corps svelte. Cette magnifique parure, nuancée avec le jayet de ses taches où se réfléchit en mille sens l'azur et l'améthyste, réunis au pourpre et au rubis des nageoires, forment un ensemble de couleurs si étincelantes qu'il est impossible de pouvoir les décrire. Ce thoracin s'approche de nos bords quand la mer est calme et tranquille, il y vient en agitant mollement son corps; il s'abaisse, se relève, et par les différens reflets de couleurs qu'il fait jaillir à chaque ondulation, il produit aux yeux de l'observateur des effets éblouissans de lumière. Sa nourriture ordinaire consiste en salpes, en méduses, en vellelles et en petits poissons.

G. XXXIV. Lépidope. *Lepidopus.* Gouan.

Caractères. Corps très-allongé et comprimé, en forme de lame; les nageoires paires inférieures formées par deux écailles oblongues; la nageoire anale courte et étroite.

---

1. L. Péron. N. *L. Peronii.* N. (Argentin dental.)

Pl. v, fig. 18 de cet ouvrage.

L. Maxilla longiore, pinnâ dorsi immaculata, ani radiis 22. N.

Ce singulier poisson a le corps allongé, très-

comprimé. Il est recouvert d'une poussière argentée, se nuançant en reflets dorés, roses et azurés. La tête est oblongue et se termine derrière les yeux par une éminence. L'ouverture de la bouche est grande, peu extensible; la langue, le palais et le gosier sont lisses. La mâchoire inférieure est aiguë, plus avancée que celle de dessus, garnie à son extrémité d'un tubercule dur. Elle est hérissée sur le devant de deux grosses dents crochues, avec une rangée de petites qui sont droites, et qui vont toujours en augmentant. La mâchoire supérieure est garnie de deux longues dents aiguës sur le devant, et de trois plus grandes, mobiles, crochues et adhérentes au palais, suivies d'autres plus petites situées sur les bords. La nuque est sillonnée; les yeux sont grands, argentés, très-rapprochés du sommet de la tête; l'iris doré. Les narines sont orbiculaires; les opercules membraneux, composés de deux lames, dont la seconde est striée en rayons divergens. L'anus est plus près de la tête que de la queue. La ligne latérale, qui est relevée, commence au-dessus de l'ouverture branchiale et va droit ensuite vers la queue. Les ouïes sont hérissées en dessus de plusieurs rangs de pointes inégales. La membrane branchiale a sept rayons; la nageoire dorsale, d'un jaune transparent, en contient cent deux; les pectorales horizontales, douze chaque; les thoracines sont formées par deux

écailles en forme de cuilleron. L'anale commence par des protubérances osseuses, et se termine vers la base de la queue, par une nageoire membraneuse qui renferme vingt-deux rayons; la caudale, qui est en croissant, en a trente-six. La longueur de ce poisson, que j'ai dédié à l'amitié, s'étend à un mètre et demi ; sa hauteur a quatre-vingt-cinq millimètres. Sa chair est ferme et délicate. On le prend à l'entremail, dans le printemps.

Il se pourroit que ce poisson fût le même que celui décrit par M. SHAW dans la General Zoology, vol. IV, part. 2, pag. 199, sous le nom de *Vandellius Lusitanicus*, d'après un individu desséché conservé dans le Muséum britannique, et que le docteur Vandelli de Coïmbre avoit cru devoir réunir au genre *trichiurus* sous le nom d'*ensiformis.* Mais M. Shaw, tout en établissant ce genre, et en le rangeant dans l'ordre des thoraciques, ne parle pas des nageoires paires inférieures, ou des écailles qui nous ont fait placer le poisson, dont il est ici question, parmi les lépidopes. Il dit d'ailleurs que les nageoires impaires sont réunies, ce que nous n'avions pas reconnu dans l'individu que nous avions sous les yeux. D'un autre côté, si comme nous avons tout lieu de le penser, notre espèce est le *trichiurus caudatus* décrit par EUPHRASEN, dans les nouveaux actes de Stockholm, tom. IX, pag. 48, nous avons dû le rapporter au genre *lepidopus*, ainsi que l'a fait

Walbaum, dans l'*Ichthyologie d'Artèdi*, *partie III*, *pag.* 694.

2. L. Gouanien. Lac. *L. Gouanianus.* Lac. (Argentin.)

Gouan. Hist. des poiss. pag. 185, fig. 4.

L. Maxilla longiore; pinnâ dorsi nigro maculata; ani radiis 42. N.

Une poussière d'argent, nuancée par de légers reflets azurés, couvre le corps de cette belle espèce, que le célèbre naturaliste de Montpellier, dont il porte le nom, a le premier fait connoître. La tête est grosse et comprimée latéralement; la nuque d'un bleu d'azur, terminée par une arête. Son museau est pointu, la mâchoire inférieure, un peu plus longue que la supérieure, est garnie de petites dents égales, et celle de dessus hérissée de trois longues dents crochues. La langue est lisse, les yeux argentés, l'opercule composé d'une seule pièce, l'ouverture branchiale grande en croissant, la ligne latérale droite et enfoncée, l'anus situé vers le milieu du corps. La membrane des branchies supporte sept rayons; la nageoire dorsale très-basse, en a cent, dont les premiers sont ornés d'une belle tache noire. Les thoracines ressemblent à deux cuillerons ovales et pointus. Les pectorales en ont douze chacune; l'anale fort peu relevée, en contient quarante-deux; elle est précédée d'une longue écaille arrondie; la cau-

dale est un peu fourchue, et en a seize. La longueur de ce lépidope est environ quatre décimètres, sur quatorze millimètres de haut. Sa chair est molle et peu agréable. On en prend en janvier et février, sur les parages de Nice.

5. L. Diaphane. N. *L. Pellucidus*. N. (Karmarino.)

Pl. v. fig. 19 de cet ouvrage.

L. Corpore pellucido; mandibula longiore.

Cette nouvelle espèce a le corps oblong, comprimé, d'une diaphanéïté si remarquable, qu'on peut voir à travers tous les phénomènes de l'organisation. Le museau est arrondi, la bouche médiocre, la langue lisse, la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure; toutes les deux sont garnies de petites dents égales. Les yeux sont grands avec l'iris argenté; la ligne latérale droite est formée de petits points noirs qui se succèdent par paires vers la queue. Les nageoires sont d'un violet clair. La dorsale commence par un point saillant, à un tiers de la tête, et se réunit à la caudale qui se termine en pointe. L'anale est parsemée de petits points noirs; les thoracines sont formées par deux fines écailles; les pectorales sont subulées. La petitesse des nageoires empêche de compter le nombre des rayons qui sont à peine visibles à la loupe. La longueur de ce poisson est de deux dé-

cimètres. Je l'ai trouvé à Villefranche, dans le mois d'avril, au milieu des crangons.

REMARQUES.

Les lépidopes sont un des plus beaux genres de poissons qui habitent nos rivages. Brillant sur les écailles, fraîcheur dans les couleurs, vivacité et rapidité dans les mouvemens, tels sont les attributs qui les ont de tout temps fait remarquer d'une manière distinguée. Le corps prolongé en lame, que ces thoracins ont de commun avec les trichiures, les gymnètres, les cépoles, etc., n'étoit pas un caractère suffisant pour servir à tracer la ligne de démarcation qui doit nécessairement être établi, pour ne pas confondre ces trois genres, que la même forme et la même parure semblent réunir : mais la nageoire anale que j'ai remarquée à tous les lépidopes, et surtout au gouanien, laquelle, par son extrême petitesse, s'étoit sans doute dérobée aux observateurs, les sépare des autres poissons, et m'a servi pour caractériser ce genre.

G. XXXV. Cépole. *Cepola.* Lin.

Caractères. Corps très-allongé, très-comprimé, couvert de petites écailles; tête comme tronquée; nageoires thoracines à plus d'un rayon; une anale.

---

1. C. Taenia. Lac. *C. Tænia.* Lin. (Flamo.)

Bloch. pl. 170.

C. Pinna caudæ attenuata; capite obtusissimo. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1186, n°. 1.

Le corps du tænia est allongé, comprimé et

transparent. La partie supérieure est grise, tachetée de rouge; l'inférieure, colorée de blanchâtre. Son museau est arrondi, la bouche grande, la mâchoire supérieure garnie d'un rang de dents aiguës : celle de dessous en a deux rangées. La langue est rude, les yeux d'un rouge argenté, la prunelle noire, l'opercule composé d'une seule pièce. La ligne latérale droite. L'ouverture branchiale ample. Sa membrane renferme six rayons; la nageoire dorsale, soixante-six; les pectorales, quinze chaque; les thoracines, six chacune; l'anale, soixante; et la caudale pointue, dix. Toutes ces nageoires sont d'un beau rouge, et relèvent la monotonie des couleurs de ce thoracin, qui est fort rare dans nos mers.

2. C. Serpentiforme. Lac. *C. Rubescens.* Lin.
(Calegneiris.)

Aldrov. lib. 3, c. 28, pag. 367, fig.

C. Pinna caudæ attenuata, maxillis acutis. Lin. Syst. nat. ed. 13, pag. 1187, n°. 2.

Cette espèce, qui porte à Nice le nom vulgaire des ophidies, avec lesquelles Linné l'avoit rangée dans la dixième édition du système, a le corps d'un rouge de mercure oxidé, traversé par de légères bandes foncées; le museau est un peu pointu. La bouche ample, la langue lisse, la mâchoire supérieure ornée de chaque côté d'une tache noire

et garnie de vingt-quatre petites dents aiguës ; l'inférieure en a seize. Les yeux sont d'un rouge rubis. La ligne latérale droite et transparente. La nageoire dorsale est d'un jaune safran, liserée de rose, marquée à son origine d'une tache rougeâtre : elle renferme soixante-neuf rayons ; et l'anale, soixante ; toutes les deux se réunissent à la caudale qui en a douze ; les pectorales, seize chacune ; les thoracines, six chaque ; la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de quatre décimètres. Sa chair couvre à peine la charpente osseuse. On en prend communément en mai, juillet et décembre.

REMARQUES.

Des corps souples et déliés, serpentant avec légèreté au milieu des eaux bleuâtres qui nous entourent, ont fait donner à ces poissons le nom vulgaire de flamme et de ruban, à cause de l'effet agréable qu'ils produisent en parcourant avec vivacité le fluide où ils vivent. Ces cépoles habitent nos rivages, et quoiqu'elles ne se nourrissent que de crustacés et de zoophytes, leur chair est peu estimée, et a fort peu de goût.

G. XXXVI. Gobie. *Gobius.* Artèdi.

Caractères. Les nageoires paires inférieures réunies : deux nageoires dorsales.

---

1. G. Aphie. Lac. *G. Aphia.* Lin. (Gobou.)

Pennant. Zool. Brit. tom. III, pl. 37.

G. Albidus, fasciis ferrugineis etiam in pinnis; dorsalibus inter se remotis.

L'aphie a le corps allongé, un peu cylindrique, d'un blanc sale, varié par quelques taches noires. La tête est grande; la bouche ample; la langue lisse; les mâchoires garnies de petites dents; les yeux rapprochés, obscurs, l'iris tacheté; la ligne latérale à peine visible. Les nageoires nuancées de bandes brunes et grises. A la première dorsale, il y a six rayons; à la seconde, dix-sept; à chaque pectorale, dix-huit; aux thoracines, douze; à l'anale, quatorze; à la caudale, treize. Sa longueur est plus d'un décimètre. Sa chair est fort bonne; il habite nos rochers.

2. G. Paganel. Lac. *G. Paganellus.* Lin. (Gobou.)

G. Pinnis pectoralibus caudalique acuminatis; ventralibus in apice divisis.

La distribution des couleurs de cette espèce est un vert obscur sur sa partie supérieure; un blanc jaunâtre avec des traits verdâtres, tacheté de noir sur l'inférieure. La tête est médiocre; la bouche ample; les mâchoires garnies de petites dents; les yeux d'un brun argenté. La ligne latérale peu marquée. La première nageoire dorsale est bordée

de jaune, et a six rayons; la seconde, pourpre à sa base, en a dix-sept; les pectorales, avec une lunule noire, en ont dix-sept chacune; aux thoracines, douze; à l'anale, seize; et à la caudale rectiligne, vingt. Ce gobie a deux décimètres de longueur. Il fréquente les rochers.

3. G. Ensanglanté. *G. Cruentatus.* Lin. (Gobou rouge.)

G. Pallidus fusco fasciatus; ore, gula operculisque maculis sanguineis.

Un blanc sale est la couleur dominante de ce thoracin, et sur ce fond ressort avec éclat le rouge vif qui est tempéré par des taches transversales brunes. La bouche est ample; la langue lisse; les mâchoires garnies de dents isolées; les yeux d'un rubis argenté. Les nageoires sont colorées de brun, de jaune et de rouge. La première dorsale a six rayons, la seconde, seize; chaque pectorale, dix-neuf; la thoracine bleuâtre, douze; l'anale, quinze; la caudale traversée par des bandelettes obscures, en a quinze; et la membrane branchiale, cinq. La chair de ce poisson est délicate, il parvient jusqu'à deux décimètres de longueur; il habite les rochers profonds.

4. G. Noir brun. Lac. *G. Bicolor.* Lin. (Gobou.)

G. Fuscus, pinnis omnibus rubris.

Les deux principales couleurs de ce gobie lui

ont valu son nom spécifique. En effet, un brun obscur colore le dessus de son corps, et passe par diverses nuances en verdâtre azuré sur la gorge et sur l'abdomen. La tête est grande; la bouche moyenne; les mâchoires garnies de petites dents; les yeux foncés, l'iris doré. La ligne latérale petite. Les nageoires noirâtres; la première dorsale a six rayons; la seconde, seize; chaque pectorale, dix-neuf; aux thoracines, douze; à l'anale, quinze; à la caudale ronde, dix-sept; et à la membrane branchiale, cinq. Sa longueur est d'un décimètre; il est fort commun sur nos rivages.

5. G. Boulerot. Lac. *G. Niger*. Lin. (Gobou nègre.)

Bloch. pl. 38.

G. Capite depresso; radiis sex primæ dorsalis rigidis; caudali rotundata.

Le corps arrondi d'un gris cendré sur sa partie supérieure, qui passe au jaunâtre tacheté de blanc et de noir sur l'inférieure, caractérise cette espèce. Sa tête est grosse; sa bouche ample; sa langue lisse, ses mâchoires garnies de petites dents; ses yeux obscurs; l'anus garni d'un appendice noirâtre; les écailles dures et très-adhérentes à la peau. Les nageoires d'un beau noir. La première dorsale contient six rayons; la seconde, quatorze; chaque pectorale, dix-huit; aux

thoracines il y en a dix ; à l'anale, douze ; à la caudale ronde, quatorze ; et la membrane branchiale, cinq. Le boulerot a deux décimètres de longueur, sa chair est fort bonne ; on le pêche en mars et avril.

6. G. Jozo. *G. Jozo.* Lin. (Gobou blanc.)

Bloch. pl. 107, fig. 3.

G. Teres ; pinnis nigris ; dorsalis primæ radiis setaceis ; caudali rotundata.

Cette espèce a le corps blanchâtre, nuancé sur le dos d'une légère teinte brune. La tête est comprimée, la bouche moyenne, les mâchoires garnies de petites dents ; les yeux d'un brun jaunâtre, l'iris doré, la ligne latérale obscure. Les nageoires variées de plusieurs couleurs. La première dorsale a six rayons plus élevés que la membrane ; la seconde en a quatorze ; chaque pectorale, seize. Les thoracines dix, nuancés d'un bleu tendre ; l'anale bleuâtre en a douze ; la caudale parsemée de points bruns ocellés de jaune, en contient seize ; et la membrane branchiale, cinq. Ce poisson a un décimètre et demi de longueur, sa chair est molle et fade, on en prend beaucoup en novembre.

7. G. Menu. Lac. *G. Minutus.* Lin. (Gobou.)

Pallas-Spicil. Zool. VIII, pl. 4.

G. Albicans ; ferrugineo maculatus ; radiis dorsalibus, caudalibusque ferrugineo obsolete striatis.

Les attributs caractéristiques de ce thoracin sont un corps blanchâtre, parsemé de taches ferrugineuses sur le dos et varié de petites lignes brunâtres sur le ventre. La tête est un peu déprimée, la bouche petite, les mâchoires garnies de dents, les yeux rapprochés, obscurs. Les nageoires nuancées de brun ; la première dorsale contient six rayons. La seconde, onze ; chaque pectorale, dix ; les thoracines, huit ; l'anale, onze ; et la caudale, dix. Sa longueur est un demi décimètre ; il habite nos bords.

8. G. Doré. *G. Auratus.* Nob. (Gobou jaune.)

G. Auratus, nigro punctatus, macula cærulea ad basim pectoralium.

Le nom de doré que j'ai donné à cette espèce encore inconnue des naturalistes, a été tiré des couleurs riches et brillantes dont ce joli poisson est orné. Son corps est d'un beau jaune doré, couvert de petits points noirs. La tête est grande, la bouche ample, la langue lisse ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure est garnie de dents fines isolées. Les yeux ronds, l'iris d'un vert jaunâtre, la prunelle améthyste. Les nageoires sont d'un rouge doré, la première dorsale contient six rayons ; la seconde, quatorze ;

chaque pectorale, quinze, avec une tache brune à leur base; les thoracines, dix; l'anale, douze; la caudale, quatorze; et la membrane branchiale, quatre. Ce nouveau poisson est assez commun dans nos mers; sa plus grande dimension est un décimètre; sa chair est fort bonne, il vit dans les rochers profonds. On en prend en février, juillet et septembre.

9. G. Nébuleux. Lac. *G. Nebulosus.* Lin. (Gobou.)

G. Fusco-nebulosus, radio secundo pinnæ dorsalis primæ filo nigro aucto, anali nigro marginata.

La Méditerranée nourrit également le gobie que le savant Forskaël avoit trouvé en Arabie. Le corps de ce thoracin est couvert de grandes écailles rudes, placées en losange, nuagées de vert, de gris, de brun et variées de très-petits points obscurs. L'abdomen est d'un blanc nacré. La tête est légèrement nuancée d'une couche bleuâtre. Les yeux sont foncés, l'iris blanc. La bouche est grande, les mâchoires garnies de plusieurs rangs de dents fines. La nuque forme un sillon profond. La ligne latérale est indiquée par des écailles obscures. La première nageoire dorsale est un mélange de teintes vertes, rouges et bleues, et elle contient six rayons, dont les trois du milieu se terminent par de longs filamens noirâtres. La seconde est variée de blanc, de bleu, de jaune;

elle a treize rayons; les pectorales bleuâtres, dix-huit chacune; les thoracines réunies, d'un vert glauque, en ont douze; l'anale, onze; la caudale ronde, d'un bleu foncé, quatorze; et la membrane branchiale en contient sept. Ce poisson parvient à un décimètre et demi de longueur; il vit parmi les rochers.

REMARQUES.

Chaque genre de poisson a un instinct particulier conforme à sa propre nature. Les gobies qui se plaisent près des bords rocailleux des parties méridionales aiment à se suivre par troupes, et si quelque bruit sondain les sépare, ils se réunissent de nouveau pour fuir ensemble le péril qui les menace. La chair de ces thoracins est saine et légère, et quoiqu'ils se nourrissent principalement de petit palemons, ils ne dédaignent point les brins de plusieurs fucus, parmi lesquels ils déposent ordinairement leurs œufs.

G. XXXVII. Scombre. *Scomber.* Artèdi.

Caractères. Deux nageoires du dos; une ou plusieurs petites nageoires sur ou sous la queue, qui est souvent carénée latéralement; ou une petite nageoire composée de deux aiguillons réunis par une membrane, au-devant de la nageoire de l'anus.

---

1. S. Thon. *S. Thynnus.* Lin. (Toun.)

Bloch. pl. 55.

S. Pinnulis utrinque 8 *seu* 9-10 ; *ventralibus in sulco, recondendis, pectoralibus vix anum attingentibus.*

Force, beauté, courage, sont les attributs que la nature a départis au thon. Son corps allongé, fusiforme, est couvert de petites écailles minces, très-peu adhérentes. La partie supérieure réfléchit une belle nuance d'acier poli, l'inférieure brille de l'éclat de l'argent. La tête est petite, les yeux ronds argentés, l'iris doré. La bouche ample, la langue courte et lisse ; la mâchoire de dessous plus avancée que celle de dessus; toutes deux sont garnies de dents aiguës. L'orifice branchial est grand, l'opercule composé de deux pièces. La première nageoire dorsale, d'un gris foncé, contient quinze rayons ; la seconde, douze ; elle est suivie de huit, quelquefois de dix petites nageoires d'un jaune doré. Les thoracines ont six rayons chacune ; les pectorales sont courtes et en ont vingt-deux chaque ; l'anale, treize, suivie de huit ou neuf petites nageoires jaunes ; la caudale en croissant a vingt-cinq rayons ; on prend ce poisson dans la mandrague et la thonnaire de notre département.

2. S. Commerson. *S. Commersonii.* Lac. (Touna.)

Lacep. tom. II, pag. 600, pl. 20, n. 1.

S. Cæruleus, argenteo nigroque maculatus; pinnulis super. 9 *aut* 10, *inferioribus* 8.

Ce poisson voyageur, qui cotoye nos bords dans son passage annuel dans la Méditerranée, ressemble, à quelques petites différences près, au scombre que le célèbre Commerson, dont il porte le nom, a observé aux Indes. Son corps est épais, large et allongé, d'un bleu céleste foncé par dessus qui se nuance sur les côtés en gorge de pigeon, où l'on remarque plusieurs traits longitudinaux, formant comme des figures arabesques qui s'étendent tout le long du dos. L'abdomen est argenté, parsemé à son origine de grandes taches noires. Son museau est allongé et effilé, la bouche grande, la mâchoire inférieure avance un peu sur la supérieure; elles sont garnies de petites dents aiguës et isolées. La langue est lisse, d'un argent nacré, ainsi que le palais et le gosier. Les narines petites et arrondies, les yeux grands, l'iris argenté. La ligne latérale, formée de petits traits en demi-lune, accompagnés de deux festons finement pointillés et blanchâtres. Elle est courbe à son origine, se fléchit ensuite en ondulant et se relève vers la queue. La première nageoire dorsale est longue; elle contient seize rayons subaiguillonés, qui s'abaissent par degrés, et dont le dernier adhère au pli longitudinal, lequel s'unit à la seconde nageoire qui est courte, carti-

lagineuse, échancrée par derrière, contenant dix rayons articulés; les thoracines sont azurées par dessus, blanches en dessous; elles en ont six chacune, dont le premier solide; elle sont séparées par deux longs appendices. Les pectorales sont triangulaires, bleues en dessus, argentées en dessous, supportant vingt-cinq rayons chaque; l'anale épaisse en a seize. Elle est suivie de huit petites nageoires triangulaires, d'un bleu argenté, opposées alternativement à neuf, quelquefois dix autres semblables situées sur la partie dorsale. La caudale, qui est fort échancrée, a trente-six rayons, et la membrane branchiale, sept. La chair de ce scombre est d'un beau rouge et d'un bon goût; on en prend en mai, juillet et octobre dans notre mandrague. Leur poids acquiert depuis deux hectogrammes jusqu'à seize kilogrammes. La longueur s'étend jusqu'à huit décimètres, sur deux de largeur.

3. S. De Laroche. *S. Rochei.* N. (Bounicou.)

S. Cœruleus, nigro punctatus; pinnulis dorsalibus octo, ventralibus septem.

Ce scombre approche beaucoup du thazard décrit par M. Lacépède, et observé par Commerson auprès des rivages de la Nouvelle-Guinée; mais il en diffère par plusieurs caractères que nous allons examiner. Le corps de cette espèce est renflé

dans son milieu et conique vers la queue. Une belle couleur d'un bleu indigo colore son dos. Ses côtés qui passent au bleu céleste sont traversés par des traits hiéroglyphiques avec de petites taches rondes au milieu. L'abdomen et la gorge brillent de l'éclat de l'argent. La tête est lisse, le museau effilé, la bouche verticale, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, toutes deux sont garnies d'une rangée de très-petites dents aiguës. La langue est libre et argentée, le palais lisse, le gosier un peu rude. Les narines n'ont qu'un seul petit orifice; les yeux sont ovales, oblongs, l'iris argenté, les opercules composés de deux pièces arrondies, argentées et finement dentelées. La ligne latérale flexueuse formée de petits grains placés en festons accompagnés de petits pores. La première nageoire dorsale qui est courte, en forme de harpe, contient dix rayons subaiguillonnés. La seconde est épaisse et en a huit peu apparens; elle est suivie de huit petites nageoires membraneuses striées en rayons. Les pectorales sont triangulaires, argentées par dessus, noirâtres en dessous; elles ont chacune vingt rayons qui peuvent se cacher dans une rainure latérale. Les ventrales en ont six ramifiés qui sont séparés par une plaque oblongue. L'anale argentée, semicartilagineuse en a quatorze; elle est suivie de sept petites nageoires argentées parallèles à celles du dos. La caudale qui est bifide, en a trente-six, et

la membrane branchiale, sept lamelliformes. La chair de ce poisson est d'un rouge foncé, d'un goût aigre, très-indigeste, devenant noire par son contact avec l'air; sa longueur est de quatre décimètres sur quatre-vingt-dix millimètres de largeur; la femelle est plus grosse que le mâle, et pond en août des œufs blanchâtres, liés par un gluten roussâtre. On prend ce poisson dans notre mandrague, depuis le mois de mai jusqu'en septembre. Son poids ne passe jamais trois kilogrammes. Ce poisson a quelques rapports avec le *scomber guttatus*. Sch. icht. de Bloch. n°. 8, pl. v; mais il en diffère par la direction de la bouche et par le nombre de rayons aux nageoires.

4. S. Bonite. Lac. *S. Pelamis*. Lin. (Palamido.)

Lacep. Vol. 11, pag. 119, pl. 20, n. 2.

S. Pinnulis inferioribus septem, lineis utrinque quatuor nigris; pectoralibus brevibus.

Le passage du bonite sur nos côtes se fait assez régulièrement chaque année en juin. Le corps de cet osseux est oblong, se terminant en cône, couvert de petites écailles pentagones, très-adhérentes, d'un bleu noirâtre sur le dos, qui s'éclaircit sur les côtés et passe au blanc argentin sur l'abdomen; traversé par cinq raies longitudinales. La tête est dénuée d'écailles, la bouche est grande, la langue courte, la mâchoire inférieure plus

longue que la supérieure; toutes les deux sont garnies de dents fines. Les yeux sont ovales, l'iris argenté, l'opercule branchial est composé de deux lames arrondies. La première nageoire dorsale est falciforme, noirâtre, elle contient quinze rayons peu aiguillonnés; la seconde en a douze articulés; elle est suivie de huit petites nageoires. Les pectorales qui sont courtes, n'ont qu'un rayon aiguillonné, et vingt-six articulés; elles peuvent être reçues dans une cavité, ainsi que les thoracines qui sont brunes, composées d'un rayon épineux et de cinq lisses, et qui sont séparées par un long appendice. L'anale est très-petite, à douze rayons, elle est suivie de sept petites nageoires; la caudale, qui est en croissant, en a trente. On prend de ce poisson dans nos mers jusqu'au poids de six kilogrammes. Sa chair est fort bonne.

5. S. Sarde. Lac. *S. Sarda.* Lac. (Bonitoun.)

Bloch. pl. 334.

S. Lineis utrinque 16 *nigrescentibus ; pinnulis* 7 *dorsalibus ; analibus sex.*

Ce scombre qui est confondu par nos pêcheurs avec le précédent, a le corps oblong, d'un bleu indigo par dessus, argenté par dessous, et traversé par seize petites bandes noirâtres courbées. La tête est couverte de grandes écailles; les narines ont deux orifices, la bouche ample, la lan-

gue lisse, le palais garni de deux osselets allongés, hérissés de pointes, les yeux ronds, l'iris argenté, l'opercule branchial est composé de trois lames. L'anus est deux fois plus éloigné de la tête que de la queue. La première nageoire dorsale qui est noirâtre, a vingt rayons peu aiguillonnés; la seconde grise en a quinze articulés; les pectorales qui sont courtes en ont seize chacune, ornées à leur base d'une plaque d'écailles jaunes. Les thoracines jaunâtres en ont un épineux et cinq lisses chacune; l'anale d'un blanc sale, quatorze; la queue est garnie de sept petites nageoires au dessus du dos, et de six en dessous. La nageoire caudale, qui est en croissant, offre des teintes jaunes, grises et noires, elle contient vingt rayons. Ce thoracin a trois décimètres de longueur; il fréquente nos rivages en mai et octobre. Sa chair a un bon goût.

6. S. Aile longue. Lac. *S. Alalunga.* Lin. (Alolongo.)

Cetti. Hist. nat. Sard. III, 199.

S. Pinnis pectoralibus longissimis, pinnulis utrinque septem.

Cetti a le premier observé en Sardaigne, cette belle espèce de scombre qu'on prend de temps à autre dans notre mandrague. Son corps est d'un bleu obscur sur la partie supérieure qui passe par différentes gradations au gris blanchâtre sur l'in-

férieure. Le museau est arrondi, la bouche ample, la langue lisse; la mâchoire de dessous plus longue que celle de dessus, elles sont garnies de petites dents séparées. Les yeux sont très-grands, l'iris d'un blanc argenté. La ligne latérale tortueuse. La première nageoire dorsale contient douze rayons; la seconde, dix, elle est suivie de sept petites nageoires. Les thoracines ont six rayons chacune; les pectorales qui sont très-longues, en ont vingt chaque. L'anale, seize; elle est suivie de sept autres petites nageoires; et la caudale qui est en croissant, a vingt rayons. Ce poisson ne parvient qu'au poids de quatre myriagrammes. Sa chair est moins bonne que celle du thon, et son foie, d'après les observations des pêcheurs, donne la fièvre, et agit puissamment sur le système épidermoïde, au point de le faire écailler; mais peut-être cet effet n'arrive-t-il que dans certaines circonstances que l'on n'a pas encore bien appréciées.

7, S. Maquereau. *S. Scomber.* (Auriou.)

Bloch, pl. 54.

S. Pinnulis utrinque quinque; dorsalibus radiis duodecim.

La partie supérieure de ce thoracin est d'un vert de mer, ondulé de lignes bleues avec une teinte dorée. L'abdomen brille de l'éclat de l'argent,

où se réfléchissent de légères nuances de jaune, de vert et de violet. Le corps est oblong, presque rond. La tête avancée ; la bouche ample, la langue lisse, les mâchoires garnies de petites dents, l'inférieure plus longue que la supérieure. Les yeux ronds, l'iris d'un argent doré, l'opercule composé de trois pièces ; la ligne latérale est courbe. La première nageoire dorsale, ainsi que la seconde, ont douze rayons chacune ; les pectorales, vingt chaque ; les thoracines, six chacune ; l'anale, treize ; la queue est garnie de cinq petites nageoires de chaque côté ; la nageoire caudale fourchue contient vingt rayons. On fait chaque année, dans le printemps, des pêches abondantes de ce poisson, dont le plus gros n'arrive jamais au poids de deux kilogrammes. Sa chair est assez bonne et agréable. Peut-être cette espèce est-elle celle que M. Delaroche a décrite sous le nom de *Pneumatophorus*, remarquable par la présence d'une vessie natatoire à l'intérieur.

8. S. Colias. *S. Colias.* Lin. (Cavaluco.)

Rondelet, tom. 1, pag. 232.

S. Pinnulis utrinque quinque ; dorsalis primæ radiis 9, *secundæ* 12.

Cette espèce que les modernes ont regardée comme une variété du scombre, en diffère par sa forme, ses proportions et la distribution de ses

couleurs. Son corps est épais, oblong, d'un bleu céleste avec des taches foncées sur le dos, et d'un argent doré, orné d'un nombre infini de petits traits brunâtres sur l'abdomen. Le museau est avancé, la nuque et les côtés des organes de la vue transparens. La bouche ample, la langue lisse, les mâchoires égales, garnies de dents fines. Les yeux grands, l'iris argenté; l'opercule marqué de petites lignes. La ligne latérale flexueuse. La première nageoire dorsale contient neuf rayons aiguillonnés; la seconde, douze articulés, elle est suivie de cinq petites nageoires bleuâtres. Les thoracines ont six rayons chacune; les pectorales fort longues, dix-huit chaque; l'anale est précédée d'un petit piquant et suivie de cinq petites nageoires blanchâtres; la caudale en croissant, a dix-huit rayons. La chair de ce poisson est blanchâtre et beaucoup inférieure pour le goût à celle de l'espèce précédente. On en prend sur nos bords des légions nombreuses en mai et novembre; son poids parvient à peine à deux kilogrammes. Si l'espèce précédente est le scombre à vessie, il pourroit se faire que celle-ci fût le vrai maquereau.

REMARQUES.

Les scombres jouissent d'une grande célébrité, à raison de leur multitude et de la bonté de leur chair. Le thon tient le premier rang dans ce genre, par la nourriture saine et savoureuse qu'il procure, et c'est un des plus beaux présens que la

nature ait fait aux habitans des bords de la Méditerranée. Ces poissons, dans leurs voyages périodiques, parcourent des espaces immenses. C'est ordinairement vers les équinoxes qu'on voit ces grandes phalanges traverser nos mers, s'avançant en triangle, le plus robuste à la tête, ils fendent avec impétuosité leur fluide natal, en troublent le calme et répandent dans leur course précipitée un bruit sourd dans l'atmosphère. Quand les thons, brûlans d'amour, se jouent autour de leurs femelles, ils brillent alors d'un éclat éblouissant, tout leur corps se couvre de taches dorées qui s'évanouissent avec le feu qui les anime. Ces thoracins sont tourmentés quelquefois par les piqûres des caliges et des géroflées, qui les rendent furieux. Autant la pêche des thons cause un plaisir agréable quand on voit ces poissons enfermés dans la dernière chambre de la mandrague, courir, se heurter, s'accumuler et se frapper avec violence; autant le cœur s'émeut de compassion en considérant tous ces êtres retirés de leur élément, s'asphixier par degrés, et périr d'une mort lente et pénible. Tous ceux qu'on prend dans notre département viennent ordinairement de l'est, en poursuivant des muges, des spares et des sphyrènes dont ils font leur nourriture. On prend à Nice des thons du poids de deux kilogrammes jusqu'à vingt myriagrammes. On les mange frais, salés et marinés; ils sont, par leur abondance, l'objet d'un grand lucre pour nos pêcheurs.

G. XXXVIII. Caranx. *Caranx* Commerson.

Caractères. Deux nageoires dorsales; pas de fausses nageoires.

---

1. C. Trachure. Lac. *C. Trachurus.* (Suck-Cagnenck.)

Bloch. pl. 56.

C. Valde compressus ; linea laterali curva, scutis 68 cuspidatis loricata ; spina dorsali recumbente.

Le trachure a le corps comprimé d'une teinte d'argent azuré, nuancée d'un vert bleuâtre sur la partie supérieure, et d'un blanc argenté, légèrement doré sur l'inférieure. La tête est grande et obscure. La bouche ample, la langue lisse, le palais rude, les mâchoires garnies de petites dents aiguës, celle de dessous noirâtre, recourbée et plus longue que la supérieure. Les yeux sont gros, l'iris d'un argent doré ; chaque opercule est composé de deux lames, orné d'une tache bleue. La ligne latérale courbe, formée de petites plaques armées d'un piquant recourbé, qui vont en augmentant en appprochant de la queue. Les nageoires dorsales sont noirâtres ; la première a huit rayons aiguillonnés ; la seconde, trente-quatre articulés ; l'anale, précédée de deux aiguillons membraneux, en contient trente ; les pectorales lanciformes, vingt chacune ; les thoracines, six chaque ; la caudale en croissant, vingt. Ce caranx ne va jamais au-delà d'un kilogramme. Sa chair est fade ; il est fort abondant dans nos mers.

2. C. Amie. *C. Amia.* Lin. (Suck-blaou.)

Willughby. pag. 296, tab. 5, 17.

C. Linea laterali aculeis septem ; radio ultimo pinnæ dorsalis posterioris longiore.

Il semble que la nature suive dans tous ses ou-

vrages une marche insensible et graduée. Ce poisson en offre un exemple frappant, en se séparant à peine par quelques caractères de l'espèce précédente. Son corps est allongé et arrondi d'un bleu céleste sur le dos, et d'un argent irisé sur le ventre. La tête est médiocre, la bouche ample, la langue rude; les mâchoires garnies de petites dents. L'inférieure plus avancée que la supérieure. Les côtés de la nuque diaphanes, les yeux entourés d'un cercle rouge, l'iris argenté. Chaque opercule est orné d'une tache noire. La ligne latérale composée de petites plaques écailleuses, aiguillonnées; les nageoires rougeâtres; la première dorsale a huit rayons aiguillonnés; la seconde, trente-quatre; le dernier très-épais et très-long. Chaque thoracine, cinq. Les pectorales, vingt-deux chacune; l'anale, trente dont le dernier très-allongé, elle est précédée de deux aiguillons; et la caudale qui est fourchue en contient vingt-deux. La chair de cet osseux est beaucoup meilleure que celle du trachure; il parvient à des dimensions plus grandes; on en prend en décembre jusqu'au poids de deux kilogrammes.

3. C. Duméril. N. *C. Dumerili.* (Seriola.)

Pl. vi, fig 20 de cet ouvrage.

C. Linea laterali lævissima; pinnis luteo, griseo, cœruleoque variis.

Cette espèce, encore inconnue des auteurs, diffère des précédentes, non-seulement par les belles

couleurs de ses écailles, et par sa taille énorme ; mais aussi par ses mœurs, puisqu'elle vit isolée et parcourt seule les lieux peu fréquentés de nos rivages. Son corps est comprimé d'un gris argenté, nuancé de violet sur le dos, et d'un blanc mat avec une légère teinte dorée sur le ventre. Le museau est arrondi; la bouche ample, les mâchoires égales, garnies de petites dents, les yeux dorés. La ligne latérale est courbe. Les nageoires sont colorées de jaune, de bleu et de gris. La première dorsale contient sept rayons aiguillonnés ; la seconde, trente-deux articulés; l'anale, vingt; elle est précédée de deux aiguillons; les pectorales qui sont jaunâtres, ont dix-huit rayons chacune ; les thoracines, cinq chaque ; et la caudale fourchue, dix-huit. Ce caranx habite les lieux inaccessibles de notre mer et ne s'approche des bords que quand il semble y être attiré par la faim; on en prend alors du poids de huit myriagrammes ; sa chair est rougeâtre, ferme et d'un goût exquis.

REMARQUES.

Plusieurs auteurs ne s'étant attachés qu'au naturel de ces poissons, les ont confondus avec les scombres, parce qu'on avoit remarqué qu'ils ont en partage la même hardiesse, le même courage et les mêmes habitudes. Malgré cette similitude de mœurs, M. Lacépède ayant, avec Commerson, observé les attributs caractéristiques, indiqués plus haut, a cru, avec raison, devoir les séparer et en former un nouveau genre sous le nom de caranx. Une de ces espèces, qui vit dans nos mers,

n'ayant pas encore été décrite, j'ai cru devoir la dédier à l'auteur de la Zoologie analytique, dont les travaux et les conseils m'ont été d'un grand secours.

G. XXXIX. Echénéïde. *Echeneis.* Artèdi.

Caractères. Tête aplatie, longue, couverte d'une plaque ovale, sillonnée en travers.

---

1. E. Rémora. *E. Remora.* (Succopego.)

Lacep. tom. III, pag. 147, pl. 9, fig. 1. Bloch. 172.

E. Striarum paribus minusquàm 20; *caudâ bifurcâ.*

Le corps du rémora est allongé, sa peau est visqueuse, d'une teinte brunâtre. Le museau est arrondi, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; toutes deux garnies de dents fines. La langue est courte, large, hérissée d'aspérités, ainsi que le palais qui est d'un bel incarnat. La tête est un peu grosse, aplatie, garnie supérieurement d'une plaque ovale, oblongue, membraneuse sur ses bords, qui porte sur son disque seize paires de lames osseuses transversales et dentelées. L'orifice des narines est double; les yeux sont obscurs, l'iris doré; l'opercule branchial est composé de deux lames recouvertes d'une peau peu épaisse. La ligne latérale est formée d'une série de points élevés, courbe à son origine et droite ensuite. La membrane branchiale ren-

ferme neuf rayons ; la nageoire dorsale, qui est bleuâtre, en a vingt-deux ; les thoracines, six chaque ; les pectorales, vingt-cinq chacune ; l'anale, vingt-deux ; et la caudale, qui est fourchue, dix-sept. La longueur de ce poisson est de trois décimètres. Sa chair est mucilagineuse et d'un mauvais goût.

REMARQUES.

Rien de plus singulier que les mœurs et les habitudes des échénéïdes. Plus inertes qu'entreprenans, ils n'ont que des désirs modérés ; plus indolens que courageux, ils se fixent sur les squales, ou autour des bâtimens, et traînent ainsi une vie langoureuse et misérable. Plusieurs marins m'ont assuré que ce poisson, en approchant de terre, se détache de la quille des bâtimens où il se tient cramponné, à cause de la grande quantité d'eau douce qui se mélange avec celle de la mer ; ce qui les rend très-rares sur nos côtes.

G. XL. Coryphène. *Coryphæna.* Artédi.

Caractères. Tête comprimée, à nuque en carêne, à museau arrondi ou très-déclive ; une très-longue nageoire dorsale.

PREMIER SOUS-GENRE.

Nageoire de la queue fourchue.

1. C. Dorade. *C. Hippurus.* (Féro.)

Bloch, pl. 174.

C. Aureo-cærulea, pinna ani sinuata, linea laterali lutea; pinnæ dorsi radiis 60.

Ce thoracin se fait distinguer par l'éclat resplendissant de ses écailles dorées, qui, nuancées par de légères teintes bleues, vertes et obscures, forment un assortiment de couleurs magnifiques. Le corps est comprimé, la tête courte, la bouche ample, la langue petite, les lèvres épaisses, les mâchoires hérissées de quatre rangs de dents crochues; les yeux grands, l'iris doré, la prunelle changeante; l'opercule composé d'une seule pièce; la ligne latérale est jaune, courbe à son origine, et droite ensuite. La nageoire dorsale qui est d'un bleu céleste doré, contient soixante rayons; les pectorales qui sont jaunes, en ont vingt chacune; les thoracines, six chaque; l'anale, vingt-six; la caudale jaunâtre, liserée de vert, vingt; et la membrane branchiale en a dix. Ce poisson a huit décimètres de longueur; il s'approche de nos côtes en août. On en prend du poids de dix kilogrammes.

2. C. Doradon. *C. Equisetis.* Lin. (Daurado.)

C. Aureo cærulea; pinnæ dorsi radiis 53.

Les beaux reflets dont brille le corps du doradon présentent aux yeux des couleurs très-agréables. Sa partie supérieure est d'un bleu céleste, nuancé par des reflets dorés, qui se changent en

argenté sur l'inférieure. La tête est grande, arrondie ; les yeux ronds, l'iris doré, la prunelle bleue ; la bouche ample, la langue lisse ; les mâchoires garnies de trois rangs de petites dents ; l'opercule composé de deux lames distinctes. La nageoire dorsale est d'un bleu foncé, agréablement variée par des couleurs dorées ; elle a cinquante-trois rayons courbés ; les pectorales qui sont jaunes, lisérées de bleu, en ont vingt-deux chacune ; les thoracines, qui offrent plusieurs dégradations d'or, d'argent et d'antimoine, en ont six chaque ; l'anale, qui est courte, d'un gris de perle avec un filet doré, en a vingt-trois ; la caudale fourchue en a vingt-deux ; et la membrane branchiale en contient six. Cette espèce a cinq décimètres de longueur. On en pêche en avril sur nos rivages. Il est très-rare. Peut-être n'est-il qu'une variété du précédent, comme le pense M. Schneider. Icht. de Bloch.

3. C. Pompile. Lac. *C. Pompilus.* Lin. (Fanfre d'Americo.)

Aldrovan. lib. III, cap. 19, pag. 325.

C. Dorso suprà lineam lateralem curvam, flavescentem, fasciolis luteis picto ; pectoralibus acuminatis.

Plusieurs nuances de bleu, variées de légères bandes jaunes, ornent le corps svelte du pompile.

Il a la tête médiocre, la bouche ample, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, garnies toutes les deux de dents fines. Les yeux ont l'iris argenté, la prunelle bleuâtre ; ils sont ornés par-dessus de deux tubercules dorés. La ligne latérale courbe. L'anus situé au milieu du corps. La nageoire dorsale a trente huit rayons ; les pectorales qui sont jaunes, en ont dix-huit chaque ; les thoracines, six chacune ; l'anale, d'un bleu foncé, vingt-quatre ; la caudale, dix-huit ; et la membrane branchiale, quatre. La longueur de ce poisson est de deux décimètres. Il paroît sur nos parages, en avril et en septembre.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne.

4. C. Rasoir. *C. Novacula.* Lin. (Razuor.)

Willugbby. tom. II, pag. 214, fig. 2. Dict. Encyclop. pl. 33, n. 127.

C. Rubro flavescens, capite pinnisque cæruleo cancellatis.

Le rasoir se fait remarquer par la diversité de ses couleurs. L'or, le saphir et l'améthyste se nuancent sur son corps en teintes infinies. La partie supérieure se termine en arête aiguë. La tête est grande, traversée par des lignes azurées ; la bouche médiocre, les mâchoires garnies de petites dents. Les yeux ont l'iris doré, l'opercule com-

posé de deux lames; la ligne latérale voisine du dos, en suit la courbure. La nageoire dorsale est rouge, tachetée de bleu, elle a trente-deux rayons; les pectorales en ont seize chacune; les thoracines, cinq chaque; l'anale, dix-huit; et la caudale, quatorze. Ce thoracin est fort rare dans nos mers.

REMARQUES.

Toutes les espèces de coryphènes qui fréquentent annuellement nos rivages, ne nous sont fournies qu'à l'époque de leurs migrations. Ces beaux thoracins, qui vivent au milieu des mers équatoriales, ne font qu'un court séjour dans nos contrées, et ne nous donnent point le temps d'étudier et de connoître leurs mœurs et leurs habitudes. Leur chair présente un aliment sain et savoureux.

G. XLI. Cotte. *Cottus.* Artèdi.

Caractères. Tête épineuse, plus large que le corps; deux nageoires du dos. La paire inférieure à plus de deux rayons; les pectorales très-grandes.

---

1. C. Chabot. Lac. *C. Gobio.* Lin. (Botto.)

Bloch. pl. 38, n. 1.

C. Capite depresso, rotundato; oculis approximatis, verticalibus; operculis biaculeatis; ventralibus quadri-radiatis.

Le chabot a le corps muqueux, couvert de pe-

tites écailles d'un brun verdâtre par-dessus, et d'un gris jaunâtre par-dessous. La tête est ronde, aplatie; la bouche ample, la langue lisse; les mâchoires, le palais et le gosier hérissés de dents aiguës; les yeux rapprochés, l'iris doré, la prunelle bleuâtre. Chaque opercule composé d'une lame garnie de deux aiguillons recourbés. La membrane branchiale contient quatre rayons; la première nageoire dorsale en a sept; la seconde, dix-sept; chaque pectorale, quatorze; chacune des thoracines, quatre; l'anale, douze; et la caudale, qui est arrondie, parsemée de points bruns, en a treize. La longueur de ce poisson est de trois centimètres et demi; il se nourrit de vers et de larves d'insectes aquatiques. Il nage avec vitesse et comme par bonds, en retombant constamment au fond de l'eau. On le trouve à Tende et au Fontan.

REMARQUES.

Chaque espèce de poisson séjourne dans un lieu convenable à son organisation. Le chabot ne se plaît que dans les eaux douces vivement agitées, et qui se roulent en cascades sur des fonds rocailleux. La Roia, rivière qui traverse notre département, du nord à l'est, nourrit dans son sein ce poisson, dont la chair agréable fournit un mets délicat aux habitans de nos montagnes.

G. XLII. Scorpène. *Scorpæna.* Artèdi.

Caractères. Tête garnie d'épines, de protubérances, ou de barbillons et dépourvue d'écailles ; une seule nageoire du dos.

PREMIER SOUS-GENRE.

Point de barbillons.

1. S. Marseilloise. *S. Massiliensis.* Lac. (Lernio.)

S. Griseo violacea capite scabroso depresso ; mandibula ad apicem tuberculata.

Brunnich avoit donné une description succincte de ce poisson dans son Ichthyologie, et il l'avoit placé parmi les cottes de Linné. M. Lacépède a cru devoir le rapporter aux scorpènes; mais peut-être réunit-il mieux les caractères du genre holocentre. D'autres auteurs, et entr'autres M. Schneider, ont rapporté cette espèce à la scorpène truie, et ils l'ont regardée comme la *perca cirrhosa* de Thunberg. La description détaillée que nous allons en donner ici lèvera peut être tous les doutes.

Ce thoracin a le corps comprimé d'un gris violâtre, couvert d'écailles rudes, dentelées, à zones argentées, et parsemées de taches blanches dans les jeunes individus.

La tête est grosse, aplatie, à museau pointu. La bouche est ample, la langue lisse, rude, cou-

verte, ainsi que le palais, de tubercules âpres. La mâchoire est plus longue que la mandibule qui se termine par une sorte de tubercule; toutes deux sont garnies de plusieurs rangées de petites dents courbées vers le gosier et aiguës. Les yeux sont grands, d'un brun obscur, avec l'iris argenté et la prunelle bleue. Les narines sont ovales et inégales. La nuque est sillonnée, garnie de gros tubercules saillans et divergens. Les opercules sont composés de deux pièces dentelées. La seconde est armée d'un long stylet osseux, et ne recouvre pas la membrane branchiale. On voit au-dessus des ouïes des pièces osseuses qui s'étendent au-delà des nageoires pectorales. La ligne latérale est droite. Les nageoires sont noirâtres, panachées de gris et de bleu. La dorsale contient onze rayons aiguillonnés, qui vont toujours en croissant, garnis à leur base d'une petite membrane, auxquels adhèrent treize rayons articulés quadrifides; les pectorales qui sont noires, en ont seize chacune; les thoracines, un épineux et cinq lisses chaque; l'anale très-courte, trois aigus, onze ramifiés; la caudale en a dix-huit, et la membrane branchiale, sept lamelliformes. La chair de ce poisson est blanche, tendre et d'un bon goût. Une grande quantité de tentaculaires, d'un blanc rougeâtre, très-fins et très-longs se trouvent dans ses intestins, et tourmentent ce poisson qui devient d'une voracité insatiable, et se jette avec la rapidité d'un

trait sur tout ce qu'il rencontre. Cet osseux ne se plaît que dans l'Europe méridionale ; il fréquente presque toute l'année les roches de mille mètres de profondeur, et parvient au poids de cinq myriagrammes. On le pêche au palangre, avec des caranxs et des spares. Il est commun dans nos mers.

2. S. Dactyloptère. *S. Dactyloptera.* De Laroche.
(Cardouniero.)

De Laroche. Annales du Mus. d'Hist. natur. tom. XIII, pl. 22, fig. 9.

S. Rubra, albo fasciata; pectoralium radiis inferioribus semi liberis.

Cette scorpène que je ne croyois encore décrite par aucun naturaliste, lorsque je livrois mon ouvrage à l'impression, a été très-bien observée et figurée dans le mémoire de M. de Laroche que je viens de citer. Ce poisson est très-commun dans nos mers : son corps est couvert d'écailles rudes d'un rouge de minium, traversé de plusieurs bandes blanchâtres. La bouche est grande; les mâchoires presqu'égales, la supérieure un peu échancrée, l'inférieure porte un tubercule moyen correspondant à l'échancrure : les dents sont petites, coniques, irrégulièrement disposées sur plusieurs rangées; la langue est lisse, le palais noir. Les yeux sont très-grands : on voit entr'eux sur la nuque un sillon hérissé de lignes saillantes

et garni de chaque côté d'arêtes tranchantes. La première pièce des opercules présente cinq grandes dentelures, et la seconde deux aiguillons aigus. Les premières dentelures sont si droites, que j'avois cru d'abord devoir ranger cette espèce dans le genre Bodian, et ce qui est assez singulier, je l'avois consacré à l'observateur qui, sans que je le susse alors, l'avoit si bien décrite. La membrane branchiale renferme six rayons; la nageoire du dos en porte douze aiguillonnés et treize articulés : les thoracines, un épineux et cinq lisses : l'anale, trois aigus et cinq ramifiés. Les pectorales, dix-huit; la caudale, seize. La longueur de ce poisson s'étend ici jusqu'à cinq décimètres, et son poids à deux kilogrammes.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Des barbillons.

3. S. Rascasse. Lin. *S. Porcus.* (Rascasso.)

Bloch. pl. 181, fig.

S. Squammis parvis, capite tantùm cirrhoso; operculo anteriore trispinoso.

Le corps de cette espèce est d'un gris rougeâtre avec quelques taches noires sur la partie supérieure; il passe à des teintes plus claires sur l'inférieure. La tête est grande, la bouche ample; les mâchoires et le palais sont hérissés de plusieurs rangs de dents aiguës; la langue courte et lisse;

les yeux rougeâtres, l'iris doré; l'opercule garni d'aiguillons et de filamens; la ligne latérale droite. La nageoire dorsale a douze rayons aiguillonnés, neuf articulés; l'anale, trois aigus, cinq ramifiés. Les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque; les pectorales, seize chacune; la caudale, dix-huit; et la membrane branchiale, six. Ce poisson est fort commun dans nos rochers; on en prend depuis un hectogramme jusqu'à un kilogramme; sa chair est savoureuse et d'un bon goût.

A. Dans les profondeurs où viennent les caranx et les madrepores, on trouve une superbe variété de rascasse d'un beau rouge carmin, à museau pointu, ornée d'une tache bleue sur la nageoire dorsale.

B. Plusieurs endroits de notre mer fournissent aussi une variété brune variée par des taches obscures et des points noirs.

C. Une troisième variété, une des plus communes, vit parmi les rochers du rivage: son corps est tout à fait noirâtre, nuancé de quelques teintes jaunes.

4. S. Truie. Lac. *S. Scrofa.* Lin. (Capoun.)

Bloch. pl. 182, fig.

S. Squammis majoribus; mento et linea laterali cirrhosis; cirrho suprà oculum.

La truie a le corps renflé d'un rouge pâle, par-

semé d'écailles à rayons divergens, brunes et obscures. L'abdomen est d'un rouge minium. Le museau est pointu, la tête grosse, rude, variée d'obscur. La bouche grande, garnie de plusieurs rangs de dents aiguës. La mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure. La langue, le palais et le gosier sont hérissés de pointes. La nuque est sillonnée, garnie d'aiguillons crochus, les opercules sont composés de deux pièces, la première couverte de barbillons et d'épines, la seconde terminée par deux prolongemens aigus. Les yeux sont gros, l'iris d'un rouge doré, la prunelle rouge; ils sont ornés par-dessus de trois appendices, dont celui du milieu est large et pinnatifide. La ligne latérale est courbe à son origine et droite ensuite; elle est formée de petites lignes relevées, parsemées de cirrhes. La nageoire dorsale est variée de noir, de rouge et de brun; elle contient onze rayons aiguillonnés, marqués d'une grande tache noire, et dix articulés, plus relevés. Les thoracines rouges en ont un épineux, cinq lisses chacune; l'anale, trois aigus, cinq ramifiés; les pectorales amples tachetées de noir, dix-huit chacune; la caudale pointillée de brun en a seize; et la membrane branchiale, six. La longueur de ce poisson est de deux à quatre décimètres, et son poids de quatre kilogrammes. Il est très-commun dans nos mers.

A. C'est pendant les fortes chaleurs qu'on

trouve dans nos mers une variété de truie d'un beau rouge de laque, marbrée de brun, de blanc, de gris, de rouge, qui forment une nuance très-variée. La tête, les opercules et la gorge sont couverts de larges appendices dentés, et tout le corps est garni de petites cirrhes rougeâtres. Sa longueur est d'un décimètre et demi.

5. S. Jaune. *S. Lutea.* N. (Copoun gaune.)

S. Corpore luteo, squammis striatis, cirrhis binis supra oculos. N.

Le corps de ce poisson est couvert d'écailles striées, teintes d'une belle couleur jaune. Le museau est pointu, la tête jaune, couverte d'épines et de filamens; la bouche grande, la mâchoire inférieure est presque égale à la supérieure. Toutes les deux sont garnies de plusieurs rangs de petites dents crochues. La langue est lisse, le palais est garni à son origine de deux osselets aiguillonnés, le gosier armé de pointes; les yeux jaunâtres à rayons obscurs, l'iris doré, ils sont ornés en dessus d'un large appendice denticulé. La nuque est sillonnée. La gorge variée de rouge, de blanc, garnie de barbillons. Les opercules ont les deux pièces aiguillonnées; la ligne latérale est garnie de petits filamens. La nageoire dorsale est jaune, avec une petite tache obscure au milieu, elle contient douze rayons aiguillonnés et neuf articu-

lés; l'anale, trois aigus, cinq ramifiés. Les thoracines; un épineux, cinq lisses; les pectorales amples, marbrées de jaune, de rouge et de blanc, en ont dix-neuf chacune; la caudale tachetée de brun en a seize; et la membrane branchiale, six. Ce poisson est assez commun; sa longueur s'étend à trois décimètres sur cinquante millimètres de largeur; il habite les moyennes profondeurs de notre mer.

REMARQUES.

Les scorpènes sont remarquables par leurs armes et leur agilité : douées d'une grande force musculaire, elles attaquent avec vigueur et témérité les autres poissons qu'elles blessent avec leurs piquans. Pourvues de larges instrumens de natation, elles s'élancent sur leur proie avec la rapidité d'un trait, et combattent avec une sorte de fureur les individus qu'elles poursuivent. La figure hideuse de ces thoracins, comme l'observe M. Lacépède, peut avoir servi de modèle aux êtres fantastiques, aux ombres redoutables que le délire de l'imagination de l'homme s'est plu d'inventer pour peupler les enfers. Ces poissons sont fort communs sur nos rivages, et leur chair estimée fournit beaucoup à la consommation habituelle.

G. XLIII. Gasterostée. *Gasterosteus*. Artèdi.

Caractères. Une seule nageoire dorsale; des aiguillons isolés au-devant de la nageoire du dos; une carène longitudinale de chaque côté de la queue; un ou deux rayons au plus

à chaque nageoire thoracine; ces rayons aiguillonnés.

---

1. G. Epinoche. *G. Aculeatus.*

Bloch. pl. 53, fig. 3.

G. Spinis tribus pinnam dorsalem præcedentibus.

L'épinoche a la partie supérieure de son corps d'un brun verdâtre, parsemée de petits points noirs. L'inférieure brille de l'éclat de l'argent. Sa tête est tronquée antérieurement; la bouche grande; les mâchoires également avancées; les yeux saillans, l'iris argenté; la ligne latérale recouverte de plaques obscures transversales qui forment de chaque côté une espèce de cuirasse. Deux os allongés et affermis par un troisième, couvrent le ventre comme un bouclier. Les nageoires sont d'un jaune doré, trois aiguillons isolés précèdent la dorsale qui contient douze rayons; chaque thoracine en a deux; les pectorales, dix chacune; l'anale, neuf; la caudale rectiligne, douze; et la membrane branchiale, trois. La longueur de ce poisson est d'un demi décimètre; sa chair est fade et n'a aucun goût.

REMARQUES.

Les eaux stagnantes des îles du Var nourrissent dans leur sein l'épinoche qu'on avoit regardé jusqu'à présent comme la plus petite espèce des êtres aquatiques. Mais quoique ce poisson

présente de très-petites dimensions, il a une forme gigantesque en comparaison de l'atherine-naine qui fréquente nos bords, et que j'ai le premier fait connoître aux ichthyologistes.

G. XLIV. Centronote. *Centronotus.* Lacep.

Caractères. Une seule nageoire dorsale ; quatre rayons au moins à chaque thoracine ; des piquans isolés au-devant de la nageoire du dos ; une saillie longitudinale sur chaque côté de la queue ; ou deux aiguillons au-devant de la nageoire de l'anus.

---

1. C. Pilote. Lac. *C. Conductor.* Lin. (Fanfré.)

Lacep. tom. III, pl. 10, pag. 170, fig. 3. Bloch. pl. 338.

C. Fusco nigrescens fasciis transversis pallidioribus, spinis dorsalibus quatuor.

La forme du corps du pilote est presque arrondie. Sa couleur est grisâtre, entourée de sept bandes noires qui font ressortir avec éclat les reflets dorés dont il est orné. Il a la tête mince ; la nuque unie et sans écailles ; la bouche moyenne, les mâchoires, la langue et le palais hérissés de petites dents ; les yeux d'un bleu argenté, la prunelle noire. La ligne latérale est presque droite, et se termine vers la queue. L'anus est situé vers le milieu du corps. Quatre petits aiguillons sont

placés devant la nageoire dorsale qui a vingt-sept rayons; chaque pectorale en a vingt; les thoracines, six chacune; deux épines précèdent la nageoire anale qui contient dix-sept rayons; la caudale fourchue, vingt-deux; et la membrane branchiale, six. La longueur de ce poisson est de trois décimètres; on en prend en septembre.

2. C. Glaicos. Lac. *C. Glaycos.* Lac. (Lecco.)

Rondelet. lib. 6, c. 17.

C. Cœruleo virescens, brunneo fasciatuss; pinis dorsalibus quinque.

Ce centronote est remarquable par son corps comprimé et par le bleu d'outre-mer de sa partie dorsale qui, en se mélangeant au bleu argenté du ventre, forme, avec les bandes obscures qui traversent ses côtés, des nuances admirables. La tête est petite, la bouche médiocre; les mâchoires garnies de dents pointues, les yeux argentés. La ligne latérale est ondulée avec de petits traits blanchâtres. Cinq aiguillons courbes sont au devant de la nageoire dorsale qui est tachetée de noir, et contient vingt-six rayons; chaque pectorale en a quinze. Les thoracines, six chacune; deux aiguillons précèdent l'anale qui est marquée à son origine d'une tache noire, elle contient vingt-cinq rayons; la caudale fourchue, bleuâtre intérieurement et blanchâtre à l'extrémité, en a

vingt; et la membrane branchiale, cinq. La longueur ordinaire de cette espèce est de quatre décimètres. Sa chair est ferme, tendre et d'un bon goût.

3. C. Lyzan. Lac. *C. Lyzan.* Lac. (Lica.)

Forsk. Faun. Arab. pag. 54, n. 69.

C. Fusco cærulescens, spinis dorsalibus septem; analibus duobus.

Un vert glauque avec des reflets dorés couvre la partie supérieure de ce poisson; l'inférieure brille de l'éclat de l'argent. La tête est arrondie, couverte de petits pores; la bouche grande; les mâchoires égales, hérissées de plusieurs rangs de dents fines; la langue blanche et lisse; les yeux dorés, la prunelle bleue; la ligne latérale noire ondée vers l'opercule, et droite vers la queue. Sept grands aiguillons qui se cachent chacun dans une fossette longitudinale, précèdent la nageoire dorsale qui a vingt-un rayons articulés; l'anale qui lui est parallèle en a vingt-trois; chaque thoracine, un épineux, cinq lisses; les pectorales, dix-sept chacune; la caudale qui est en large croissant en a quatre-vingt-quatre; et la membrane branchiale, huit. On prend le lyzan au filet en mai et septembre sur nos plages, jusqu'au poids de cinq myriagrammes; il a alors un mètre et demi de longueur. Sa chair est délicate.

4. C. Vadigo. *C. Vadigo*. Lac. (Lecia.)

C. Argentatus, cœruleo fasciatus ; spinis dorsalibus octo.

Le dos de ce poisson semble couvert d'un manteau bleu chatoyant dont les bords descendent sur les côtés en beaux festons, sur un fond qui resplendit de l'éclat de l'argent. L'abdomen est d'un blanc mat. Le corps est allongé et comprimé. Le museau arrondi, la bouche grande et oblique. La mâchoire est plus longue que la mandibule ; toutes les deux sont garnies de petites dents isolées. La langue est rude ; les yeux grands, avec l'iris nacré. Le dessus de la tête est d'un bleu d'outre-mer. La nuque est transparente ; les opercules lisses, formés de deux lames distantes. La ligne latérale, sinueuse à son origine, devient presque droite vers la queue. Sept ou huit aiguillons courts et foibles précèdent la nageoire dorsale qui est blanchâtre, en forme de faulx, et qui renferme trente rayons, dont les six premiers et le dernier sont très-longs. La nageoire de l'anus est blanche, pointillée de noir, à vingt-six rayons, dont le dernier est allongé ; les thoracines en ont cinq ; les pectorales, seize ; la caudale, qui est fourchue, dix-huit ; et la membrane branchiale, six en forme de lames. Ce poisson est plus rare que les espèces précédentes ; il s'approche de nos rives en février et mars ; il y poursuit les petites

clupées dant il fait sa nourriture. On en prend alors du poids de deux à trois kilogrammes.

REMARQUES.

La nombreuse multiplication des poissons est due à leur abondante fécondité. Leurs parties génératives sont simples; les mâles sont pourvus d'une double laite, ou espèce de corps glanduleux, blanchâtre, placé le long du dos qui secrète une humeur spermatique. Les femelles ont des ovaires doubles, situés au bas-ventre, qui se remplissent, au temps de leur ponte, d'une immense quantité d'œufs, qu'elles viennent déposer dans le printemps sur les rivages. Parmi les poissons les plus féconds de notre mer, les centronotes paroissent tenir le premier rang; leur ponte est de plusieurs millions de petits œufs jaunâtres, qui, déposés sur les pierres, et attachés par une matière mucilagineuse, flottent au gré de l'eau, jusqu'au jour de leur naissance, et dès qu'ils sont éclos, nagent, courent et disparoissent dans les profondeurs de la haute mer.

G. XLV. Lépidolèpre. *Lepidoleprus.* Nob.

Caractères. Le corps et la tête couverts d'écailles carénées, rudes; deux nageoires du dos dont la seconde réunie à celle de l'anus.

---

1. L. Trachyrinque. *L. Trachyrincus.* (Granadie.)

Planch. VII, fig. 21 de cet ouvrage.

Giorna. Mem. Acad. de Turin, tom. III. 1805. - 1808. pag. 18, pl. 1, fig. 1, 2.

L. Rostro elongato, acuto, triangulari; pinnis dorsalibus approximatis.

Feu M. Giorna, s'étant procuré un individu

desséché et mutilé de ce poisson, l'avoit décrit et figuré dans les mémoires de l'Académie de Turin, et je n'en ai eu connoissance qu'au moment où l'on imprimoit mon travail. Comme sa description est fautive jusqu'à un certain point, ainsi qu'il sera facile de le voir par la suite de cet article, je n'ai pas balancé à conserver le premier nom que j'avois donné à ce genre auquel j'ai réuni une autre espèce que le même M. Giorna a décrite sous le nom de cælorinque. J'ai cependant cru devoir adopter comme noms spécifiques ceux que M. Giorna avoit donnés pour ceux du genre. Ils indiqueront, en effet, que le premier a le museau en pointe, et que dans le second, ce museau est crénelé et arrondi.

Le lépidolèpre trachyrinque a le corps très-prolongé et comprimé en arrière, en lame de sabre : il est couvert d'écailles rudes, osseuses, hérissées de tubercules; d'un gris blanchâtre sur le dos, qui s'éclaircit et passe au violet vers la queue. La tête est grosse, déprimée, couverte également d'écailles dures, formant des crètes à plusieurs pointes qui se prolongent sur un museau terminé en pointe triangulaire, de soixante millimètres de long. La bouche, située en dessous, est ample, arquée, semblable à celle des trigles et des dactyloptères. Elle est garnie de plusieurs rangées de dents très-fines, courbées et aiguës. La langue et le palais sont lisses, d'un bleu noi-

râtre. Le gosier est garni de chaque côté de trois osselets hérissés de pointes. Les yeux sont grands, ovales, argentés, avec des points rouges; ils sont comme couverts par une peau transparente; l'iris est doré, la prunelle bleue. Les narines sont arrondies à deux orifices. L'ouverture des branchies est en demi lune, au-dessus de laquelle on voit de chaque côté une sorte d'évent. La ligne latérale courbe à son origine, se redresse ensuite. Les nageoires du dos et de l'anus sont reçues dans un sillon garni de chaque côté d'un rang de forts piquans, dentelés à leur base, dont la grosseur diminue insensiblement vers la queue. La première dorsale, qui est noirâtre, renferme onze rayons articulés; la seconde, qui en est très-peu séparée, est grise, lisérée de noir et en a cent dix; l'anale, quatre-vingt-quinze. On voit en outre six rayons qui se réunissent pour former la pointe de la queue. Les pectorales ont dix-huit rayons chacune; les nageoires paires inférieures, qui sont un peu au-devant des thoracines, et qui sont très-étroites, en ont six chacune dont le premier est délié, prolongé en une sorte de filament. Il y a sept rayons dans la membrane branchiostège.

La longueur de ce poisson atteint quatre décimètres. Son foie est très-volumineux. On trouve, dans la cavité du crâne, quatre osselets de l'ouïe inégaux et crénelés. La vessie natatoire est nacrée,

On le pêche dans nos mers, vers les mois de juillet et d'août.

2. L. Caelorinque. *L. Cœlorhincus.* (Granadie.)

Pl. VII, fig. 22 de cet ouvrage. Giorna. Mém. Acad. Turin. Cité, pl. 1, fig. 3, 4.

L. Rostro obtuso, subundulato; pinnis dorsalibus remotis.

Il en est de ce poisson comme du précédent. L'individu que s'étoit procuré M. Giorna, étoit tellement altéré, que la description et la figure qu'il en a laissées sont tout à fait incomplètes. Le corps de cette espèce est grisâtre, nuancé de rouge violâtre. Le museau est festonné et présente une protubérance en dessus. La nuque est enfoncée. La tête a quelque rapport avec celle de l'espèce précédente. L'opercule se compose de deux pièces: la première garnie d'une longue protubérance osseuse; la seconde finement dentelée. La première nageoire dorsale est très-haute, en forme de harpe, et renferme neuf rayons. La seconde, qui en est fort éloignée, n'en a que cinquante-huit fort courts et à peine visibles; l'anale, qui est lisérée de noir, en a soixante-douze. On voit cinq rayons qui correspondent à la caudale, laquelle est confondue avec les deux précédentes et se termine en pointe. La membrane branchiale a cinq rayons. La longueur totale du poisson est de deux décimètres et

demi. Il est plus rare que le précédent. On le prend aux mois de juin et juillet.

REMARQUES.

Ce genre de poissons qui a quelques rapports avec celui des trigles, par la disposition des parties de la tête, semble d'un autre côté lier les jugulaires aux thoraciques. Le *macrurus rupestris*, le macroure berglax, figuré par Bloch, à la planche 177, se rapproche aussi de ce genre par la forme et le nombre des nageoires, la disposition des écailles, du museau et de la bouche. Rien n'est plus difficile que d'étudier les mœurs des lépidolèpres, habitant toute l'année à douze cents mètres de profondeur où paroît constamment régner une température de dix degrés de Réaumur. On ne prend ces poissons que quand la mer est dans un calme parfait; et je me suis assuré que quand on les monte encore en vie des abîmes sous-marins, ils produisent, comme certains trigles, une sorte de bruissement sourd. Il est probable que le nom vulgaire de grenadier, donné par nos pêcheurs à ces espèces, vient de la forme du museau qu'on aura comparé au bonnet des soldats. Ces poissons ont la chair blanche et d'un goût agréable; ils ne se nourrissent que de vers et de zoophytes.

G. XLVI. Dactyloptère. *Dactylopterus.* Lac.

Caractères. Une seconde petite nageoire pectorale composée de rayons garnis d'une membrane.

---

1. D. Ptérapode. *D. Pirapeda.* (Gallina.)

D. Pinna supernumeraria radiis sex; pectorali trunci longitudine; squammis carinatis; caudâ furcatâ.

Le ptérapode a le corps couvert d'écailles ra-

boteuses, rougeâtres, avec des reflets violets sur le dos, et blanchâtres avec des nuances rouges sur le ventre. La tête est large, comprimée, arrondie par-devant, protégée par une enveloppe osseuse, quadrangulaire, panachée de rouge, de jaune, de bleue, et terminée par quatre longs aiguillons, couverts de petis points ronds disposés en rayons. La bouche est ample; la mandibule est plus longue que la mâchoire; toutes deux sont garnies de dents très-fines. La langue est courte, lisse, ainsi que le palais. Les narines sont doubles; les yeux grands, l'iris doré, parsemé de taches rouges. La membrane branchiale renferme sept rayons; la première nageoire dorsale, qui est d'un bleu céleste, en a six; la seconde verdâtre, huit; chaque thoracine, six; les pectorales qui sont grandes, olivâtres, parsemées de taches rondes de couleur indigo, ont vingt rayons chacune; au près de celle-ci sont placées les fausses nageoires pectorales, qui sont composées de six rayons; l'anale en a onze; et la caudale, qui est fourchue et bleuâtre, douze. La chair de ce poisson est indigeste. On en prend très-rarement.

REMARQUES.

Les poissons sont exposés dans les diverses périodes de leur vie à des changemens qu'éprouve leur surface extérieure. Cette crise naturelle amortit la vivacité de leurs couleurs, les rend maigres et foibles : c'est ordinairement avant l'époque de

leurs amours que ce renouvellement a lieu ; alors on voit de nouvelles écailles se colorer par degrés des teintes les plus brillantes. Cette belle parure, jointe à la force et à la vigueur que le poisson reprend, semble le faire renaître de ses dépouilles, comme le phœnix de ses cendres.

G. XLVII. Trigle. *Trigla.* Artèdi.

Caractères. Deux nageoires du dos sans aiguillons entre ; des rayons libres au-devant des nageoires pectorales.

---

1. T. Lyre. *T. Lyra.* (Gallino.)

Bloch. pl. 350.

T. Mandibula lobis osseis duobus dentatis ; superciliis aculeo unico ; caudâ lunata.

La lyre a le corps couvert de petites écailles dures, d'un rouge vif sur le dos, passant à l'argenté sur le ventre. Son museau se prolonge en deux lames osseuses, triangulaires et denticulées. La tête est presque cubique, emboîtée dans une enveloppe lamelleuse, ciliée en rayons, et terminée par six aiguillons inégaux. La bouche est large, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure ; toutes les deux hérissées de dents, ainsi que le palais. La ligne latérale est courbe à son origine. La membrane branchiale

a sept rayons ; la première nageoire dorsale en contient neuf aiguillonnés ; la seconde, seize articulés ; elles se cachent dans une fossette longitudinale, bordée de longues pointes crochues. Les pectorales sont fort étendues ; elles ont chacune douze rayons ; les thoracines, un aigu court, cinq ramifiés ; l'anale, seize ; et la caudale, qui est un peu en croissant, en a dix-huit. La longueur de ce poisson s'étend jusqu'à six décimètres. Sa chair est blanche et filamenteuse. On en pêche en juin, juillet et décembre.

2. T. ADRIATIQUE. *T. Adriatica.* (Belugan.)

BRUNN. PISC. MASSIL. pag. 99, n. 13.

T. Corpore squamnis verticillato ; linea laterali aculeata ; pectoralibus anterioribus triradiatis ; posterioribus subtùs nigris.

Les écailles qui couvrent le corps de cette trigle sont disposées en rangées transversales. Un rouge tendre, fascié de brun règne sur son dos, et un blanc mat sur le ventre. La tête présente sur le devant une forme triangulaire. La nuque et les opercules sont garnis de deux aiguillons dentelés. Les mâchoires presque égales sont armées de dents fines. Les yeux, d'un rouge carmin, ont l'iris argenté, et ils sont ornés par-dessus de petits piquans. La ligne latérale est recouverte d'aiguillons à deux pointes. La première

nageoire dorsale qui est parsemée de taches rouges, contient dix rayons aiguillonnés ; la seconde, seize articulés ; elles se cachent dans une fossette hérissée d'aiguillons courbes à plusieurs pointes. Les pectorales sont brunâtres, avec des taches d'un rouge obscur par-dessus, parsemées de gros points d'un bleu céleste par-dessous, elles ont chacune dix rayons ; les thoracines, d'un rose pâle, un épineux, cinq lisses chaque ; l'anale qui est colorée de rouge sur un fond blanc, en a seize ; et la caudale qui est un peu fourchue, en a treize. Cette espèce a de quatre à cinq décimètres de longueur. La chair en est bonne. On en prend dans nos mers toute l'année.

3. T. Hirondelle, Lac. *T. Hirundo.* Lin. (Galinetto.)

Bloch. pl. 60.

T. Pinnis pectoralibus veris latis; linea laterali squammis majoribus; pinna caudæ emarginata.

Un violet obscur règne sur la partie supérieure de ce poisson. Un blanc argentin sur l'inférieure. Sa tête est arrondie, terminée par deux pointes triangulaires ; la mâchoire de dessus est plus avancée que celle de dessous, toutes deux sont garnies de petites dents. Les yeux sont rapprochés, l'iris d'un rouge argenté, la prunelle azurée ; ils sont armés par-dessus de deux piquants de chaque côté. La ligne latérale relevée

se rapproche du dos. La première nageoire dorsale est triangulaire à huit rayons ; la seconde à quatorze. Toutes deux se couchent dans une fossette garnie d'aiguillons crochus et blanchâtres. Les pectorales qui sont amples, colorées en violet foncé avec de légères taches bleuâtres, ont douze rayons chacune ; les thoracines, six chaque ; l'anale blanchâtre, quatorze ; et la caudale qui est en croissant, dix-huit. Les individus qu'on pêche dans nos mers n'ont jamais au-delà de quatre décimètres ; leur chair est un peu coriace.

4. T. Pin. *T. Pini.* Bloch. (Garaman.)

Bloch. pl. 355.

T. Capite lobis duobus brevibus spinosis ; linea laterali lamellata ; operculis trispinosis ; cauda lunata.

Bloch a fait connoître cette trigle qui fréquente les grandes profondeurs de notre mer. Son corps est couvert de petites écailles d'un rouge tendre où l'or et l'argent éclatent de toute part. Le museau est échancré, terminé par six aiguillons de chaque côté ; les mâchoires sont garnies de petites dents, l'inférieure plus courte que la supérieure. La bouche ample, blanchâtre, le gosier noirâtre, avec un os transversal rude sur le devant du palais, et quatre osselets ovales dans le fond ; les yeux grands, l'iris argenté, la prunelle noire ; ils sont garnis en dessus de deux petites pointes.

Chaque opercule est orné d'un long piquant par dessus et de deux en dessous, ainsi que d'un long aiguillon triangulaire, dentelé, à chaque os claviculaire. La ligne latérale est courbe à son origine et droite ensuite. La première nageoire dorsale a neuf rayons aiguillonnés, dont le premier denté; la seconde en a seize articulés, renfermés dans une fossette longitudinale, bordée d'épines inclinées vers la queue. Les pectorales qui sont larges, d'un rouge pâle, traversées par quelques lignes noirâtres, ont chacune dix rayons; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque; l'anale, seize, le premier très-court; et la caudale qui est rougeâtre sur ses bords, et d'un rouge foncé au milieu, en a seize. La longueur de cette espèce est de trois à cinq décimètres; on en voit en juin et en juillet.

5. T. Gurnau. *T. Gurnardus.* (Grugnao.)

Bloch. pl. 58.

T. Capite figuris stellatis hispido; dorso maculis rubris nigrisque; linea laterali squammis antrorsùm lunatis.

Le corps de ce thoracin est revêtu d'écailles grisâtres, bordées de noir, parsemé de taches rouges et noires sur la partie dorsale. La tête est grande, la bouche ample, les mâchoires garnies de petites dents, les yeux ont l'iris argenté, nuancé de

brun. L'anus est près de la tête ; la ligne latérale longue, garnie d'aiguillons très-fins. La première nageoire dorsale est d'un gris rougeâtre tacheté de noir, elle contient sept rayons aiguillonnés ; la seconde en a dix-neuf articulés ; les pectorales qui sont petites, avec une teinte obscure, en ont dix chacune ; les thoracines qui sont blanches, six chaque ; l'anale rougeâtre, dix-sept ; et la caudale qui est un peu fourchue avec une légère teinte noire, en a neuf. On prend ce poisson dans nos mers en juin et novembre, il atteint en longueur depuis deux jusqu'à quatre décimètres.

6. T. Grondin. Lac. *T. Cuculus.* Lin. (Grano.)

Bloch. pl. 59.

T. Linea laterali mutica ; in pinna dorsali anteriore nigra macula ; caudâ bifurcâ.

Une forme plus svelte et plus effilée dans le corps, un rouge tendre mêlé de teintes blanchâtres sur le dos, des bandes argentées sur le ventre, distinguent cette trigle des précédentes. Son museau est terminé par deux petits aiguillons ; la bouche est grande ; les mâchoires égales, armées de petites dents ; le gosier coloré de jaune ; les yeux ronds, l'iris argenté et la prunelle bleuâtre ; ils sont surmontés de deux épines courbes ; l'opercule a quatre pointes aiguës, distantes, avec un petit aiguillon triangulaire en dessous. La

ligne latérale droite. La première nageoire dorsale a une grande tache noire, et contient neuf rayons peu aiguillonnés ; la seconde en a dix-huit articulés, les pectorales qui sont courtes, d'un jaune rougeâtre avec quelques taches obscures, en ont dix chacune ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque ; l'anale qui est blanche, lisérée d'un rose pâle, en a dix-sept. La caudale un peu fourchue, dix-huit. La longueur de ce thoracin est de deux décimètres. Sa chair est tendre ; il n'est pas commun.

7. T. Milan. Lac. *T. Lucerna.* Lin. (Orghe.)

Aldrov. lib. 2, cap. 58, pag. 279.

T. Rostro sub bifido ; linea laterali ad caudam bifida. Lin.

La partie supérieure du trigle milan est d'un rouge traversé de brun avec une bande argentée sur les côtés, et d'un blanc mat sur l'inférieure. Son museau est prolongé en deux pointes. Il a la bouche médiocre, la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous, toutes les deux garnies de petites dents. Le gosier est d'un jaune phosphore. Les yeux sont d'un rubis nacré, la prunelle bleue, ils sont garnis en dessus de deux pointes crochues. Les opercules ont à leur base une dent aiguë, et se terminent par un long aiguillon. La ligne latérale est formée de petits

14

piquans et se divise en deux vers la queue. La première nageoire dorsale a dix rayons, dont le second très-long ; la seconde en a dix-huit. Les pectorales courtes, d'un rouge foncé, parsemées de taches jaunes et bleues, en ont dix chacune ; les thoracines qui sont jaunâtres, six chaque ; l'anale, seize ; et la caudale peu fourchue en a douze. La longueur de ce poisson s'étend à peine à deux décimètres ; sa chair est coriace, on le trouve en mars à Villefranche.

REMARQUES.

Les trigles brillent pendant la nuit d'une lumière phosphorique ; semblables à des étoiles flamboyantes, ils tracent autour d'eux d'immenses sillons de lumière, soit qu'ils s'égarent au milieu des eaux, soit qu'ils se jouent à leur surface, ou qu'ils plongent dans leurs vastes abîmes. Retirés de cet élément, ces poissons laissent échapper des sons plaintifs et douloureux jusqu'à l'extinction de leur vie. Plusieurs espèces ont une chair tendre et assez agréable ; d'autres l'ont dure et coriace. Cette différence est cause que plusieurs pêcheurs, pour en tirer un meilleur parti, changent souvent leurs noms vulgaires, ce qui produit une grande confusion que j'ai tâché d'éclaircir dans ceux que j'ai adoptés pour la nomenclature de Nice.

G. XLVIII. Péristédion. *Peristedion.* Lacep.

Caractères. Une seule nageoire du dos ; plusieurs plaques osseuses au-dessous du corps ; en outre les caractères des trigles.

---

1. P. MALARMAT. *P. Malarma.* Lac. (Pei fourca.)

T. Cataphracta. BLOCH. pl. 349.

P. Ruber, cataphractus, octogonus; rostro furcato, depresso, elongato; radiis pectoralibus geminis liberis.

Plusieurs plaques osseuses réunies en octogones protègent le corps du malarmat. Une couleur de plomb rouge oxidé règne sur sa partie supérieure et s'éclaircit un peu sur le ventre. La tête présente quatre faces relevées par des arêtes longitudinales, et parsemées en dessous de plusieurs piquans. Le museau se termine par deux longues avances osseuses aplaties. La bouche est ample, les mâchoires dénuées de dents, l'inférieure plus longue que la supérieure garnie de barbillons ramifiés; la langue et le palais lisses; l'opercule composé d'une lame terminée en pointe; l'anus situé près de la tête. La nageoire dorsale a trente-deux rayons, dont les sept premiers se terminent en longs filamens; les pectorales qui sont d'un rouge terne, en ont douze chacune, près de celles-ci on voit deux rayons libres, articulés et rougeâtres. Les thoracines qui sont blanchâtres, en ont six chaque; l'anale, vingt; la caudale qui est en croissant, treize; et la membrane branchiale, sept. On trouve ce poisson dans nos mers à l'époque des équinoxes.

REMARQUES.

Si les péristédions n'ont aucune arme pour attaquer, le bouclier naturel qui couvre leur corps, leur sert pour opposer la résistance à la force contre les ennemis qui les poursuivent. Ces poissons ne fréquentent dans nos parages que les endroits profonds. On ne les trouve sur les bords que dans le temps de leur frai; ils nagent avec vélocité, et brisent souvent contre les rochers les prolongemens osseux de leur museau; ils vivent solitaires, et ne se nourrissent que de corps gélatineux, de méduses et de béroés.

G. XLIX. Mulle. *Mullus.* Linné.

Caractères. Corps couvert de grandes écailles qui se détachent facilement; deux nageoires du dos; mâchoire à barbillons charnus.

---

1. M. Rouget. *M. Ruber.* Lac. (Rouget.)

M. Barbatus. Bloch. pl. 348. 2.

M. Purpureus; maxillis æqualibus, superiore edentula.

La richesse de la parure, la beauté des formes, l'excellence de la saveur, ont de tout temps excité la recherche de ce poisson. Un rouge de pourpre règne sur son dos et se mêlant à des teintes argentines qui brillent sur les côtés et sur le ventre, il forme des nuances très-agréables. Sa tête est tronquée, large, couverte d'écailles très-peu adhé-

rentes à la peau. La bouche est moyenne, les mâchoires sont égales, l'inférieure seule est garnie de petites dents. La langue est lisse, le palais rude, le gosier garni de quatre os dentelés. Une seule ouverture aux narines; les yeux argentés. L'opercule composé de deux pièces; deux barbillons sous la gorge; la ligne latérale située sur le dos. Les nageoires sont d'un beau jaune. La première dorsale contient sept rayons aiguillonnés; la seconde, neuf articulés; l'anale, un aigu, six ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune. Les pectorales, quinze chaque; la caudale fourchue, dix-sept; et la membrane branchiale, trois. Ce poisson vit sur nos plages, et ne parvient qu'à un décimètre et demi de longueur.

2. M. Surmulet. *M. Surmuletus.* (Streglia.)

Bloch, pl. 57.

M. Vittis luteis longitudinalibus; maxillis dentatis.

Ce beau poisson a la partie supérieure du corps d'un rouge tendre, il offre sur les côtés des raies longitudinales dorées qui se détachent agréablement sur le fond nacré dont brille son ventre. La tête est comprimée, la bouche petite; la langue lisse; la mâchoire de dessus plus avancée que celle de dessous; toutes les deux sont garnies d'une rangée de petites dents et de deux longs barbillons. Les yeux sont d'un rouge rubis. L'ou-

verture des narines est petite ; l'anus plus près de la queue. La ligne latérale est presque droite. Des bandes argentées, rougeâtres et dorées colorent les nageoires. La première dorsale contient sept rayons aiguillonnés ; la seconde en a neuf articulés, dont le premier épineux ; les pectorales qui sont d'un rose tendre, en ont quinze chacune ; les thoracines, six chaque ; l'anale, sept ; la caudale fourchue, vingt-deux ; et la membrane branchiale, sept. Cette espèce fréquente les rochers, et parvient jusqu'à trois décimètres de longueur.

REMARQUES.

La nature a traité ces poissons avec une faveur particulière. Un manteau d'or et de pourpre admirablement nuancé de reflets argentés, forme le riche vêtement qu'elle leur a donné. Les mulles doivent la célébrité dont ils ont joui dans tous les temps, non-seulement à l'éclat de leur parure et à la vivacité de leurs mouvemens, mais encore à leur abondance et à la délicatesse de leur chair. Des deux espèces qui fréquentent nos mers, le surmulet est celle qui est la plus commune, et qu'on prend le plus aisément toute l'année.

G. L. Apogon. *Apogon.* Lacépède.

Caractères. Tous les caractères des mulles, mais pas de barbillons sous la mâchoire.

---

1. A. Rouge. Lac. *A. Ruber.* (Sarpananzo.)

L'apogon a le corps couvert de grandes écailles d'un rouge tendre, avec une teinte dorée, parsemé de petits points bleuâtres. La tête est grande; la nuque plane, la bouche ample, hérissée d'aspérités, ainsi que le palais; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure. Les yeux sont grands, argentés avec des taches obscures qui en offusquent l'éclat, et l'iris doré; la ligne latérale est courbe, située très-près du dos. La membrane branchiale a sept rayons lamelliformes; la première nageoire dorsale en contient six aiguillonnés, le premier très-court; la seconde qui est plus élevée et descend graduellement vers la queue, en a deux aiguillonnés et huit articulés; les pectorales en ont douze chacune; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque; l'anale, deux aigus, huit ramifiés; et la caudale qui est échancrée en a vingt. Ces nageoires ont une belle couleur d'oxide rouge de mercure qui relève l'éclat de ce brillant poisson. Sa longueur est d'un décimètre et demi; on en prend dans nos mers en juin, juillet et septembre. Sa chair est excellente.

REMARQUES.

Le désir de se reproduire, cette fonction de la vie dont tous les êtres organisés sont doués pour la conservation de leur espèce, oblige la femelle de l'apogon à s'approcher tous les ans

du rivage pour venir déposer ses œufs ; le mâle la suit, et vient lancer sa laite sur le frai pour le féconder. Dès le moment de leur naissance, ces jolis poissons se retirent de suite dans les antres profonds, où ils font leur résidence ordinaire.

G. LI. Labre. *Labrus.* Artèdi.

Caractères. Lèvre supérieure molle, extensible ; point de dents de la forme des incisives ni de molaires ; une nageoire du dos très-distante de celle de la queue.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne, arrondie ou lancéolée.

1. L. Paon. *L. Pavo.* Lin. (Sero.)

Jonston. Lib. 1, tab. 15, fig. 12.

L. Viridi, cœruleo, sanguineo canoque varius. Lin. Syst. nat. pag. 1286, n°. 8.

L'éclat dont les écailles de ce poisson brillent, les reflets étincelans et l'infinité de nuances changeantes que sa surface produit à chaque direction de lumière, lui ont valu le nom de l'oiseau chéri de Junon. Le labre paon a le corps allongé et comprimé d'un beau vert changeant, mêlé de légères teintes dorées et varié par des taches rouges et bleues, qui, en se fondant par douces grada-

tions, forment un ensemble de couleurs ravissantes. Son museau est oblong, sa bouche moyenne, sa langue lisse, ses mâchoires garnies de dents; ses yeux grands, avec l'iris doré et la prunelle bleuâtre; les opercules sont ornés d'une tache obscure. La ligne latérale est un peu courbe. La nageoire dorsale est d'un bleu mêlé de pourpre; elle renferme quinze rayons aiguillonnés, dix-sept articulés; l'anale qui est couleur d'indigo en a trois aigus, onze ramifiés; les thoracines d'un rouge doré en ont un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; la caudale qui est marquetée de points rouges et bleuâtres avec une tache noire à sa base, en contient treize. La longueur de ce poisson est de quatre à cinq décimètres; sa chair est délicate; on le trouve dans le printemps sur nos côtes.

2. L. Louche. *L. Luscus.* Lin. (Sera.)

Lin. Mus. Adolph. Fred. pag. 80.

L. Pinnis omnibus flavis; palpebra superiore nigra. Lin. Syst. nat. n°. 30.

La partie supérieure de ce labre est d'un vert tendre, traversée par des traits bruns et des points nacrés, ornée sur les côtés d'une large ligne dorée; l'abdomen est argenté, coupé en mille sens par des bandes sinueuses d'un jaune doré. Le museau est allongé, la nuque couverte de petites

taches brunes; le bouche grande, les mâchoires garnies de dents presque égales. Les yeux d'un vert doré, la prunelle noire. La ligne latérale droite en petits traits festonnés. La nageoire dorsale a dix-huit rayons aiguillonnés, treize articulés; l'anale, parsemée de points argentés, en a trois aigus, onze ramifiés; les thoracines, un épineux et cinq lisses chacune; les pectorales verdâtres, quatorze chaque; la caudale arrondie, quinze; et la membrane branchiale, cinq, dont le premier est très-gros. Ce poisson, dont on ignoroit la véritable patrie, vit dans nos mers. Sa longueur est de deux décimètres; on le prend en juin et en décembre à Villefranche.

3. L. Tourd. *L. Turdus.* Lin. (Sero.)

Salviani. pag. 220. B. 86.

L. Oblongus, viridis; iride aurea. Lin. n°. 32.

Cette espèce, qu'on connoît à Nice sous le même nom vulgaire que les précédentes, a le corps allongé, d'un vert plus ou moins foncé, avec des taches blanches sur le ventre, traversé sur les côtés d'une bande argentée qui en sépare agréablement les couleurs. Le museau est avancé; les lèvres plissées, les mâchoires garnies de dents séparées, dont les deux antérieures sont très-longues; les yeux sont jaunâtres, avec l'iris argenté; la ligne latérale est courbe. Les nageoires

sont d'un vert glauque. La dorsale a dix-huit rayons aiguillonnés, treize articulés; l'anale, trois aigus, onze ramifiés; les thoracines, un épineux et cinq lisses chacune; les pectorales, d'un jaune verdâtre, quatorze chaque; la caudale, seize; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce thoracin s'étend à trois décimètres; il habite nos rochers.

4. L. Triple-tache. *L. Trimaculatus.* (Tenco.)

Bloch. pl. 289.

L. Macrolepidotus, corpore rubro; maculis tribus dorsalibus.

Ce labre diffère très-peu de celui qu'on trouve dans la mer de Norwège. Son corps est couleur de chair, orné de quatre taches noires. La première à peine visible est située à l'origine de la nageoire dorsale, deux autres très-grandes sont à sa base; et la quatrième est placée sur la partie dorsale de la queue. Le museau est avancé; la bouche étroite; les lèvres épaisses; la langue lisse; les mâchoires garnies de dents aiguës, plus longues sur le devant. Les yeux ont l'iris doré; la ligne latérale est un peu courbe. La nageoire dorsale a dix-sept rayons aiguillonnés, treize articulés; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quinze chaque; la caudale, quatorze;

et la membrane branchiale, six. Cet osseux a trois décimètres de longueur; sa chair est blanche et d'un bon goût; il est fort commun sur nos rivages.

5. L. Rayé. *L. Lineatus*. Lin. (Tenco.)

Pennant. Brit. Zool. III, pag. 219.

L. Ruber, lineis quinque longitudinalibus cærulеis.

On rencontre souvent sur nos côtes ce thoracin qu'on n'avoit trouvé jusqu'à présent que dans les mers britanniques. Son corps est rougeâtre en dessus, d'un jaune pâle en dessous, traversé sur les côtés par cinq larges raies d'un gros bleu qui en relèvent l'éclat. Le museau est long; la nuque relevée et convexe. La bouche médiocre; les mâchoires garnies de dents courbes, dont celles de devant plus longues. Les yeux ont l'iris doré, la prunelle bleuâtre; la ligne latérale est droite. La nageoire dorsale est aurore, bordée de bleu, avec une longue tache indigo à son origine, elle contient dix-sept rayons aiguillonnés, treize articulés. L'anale qui est liserée de bleu en a trois aigus, douze ramifiés; les thoracines, d'un jaune foncé, tachetées de bleu, en ont un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales jaunes, quinze chaque; la caudale jaunâtre, pointillée de bleu, en a treize; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de quatre décimètres; sa chair est délicate; je l'ai pris en mai.

6. L. Ballan. *L. Ballan.* Lin. (Tenco.)

Pennant. Brit. Zool. III, pag. 246, pl. 44.

L. luteus, nigro aurantiacoque guttatus; operculis excavatis, pinna caudæ basi radiatim squammata.

Le jaune plus ou moins foncé en brun, tigré de quelques taches noires et aurores, teint le dos et les côtés de ce thoracin. La gorge et le ventre sont d'un argent azuré, varié de petites lignes dorées. Des taches obscures occupent le dessus de la tête; de petites dents garnissent ses mâchoires; un sillon longitudinal est tracé sur la nuque; et une petite cavité se fait remarquer aux opercules. Les yeux sont rouges, l'iris doré; la ligne latérale courbe près de sa base. Les nageoires sont couleur de succin. La dorsale a dix-neuf rayons aiguillonnés, onze articulés, pointillés d'outre-mer. L'anale, trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, la caudale et la membrane branchiale ont chacune quatorze rayons. Ce poisson ne parvient dans nos mers qu'à un décimètre et demi de longueur; on le prend à Nice en juillet.

7. L. Perroquet. Lac. *L. Viridis.* Lin. (Verdoun.)

Rondelet tom. I, lib. VI, cap. 6.

L. Viridis, linea utrinque cærulea. Lin.

Le nom spécifique de ce labre a été tiré des

belles couleurs dont il est peint. La partie supérieure de son corps est d'un vert brillant, les côtés portent une raie longitudinale de deux rangées de points bleus. L'abdomen est jaunâtre. Le museau est avancé, les lèvres plissées; les dents du devant de la mâchoire de dessus plus longues que celles de dessous. Les yeux bleuâtres, l'iris rouge; la ligne latérale est courbe vers la queue. La nageoire dorsale a dix-huit rayons aiguillonnés, ciliés de bleu et douze articulés; l'anale, qui est indigo, en a trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, d'un vert violet, en ont un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales verdâtres, quatorze; la caudale, seize. La longueur de ce poisson est de deux décimètres et demi. La femelle est d'un brun marron tirant sur le vert, tigrée de petites taches d'un bleu céleste. Ce labre habite les rochers de nos bords et se montre en mars et en décembre.

8. L. Melé. *L. Mixtus.* Lin. (Verdoun.)

Willughby. Hist. Pisc. pag. 322.

L. Flavo cæruleoque varius; dentibus anterioribus majoribus. Lin.

Les principaux caractères de cette espèce sont le corps d'un bleu obscur avec des nuances dorées sur le dos qui se changent en jaunâtre sur le ventre. La tête est traversée de lignes violettes; la bouche

médiocre ; les mâchoires hérissées de dents très-longues sur le devant. Les yeux bruns ; l'iris rougeâtre ; la ligne latérale presque droite. La nageoire dorsale contient dix-neuf rayons aiguillonnés, douze articulés ; l'anale colorée de jaune et de violet, en a trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines azurées, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, d'un jaune rougeâtre, quatorze chaque ; la caudale d'un violet clair à l'extrémité, en a quinze. Les couleurs de la femelle sont plus ternes et plus foncées avec des reflets argentés ; leur dimension est de trois à quatre décimètres ; on en voit sur nos rivages dans le printemps.

9. L. Ossiphage. *L. Ossiphagus.* Lin. (Tourdou.)

L. Suprà fuliginosus ; pinnis viridibus ad apicem cæruleis.

Une couleur de bistre règne sur sa partie supérieure et s'éclaircit par douces gradations sur l'inférieure qui est variée par quelques reflets jaunâtres. Le museau est avancé, la mâchoire de dessus un peu plus longue que celle de dessous, toutes deux sont garnies de dents fort grosses sur le devant. Les yeux sont d'un brun rougeâtre ; la ligne latérale est arquée vers sa base. Les nageoires colorées d'une teinte verdâtre, un peu azurées aux extrémités. La dorsale contient dix-sept

rayons aiguillonnés, quatorze articulés; l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quinze chaque; la caudale, treize. Sa longueur est d'environ quatre décimètres; il s'approche de terre en mars.

10. L. Boisé. Lac. *L. Tesselatus.* Lin. (Tourdou.)

Bloch. pl. 291, fig. 2.

L. Brunneo, argenteo nigroque variegatus; oculis rubris.

Le boisé, qu'on pêche sur nos rivages, s'approche à quelque différence près, de celui que le célèbre Bloch a décrit comme provenant des mers du nord. Le corps de ce poisson est allongé, brunâtre sur le dos, argenté sur l'abdomen, varié de nuances d'un vert noirâtre. La tête et les opercules sont presque dénués d'écailles; la bouche grande; les mâchoires garnies de dents inégales. Les yeux ont l'iris hyacinthe; les narines sont garnies en dessous de petits pores; la ligne latérale est courbe. La nageoire dorsale contient dix-sept rayons aiguillonnés, onze articulés; l'anale bleuâtre, en a trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales et la caudale, seize chaque. La longueur de ce poisson est de quatre décimètres; il est assez rare.

11. L. Merle. *L. Merula.* (Tourdo d'Argo.)

Aldrov. lib. 1, cap. vi, pag. 55.

L. Suprà ferrugineo cœruleus, infrà argenteus.

Les écailles de ce poisson sont teintes d'une couleur de fer chromaté sur le dos qui se nuance en bleu chatoyant sur le ventre. Le museau est oblong; la bouche médiocre; les lèvres épaisses; les mâchoires égales, garnies de grosses dents recourbées; les yeux d'un rouge vif, l'iris doré; la ligne latérale courbe. La nageoire dorsale a dix rayons aiguillonnés et ciliés, quinze articulés; l'anale, trois aigus, onze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, ainsi que la caudale rectiligne, quatorze chaque. Sa longueur est de trois décimètres; il fréquente les rochers de la mer d'Eza.

12. L. Bleu. *L. Cœruleus.* (Tourdou bleu.)

Ascanii Icon. rer. natur. tab 12.

L. Lineis maculisque cœruleis; dentibus anterioribus majoribus.

Plusieurs nuances continues de bleu colorent tout le corps de ce labre. Son museau est pointu, dénué d'écailles, couvert de plusieurs pores. La bouche grande; les mâchoires garnies de dents pressées les unes contre les autres; celles du devant plus longues. La langue est lisse, les lèvres

plissées ; les yeux bleus, l'iris jaune, la prunelle verdâtre. L'opercule composé de deux pièces, la première ornée de lignes courbes à l'extrémité. La seconde terminée en pointe. La ligne latérale flexueuse. La nageoire dorsale a dix-huit rayons aiguillonnés, treize articulés ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, quinze chaque ; la caudale droite, quatorze. La longueur de cet osseux s'étend jusqu'à six décimètres ; on le voit en mai et en novembre.

13. L. Canude. Lac. *L. Cynædus* Lin. (Rouquié.)

Klein. Miss. v, pag. 50, n. 8.

L. Luteus, dorso purpureo ; pinna dorsali à capite ad caudam continuata. Lin.

La partie dorsale de cette espèce est d'un rouge plus ou moins foncé qui se change en jaune sur le ventre. Son museau est avancé ; la bouche petite ; la langue lisse, les mâchoires hérissées de dents lobées ; les yeux médiocres, l'iris d'un rouge doré ; la ligne latérale peu courbe. La nageoire dorsale s'étend depuis la nuque jusques près de la queue ; elle contient seize rayons aiguillonnés, quatorze articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, treize chaque ; et la caudale, douze. Sa longueur est de deux décimètres ; on en voit rarement sur nos bords.

14. L. Double tache. *L. Bimaculatus.* Lin. (Rouquié.)

Lin. Mus. Ad. Fred. 1, 66, tab 31.

L. Pinna dorsali ramentacea ; macula fusca in lateris medio et ad caudam. Lin.

Ce poisson se fait distinguer par les taches obscures des parties latérales et de chaque côté de la queue. Son museau est oblong, la bouche médiocre, les lèvres épaisses ; les mâchoires garnies de dents presque égales ; les yeux gris, la prunelle noire. La ligne latérale courbe. La nageoire dorsale a quinze rayons aiguillonnés, garnis de filamens, et onze articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, quinze chaque ; la caudale, douze ; et la membrane branchiale, six. La longueur de ce thoracin est de deux décimètres ; il fréquente nos rochers.

15. L. Girelle. *L. Julis.* Lin. (Girello.)

Bloch. pl. 287. 1.

L. Lateribus cærulescentibus, vitta longitudinali fulva utrinque dentata. Lin.

Un mélange de couleurs les plus distinguées règnent sur le corps de la girelle. Un vert bleuâtre colore son dos ; une raie longitudinale dentée d'une couleur mordorée, orne ses côtés, et une

couche argentée, voilée d'outre-mer, brille sur son ventre. La tête est variée de brun, de jaune, d'azur et d'argent. Les mâchoires sont garnies de dents serrées, dont celles du devant plus longues. Les yeux aurore, l'iris doré, la prunelle noire; la ligne latéale sinuée à sa base. La nageoire dorsale contient neuf rayons aiguillonnés, douze articulés, les premiers relevés et marqués d'une tache bleue et rouge. L'anale est colorée de jaune, de bleu et de violet, en a deux aigus, onze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, treize chaque; la caudale jaunâtre, douze; et la membrane branchiale, six. Cette espèce acquiert jusqu'à trois décimètres de longueur; elle constitue deux belles variétés qui sont communes dans nos rochers sous-marins.

16. L. Giofredi. *L. Giofredi.* N. (Girella.)

Pl. IX, fig. 25 de cet ouvrage.

L. Ruber, lateribus aureis; maxillis æqualibus, dentibus anterioribus majoribus.

Ce labre, dont aucun ouvrage d'histoire naturelle ne fait mention, et auquel j'ai donné le nom du savant historiographe du département des Alpes maritimes, a la partie supérieure d'un beau rouge corail, qui se dégrade sur les côtés en jaune doré et passe à l'argent azuré sur le ventre. Le museau est pointu et noirâtre; les mâchoires

garnies de dents isolées, dont les antérieures plus longues. Les yeux sont d'un rouge vif, l'iris doré; les opercules marqués d'une tache d'un bleu chatoyant; la ligne latérale supérieure, relevée et courbe. Le rouge, le jaune et le violet règnent sur ses nageoires. La dorsale a neuf rayons aiguillonnés, treize articulés; l'anale, trois aigus, douze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; La caudale rectiligne, quatorze; et la membrane branchiale, cinq. Ce poisson a trois décimètres environ de longueur. Il vit sur nos rochers submergés, il est aussi commun que l'espèce précédente et fournit deux jolies variétés, dont les gradations des couleurs sont plus ou moins foncées.

17. L. Varié. Lac. *L. Variegatus.* Lin. (Tenco.)

Pennant. Beit. Zool. III, pag. 249, tab. 44.

L. Ruber striis lateralibus parallelis olivaceis 4; *totidemque cæruleis.* Lin. Syst. nat. pag. 1294, n. 58.

Une couleur rouge est répandue sur le corps de ce poisson. Sa tête est parsemée, ainsi que les opercules, de belles taches azurées. La nuque est foncée, le museau avancé, les mâchoires garnies de dents fines; les yeux rubis, cerclés de bleu, l'iris doré. La ligne latérale courbe; la nageoire dorsale est ornée de trois taches obscures vers sa

base, elle contient dix-sept rayons aiguillonnés, douze articulés ; l'anale jaunâtre, bordée de bleu, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, d'un rose pâle, un épineux et cinq lisses chacune ; les pectorales, tachetées de bleu à leur base, en ont quatorze chaque ; la caudale jaune et bordée de bleu, en a quatorze. Ce thoracin, qui est, dans le printemps, traversé longitudinalement par de légères lignes bleuâtres ; vit dans nos rochers et parvient jusqu'à deux décimètres de longueur.

18. L. Plombé. Lac. *L. Livens*. Lin. (Serra.)

Mus. Ad. Fred. II, pag. 80.

L. Cauda rotundata; pinna dorsi ramentacea, corpore fusco livido. Lin. Syst. nat. pag. 1291, n°. 31.

Cette espèce, qui paroît se confondre par sa forme et ses habitudes avec le louche, en diffère par plusieurs caractères. Son dos et ses côtés sont d'un brun mêlé de jaunâtre ; varié par diverses écailles d'un bleu plombé, le ventre est d'un argent oxidé. Le museau est pointu, la bouche grande, les mâchoires égales, garnies de dents coniques un peu courbées, dont les antérieures de dessus plus grosses. Les yeux sont jaunâtres ; les opercules composés de deux pièces, la première, marquée sur ses bords par de légères stries ; la seconde, terminée en pointe arrondie. La nuque est nue et creusée, la ligne latérale courbe. La na-

geoire dorsale est variée de jaune; de vert, de brun, elle contient dix-huit rayons aiguillonnés et ciliés, douze articulés, le dernier tacheté de noir à sa base. L'anale en a trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales jaunes, quinze chaque; la caudale ronde, treize; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de deux décimètres sur quarante-cinq millimètres de largeur; je l'ai trouvé en septembre; il n'est pas commun.

19. L. Nerée. N. *L. Nereus.* N. (Rouquié.)

E. Corpore virescente, oculis rubris, pinna dorsali viridi luteo rubroque vario.

Ce labre diffère du tourd et du perroquet, avec lesquels il semble s'unir par beaucoup d'analogie. Son corps est un ovale très-allongé, d'un vert un peu étiolé. La gorge et le ventre sont d'un argent azuré, avec quelques légères lignes jaunâtres. Son museau est peu avancé, les mâchoires presque égales, garnies de petites dents; la nuque enfoncée sans écailles; les yeux sont d'un beau jaune doré, nuancé de vert, avec l'iris doré. L'opercule terminé en pointe, la ligne latérale courbe vers la queue. La nageoire dorsale est d'un vert jaunâtre, nuancée de rouge vers l'extrémité, elle contient dix-neuf rayons aiguillonnés,

onze articulés ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, quatorze chaque ; la caudale, quinze ; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de deux décimètres ; il vit dans nos rochers.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue divisée en trois lobes.

20. L. Hébraïque. *L. Hebraicus.* Lac. (Girello turco.)

Lacep. tom. III, pag. 519, pl. 29, n. 3.

L. Lætè viridi auratus; fascia cœrulea rubro marginata ad opercula.

Les ichthyologistes assignent pour patrie à ce beau labre le grand océan équatorial. Son corps est couvert d'écailles tenaces et brillantes, d'un vert tendre, admirablement nuancé d'une couche dorée et traversé auprès des opercules d'une grande bande sinueuse d'un bleu céleste, bordée de chaque côté d'une large ligne d'un rouge vif. Le museau est pointu ; la tête dénuée d'écailles d'un brun châtain, ornée de raies d'un bleu indigo qui se divisent en mille sens, et qu'on a comparées à des caractères hébraïques. La bouche est petite ; les mâchoires garnies de dents fines et courbes, dont les antérieures plus longues. La langue est lisse ; les yeux d'un bleu de télésie, l'iris d'un rouge rubis. La ligne latérale est courbe. La na-

geoire dorsale d'un bleu foncé qui se change en verdâtre, on voit à son origine une tache dorée, elle contient huit rayons aiguillonnés, treize articulés; l'anale, un aigu, douze ramifiés; les thoracines qui sont azurées, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales qui sont isocèles, roussâtres, avec une tache noire à leur base, en ont quatorze chacune; la caudale qui réfléchit toutes les gradations du bleu, en a quatorze; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de cet osseux est de deux décimètres et demi; sa chair est grasse et délicate; il vit dans nos mers et s'approche des rochers de Saint-Hospice en juin et en octobre.

REMARQUES.

Proportions agréables, couleurs brillantes, forme élégante, mouvemens agités, tels sont les attributs des labres. Ces jolis poissons ne quittent jamais nos rivages; ils vivent, tantôt dispersés, tantôt réunis; se nourrissent de mollusques et de crustacés, et ne se plaisent que dans les rochers qui ne sont point battus par les vagues bruyantes. Dès que ces retraites paisibles se couvrent de touffeuses cryptogames, ils viennent y établir leur demeure d'amour. Ils frayent sur ces plantes où leurs petits trouvent tout ce qui peut subvenir à leur nourriture. La confusion qui étoit répandue parmi les labres a donné lieu à des méprises qui ont induit en erreur beaucoup d'auteurs. M. Lacépède, en ayant séparé plusieurs genres, a répandu beaucoup de lumières sur cette nombreuse famille, que Bloch avoit aussi divisée. Une étude suivie des espèces qui habitent nos mers, m'a obligé de séparer de ce genre plusieurs espèces de lutjans, qu'on avoit placés parmi les labres. Ces pois-

sons offrent en tout temps une chair aussi saine que savoureuse. Ils s'approchent des rivages dans les équinoxes; et on en prend en abondance dans nos mers pendant toute l'année.

G. LII. Spare. *Sparus*. Artèdi.

Caractères. Lèvre supérieure peu extensible; des dents incisives ou des molaires disposées sur un ou plusieurs rangs; opercules sans piquans ni dentelures; une seule nageoire dorsale éloignée de celle de la queue; ou la plus grande hauteur du corps égale ou presque égale à sa longueur.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue ou en croissant.

1. S. Dorade. Lac. *S. Auratus*. Lin. (Aurado.)

Bloch. pl. 266.

S. Subvittatus; lunula aurea inter oculos; operculis fusco maculatis.

La dorade a le corps élevé d'un bleu céleste sur la partie supérieure, passant à l'argenté sur l'inférieure, relevé par quelques raies brunes. Sa tête est comprimée, sans écailles, ornée d'un croissant doré sur la nuque. La bouche petite, la langue courte et lisse; les mâchoires charnues garnies de six dents incisives sur le devant, sui-

vies de deux rangs de molaires. Les yeux sont dorés. Les opercules unis, marqués d'une tache noirâtre; l'anus situé près de la queue. La ligne latérale courbe. La membrane branchiale contient six rayons; la nageoire dorsale qui est noirâtre, en a onze aiguillonnés, quatorze articulés; l'anale, trois aigus, douze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales en ont seize chaque, avec une tache rougeâtre à leur base. La caudale tachetée de noir à son origine, en a dix-sept. Ce poisson parvient dans nos mers jusqu'au poids de cinq kilogrammes; on en prend sur nos rivages.

2. S. Sparaillon. Lac. *S. Annularis.* Lin. (Moure agut.)

Bloch. pl. 271.

S. Ocello nigro sub caudali, corpore flavescente. Lin.

Le nom que l'on donne ici à ce spare est tiré de la forme de son museau pointu et avancé. Son corps est ovale, oblong, couvert de belles écailles argentées, nuancé d'une couche dorée, avec neuf raies longitudinales d'un brun foncé. La bouche est petite; les mâchoires prolongées; la supérieure garnie de quatre rangs de dents molaires, arrondies; l'inférieure en a deux rangs. La langue est lisse; les yeux argentés, l'iris doré; la ligne latérale est courbe. La membrane branchiale con-

tient six rayons ; la nageoire dorsale en a onze aiguillonnés, treize articulés ; l'anale, trois aigus, douze ramifiés ; chaque thoracine, un épineux, cinq lisses ; les pectorales, tachetées de noir à leur base, en ont quatorze chaque ; et la caudale, vingt. Cette espèce s'approche de terre en juillet et en septembre. Son poids ne passe jamais deux kilogrammes.

3. S. Sargue. Lac. *S. Sargus*, Lin. (Sargou.)

Bloch. pl. 264.

S. Ocello sub caudali; corpore fasciis nigris.

Ce poisson est argenté, doré, avec plusieurs raies longitudinales, il porte une tache noire au-dessus de la queue. Son museau est avancé, la bouche petite, les mâchoires garnies de huit dents incisives et de deux rangées de molaires arrondies de chaque côté. La langue est lisse ; les yeux obscurs, avec l'iris argenté. La ligne latérale est courbe. La membrane branchiale a cinq rayons ; la nageoire dorsale en a douze aiguillonnés, treize articulés ; l'anale, trois aigus, quatorze ramifiés. Chaque thoracine, un épineux, cinq lisses. Les pectorales, avec un trait noir à leur base, seize chacune ; la caudale, lisérée de noir, en a vingt-deux. Ce thoracin est commun dans nos mers ; on en prend jusqu'au poids de deux kilogrammes.

4. S. Pontazzo. *S. Puntazzo*. Lin. (Sargou rascas.)

S. Ore cuspidato ; pinna caudali semilunari à latere concavo tota nigra. Lin.

L'incertitude qui régnoit dans la description du pontazzo a été cause qu'on l'a regardé jusqu'à présent comme une variété du sargue. Ce poisson a le corps ovale, oblong, couvert de belles écailles argentées, obscur sur le dos et traversé sur les côtés par seize petites lignes dorées, relevées par une tache noire qu'on voit sur les opercules. Le museau est avancé, la bouche ample ; les mâchoires garnies de six dents incisives et d'un rang de molaires. La langue est lisse ; les yeux d'un argent azuré, l'iris doré. La ligne latérale composée de petits traits noirs. La membrane branchiale contient six rayons ; la nageoire dorsale en a onze aiguillonnés, quinze articulés ; l'anale, trois aigus, quatorze ramifiés ; chaque thoracine, un épineux, cinq lisses ; les pectorales qui sont très-longues, en ont quinze chacune ; la caudale en croissant, traversée à sa base d'une bande noirâtre, en a vingt-quatre. Cette espèce est aussi commune que la précédente ; sa chair en est meilleure et parvient jusqu'à trois décimètres de longueur.

5. S. Oblade. Lac. *S. Melanurus*. Lin. (Blado.)

Willughby. Hist. Pisc. 310, tab. v. 2. fig. 1.

S. Ocello nigro caudæ; corpore lineis longitudinalibus. Lin.

Cet osseux se fait distinguer par son corps ovale; d'un bleu noirâtre sur le dos, argenté sur le ventre, marqué de plusieurs raies longitudinales obscures sur les côtés, et orné d'une bande noire vers la queue. Le museau est avancé, la bouche médiocre, la mâchoire supérieure garnie de quatre dents incisives, presque tronquées et dentelées à leur sommité; l'inférieure est hérissée de petites dents aiguës. Les yeux sont grands, d'un brun argenté; l'iris doré. La ligne latérale courbe. La membrane branchiale contient six rayons; la nageoire dorsale en a onze aiguillonnés, quatorze articulés; l'anale, trois aigus, quatorze ramifiés, chaque thoracine, un épineux, cinq lisses; les pectorales, treize chacune; et la caudale, dix-sept. On pêche toute l'année ce poisson dans nos mers, où il parvient jusqu'au poids d'un demi kilogramme.

6. S. Smaris. Lac. *S. Smaris.* Lin. (Gerle.)

Rondelet, tom. 1, pag. 140. Belon, 228.

S. Argenteus; macula laterali media fusca; pinnis pectoralibus caudalique rubris.

La couleur générale de ce thoracin est d'un argent pâle, légèrement nuancé sur le dos d'un brun rougeâtre, et orné sur les côtés d'une tache

quadrangulaire noire. Le museau est avancé ; la nuque présente une forme rhomboïdale bordée de petits pores. La bouche ample ; les mâchoires garnies de dents fines et serrées. Les yeux sont argentés, l'iris doré ; la ligne latérale un peu courbe. La membrane branchiale renferme six rayons ; la nageoire dorsale en a onze aiguillonnés, neuf articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; chaque thoracine, un épineux, cinq lisses ; les pectorales, quatorze chaque ; et la caudale, dix-huit. Elles sont toutes d'une couleur rougeâtre. La longueur de ce poisson est de deux décimètres ; il habite nos rivages ; on en prend toute l'année, ainsi que des *gavarons*, c'est ainsi qu'on nomme ce même spare lorsqu'il est encore jeune.

7. S. Mendole Lac. *S. Mæna.* Lin. (Amendoulo.)

Bloch. pl. 270.

S. Variegatus ; ocello fusco laterali.

Si plusieurs poissons sont sujets à varier de couleurs, aucun n'en offre un exemple plus remarquable que la mendole. Vers le printemps, à l'époque du frai, son corps devient argenté, se couvre de plusieurs raies longitudinales d'un bleu chatoyant et laisse paroître de chaque côté une tache noire placée au-dessous de la ligne latérale. Le museau est effilé ; la bouche petite ; les mâ-

choires garnies de dents aigues ; le palais rude ; la langue lisse ; les yeux d'un argent doré, l'opercule composé de plusieurs pièces. Les nageoires rougeâtres. La dorsale contient onze rayons aiguillonnés, douze articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines courtes, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, quinze chaque ; la caudale, dix-sept ; et la membrane branchiale, six. La longueur de ce thoracin est de deux décimètres et demi. Ses œufs sont aurore ; ils éclosent en juillet.

8. S. Pagel. Lac. *S. Erythrinus.* Lin. (Pageo.)

Bloch. pl. 27:.

S. Cauda sub integra ; corpore rubro. Lin.

Ce spare est très-recherché à cause de la délicatesse de sa chair. Son corps est argenté, nuancé d'une teinte rouge qui passe par plusieurs gradations jusqu'au rose pâle. Son museau est avancé, la bouche médiocre ; les mâchoires garnies de deux rangées de petites dents, les antérieures fortes et pointues. La langue est lisse, les yeux argentés, l'iris doré. L'opercule composé de trois lames ; la ligne latérale un peu courbe. La membrane branchiale renferme cinq rayons ; la nageoire dorsale en a douze aiguillonnés, dix articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pec-

torales, dix-sept chaque; et la caudale, vingt. La longueur du pagel ne passe jamais trois décimètres; il parvient au poids d'un kilogramme.

9. S. Pagre. Lac. *S. Pagrus.* Lin. (Padre.)

Bloch. pl. 267.

S. Rubescens ; cute ad radicem pinnarum dorsi et anum in sinu producta.

Le corps du pagre est d'un rouge tendre sur le dos, mêlé de teintes jaunâtres sur les côtés, et argenté avec une couche dorée inférieurement. Son museau est grand; la nuque large, la bouche ample; les mâchoires hérissées de deux rangs de dents molaires. Les antérieures petites et pointues; les autres plus grosses et arrondies. La langue est lisse; les yeux argentés, l'iris doré. Les opercules marqués d'une tache ferrugineuse; la ligne latérale courbe. La membrane branchiale contient six rayons; la nageoire dorsale en a douze aiguillonnés, dix articulés; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés; toutes deux garnies à leur base d'une membrane qui entoure le dernier rayon; les thoracines en ont un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quinze chaque, avec une tache noire à leur origine; et la caudale qui est rouge à la sommité, en a vingt. Ce spare parvient au poids de cinq kilogrammes; il s'approche de nos rivages en été.

10. S. Bogue. Lac. *S. Boops.* Lin. (Bugo.)

Jonston. lib. 1, tab. 10, fig. 8.

S. Lineis longitudinalibus obscuris ; inferioribus quatuor aureis argenteisque.

Une prodigieuse quantité de ces poissons répand l'abondance chez les habitans des bords méridionaux maritimes. La bogue a le corps allongé, un peu cylindrique, d'un bleu obscur sur le dos, traversé de plusieurs raies longitudinales, dorées sur les côtés et argenté sur le ventre. Son museau est arrondi ; la bouche médiocre ; les mâchoires garnies de dents ; le palais lisse ; les yeux grands, argentés. La ligne latérale droite ; la nageoire dorsale contient quatorze rayons aiguillonnés, seize articulés ; l'anale, trois aigus, seize ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses ; les pectorales rougeâtres, quatorze chaque ; la caudale, dix-sept ; et la membrane branchiale, six. Ce spare parvient jusqu'à trois décimètres et demi de longueur ; il pèse alors quatre hectogrammes. Sa chair est fort bonne.

11. S. Canthère. Lac. *S. Cantharus.* Lin. (Tanudo.)

Rondelet, tom. 1, pag. 113.

S. Cauda immaculata; corpore lineis longitudinalibus luteis. Lin.

Les pêcheurs de Nice donnent le nom de *Can-*

theno à cette espèce, quand elle est jeune, et ne présente que de petites dimensions. Le corps de ce thoracin est ovale, oblong, d'une couleur argentée qui s'obscurcit en noir sur le dos et marqué sur les côtés de seize raies longitudinales d'un jaune doré; le museau est effilé, la bouche ample; les mâchoires hérissées de plusieurs rangées de dents, dont les antérieures de dessus très-grosses et celles de dessous fort petites. Les yeux sont brunâtres, l'iris doré, la prunelle bleue; la ligne latérale est large; un peu courbe. La membrane branchiale contient six rayons; la nageoire dorsale en a onze aiguillonnés, treize articulés; l'anale, trois aigus, onze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales qui sont en forme de lance jaunâtres, en ont quatorze chaque; et la caudale, seize. Ce poisson parvient jusqu'à six décimètres de longueur. Sa chair est fort estimée.

12. S. Saupe. Lac. *S. Salpa*. Lin. (Sarpo.)

Bloch. pl. 265.

S. Lineis fulvis longitudinalibus utrinque undecim.

Ce poisson est remarquable par onze raies longitudinales dorées sur un fond argenté. Le dos est obscur, le museau avancé, la bouche petite; les mâchoires égales, garnies d'une rangée de dents qui s'enchassent les unes près les autres.

La langue lisse; les yeux argentés, l'iris doré, la prunelle noire; l'opercule composé de trois lames; la ligne latérale presque droite. La membrane branchiale contient cinq rayons; la nageoire dorsale, onze aiguillonnés, dix-sept articulés; l'anale, trois aigus, quatorze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; et la caudale, dix-huit. La longueur de ce poisson va jusqu'à cinq décimètres; il pèse alors deux kilogrammes. Sa chair est pesante; on en voit toute l'année.

13. S. Haffara. Lac. *S. Haffara.* Lin. (Esperlin.)

Forskael. Faun. Arab., pag. 33, n. 25.

S. Argenteus, lineis longitudinalibus obsoletis ex fusco flavescentibus; cauda bifida. Lin.

Ce thoracin, qu'on prend ordinairement à la ligne, se plaît à fréquenter les bords rocailleux de nos rivages. Son corps est argenté, nuancé d'une couche dorée, traversé par seize raies longitudinales d'un brun jaunâtre et marqué d'une tache noire vers la base de la queue. Le museau est arrondi, obscur; les mâchoires égales, garnies de dents incisives, fortes, émoussées et isolées. Les yeux argentés, avec un cercle foncé; l'iris doré. La ligne latérale est courbe. La membrane branchiale contient six rayons argentés; la nageoire dorsale, onze aiguillonnés, treize articulés;

l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines jaunâtres, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; la caudale, seize. La longueur de cet osseux est d'un décimètre et demi. Les petits individus présentent quelques variétés dans les nuances des couleurs. On en trouve beaucoup dans le printemps.

14. S. Mormyre. *S. Mormyrus.* Lin. (Mourmero.)

Rondelet. tom. 1, lib. v, pag. 136.

S. Cauda bifida; fasciis argenteis nigrisque plurimis.

Dix bandes transversales noirâtres, qui se séparent agréablement sur un fond argenté, sont un des caractères qui fait distinguer le mormyre. Son museau est avancé, la bouche petite, la mâchoire supérieure garnie de quatre rangs de petites dents molaires, elle est un peu plus avancée que l'inférieure qui en a deux rangs. La langue est lisse; les yeux argentés; les opercules composés de trois pièces ciselées; la ligne latérale peu courbe. La membrane branchiale contient cinq rayons; la nageoire dorsale, onze aiguillonnés, douze articulés; l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quinze chaque; la caudale, lisérée de noir, en a dix-huit. Sa longueur est de deux décimètres; son poids d'un demi kilogramme.

Sa chair est délicate. Il est fort commun dans nos mers.

15. S. Osbeck. *S. Osbeck*. Lac. (Goro.)

S. Argenteo-auratus, cæruleo punctatus ; dentibus anterioribus majoribus.

M. Lacépède a donné à ce poisson le nom du savant qui l'a fait connoître. Ce spare a le corps large et aplati, couvert sur le dos d'écailles où l'or, l'azur et le brun se nuancent en mille manières. Les côtés sont couverts de points d'un bleu indigo, qui s'étendent en lignes sinueuses, et se mêlent à des raies d'un jaune doré. Le ventre est argenté. Son museau est recourbé, la tête traversée par des bandes d'un bleu chatoyant ; les mâchoires sont garnies de dents, les antérieures plus grosses. Le palais rude. Les yeux d'un jaune doré, l'iris argenté. Une tache blanche se voit sur la nuque. La ligne latérale courbe. Les nageoires sont tachetées de bleu. La dorsale a onze rayons aiguillonnés, onze articulés ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines très-longues, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales rougeâtres, seize chaque ; la caudale, dix-huit ; et la membrane branchiale, six. Ce thoracin est long de trois décimètres. C'est au mois de juin que le mâle s'approche du rivage, pour exprimer sa laite et féconder les œufs.

16. S. Marseillois. *S. Massiliensis.* Lac. (Besugo.)

Brun. ich'. massil. pag. 48.

S. Argenteus ; lateribus macula magna, nigra, dentata, notatis.

La surface du corps du spare marseillois qui habite nos mers est argentée, couverte de petits points noirs, nuancé sur le dos d'un rose tendre, et marqué au milieu de la ligne latérale, près des opercules, d'une grande tache noire ramifiée. Le museau est arrondi; au-dessus de la tête sont placés deux espèces de croissans; la nuque est sans écailles; les narines ont deux orifices inégaux. La bouche arquée; les mâchoires garnies de deux rangs de dents isolées et aiguës. La langue lisse, ainsi que le palais, est teinte d'une couleur d'oxide rouge de plomb. Les yeux grands, l'iris d'un argent rougeâtre. La membrane branchiale contient six rayons; la nageoire dorsale en a douze aiguillonnés, et douze articulés; l'anale, trois aigus, douze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, seize chaque; la caudale, dix-huit. Ce thoracin parvient jusqu'à six décimètres de longueur, et au poids de trois kilogrammes. Sa chair est fort bonne. Il s'approche du rivage en mai et juillet. Ce poisson a beaucoup de rapports avec celui que M. De Laroche a décrit sous le nom de *centrodontus*. Annales du Mus., tom. XIII.

17. S. Castagnole. *S. Castaneola.* Lac. (Castagnollo.)

S. Raji. Bloch. pl. 273.

S. Compressus, rotundatus; capite declivi; maxilla longiore.

Le brillant éclat de l'argent, modifié par quelques reflets azurés, étincellent sur le corps de la castagnole. Sa forme est comprimée, et sa hauteur égale presque sa longueur totale. Son museau est élevé et arrondi. La bouche ample, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; elles sont garnies de deux rangées de dents minces, recourbées, et inégales sur celle du dessous, et d'une seule rangée à celle de dessus. Les yeux sont grands, argentés; l'iris doré, la prunelle bleuâtre; l'anus est situé près de la tête; la ligne latérale courbe. La membrane branchiale contient cinq rayons; la nageoire dorsale bleuâtre, en a trois peu aiguillonnés, trente-cinq articulés; l'anale, deux aigus, trente ramifiés; elles ont leur base couverte d'écailles. Les thoracines, qui sont jaunâtres, en ont un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, vingt-deux chaque; la caudale, lisérée de noir, en a vingt. Ce beau poisson, qu'on n'avoit observé que dans l'Océan Atlantique, parvient dans nos mers jusqu'à sept décimètres de longueur, et au poids de cinq kilogrammes. Sa chair est tendre et délicate. Il ha-

bite les profondeurs rocailleuses. On en prend en mai, juin, décembre, etc. M. Schneider a rangé avec raison cette espèce dans un nouveau genre, sous le nom de *brama*, parce qu'en effet les dents de ce poisson sont semblables entr'elles, et sur un seul rang à la mâchoire inférieure.

18. S. Bogaraveo. *S. Bogaraveo*. Lac. (Bugaravello.)

Brun. pisc. massil. pag. 49.

S. Argenteus ; linea laterali brunnea ; pinnis rubescentibus.

On s'est attaché jusqu'à présent à des caractères trop généraux pour distinguer cette espèce des autres spares qui habitent la Méditerranée. La Bogaraveo a le corps ovale, oblong, d'une couleur argentée, qui prend plus d'éclat sur le ventre. Il a le museau arrondi, la bouche médiocre, les mâchoires égales, garnies de petites dents ; les yeux grands, argentés ; l'iris doré. La ligne latérale d'un brun roussâtre ; les nageoires ont une légère teinte de carmin. La dorsale a douze rayons aiguillonnés, treize articulés ; l'anale, trois aigus, douze ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune, avec un appendice au milieu ; les pectorales en lance, quinze chaque ; la caudale, dix-huit ; et la membrane branchiale, six. La longueur de ce poisson est environ deux décimètres. Sa chair a peu de goût.

On en pêche dans nos mers, en janvier, mai et juillet.

19. S. Gros-œil. *S. Macrophtalmus.* Lac. (Boucco-rougo.)

Bloch. pl. 272.

S. Corpore compresso, argenteo, fasciis transversis luteis et rubris; ocellis magnis.

La grandeur des organes de la vue a servi aux auteurs pour désigner cette espèce. Le corps de ce spare est ovale, un peu comprimé, d'un rouge plus ou moins foncé sur sa partie supérieure, argenté sur le ventre, et traversé sur les côtés de plusieurs raies longitudinales, jaunes et rouges, recouvertes d'une couche dorée. Son museau est avancé, la bouche ample; les mâchoires égales, garnies de plusieurs rangs de dents, dont les antérieures de celle de dessous plus longues. La langue est lisse; les yeux grands, d'un rouge carmin; l'iris doré. La ligne latérale d'un rouge cinabre. Les nageoires sont variées. La dorsale a douze rayons aiguillonnés, dix articulés; l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, treize chaque; la caudale, qui est jaune à la base, et se fond en gris vers l'extrémité, en a dix-sept, et la membrane branchiale, six. La longueur de ce poisson acquiert jusqu'à cinq décimètres, et son poids un

kilogramme. Il fréquente toute l'année les grands fonds, et s'approche de nos rivages en mai, septembre, etc. On avoit ignoré jusqu'ici sa patrie.

20. S. Denté *S. Dentex.* Lin. (Lente.)

Bloch. pl. 268.

S. Cauda bifida, corpore variegato ; dentibus quatuor majoribus. Lin.

De grandes dimensions et un beau coloris distinguent ce spare qui fut, chez les anciens naturalistes, l'objet de plusieurs recherches. Son corps est épais, d'une couleur argentine, se nuançant sur le dos en bleu céleste, et orné de points bleuâtres sur les côtés. L'or, l'argent et l'améthyste se réfléchissent par ondes azurées sur le museau. Sa tête est comprimée, dénuée d'écailles; la bouche ample, les mâchoires garnies de dents pointues et recourbées, les quatre antérieures plus longues. Les yeux sont rapprochés, d'un bleu argenté; l'iris doré. La ligne latérale courbe. La membrane branchiale contient six rayons ; la nageoire dorsale, d'un jaune bleuâtre, en a onze aiguillonnés, douze articulés ; l'anale, trois aigus, huit ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales rougeâtres, quatorze chaque; la caudale, d'un rouge pâle, en a dix-huit. Ce poisson parvient à un mètre de longueur, et pèse

alors dix kilogrammes. Il vit dans nos mers, et s'approche des bords en juin et août.

21. S. Bilobé. *S. Bilobatus.* Lac. (Gerlesso.)

Lacep. tom IV, pl. 2.

S. Argenteus fasciis aureis cæruleisque transversis pinnis flavescentibus.

Les roches arides de la mer de Nice sont la demeure habituelle de cette espèce qu'on n'avoit trouvée que dans le Grand Océan équatorial. Son corps est aplati, argenté, traversé par de légères bandes bleuâtres et dorées. Le museau est pointu, la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure; elles sont garnies de petites dents, dont les quatre antérieures plus longues, pointues et crochues. La langue est lisse; les yeux argentés, avec des taches brunes, l'iris doré. La nuque et ses côtés diaphanes; la ligne latérale courbe. La membrane branchiale a six rayons; la nageoire dorsale qui est très-élevée, en a onze aiguillonnés, dix articulés; l'anale, ondée d'azur, en contient trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; et la caudale, vingt. Ce thoracin a deux décimètres de longueur. On le prend à la ligne, en mars et décembre.

22. S. Berde. Lac. *S. Berda.* Lin. (Gieudo.)

Forskael. Faun. Arab. pag. 32, n. 24.

S. E cinereo albidus, squammis lateralibus singulis fascia media transversa fusca; spinis dorsalibus recumbentibus.

Le savant Forskaël a décrit cette espèce qui vit sur nos rivages. Son corps est presque ovale, couvert de grandes écailles arrondies, d'un blanc d'argent. Le museau est court et azuré. La nuque marquée de deux traits profonds de chaque côté. La bouche médiocre; la langue et le palais lisses; la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure; elles sont garnies de plusieurs dents molaires demi-sphériques, et d'incisives assez longues sur le devant. Les yeux sont grands, d'un argent doré. Les narines sont placées sur ses bords; la ligne latérale foncée. La membrane branchiale a six rayons; la nageoire dorsale qui est obscure, en a douze aiguillonnés, douze articulés; l'anale, trois aigus, douze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; la caudale, seize. Ce spare, qu'on prend communément à Nice, en juillet, n'a que trois décimètres de longueur. Sa chair est assez bonne. Il se nourrit de petites clupées.

23. S. Passeroni. *S. Passeroni.* Nob. (Moissin.)

Pl. VII. fig. 24 de cet ouvrage.

S. Corpore parvo, pellucido, nigro punctato lateribus argenteis.

C'est au célèbre poëte Passeroni de Condamines, hameau de Lantosca, village de notre département, que j'ai dédié ce petit spare que les auteurs n'ont pas décrit. La partie supérieure du corps de ce poisson est presque diaphane et couverte d'une infinité de petits points noirs. Les côtés et l'abdomen brillent de l'éclat de l'argent. Le museau est arrondi; la bouche petite; les mâchoires garnies de dents à peine visibles. Les yeux ont l'iris argenté; la ligne latérale située sur le dos. Les nageoires sont d'un rouge tendre. La dorsale a dix rayons aiguillonnés, quatorze articulés, l'anale, trois aigus, treize ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, douze chaque; la caudale, dix-huit; et la membrane branchiale, quatre. La longueur de ce poisson ne passe jamais quatre centimètres. Sa chair est blanche et délicate; il fréquente nos rivages depuis février jusqu'en juillet.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue rectiligne ou arrondie.

24. S. MARRON. Lac. *S. Chromis.* Lin (Castagnollo.)

RONDELET, tom. 1, lib. v. cap. 21.

S. Cauda bifida; radio ventralium secundo setaceo. LIN.

Ce poisson, qu'on ne doit pas confondre avec la castagnolle, dont il porte à Nice le nom vulgaire, a le corps noirâtre, lavé d'une couche d'argent et traversé de huit raies longitudinales. Son museau est pointu; ses mâchoires égales, garnies de petites dents obtuses. Les yeux obscurs, avec l'iris argenté. La ligne latérale est interrompue. La membrane branchiale a cinq rayons ; la nageoire dorsale en a quatorze aiguillonnés, neuf articulés ; l'. nale, deux aigus, dix ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, dix-sept chaque, avec une tache noire à leur base; la caudale un peu fourchue et blanchâtre dans le centre, en contient quinze ; elle est garnie de chaque côté de trois petits aiguillons. Le marron n'a qu'un décimètre de longueur ; sa chair est blanche et d'un assez bon goût ; il habite toute l'année nos rochers.

25. S. HURTA. *S. Hurta.* Lin. (Ravella.)

LIN. Mus. ad. Fred. 2, pag. 73.

S. Cauda bifida; corpore fasciis rubris transversis; dentibus laniariis exsertis.

Cette espèce, qu'on pêche quelquefois sur nos côtes, a le corps comprimé, ovale, oblong, d'une couleur argentée, traversé de petites lignes dorées

et de plusieurs bandes rougeâtres qui s'étendent transversalement; la bouche est médiocre; les mâchoires sont garnies de deux rangées de dents molaires arrondies, dont celles du devant de la supérieure petites et conformées comme des dents laniaires. Les yeux sont argentés; la ligne latérale droite. La nageoire dorsale a douze rayons aiguillonnés, dix articulés; l'anale, trois aigus, sept ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, seize chaque; la caudale, dix-sept. La longueur de ce poisson est de deux décimètres. On en voit au printemps.

26. S. Cetti. *S. Cetti.* Nob. (Lente.)

S. Corpore rubro, cœruleo-virescente, agenteoque variegato; dentibus minimis; operculis luteis maculatis.

Cette espèce, que le savant naturaliste de Sardaigne, auquel je l'ai dédié, avoit séparée du denté, avec lequel on l'avoit toujours confondue, s'approche de nos rivages pendant les fortes chaleurs. Son corps est épais, brillant de rouge, de bleu, de vert, qui, en se nuançant sur un fond argenté, prend un superbe éclat métallique. Elle a le museau arrondi, la bouche grande, les mâchoires égales, garnies de quelques petites dents isolées; les yeux sont rouges, avec l'iris doré et la prunelle bleue; les narines ont chacune deux ori-

fices, dont le premier est allongé, les opercules sont ornés d'une grande tache jaune couleur safran. La ligne latérale suit la courbure du dos. La membrane branchiale a six rayons, la nageoire dorsale en a onze aiguillonnés, onze articulés; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, seize chaque; et la caudale, vingt. Ce poisson parvient à six ou huit décimètres de longueur. Sa chair est ferme et d'un bon goût.

27. S. Caissoti. N. *S. Caissoti.* N. (Padretto.)

S. Corpore aureo, cærulescente, argenteoque variegato; dentibus anterioribus majoribus acutis. Nob.

La couleur argentine répandue sur toute la surface de ce poisson, devient plus agréable par les reflets dorés et azurés qui en modèrent l'éclat. Son corps est haut et égale à-peu-près la moitié de la longueur totale. Le museau avancé, la bouche moyenne, la langue libre et lisse, les mâchoires garnies de dents molaires arrondies, dont les antérieures longues et aiguës. Les yeux grands, d'un jaune nacré, avec l'iris doré. La ligne latérale courbe. La nageoire dorsale contient treize rayons aiguillonnés, neuf articulés; l'anale, trois aigus, sept ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; la caudale, dix sept; et la mem-

brane branchiale en a cinq. On trouve ce thoracin dans nos mers en juillet; sa longueur est de trois décimètres, sa chair est tendre.

28. S. Alcyon. N. *S. Alcedo.* N. (Gerlé Blavie.)

S. Corpore fusco, argentato; lateribus lineis aureis cæruleisque transversis, maculâ nigrâ notatis. Nob.

C'est à la magnificence de ses couleurs que ce poisson doit le nom de martin-pêcheur, que nos marins lui donnent. Ce thoracin a de l'analogie, par la forme de son corps et de sa tête, avec le spare smaris, et par les belles nuances qui le colorent, il paroît se confondre avec l'osbeck. Le dessus de son corps est d'un brun argenté, parsemé de lignes de points bleus; ses côtés brillent de longues bandes dorées et bleues, et sont ornés d'une belle tache noire. Le ventre est argenté, avec des raies jaunes. Il a le museau avancé, la bouche grande, les mâchoires garnies de petites dents, dont deux au-devant de l'inférieure plus longues que les autres. Les yeux sont dorés, marqués en dessus d'une grande tache bleue qui se prolonge vers la bouche. Les opercules sont composés de deux pièces, dont une rayonnée. La ligne latérale suit la courbure du dos. La nageoire dorsale est très-élevée, d'un vert pâle, tachetée de bleu. Elle contient treize rayons aiguillonnés, dix articulés;

l'anale qui est jaune, pointillée d'azur, trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines jaunâtres, un épineux, cinq lisses chaque ; les pectorales, d'un jaune rougeâtre, quatorze chacune ; la caudale marquée de lignes sinueuses d'un gros bleu, en a seize. La longueur de ce poisson est de deux décimètres et demi ; il habite toute l'année nos profondeurs rocailleuses et ne s'approche des côtes que dans le printemps. Sa chair est moins bonne que celle du smaris.

REMARQUES.

Des couleurs éclatantes et peu variées, des reflets brillans et peu nuancés se manifestent sur le corps des spares qui habitent nos rivages. Toutes les espèces de ce genre se plaisent à vivre en société, et habitent à de plus ou moins grandes profondeurs ; mais ils préfèrent en général les fonds remplis de coraux, de rétépores, d'eschares et de madrépores, où se trouvent aussi des mollusques et des crustacés dont ils font leur nourriture. Différentes pêches sont en usage parmi nous pour prendre ces poissons. D'ordinaire on prend la dorade et le sargue à la *ligne* ; le pagel, le pagre, la castagnolle, le marseillois, le gros œil, au *palangre*. Le canthère, le sparaillon, le puntazzo, le plombé, aux *nances*. Le smaris, la mendole, les bogues, l'élevé, le passeroni, le marron, à la *bughiere*. La saupe, la bogueraveo, le bilobé, le haffara, à la *savega*. Le morme, le denté, le berde, l'osbeck, etc., à l'*entremail*. Par la délicatesse de leur chair, plusieurs de ces poissons servent au luxe de tables somptueuses, tandis que le plus grand nombre fournit aux pauvres des alimens très-sains. Ces thoracins forment le genre le plus considérable qui existe dans nos mers, le plus nombreux en espèces, et celui dont les espèces sont les plus abondantes en individus.

G. LIII. Lutjan. *Lutjanus.* Bloch.

Caractères. Une dentelure à une ou plusieurs pièces de chaque opercule ; point de piquans à ces pièces ; une seule nageoire dorsale ; point de barbillons aux mâchoires.

PREMIER SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue fourchue ou en croissant.

1. L. Anthias. Lac. *L. Anthias.* Lin. (Sarpananso.)

Bloch. pl. 315, fig.

L. Totus rubescens ; cauda bifida.

Ce thoracin fut, chez les anciens Grecs, l'emblême d'une divinité chérie. Les belles couleurs qui parent son corps passent à toutes les gradations du rouge le plus vif au rose le plus tendre, le tout nuancé d'un vernis argenté et doré. La tête est courbe, couverte de petites écailles ; la bouche est ample ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; toutes deux garnies de dents crochues et isolées. La langue lisse, les narines n'ont qu'un orifice. Les yeux ont l'éclat de la hyacinthe et la prunelle celui du jayet : la ligne latérale est interrompue. Les nageoires ont une teinte d'un jaune doré. La dorsale a dix rayons aiguillonnés et ciliés, quinze articulés ; le second

rayon, qu'on a comparé à un pistil avec son stigmate, s'élevant du sein d'une corolle, est plus élevé que les autres; l'anale a trois rayons aigus, six ramifiés; les thoracines fort longues, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; la caudale, quinze; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est de deux décimètres. Il habite les rochers profonds de notre département.

A. On trouve aussi dans nos mers une belle variété non moins riche en couleurs et ornée de grandes bandes longitudales dorées.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

La nageoire de la queue arrondie.

2. L. Geoffroy. N. *L. Geofroyius.* N. (Rouquie.)

Pl. VIII, fig. 25 de cet ouvrage.

L. Corpore fusco, aurato argenteoque; lateribus basique caudæ nigro maculatis. N.

Ce poisson, auquel j'ai donné le nom du savant professeur Geoffroy-St.-Hilaire, étoit inconnu des naturalistes. Son corps est d'un brun doré sur sa partie supérieure, d'un argent éclatant sur l'inférieure, marqué d'une légère tache ronde noirâtre sous les ouïes et à la base de la queue. Il a le museau échancré, les lèvres épaisses, les mâchoires

garnies de petites dents, les yeux dorés, verdâtres ; la première pièce des opercules peu dentelée ; la ligne latérale courbe vers la queue. La nageoire dorsale contient quinze rayons aiguillonnés, onze articulés ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines azurées, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, d'un jaune foncé, ainsi que la caudale rougeâtre pointillée de bleu, en ont quatorze chaque ; et la membrane branchiale en a cinq. La longueur de ce thoracin s'étend jusqu'à trois décimètres. Il est très-commun sur nos bords en hiver.

A. On voit une variété dont les couleurs sont plus mélangées et les taches à peine distinctes.

3. L. Lapine. Lac. *L. Lapina.* (Blavie.)

Forsk. Faun. Arab. pag. 36, n. 31.

L. Pinnis pectoralibus flavis, ventralibus cæruleis, reliquis violaceis cæruleo maculatis. Lin.

Le lapine réunit à l'élégance de sa forme une grande beauté dans ses couleurs. Son corps est verdâtre, avec trois lignes de taches rouges disposées en zig-zag. Le museau est pointu, ondulé de bleu ; la bouche moyenne, les lèvres épaisses, les mâchoires garnies de dents aiguës. La langue lisse, les yeux émeraudes, avec l'iris doré et la prunelle bleue. Une petite bosse pointillée de rouge s'élève au-devant des narines ; la ligne latérale est

courbe. La nageoire dorsale colorée de jaune, de rouge, parsemée de points d'un bleu céleste, contient quinze rayons aiguillonnés, douze articulés; l'anale bleuâtre, marquetée de rouge, trois aigus, douze ramifiés; les thoracines, d'un bleu foncé, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales jaunes, quinze chaque; la caudale, d'un bleu tendre, pointillée de rouge, en a seize. La longueur de ce thoracin atteint jusqu'à quatre décimètres. Son épine vertébrale se change en vert dans l'eau bouillante, comme dans l'ammodyte appât.

A. Cette variété fréquente les endroits vaseux, aussi les couleurs qui ornent son corps sont flétries et les points rouges totalement effacés.

B. On trouve aussi des individus de cette espèce dont le corps est traversé de grandes bandes claires et par d'autres obscures.

4. L. Palloni. N. *L. Palloni.* N. (Tenco.)

L. Corpore rosaceo immaculato; maxilla superiore dentibus majoribus; pinna ani spinis quinque.

Plusieurs rapports de conformation semblent unir cette nouvelle espèce au *trimaculatus* et à l'*exoletus* de Linné, mais il en diffère par différens caractères. Son corps est oblong, aplati, d'un rose pâle, varié par quelques écailles dorées; la gorge et le ventre sont d'un blanc mat. Son museau est allongé, les lèvres peu épaisses; les mâchoires

égales, garnies de dents crochues, dont les antérieures du dessus plus longues. La langue est libre et lisse, les yeux argentés, ornés par-dessus d'une lunule noire. La nuque est couverte de petits pores. Les opercules composés de deux pièces; la première, dentelée par de longues épines; la seconde, lisse et arrondie. La ligne latérale est jaune; courbe à son origine et vers la queue. La nageoire dorsale, d'un vert jaunâtre, variée d'obscur, contient vingt rayons aiguillonnés, écailleux à leur base, et huit articulés; l'anale blanche, cinq aigus, huit ramifiés; les thoracines roses, un épineux, cinq lisses; les pectorales jaunâtres, quatorze chaque; la caudale arrondie, quatorze; elle est marquée à la base de sa partie dorsale d'une grande tache noire; et la membrane branchiale a six rayons. La longueur de ce lutjan est de deux décimètres sur soixante-dix millimètres de largeur; je l'ai pris dans le mois d'août dans la mer d'Eza.

5. L. Ecriture. Lac. *L. Scriptura.* Lac. (Perco.)

Bonnat. Pl. de l'Encyclop. méth. pag. 131

L. Pinnis caudæ pectoralibusque flavis; capite scripto. Lin.

La patrie de ce lutjan, qu'on trouve dans nos mers, étoit encore ignorée. Son corps est rougeâtre sur le dos, argenté sur le ventre et traversé par six lignes irrégulières brunes. La tête

est ornée en dessus de plusieurs traits qu'on a comparés à des lettres. La mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure, elles sont garnies de dents crochues et aiguës. La langue est lisse, le palais hérissé d'aspérités, les yeux saillans, rouges, l'iris argenté, la ligne latérale courbe. Les nageoires sont parsemées de points rouges qui se fondent en taches bleuâtres. La dorsale a dix rayons aiguillonnés et ciliés, quinze articulés; l'anale, trois aigus, sept ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque; les pectorales jaunâtres, quatorze chacune; la caudale orange pâle, seize; et la membrane branchiale, sept. Sa longueur est de deux décimètres.

6. L. Melops. *L. Melops.* (Fournié.)

Mus. ad Frid. 2, pag. 79.

L. Pinna dorsali ramentacea, analique variegata; lunula fusca ponè oculos. Lin,

La dentelure des opercules que j'ai constamment remarquée dans les sept espèces suivantes, m'a obligé de les séparer du genre des labres avec lesquels les auteurs les avoient jusqu'à présent confondus. Le corps du mélops est ovale, oblong, d'un rouge de corail, orné de lignes bleues qui s'étendent jusqu'à la nuque. La tête est traversée en-dessous de bandes d'outre-mer. La bouche petite, la langue lisse, les lèvres épaisses,

d'un blanc verdâtre, les mâchoires garnies de dents fines, dont les deux du devant de la supérieure sont très-longues. Les yeux sont verdâtres, lunulés de bleu. La ligne latérale est courbe. La nageoire dorsale a seize rayons aiguillonnés et ciliés, neuf articulés; l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines bleues, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, garnies à leur base d'une tache noire, cerclée de jaune, en ont treize chaque; la caudale parsemée de points bleus et violets, quatorze. La couleur rouge du mâle varie pendant l'hiver. La femelle présente toujours une teinte noisette, traversée par des lignes bleuâtres. Ces poissons ont plus d'un décimètre de longueur.

A. On en trouve une variété dont les couleurs sont très-vives, sans lunule autour de la prunelle.

B. La seconde variété est assez commune et ne présente que des couleurs ternes et foncées.

7. L. Cendré. *L. Cinereus.* (Fournié.)

Brunn. Pisc. Massil. pag. 58, n. 75.

L. Griseus, punctis obscuris; macula baseos caudæ nigra. Lin. *Labrus.*

Cette espèce ne présente ni couleur variée, ni des teintes bien décidées. Son corps est grisâtre, marqueté de points obscurs et traversé sur l'abdomen par de légères lignes bleues. Le museau est

avancé, la bouche petite, la langue lisse, les mâchoires garnies de petites dents, dont celles du devant plus longues. Les yeux verdâtres, l'iris doré; la ligne latérale courbe. Les nageoires sont rougeâtres. La dorsale a quatorze rayons aiguillonnés, onze articulés; l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, treize chaque; la caudale aurore à sa base, avec une ligne obscure, en contient treize. La longueur de ce thoracin est d'un décimètre et demi; on le trouve sur nos bords en mars, avril, etc.

8. L. Cornubien. *L. Cornubicus.* (Rouquié.)

Pennant. Brit. Zool. III, pag. 209, n. 6.

L. Macula propè caudam magna, pinnæque dorsalis radiis primis nigris. Lin. *Labrus.*

Le savant observateur Pennant a trouvé dans les mers britanniques ce poisson qu'on rencontre fort souvent sur nos plages. Un jaune verdâtre, nuancé de rouge, couvre la partie supérieure de son corps; les côtés sont tachetés de blanc et une couche d'argent règne sur le ventre. Sa tête est médiocre, la nuque enfoncée; la bouche étroite; les mâchoires garnies de dents fines et aiguës; les yeux d'un rose pâle, l'iris argenté. La ligne latérale courbe. La nageoire dorsale contient quatorze rayons aiguillonnés, les premiers ornés

d'une tache noirâtre, et huit articulés; l'anale, trois aigus, huit ramifiés, lisérés de bleu; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, douze chaque; la caudale parsemée de points rouges, avec une tache noire à la base de sa partie inférieure, en a quatorze. Ce lutjan a un décimètre de longueur; la femelle offre des couleurs plus pâles et l'anus d'un gros bleu. Leur chair est molle et fade. On le trouve en janvier sur notre plage de Nice.

9. L. Tacheté. *L. Guttatus.* Lin. (Rouquié.)

Brun. Pisc. Massil. pag. 59, n. 76.

L. Corpore rubescente, nigro variegato; macula in medio baseos pinnæ caudalis. Lin. *Labrus.*

Le principal caractère du tacheté est un corps rougeâtre, pointillé de blanc, parsemé d'écailles noires, orné d'une tache obscure au milieu de la base de la queue. Son museau est avancé; la bouche petite, les yeux d'un rouge verdâtre, avec l'iris doré. La ligne latérale est courbe. Les nageoires sont ondées de rouge. La dorsale a quinze rayons aiguillonnés, onze articulés; l'anale, trois aigus, onze ramifiés, tachetés de blanc; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, treize chaque; et la caudale, quinze. La longueur de ce poisson est de plus d'un décimètre. Il fréquente nos rochers dans le printemps.

10. L. Maillé. *L. Venosus.* Lin. (Rouquié.)

Brun. Pisc. Massil. pag. 58, n. 74.

L. Viridis, venis rubris anastomosantibus; macula operculorum pinnæque dorsalis nigra. Lin. *Labrus.*

C'est au célèbre Brunnich qu'on doit la connoissance de cette espèce. Son corps est d'un beau vert, nuancé d'un réseau rougeâtre, et parsemé de plusieurs écailles noires. Le museau est allongé ; les mâchoires garnies de petites dents ; les yeux d'un vert tendre, avec l'iris doré ; la ligne latérale courbe. La nageoire dorsale est ornée de bandes et de filamens rouges; elle contient quinze rayons aiguillonnés, dix articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, douze chaque ; la caudale ronde en a treize. La longueur du mâle est d'un décimètre ; la femelle a des dimensions plus grandes; elle pond des œufs verdâtres en avril ; son anus est d'un bleu foncé. Ces poissons vivent sur nos rochers sous-marins.

11. L. Oeillé. *Ocellaris.* Lin. (Rouquairon.)

Mus. ad. Frid. 2, pag. 78.

L. Pinna dorsali ramentacea, ocello in medio ad basim caudæ. Lin. *Labrus.*

Les rochers du lazareth de Nice sont la de-

meure habituelle de ces poissons. Leur corps est d'un rouge brunâtre sur le dos, d'un gris argenté sur le ventre, orné d'une tache noire sur la partie dorsale de la base de la queue. Le museau est obscur, la bouche petite ; les lèvres avancées ; les mâchoires garnies de dents égales ; la nuque plane se relève ensuite en bosse ; les yeux d'un vert de vessie ont l'iris doré ; la ligne latérale est presque droite. La nageoire dorsale est variée de bleu, de rouge et de jaune ; elle contient quatorze rayons aiguillonnés et ciliés, dix articulés ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés, marquetés de points bleus ; les thoracines, d'un rose pâle, en ont un épineux et cinq lisses chacune ; les pectorales jaunes, quatorze chaque ; la caudale rouge en a douze. La longueur de cet osseux est ordinairement d'un décimètre et demi.

12. L. Tançoide. *L. Tinca.* (Rouquairon.)

Pennant. Brit. Zool. III, pag. 203, n. 1.

L. Rostro sursùm reflexo ; cauda in extremo circulari. Lin. *Labrus.*

C'est dans les belles journées de la saison rigoureuse que ce poisson quitte les profondeurs qu'il habite pour s'approcher du rivage. Son corps est coloré d'un rouge tendre, son dos est comme nuageux, les côtés sont traversés par plusieurs raies obscures et bleuâtres ; le ventre est argenté.

Son museau est recourbé vers le haut. Les lèvres épaisses couvrent les mâchoires qui sont garnies de petites dents. Les yeux ont l'éclat du zircone, avec l'iris doré. L'ouverture de l'anus est d'un bleu indigo. La ligne latérale courbe vers la queue. La nageoire dorsale a quinze rayons aiguillonnés en forme de banderolles à l'extrémité, et dix articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, quatorze chaque ; la caudale, ponctuée à sa base, en a treize ; et la membrane branchiale, cinq. Sa longueur est d'un décimètre ; il est assez rare.

13. L. Rougeatre. *L. Rubescens.* Nob. (Sublaire.)

L. Fusco ruber, cæruleo argenteoque variegato.

Si on considère la forme du corps et les nuances qui le colorent, ce lutjan doit constituer une nouvelle espèce. La partie inférieure de ce poisson décrit une courbe oblongue, tandis que la supérieure est presque en ligne droite. Un beau rouge rose, parsemé d'écailles d'un brun obscur et d'outre-mer, règnent sur son dos ; et un blanc argenté, offrant quelques taches foncées, ornent la gorge et le ventre. Le museau est avancé, couvert de petits pores ; la nuque plane, la bouche petite ; les mâchoires garnies de dents égales, celles de dessous plus longue que celles de dessus.

La langue lisse ; les yeux d'un rubis argenté, avec l'iris doré. La ligne latérale suit la courbure du dos. La nageoire dorsale a quatorze rayons aiguillonnés, dont les premiers ornés d'une tache bleuâtre, et dix articulés ; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, quatorze chaque ; la caudale, variée de rouge, en a douze ; et la membrane branchiale, cinq. Ce poisson a plus d'un décimètre de longueur. Il est commun sur nos plages en septembre.

14. L. Méditerranéen. *L. Méditerraneus.* (Sublaire.)

Brun. Piss. massil. pag. 65, n. 82.

L. Pinnis, præter dorsales, fuscis ; macula nigra ad pectorales. Lin. *Perca.*

Ce lutjan a le corps verdâtre, nuancé de brun sur le dos, avec une tache noire sur la queue. La tête est dénuée d'écailles et traversée, ainsi que l'abdomen, de lignes tortueuses d'un bleu indigo. L'ouverture de la bouche est ovale ; les lèvres épaisses, la langue lisse, les mâchoires garnies de dents fines et serrées, dont les deux antérieures de dessus plus longues. Les yeux sont bleus avec l'iris jaune. La ligne latérale courbe est formée par des lignes relevées placées en angle rentrant. La nageoire dorsale est ondée de rouge, de bleu et de jaune ; elle a seize rayons aiguillonnés, ci-

liés, dix articulés ; l'anale, d'un jaune verdâtre, avec des teintes bleues et rouges, en a trois aigus, onze ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales roussâtres, avec une tache obscure à leur base, quatorze chaque ; la caudale qui est d'un bleu jaunâtre avec des points rouges en a quatorze. La longueur de ce thoracin est d'un décimètre et demi ; on en prend beaucoup au lazareth de Nice en janvier.

15. L. Brunnich. Lac. *L. Brunnichii.* Lac. (Sublaire.)

Brun Pisc. Massil. pag. 56, n. 72.

L. Corpore fusco ; lineis maculisque cæruleis. Lin. *Labrus.*

M. Lacépède a décoré ce poisson du nom du savant ichthyologiste qui en a donné le premier la description. Le corps de cet osseux est comprimé, d'un brun rougeâtre. La tête pointue, ornée de plusieurs raies bleues, ainsi que la gorge et le ventre. La bouche petite ; les mâchoires garnies de dents aiguës, les deux du devant de la supérieure plus grosses. Les yeux ont l'iris argenté. La ligne latérale est courbe. La nageoire dorsale, colorée de bleu et de brun, contient seize rayons aiguillonnés et neuf articulés ; l'anale, trois aigus, onze ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales roussâtres, tachetées de noir à leur base, et bleuâtres à l'extré-

18

mité, en ont douze chacune; la caudale, treize, avec une tache d'un bleu foncé en dessus. La longueur de ce poisson est d'un décimètre; il fréquente nos bords en hiver.

16. L. Massa. *L. Massa.* Nob. (Langaneo.)

Planch. VIII, fig. 26 de cet ouvrage.

L. Obscurus, luteo viridique aureus; pinnæ caudalis basi inferiore macula cærulea, nigro cincta.

La partie supérieure de ce thoracin est d'un vert brunâtre, qui s'éclaircit sur les côtés, et passe au jaune doré sur l'inférieure. Une grande tache triangulaire bleu, cerclée de noir, orne la partie anale de la base de la queue. La tête est traversée par des lignes d'outre-mer. La nuque plane; la bouche petite; les mâchoires garnies de dents égales. Les yeux sont aurore, l'iris doré, la prunelle améthyste. La ligne latérale courbe. La nageoire dorsale tachetée de noir à son origine, ondée d'une bande verte qui la traverse, contient quatorze rayons aiguillonnés, dix articulés; l'anale lisérée de bleu, en a trois aigus, huit ramifiés; les thoracines bleuâtres, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, d'un jaune doré, douze chaque; la caudale, quatorze; et la membrane branchiale, cinq. Cet osseux a un décimètre et demi de longueur. On le trouve en mai dans nos rochers. La femelle a des teintes plus foncées que le mâle.

17. L. VERT TENDRE. *L. Chlorosochrus.* Nob.
(Langaneo.)

Pl. VIII, fig. 27 de cet ouvrage.

L. Rubro virescens, pinnæ caudalis basi superiore macula nigra.

Cette espèce, non encore décrite par les auteurs, a quelques analogies, dans sa forme, avec le brunnich et le méditerranéen. Son corps est verdâtre, nuancé de rouge, traversé par de petites lignes longitudinales obscures, portant une tache noire vers la partie dorsale de la queue. La tête est aiguë, la nuque large, diaphane, avec une petite élévation. La bouche est étroite, garnie de dents fines et serrées sur la mâchoire inférieure et deux longues isolées sur le devant de la supérieure. Les yeux sont verts, avec l'iris doré. La ligne latérale est courbe; les nageoires variées; la dorsale contient seize rayons aiguillonnés, huit articulés, parsemés de points rouges. L'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; la caudale traversée d'une bande noire à sa base, pointillée de rouge à l'extrémité, en a quatorze; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce poisson est d'un décimètre et demi. La femelle a des couleurs plus ternes. On le trouve en automne dans nos rochers. Le nom que je lui ai donné a été tiré du mot grec χλωρὸσωχρὸς qui signifie vert tendre.

18. L. Roissal. *L. Roissali.* Nob. (Langaneo.)

Pl. viii, fig. 28 de cet ouvrage.

L. Cæruleo luteus, argenteoque varius; maculis duabus nigris rubro cinctis in pinna dorsali.

Les deux espèces suivantes offrent pour un de leurs caractères principaux deux taches noires sur la nageoire dorsale. Le corps de ce poisson est ovale, oblong, d'une couleur d'outre-mer, nuancé et varié de lignes sinueuses d'un vert jaunâtre foncé qui bordent presque toutes les écailles. La gorge et l'abdomen brillent d'un argent azuré avec des reflets aurore. Son museau est avancé, les lèvres épaisses et rougeâtres; les mâchoires garnies de petites dents serrées sur les côtés, et deux plus grandes isolées sur le devant. La langue est lisse, les yeux ont une teinte de rubis. La ligne latérale est courbe, formée de petits traits formant des angles rentrans. La nageoire dorsale a quinze rayons aiguillonnés et ciliés, neuf plus longs, articulés, ornés de deux grandes taches noires cerclées de fauve, entourées de points rouges sur les femelles. L'anale contient trois rayons aigus, neuf ramifiés; les thoracines, d'un aurore azuré, en ont un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, d'un vert jaunâtre, avec une lunule bleue à leur base, ainsi que la caudale arrondie, quatorze chaque; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce beau thora-

cin est de deux décimètres environ ; sa chair est délicate ; il fréquente nos bords en novembre et décembre.

19. L. VARIÉ. *L. Varius*. Lin. (Langaneo.)

ARTED. Gen. 55, Synon. 55.

L. E purpureo viridis ; cœruleo nigroque varius. LIN. *Labrus*.

Les couleurs de ce poisson ne sont pas constantes : l'âge, le sexe et les saisons en font varier les nuances. Le plus ordinairement il a le corps marbré de vert, de rouge, de bleu et la gorge d'un argenté roussâtre. La tête est traversée de lignes sinueuses verdâtres, la bouche étroite, les mâchoires garnies de petites dents, celles du devant plus longues. Les yeux d'un vert rougeâtre, avec l'iris doré. La ligne latérale courbe est formée de petites lignes. La nageoire dorsale a quinze rayons aiguillonnés, neuf articulés, ornés de deux taches noires inégales, cerclées de rouge. L'anale en a trois aigus, neuf ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, treize chaque ; la caudale rougeâtre, avec des reflets bleus, en a treize. La longueur du varié est d'un décimètre et demi ; on en trouve en mars et novembre dans nos mers.

20. L. ALBERTI. *L. Alberti*. Nob. (Langaneo.)

L. Luteo-viridis ; operculis nigro maculatis.

Les traits caractéristiques que m'a constam-

ment présentés ce thoracin, m'ont paru assez décisifs pour que je dusse lui donner un nom particulier. Des écailles d'un vert tendre, variées de jaune, et les opercules marqués d'une tache noire, cerclée de fauve, le séparent des espèces précédentes. Sa tête est inclinée; la bouche ample, les lèvres épaisses; les mâchoires garnies de dents presque égales. Les yeux d'un rouge cinabre, entourés de petits pores. La ligne latérale courbe, à petits traits. La nageoire dorsale contient quinze rayons aiguillonnés, neuf articulés; on voit à l'extrémité deux grandes taches noires, irisées de jaune. L'anale a trois rayons aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales jaunâtres, douze chaque; la caudale rouge sur les côtés, avec une petite tache noire à sa base, en a treize. Ce lutjan a un peu plus d'un décimètre de longueur; il fréquente les rochers du rivage en mai, ainsi qu'une variété dont les taches sont à peine visibles.

21. L. Ocellé. Lac. *L. Ocellatus*. Lac. (Vachetto.)

Forsk. Faun. Arab. pag. 37, n. 33.

L. Virescens, ocello coccineo ponè utrumque oculum. Lin. *Labrus.*

Un des attributs distinctifs de l'ocellé et de l'olivâtre, sont les opercules ornés d'un belle tache. Cette espèce a le corps ovale, oblong, d'un brun

jaunâtre, ondulé par quelques reflets rougeâtres et d'outre-mer. La tête est traversée de raies bleues, la nuque est diaphane, la bouche petite, les dents égales, les yeux d'un rouge azuré ; les opercules sont ornés d'une tache bleue, bordée de rouge, qui se prolonge en ligne vers les yeux. La ligne latérale est courbe ; les nageoires sont rougeâtres, la dorsale a quatorze rayons aiguillonnés, onze articulés ; l'anale, trois aigus, onze ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, onze chaque ; la caudale pointillée de rouge, avec un point noir à sa base, en a quinze. La longueur de cet osseux est d'un décimètre. On le pêche en décembre dans les rochers de Saint-Hospice.

A. On trouve en juin une très-belle variété à grandes bandes longitudinales argentées, tranchant agréablement sur le fond d'un vert tendre qui colore ce poisson ; sa gorge et ses opercules sont traversés de raies d'un gros bleu ; la tache noire de la base caudale est plus grande que dans les autres ; on trouve aussi quelques rayons de moins à ses nageoires.

22. L. Olivatre. Lac. *L. Olivaceus.* Lac. (Vachetto.)

Brun. Pisc. Massil. pag. 56, n. 71.

L. Viridi-olivaceus ; operculorum apice cœruleo ; macula caudali nigra. Lin. *Labrus.*

Le corps de cette espèce est d'un vert d'olive, et

passe à l'argenté sous la gorge et sur l'abdomen qui sont traversés par des lignes bleuâtres. La bouche est petite ; les mâchoires garnies de dents fines, dont les antérieures sont aiguës et isolées. Les yeux roussâtres, avec l'iris doré ; les opercules sont ornés à l'extrémité d'une tache bleue. La ligne latérale est courbe. La nageoire dorsale a quinze rayons aiguillonnés, dix articulés ; l'anale, trois aigus, onze ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune ; les pectorales, treize chaque ; la caudale tachetée de noir à sa base, en a douze ; la longueur de ce poisson est un peu plus d'un décimètre ; on en trouve en mai et décembre sur nos parages.

23. L. Verdatre. *L. Virescens.* (Sublaire.)

Bloch. pl. 154, fig. 1.

L. Viridi, luteoque varius ; capite lineis violaceis transversis.

Le museau prolongé en tube courbé sépare les deux espèces suivantes de tous les autres lutjans. Celle-ci a le corps d'un vert foncé sur le dos, lequel passe au jaune doré sur le ventre. La tête et la gorge sont traversées de petites lignes violettes. Le museau est avancé, courbé entre les yeux ; les mâchoires garnies de petites dents, dont les antérieures plus longues. Les yeux d'une rouge argenté, avec l'iris doré. Les narines ont un gros

orifice; la ligne latérale est courbe. Les nageoires sont d'un vert tendre; la dorsale a seize rayons aiguillonnés, neuf articulés; l'anale, trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, douze chaque; la caudale arrondie, quatorze. Ce thoracin a moins d'un décimètre de longueur; il habite nos rochers.

A. On en trouve une variété chez laquelle le jaune domine sur toutes les autres couleurs.

B. Plusieurs individus ne présentent que toutes les nuances de vert sans aucune autre couleur.

C. On en rencontre aussi qui offrent un mélange de toutes les gradations de vert et de jaune, sans aucune raie violette.

24. L. Lamarck. N. *L. Lamarckii.* N. (Sublaire.)

Pl. IX. fig. 29 de cet ouvrage.

L. Corpore griseo obscuro, aureo, argenteoque vario, lineis guttisque rubris notato.

Le corps de cette belle espèce est un peu aplati, couvert d'écailles fortement adhérentes. Un bleu de mer règne sur son dos, une teinte argentée aurore, chargée de quelques points noirs, parent ses côtés et l'éclat de l'argent, parsemé de points rouge carmin, brille sur son ventre; la tête est allongée en tube, d'un rouge de cuivre. La nuque enfoncée, la bouche ample, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; elles sont garnies de

dents aiguës. Les yeux ont l'éclat du rubis, avec l'iris doré; les opercules sont argentés, couverts de points rouges, composés de trois pièces, celle du milieu bordée de petites pointes. La ligne latérale est courbe. La nageoire dorsale est variée de bleu, de vert, de brun et de rouge; elle contient quatorze rayons aiguillonnés, onze articulés; l'anale, trois aigus, dix ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses; les pectorales, d'un jaune verdâtre, en ont douze chacune; la caudale ronde, quatorze; et la membrane branchiale, cinq. La longueur de ce lutjan est d'un décimètre; on en prend toute l'année dans les rochers peu profonds.

A. Cette variété présente les mêmes nuances de couleurs sur son corps; mais elle est dépourvue de points rouges.

B. On trouve aussi plusieurs individus où le vert doré semble dominer sur toutes les autres couleurs; les opercules sont dorés et parsemés de points obscurs.

25. L. Cotta. N. *L. Cotta.* N. (Sublaire.)

L. Argenteus, fusco punctatus, maxilla inferiore paulò longiore.

Un blanc d'argent forme le fond de la couleur de ce petit poisson. Ses écailles sont bordées de petits points obscurs qui semblent se renforcer en

une teinte brune sur le dos. Le museau est peu avancé et arrondi. La bouche petite, la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure, surtout quand elle est ouverte; toutes les deux sont garnies de petites dents. Les yeux sont d'un rose pâle, avec la prunelle bleuâtre. La gorge est traversée de lignes brunes. Les opercules pointillés; l'anus d'un beau bleu, la ligne latérale est un peu courbe. La nageoire dorsale, tachetée de roussâtre, contient quatorze rayons aiguillonnés, dix articulés; l'anale, couverte de points blancs, en a trois aigus, neuf ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, treize chaque; la caudale, coupée en ligne droite, en a quatorze; et la membrane branchiale azurée, en a cinq. La longueur de ce poisson s'étend à peine à un décimètre. On le trouve sur notre plage en juin. J'ai décoré ce poisson du nom de l'excellent poëte Cotta de Tende.

26. L. Queue noire. N. *L. Melanocercus.* (Rouquié.)

L. Rubescens, brunneo violaceus cœruleoque varius; cauda nigra.

De belles écailles d'un rouge brunâtre, avec d'autres non moins éclatantes d'un bleu d'outre-mer, couvrent le corps allongé et aplati de ce joli poisson. Son museau est arrondi; la mâchoire supérieure plus courte que l'inférieure; elles sont gar-

nies de petites dents. Les yeux sont argentés ; les opercules sont composés de deux pièces ; la première, bordée d'une dentelure aiguë, et la seconde terminée en pointe. La ligne latérale suit la courbure du dos. La nageoire dorsale présente des teintes d'un rouge obscur à reflets bleuâtres. Elle contient dix-sept rayons aiguillonnés, sept articulés ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque ; les pectorales, d'un jaune rougeâtre, quatorze chaque ; la caudale ronde, noire, cerclée de blanc, en a seize ; et la membrane branchiale, cinq. Ce beau thoracin a quatre-vingts millimètres de longueur. On le trouve en juin et juillet, dans la mer de Villefranche.

A. Les rochers de S. Hospice, près de Villefranche, fournissent une superbe variété d'une couleur d'outre-mer à reflets rougeâtres, dont l'abdomen passe à une légère teinte aurore.

27. L. Marseillois. *L. Massiliensis.* Lac. (Langaneo.)

Brunn. Icht. mass. pag. 57, n. 73.

L. Viridi-argenteus, squammis rubris reticulatis, lineis longitudinalibus fuscis.

On doit peu compter sur les différentes nuances qui colorent ce poisson pour le bien caractériser. La couleur la plus ordinaire qu'offre ce petit thoracin est le vert tendre, lequel passe successive-

ment par des teintes plus foncées jaunâtres et blanchâtres. Cette variation de couleurs paroît provenir, non-seulement de l'âge et du sexe, mais même des saisons, du changement de nourriture et de la nature du fonds qu'il fréquente. En général ce lutjan a le corps comprimé, d'un vert tendre sur la partie supérieure, passant au vert argenté sur l'inférieure, parsemé d'écailles d'un rouge foncé qui semblent former un réseau, le tout traversé par de petites raies longitudinales obscures. Son museau est allongé, brunâtre; les mâchoires sont garnies d'un rang de dents plus longues sur le devant. Les yeux sont rougeâtres, avec l'iris doré; la ligne latérale est courbe. Les nageoires sont verdâtres. La dorsale contient quatorze rayons aiguillonnés, onze articulés; l'anale, trois aigus, onze ramifiés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, quatorze chaque; la caudale, ornée d'une tache noire au milieu de sa base, en a treize. Ce poisson a un décimètre de longueur.

A. On en trouve une variété qui fréquente les fonds coralligènes, chez laquelle le rouge, le vert et l'argenté dominent sur toutes les autres couleurs.

REMARQUES.

Les lutjans réunissent toutes les nuances des couleurs de l'arc-en-ciel. C'est principalement au printemps, vers l'époque de leurs amours, que les écailles de ces poissons brillent de

l'éclat le plus éblouissant, se nuançant en mille manières et se mêlant en ondes, en zônes, en lignes, en zig-zag. Leurs dimensions sont en général petites; ils fréquentent les fentes et les cavernes des rochers où ils trouvent sûreté et retraite, et ils n'en sortent que lorsque la mer est calme et paisible. Leur nager est vif et léger; ils se nourrissent d'idotées, de cymothoës, de sphéromes, et broutent aussi les ulves et les fucus. Parmi les vingt-cinq espèces de ces thoracins, que j'ai trouvés dans nos mers, six n'ont encore été décrites par aucun ichthyologiste. J'ai dédié à l'amitié deux de ces espèces. La première, à M. Massa de Menton, associé de l'Institut, connu par les notes critiques qu'il a publiées sur Beccaria, et par un ouvrage sur la législation civile; la seconde, à M. Roisçal, dont les talens m'ont été très-utiles pour les dessins des poissons nouveaux de cet ouvrage; la troisième, au célèbre lexicographe Alberti de Nice; la quatrième a été consacrée à mon pays, et les noms que j'ai donnés aux autres rappellent les différentes couleurs dont ils sont nuancés. Ces poissons pullulent beaucoup et sont fort communs sur nos rivages.

G. LIV. Centropome. *Centropomus.* Lac.

Caractères. Une dentelure à une ou plusieurs pièces de chaque opercule; point d'aiguillons à ces pièces; un seul barbillon ou point de barbillons aux mâchoires; deux nageoires dorsales.

---

1. C. Rayé. *C. Lineatus.* Lac. (Gughareo.)

Bloch. pl. 304, fig.

C. Corpore argentato, violaceo, cæruleoque variegato, lineis aureis transversis. N

Ce poisson vient se jouer sur la surface des flots

qui se brisent sur nos rochers. Son corps est argenté, d'un violet clair sur le dos, qui se fond en bleuâtre sur les nageoires, et traversé par de légères bandes dorées. Sa tête est petite ; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure, elles sont garnies de dents fines ; les yeux ont l'iris d'un argent doré ; les narines n'ont qu'un orifice ; la ligne latérale est droite. La membrane branchiale a cinq rayons ; la première nageoire dorsale en a huit aiguillonnés ; la seconde, un aiguillonné, douze articulés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses ; l'anale, trois aigus, dix ramifiés ; les pectorales, dix-huit chaque ; et la caudale en croissant, seize. La longueur du centropome rayé est de trois décimètres. On en pêche toute l'année.

2. C. Noiratre. N. *C. Nigrescens.* N. (Loubas nègre.)

C. Nigro, argenteoque varius ; pinna dorsalis prima radiis 8, *secunda* 15.

Quoique cet osseux n'ait pas des couleurs éclatantes, il est assez agréablement nuancé pour le faire distinguer des espèces précédentes. Son corps est couvert d'écailles dentées, noirâtres, avec quelques reflets argentés. La tête est grande et noire par-dessus. La mâchoire inférieure est un peu plus longue que la supérieure ; toutes les deux sont garnies, ainsi que le palais, de très-petites dents. Les yeux ont l'iris d'un brun argenté ; la

ligne latérale est droite. La membrane branchiale a huit rayons; la première nageoire dorsale en a huit aiguillonnés, le premier fort court; la seconde, trois aiguillonnés, douze articulés; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; l'anale, trois aigus, douze ramifiés, les pectorales, seize chaque, la caudale en croissant en a vingt. Cette espèce, dont la description n'avoit pas encore été publiée, vit dans nos rochers, et parvient jusqu'au poids de douze kilogrammes.

REMARQUES.

Ces centropomes, qu'on devra placer parmi les persèques, à cause de l'aiguillon qui terminent leurs opercules, sont les poissons de notre mer dont les pêcheurs font le plus de cas, tant à cause du goût exquis et délicat de leur chair, que de la facilité qu'ils trouvent à les prendre. Le rayé se plaît à l'embouchure des rivières; il remonte le Var et la Roïa à plusieurs lieues, et il dépose souvent ses œufs sur des bancs de sable. Le noirâtre ne quitte jamais les rochers de la mer où il passe tranquillement sa vie dans les endroits peu fréquentés. Ces thoracins sont sédentaires et nombreux sur nos rivages. On en prend toute l'année dans les différens piéges que l'industrie de nos pêcheurs ne cesse de leur tendre.

G. LV. Holocentre. *Holocentrus.* Gronov.

Caractères. Un ou plusieurs aiguillons et des dentelures aux opercules; une seule nageoire du dos.

PREMIER SOUS-GENRE.

Nageoire de la queue rectiligne ou arrondie.

1. H. Merou. Lac. *H. Merou.* Lac. (Anfounssou.)

Brunn. Pisc. Massil. pag. 65, n. 81.

H. Corpore nebuloso, operculis trispinosis; spinis dorsalibus undecim. Lin.

Le nom de gigantesque avoit été donné à ce thoracin, à cause de ses grandes dimensions, son corps est comprimé d'un jaune rougeâtre, nuancé sur le dos d'une couche obscure, parsemée de taches brunes et verdâtres; le museau est arrondi, la bouche ample, les mâchoires presque égales, garnies de plusieurs rangées de petites dents courbes, dont celles du devant coniques et fort longues. La langue est lisse, le palais et le gosier noirâtres, hérissés de touffes de pointes aiguës, ainsi que les branchies. Les yeux grands avec l'iris doré; les deux orifices de chaque narine inégaux. La ligne latérale est presque droite; la membrane branchiale contient sept rayons; la nageoire dorsale brune avec des filamens, en a onze aiguillonnés, seize articulés. Les thoracines un épineux, cinq lisses chacune; l'anale trois aigus, neuf ramifiés; les pectorales rougeâtres à l'extrémité, en ont seize chacune; la caudale rectiligne quatorze. La longueur de ce poisson est d'environ

un mètre, il pèse alors trente kilogrammes. Il s'approche en avril et mai de nos rivages.

2. H. A BANDES. Lac. *H. Fasciatus.* Lac. (Perco de mar.)

BLOCH. pl. 410.

H. Corpore luteo, fasciis longitudinalibus 7 fuscis. N.

Sans avoir le brillant aspect du serran, et la taille du méron, cette espèce n'est pas moins remarquable par les sept bandes longitudinales brunes, qui traversent son corps jaunâtre, dont quelques raies bleues et rouges disséminées sur l'abdomen, relèvent l'éclat. La bouche est grande, la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure, toutes les deux hérissées, ainsi que le palais, de dents aiguës. La langue est lisse et pointue. Les yeux d'un jaune rougeâtre ; les narines ont deux orifices ; les écailles sont dures et dentelées. La ligne latérale est presque droite ; les nageoires variées de jaune, mouchetées de points rouges ; la dorsale a dix rayons aiguillonés, quinze articulés ; les thoracines un épineux, cinq lisses chaque, l'anale trois aigus, sept ramifiés ; les pectorales traversées par des raies rouges, en ont treize chacune ; la caudale rectiligne seize ; et la membrane branchiale six. Ce poisson acquiert deux décimètres et demi de longueur, il visite quelquefois nos rivages.

3. H. Marin. *H. Marinus.* Lac (Serran.)

H. Capite acuto, striis miniaceis et cæruleis ornato ; fasciis 6-7 *fuscis transversis in corpore ; operculo posteriore bispinoso ; pinnâ caudæ sub integrâ.* Delaroche. Annal. du Mus. Tom. XIII.

Le corps de ce poisson est comprimé d'un vert jaunâtre avec six à sept bandes obscures. L'abdomen est d'argent doré et d'un beau violet vers l'anus. La tête est grosse pointue, la bouche ample, garnie de dents fines et pointues ; la mâchoire inférieure est à peine plus longue que la mandibule. Le gosier est hérissé de deux osselets aiguillonnés. Les yeux sont d'un blanc doré ; les opercules traversés de lignes violettes avec la première pièce dentelée, et la seconde terminée par deux épines, ne recouvrant pas entièrement la membrane branchiale qui contient sept rayons. La nageoire dorsale porte dans son milieu deux taches bleuâtres, elle supporte dix rayons aiguillonnés et quinze articulés, pointillés de rouge. L'anale, qui est parsemée de points jaunes, en a trois aigus et sept ramifiés. Les thoracines qui sont brunes à l'extrémité portent chacune un rayon épineux et cinq lisses ; les pectorales dix-neuf, et la caudale pointillée de rouge en a dix-huit. Cet holocentre se tient ordinairement parmi les plantes marines. Je l'ai observé en juin en pêchant sur notre côte.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Nageoire de la queue fourchue, échancrée ou en croissant.

4. H. Hépate. *H. Hepatus.* N. (Serran.)

Arted. Gen. 35, Synon. 57.

H. Maxilla inferiore longiore, lineis utrinque transversis nigris. Lin. *Labrus hepatus.*

L'hépate ressemble, par son naturel, ses habitudes, la forme de son corps, la disposition des nageoires et l'alongement du museau, aux labres avec lesquels on l'avoit compris jusqu'à présent; mais d'autres caractères l'en séparent. Son corps est d'un gris rougeâtre par-dessus, traversé par de bandes noires et argentées, avec des lignes dorées et d'outremer sur la gorge et le ventre, la tête est pointue, la bouche grande, la langue lisse; le palais garni de deux osselets triangulaires hérissés de pointes. La mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, toutes deux sont garnies de petites dents, les yeux sont dorés, la prunelle bleue, la première pièce des opercules est dentelée, la seconde se termine en deux pointes aiguës. La ligne latérale suit la courbure du dos. La nageoire dorsale a dix rayons aiguillonnés, onze articulés, elle est ornée d'une belle tâche noire dans son milieu. L'anale a trois rayons aigus, sept ramifiés; les thoracines d'un bleu verdâtre, un épineux, cinq lisses cha-

cune ; les pectorales jaunes treize chaque ; la caudale en croissant avec des points jaunes ou rouges en a seize, et la membrane branchiale sept. Ce thoracin a un décimètre de longueur, on en trouve en mai et septembre. La femelle s'approche du rivage en août pour pondre ses œufs sous les galets.

5. H. Jaune. *H. Flavus.* Nob. (Serran.)

H. Suprà aurantiaco cœruleus ; infrà lituris quatuor luteis violaceisque variegato. Lin. *Perca cabrilla* var. B.

Cette espèce, qu'on avoit regardée comme variété du serran, a le corps oblong, d'un rouge jaunâtre azuré en-dessus et marqué longitudinalement en-dessous de quatre bandes d'un jaune doré, entremêlé de lignes violettes. L'abdomen est blanchâtre ; le museau arrondi, jaunâtre, couvert de petits pores. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure. Elles sont toutes les deux garnies de dents crochues et aiguës, plus grosses en-dessous. Les yeux ont l'iris d'un jaune doré ; les opercules offrent de larges lignes violettes et jaune-orangé ; leur première pièce est dentelée ; la seconde se termine par trois aiguillons allongés. La ligne latérale est presque droite ; la nageoire qui est variée de jaune, d'azur et de rougeâtre, contient dix rayons piquans et quatorze articulés ; l'anale jaunâtre est soutenue par trois aigus et

sept ramifiés; les thoracines en ont chacune un épineux et cinq lisses; les pectorales, d'un beau jaune de safran, en ont quatorze; la caudale, qui est jaune et fourchue, en a seize; et la membrane branchiale violette, sept en forme de lames. Ce poisson fréquente les plaines de galets de nos rivages, et s'approche rarement des endroits rocailleux.

6. H. Serran. *H. Serran.* (Serran.)

Mus. Ad. Fred. II, pag. 87.

H. Fasciis longitudinalibus 4 *sanguineis.* Lin. *Perca cabrilla.*

La Méditerranée a toujours été indiquée comme la patrie de cet osseux. Son corps est rougeâtre sur le dos et les côtés, d'un blanc sale sur l'abdomen, orné de larges lignes jaunes mélangées avec des raies violettes. La bouche est allongée, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure. Toutes deux garnies de dents aiguës, dont celles du devant très-petites, la langue est lisse; les yeux jaunes, l'iris doré, la ligne latérale est courbe. Les nageoires sont ondées de jaune et de bleu. La dorsale a dix rayons aiguillonnés, quatorze articulés, l'anale trois aigus sept ramifiés; les thoracines un épineux, cinq lisses chacune : Les pectorales quatorze chaque; la caudale seize, et la membrane branchiale huit. La longueur de ce poisson est de deux décimètres. On en trouve dans nos mers toute l'année.

A. On trouve une variété de ces holocentres à grandes bandes d'un rouge sanguin, avec quelques raies longitudinales foncées.

REMARQUES.

La nature semble avoir donné à certains poissons une faculté digestive si prononcée, qu'on les voit souvent obligés, pour satisfaire à leurs besoins pressans, de se livrer des combats cruels où le plus foible de la même espèce devient la proie du vainqueur qui l'avale sans le mâcher. Les holocentres sont particulièrement dans ce cas. Ils nagent toujours la gueule béante, et ils engloutissent, en se transportant, avec la rapidité de l'aigle, des quantités considérables de spares, de clupées et d'autres poissons qui vivent en société, dont ils poursuivent sans cesse les légions nombreuses. Ces thoracins semblent, il est vrai, habiter de préférence les grandes profondeurs où nos pêcheurs savent cependant les atteindre, à cause de la délicatesse de leur chair qui leur donne un grand prix, et les fait servir sur les tables les plus somptueuses.

G. LVI. Sciène. *Sciæna.* Artèdi.

Caracteres. Un ou plusieurs aiguillons et point de dentelures aux opercules ; deux nageoires dorsales.

---

1. S. Umbre. Lac. *S. Umbra.* Lin. (Cuorp.)

Bloch, pl. 297, fig.

S. Nigro varia, pinnis ventralibus integerrimis. Lin.

Si on ne considère que la forme du corps et la

position des nageoires, ce poisson paroît être un persèque; mais le nombre des rayons et l'absence du barbillon en font la différence. Les écailles de cette sciène, quoique sombres, sont riches en couleurs, le jaune, le brun et le noir entremêlés de gris et d'argenté, lui forment des teintes assez douces et moëlleuses. Sa tête est courte, couverte d'écailles finement dentelées, brillantes d'or, d'azur et d'améthyste. La bouche est presque ovale; les mâchoires égales; la supérieure a deux rangs de petites dents pointues, et l'inférieure en contient un plus grand nombre. Les yeux sont bruns, l'iris argenté. Les narines ont deux orifices et les opercules ont deux aiguillons à la pièce postérieure. Les nageoires sont variées de jaune, de noir et d'argent. La première dorsale a dix rayons inégaux; la seconde en a vingt-quatre; les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; l'anale, deux aigus, huit ramifiés; les pectorales, quinze chaque; la caudale arrondie, dix-huit; et la membrane branchiale, cinq. Ce thoracin est assez commun dans notre mer; on en prend en été jusqu'au poids de trois kilogrammes.

REMARQUES.

Lorsqu'une douce température vient animer d'une nouvelle vie, tous les êtres organisés, l'umbre s'approche de nos rivages pour payer son tribut à la nature et propager son espèce. Le mâle court, va, vient, tourne autour de la femelle, déploie

dans chaque ondulation ses nageoires en mille manières pour faire sentir la vivacité de ses désirs et exprimer le sentiment dont il est agité. Ces sciènes déposent leur frai et leur laite sur les galets calcaires où les œufs éclosent en peu de jours. La vertu spécifique que les anciens avoient tant vantée dans ces poissons, ne se retrouve plus ici où l'on ne prise leur chair qu'à cause de son goût savoureux et agréable.

G. LVII. Persèque. *Perca*. Artèdi.

Caractères. Un ou plusieurs aiguillons et une dentelure aux opercules; un barbillon ou point de barbillons aux mâchoires; deux nageoires dorsales.

---

1. P. Umbre. Lac. *P. Umbra*. Lac. (Ombrino.)

Bloch. pl. 300.

P. Maxilla superiore longiore ; inferiore cirrho unico. Lin. *Perca cirrhosa*.

L'umbre a le corps comprimé, couvert de larges écailles rhomboïdales un peu dentelées, d'un argent azuré en dessus et d'un jaune argenté en dessous, traversé sur le dos et les côtés de plusieurs raies longitudinales sinueuses, bleues et dorées. La tête est garnie de très-petites écailles. Le museau criblé de pores à sa sommité. La bouche médiocre, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, celle-ci est ornée d'un gros barbil-

lon très-court; elles sont garnies toutes deux de fort petites dents. Les yeux sont grands, l'iris d'un argent doré; chaque narine a deux orifices; les opercules sont armés d'un aiguillon et marqués d'une tache noire à la sommité. La ligne latérale est courbe. Les nageoires dorsales sont brunes, variées de blanc; la première a dix rayons, et la seconde vingt-six. Les thoracines, un épineux, cinq lisses chacune; l'anale rougeâtre, deux aigus, sept ramifiés. Les pectorales, dix-sept chacune; la caudale échancrée, dix-neuf; et la membrane branchiale en a cinq. Ce poisson est très-commun dans nos mers; on en prend du poids de seize kilogrammes.

2. P. Vanloo. N. *P. Vanloo*. N. (Figou.)

Pl. IX, fig. 30 de cet ouvrage.

P. Corpore aurato, argenteo, cæruleoque ario; maxillis æqualibus, pinna anali brevissima. N.

Les couleurs de ce poisson sont magnifiques. Il est couvert de grandes écailles à rayons divergens, placées transversalement et brillantes d'or et d'argent, où se réfléchit par douces gradations l'azur et l'améthyste. L'abdomen est d'un blanc mat; le museau arrondi; la bouche ample; les mâchoires égales, garnies de dents aiguës, crochues et isolées; la langue lisse, d'un beau jaune, ainsi que le palais; le gosier garni

d'aspérités ; les yeux ronds, l'iris doré ; la prunelle bleue. L'opercule est composé de deux pièces, la première finement dentelée, la seconde, se terminant par deux prolongemens aigus. L'anus plus près de la queue que de la tête. La ligne latérale droite. La première nageoire dorsale contient dix rayons aiguillonnés, la seconde, vingt-sept articulés ; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque ; l'anale, fort courte, deux épineux, sept ramifiés ; les pectorales, ornées d'une grande tache dorée à leur base, dix-sept chacune ; la caudale rectiligne, vingt ; et la membrane branchiale, cinq. Ce poisson s'étend à deux mètres de longueur et à quatre décimètres de largeur ; il pèse alors six myriagrammes. Il vit dans les fonds vaseux de la plage de Nice ; on en prend en mai, juin et juillet.

3. P. Loup. *P. Labrax.* Lin. (Loubas.)

Bloch. pl. 301.

P. Argenteus ; maxillis æqualibus ; operculis squammatis.

Les écailles de ce beau thoracin brillent d'une couleur argentée avec des reflets d'un bleu céleste sur le dos. La bouche est ample, les mâchoires égales, garnies de dents courtes et aiguës, ainsi que le palais et le gosier. Les yeux sont argentés ; chaque narine a deux orifices. Les opercules sont

écailleux. La ligne latérale est droite. La membrane branchiale renferme cinq rayons. La première nageoire du dos, qui est d'un rose tendre, a neuf rayons aiguillonnés, et la seconde, quatorze articulés; les thoracines, qui sont d'un jaune pâle, un épineux, cinq lisses; les pectorales jaunâtres, dix-huit; l'anale, trois aigus et onze ramifiés; et la caudale, qui est fourchue, dix-huit. Ce poisson est fort commun dans toute la mer qui baigne au sud notre département. On en prend toute l'année. Quelques individus atteignent le poids de seize kilogrammes.

REMARQUES.

Si les persèques, qui habitent les lacs et les rivières, rappellent par leurs couleurs les sites qui les ont vu naître, il en est de même de celles qui vivent sur nos bords maritimes dont les algues et les conferves, toujours fraîches et verdoyantes, contrastent d'une manière agréable avec la couleur bleue des eaux où l'azur d'un ciel serein se réfléchit. La mer qui baigne le rivage des Alpes Maritimes, nourrissant une espèce encore inconnue des naturalistes, je l'ai dédiée au célèbre peintre Charles-André Vanloo de Nice. Ce poisson paroît avoir quelques rapports avec celui du même genre que M. Lacépède a décrit sous le nom de Brunnich; mais il en diffère, non-seulement par la taille qui est cinquante fois plus grande, mais encore par la distribution de ses couleurs, le nombre de ses rayons, la forme de ses nageoires, ainsi que par les mœurs et les habitudes.

G. LVIII. Pomatome. *Pomatomus*. Lac.

Caractères. Opercules entaillés dans le haut de leur bord postérieur, et couverts d'écailles semblables à celles du dos, le corps et la queue allongés; deux nageoires dorsales; la nageoire de l'anus à membrane épaisse.

---

1. P. Télescope. N. *P. Telescopus*. N. (Ugliassou.)

Pl. IX, fig. 31 de cet ouvrage.

P. Corpore nigro, violaceo-rubescente, cæruleoque variegato; oculis maximis; cauda semi lunata. Nob.

Le corps de ce poisson est couvert d'écailles rayonnées, très-peu adhérentes à la peau. Le fond de la couleur est un noir qui se nuance en rouge violet, en bleu céleste et en gorge de pigeon. Sa tête est grosse, son museau arrondi en pointe; ses lèvres épaisses et rétractiles; sa bouche ample, sa mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure, toutes les deux sont garnies de plusieurs rangs de très-petites dents aiguës. La langue est libre, lisse, noire et subulée. Le palais est garni au milieu d'une plaque rhomboïdale hérissée de pointes, accompagnée de chaque côté d'un long osselet épineux. Le gosier est armé de quatre larges pièces aiguillonnées. Les yeux sont très-

grands, avec l'iris argenté, nuancé de noir, la prunelle d'un bleuâtre transparent. Les opercules sont composés de deux pièces écailleuses, la supérieure, comme cerclée en rayons, l'inférieure anguleuse; la ligne latérale est droite. L'anus plus près de la queue que de la tête. Les nageoires sont d'un noir obscur à reflets rougeâtres. La première dorsale, qui est située en arrière de la pectorale, contient sept rayons aiguillonnés, dont le premier est fort court; la seconde en a un épineux et dix ramifiés, très-étalés et octofides. Les pectorales, qui sont grandes, en ont dix-huit chacune; les thoracines, un épineux, cinq lisses chaque; l'anale subadipeuse, deux épineux courts et huit ramifiés, très-épais et à peine visibles. La caudale, en demi-lune, en a vingt; et la membrane branchiale, d'un brun châtain, en contient sept lamelliformes. La longueur de ce poisson est de cinq décimètres sur un et demi de largeur. et quatre-vingt millimètres d'épaisseur. La queue a deux décimètres d'envergure et les yeux en ont un de circonférence.

REMARQUES.

Des yeux globuleux et d'une grandeur extraordinaire, des nageoires épaisses et bien développées, des dimensions fort grandes, une natation rapide et une structure générale forte et vigoureuse, sont les attributs de ce pomatome; toute cette conformation semble propre à le défendre contre les pélagiens qui fréquentent les abîmes marins dans lesquels ce thoracin

fait sa demeure habituelle. Ce poisson est le plus rare qu'on trouve sur nos côtes, puisqu'en trente ans on n'en a pris que deux individus. Cette rareté tient à ce qu'il ne s'éloigne jamais de ces froides vallées sous-marines, où nos pêcheurs ne peuvent jeter leurs palangres que dans le mois d'août, encore faut-il que le hasard les serve dans leur pêche. La chair de ce pomatome, encore inconnu des naturalistes, est ferme, tendre, et d'un goût délicieux.

G. LIX. Zée. *Zeus.* Artèdi.

Caractères. Le corps et la queue très-comprimés ; des dents aux mâchoires ; une seule nageoire dorsale ; plusieurs rayons de cette nageoire terminés par des filamens très-longs, ou plusieurs piquans le long de chaque côté de la nageoire du dos ; une membrane verticale placée transversalement au-dessus de la lèvre supérieure ; les écailles très-petites ; point d'aiguillons au-devant de la nageoire du dos, ni de celle de l'anus.

---

1. Z. Forgeron. Lac. *Z. Faber.* Lin. (Pei S. Peire.)

Bloch. pl. 41.

Z. Cauda rotundata ; lateribus mediis ocello fusco, pinnis analibus duabus. Lin. n°. 3.

Le corps ovale du forgeron est couvert d'écailles minces d'un vert lavé, donnant sur le rougeâtre,

traversé par plusieurs teintes foncées. Ses côtés sont marqués de deux belles taches noires à reflets changeans; l'abdomen est argenté, nuancé de diverses bandes dorées. La tête est comprimée, la bouche ample ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; toutes les deux garnies de deux rangées de petites dents crochues. Les yeux sont grands, avec l'iris doré; les narines ont un orifice arrondi ; les opercules sont composés de deux pièces aiguillonnées à leur origine. Les branchies ont une large ouverture; deux longues épines dentelées sont placées en dessous. L'abdomen est hérissé de deux rangs de forts piquans; la ligne latérale courbe, sinuée, indiquée par de petits traits. Les nageoires du dos et de l'anus sont garnies à leur base de sept gros tubercules ovales à deux épines. La première dorsale contient onze rayons aiguillonnés, terminés par de longs filamens ; la seconde en a vingt-quatre articulés; les thoracines, un épineux, cinq lisses, prolongés en longs fils; la première anale, qui est noirâtre, en a quatre aigus; la seconde, vingt-deux articulés ; les pectorales, treize chaque; la caudale arrondie, quatorze; et la membrane branchiale, quatre lamelliformes. On prend communément ce poisson dans nos mers; il parvient jusqu'au poids de trois kilogrammes. Il a alors six décimètres de longueur sur quatre de largeur. Sa chair est tendre et d'un goût exquis.

REMARQUES.

Rien de plus absurde que les contes fabuleux qui ont tant donné de réputation à ce thoracin auquel on attribuoit des qualités merveilleuses. Aussi le savant auteur françois de l'Histoire naturelle des poissons n'a t-il pas manqué de dire, en parlant de ce zée, qu'on connoît sous le nom vulgaire de poisson Saint-Pierre, à cause des taches dont on a dit que le prince des apôtres l'avoit marqué en lui appliquant ses doigts, que les opinions les plus extraordinaires sont celles qui se répandent le plus vite, et qui durent pendant le plus de temps.

G. LX. CAPROS. *Capros.* Lacépède.

Caractères. Le corps et la queue très-comprimés et très-élevés ; point de dents aux mâchoires ; deux nageoires dorsales ; les écailles très-petites ; point d'aiguillons au-devant de la première et de la seconde dorsale, ou de la nageoire de l'anus.

---

1. C. SANGLIER. Lac. *C. Aper.* Lac. (Verrat.)

RONDELET pl. 1, lib. v, cap. 27, pag. 161.

C. Asper, cauda æquali, corpore rubento. LIN. *Zeus.*

Le capros sanglier a le corps d'une couleur rougeâtre, couvert d'écailles frangées sur leurs bords, qui le rendent âpre et rude au toucher. Son museau est avancé; un peu cylindrique. Sa

bouche est petite, sa lèvre supérieure est rétractile et s'étend à la volonté de l'animal. Les yeux ont l'iris rubis; la ligne latérale est courbée et ondulée. La membrane branchiale a sept rayons; la première nageoire dorsale en a neuf; la seconde, vingt-trois; les pectorales, quatorze chaque; les thoracines, un épineux et cinq lisses chacune; l'anale, trois aigus, dix-sept ramifiés; la caudale, qui est rectiligne et d'un rouge d'oxide de plomb, en contient seize. Ce poisson est fort rare, on le trouve quelquefois jeté sur le rivage par les tempêtes.

REMARQUES.

Ce thoracin, jusqu'ici unique dans son genre, doit son nom spécifique au prolongement de son museau, qu'on a trouvé analogue à celui du cochon, ainsi qu'aux écailles striées qui ont l'apparence de soies roides dont ce mammifère est couvert. Cet osseux est peu recherché, soit à cause de sa petitesse, soit par le peu de goût de sa chair qui répand continuellement une odeur très-forte.

G. LXI. Pleuronecte. *Pleuronectes.*

Caractères. Deux yeux du même côté de la tête; des nageoires pectorales.

PREMIER SOUS-GENRE.

Les deux yeux à droite; la caudale rectiligne ou arrondie, et non échancrée.

1. P. Sole. Lac. *P. Solea.* Lin. (Sollo.)

Bloch. pl. 45.

P. Corpore aspero oblongo, maxilla superiore longiore. Lin.

La sole a le corps très-allongé, couvert d'écailles tenaces et dentelées, d'un brun olivâtre sur sa face droite et grisâtre sous la gauche. La tête est petite, la bouche arquée, la mâchoire supérieure recourbée et plus avancée que l'inférieure, toutes les deux sont garnies de dents fines et de petits barbillons. Les yeux sont écartés et ont l'iris marbré. L'anus est situé près de la gorge; la ligne latérale est droite. La nageoire dorsale a quatre-vingt-un rayons; l'anale, soixante-un; elles sont presque réunies à la caudale qui est ronde et qui en a seize; les thoracines en ont sept chacune; les pectorales, dix chaque; et la membrane branchiale, six. Ce pleuronecte habite la vase de l'embouchure du Var et parvient jusqu'au poids de deux kilogrammes. Sa chair est fort délicate.

2. P. Plie. Lac. *P. Platessa.* Lin. (Sollo de Plano.)

Bloch. pl. 42.

P. Corpore glabro, maculis rubris; tuberculis sex capitis.

Des écailles minces et peu adhérentes revêtent le corps de cette espèce, qui est marbrée de gris

rougeâtre sur le côté droit et blanchâtre en dessous. La tête est médiocre, la bouche petite ; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure ; toutes les deux sont garnies de petites dents émoussées. La langue est lisse, les yeux blanchâtres. La ligne latérale presque droite. La nageoire dorsale a soixante-huit rayons ; l'anale est précédée d'un aiguillon et en a cinquante-quatre, elles sont couvertes à leur base de petites écailles ; la caudale arrondie a dix-sept rayons ; les thoracines, six chaque ; les pectorales, douze chacune ; et la membrane branchiale, six. Ce poisson aime à se cacher dans la fange ; il parvient au poids de trois kilogrammes.

3. P. Pegouse. Lac. *P. Pegusa.* Lac. (Sollo de rocco.)

Duhamel. Tr. des pêch. III, 259. Rondelet. part. I, lib. II, cap. II, pag. 322.

P. Corpore ovato oblongo, nigro maculato, squammis ciliatis, linea laterali recta.

L'inexactitude qui régnoit dans la description de la pégouse rendoit difficile sa détermination. Son corps est ovale, oblong, couvert de petites écailles ciliées, fort adhérentes à la peau, d'un rouge brunâtre sur la partie droite, orné de taches inégales et de bandes noirâtres ; et d'un blanc sale sur la partie gauche. Sa tête est enfoncée, sa bouche petite, ses mâchoires presque égales, garnies de petits tubercules. Les yeux sont ronds,

avec l'iris gris et la prunelle verte; la ligne latérale est droite. Les nageoires dorsale et anale se relèvent vers la queue. La première a soixante-treize rayons; la seconde, cinquante-six; la caudale rougeâtre, lunulée de noir à sa base, en a seize; les thoracines, quatre chacune; la pectorale, cinq; et la membrane branchiale, quatre. La longueur de ce thoracin est d'un décimètre et demi; il habite dans les algues qui croissent près des rochers.

4. P. Œillé. Lac. *P. Ocellatus.* Lin. (Sollo de Fount.)

Schneider. Syst. Blochii. pl. 40.

P. Corpore fusco; ocellis quatuor atris, iridibus aureis; cauda rotundata. N.

Cette espèce, qu'on croyoit reléguée dans les mers de Surinam; habite aussi celle de Nice. Son corps est ovale, oblong, couvert de petites écailles dures et rudes, d'une couleur vigogne clair avec des reflets d'un rouge obscur, orné sur la surface droite de quatre taches rondes d'un noir d'ébène, entourées de points d'un beau jaune doré et de trois autres taches noires cerclées de brun, dont la plus grande est celle du milieu. Le côté gauche est d'un blanc de chair qui passe vers les nageoires en un bleu céleste dont les bords sont carmelite. Sa tête est menue, un peu relevée, la bouche petite et oblique. La mâchoire supérieure

garnie à sa base d'un appendice filiforme; elle est un peu plus longue que l'inférieure; toutes deux sont garnies de dents très-fines; les yeux sont apparens, relevés en bosse, avec l'iris d'un beau saphir et la prunelle améthyste. La langue est lisse. L'anus voisin de la tête; les opercules arrondis, la ligne latérale droite. Les nageoires sont obscures, variées de taches en zig-zag, de rougeâtre et de violet. La dorsale contient soixante-six rayons; l'anale, cinquante-cinq; les thoracines petites, cinq chaque, ainsi que les pectorales qui sont courtes; la caudale ronde, garnie à sa base d'une bandelette noire qui se fond en couleur de chair et se termine par un gris foncé, en contient seize; et la membrane branchiale en a cinq. La femelle de ce pleuronecte dépose en septembre au pied des rochers des œufs couleur aurore. Ce poisson parvient à un décimètre et demi de longueur et à soixante-dix millimètres de largeur. Son poids s'élève à un hectogramme. On en voit en mai, juillet et septembre; mais ils ne sont pas fort communs.

5. P. Mangilli. N. *P. Mangilli.* N. (Sollo d'Argo.)

P. Corpore brunneo, nigro fasciato; maxilla superiore longiore; caudâ nigra, albo maculata. N.

Ce thoracin s'approche beaucoup du trichodactyle des mers d'Amboine. Son corps est épais,

oblong, couvert d'écailles rudes, d'un brun châtain, avec des bandes noirâtres qui le traversent du côté droit, et d'un gris foncé du côté gauche. La bouche est en croissant, la mâchoire supérieure est plus avancée que l'inférieure; toutes les deux sont garnies de dents à peine visibles. Les yeux sont obscurs, avec l'iris bleuâtre et la prunelle noire, la ligne latérale est droite. La nageoire dorsale a cinquante-cinq rayons; l'anale, cinquante; elles sont rayées de noir. La pectorale droite, petite, en a quatre, celle de dessous, trois; les thoracines, cinq chacune; la caudale nuancée de bandes noires obscures et blanchâtres, en a seize. La longueur de ce poisson, inconnu jusqu'à ce jour, est d'un décimètre. On le trouve en juin et en décembre; il est assez rare.

6. P. Lascaris. N. *P. Lascaris.* N. (Sollo.)

Pl. VII, fig. 32 de cet ouvrage.

P. Corpore marmorato, maxilla superiore longiore, pinna pectorali lutea, nigro maculata. N.

Ce beau pleuronecte, que les pêcheurs de Nice ne se rappeloient jamais d'avoir vu dans notre mer, a beaucoup de rapports avec la flyndre et la limandelle. Son corps est aplati, couvert de petites écailles ciliées, fort adhérentes à la peau, d'une couleur fauve tigré de noir, avec des reflets violets, parsemé de points grisâtres sur la

surface droite et garni d'écailles rudes d'un blanc azuré sur la gauche. Son museau est arrondi ; la mâchoire supérieure couvre l'inférieure de manière à imiter le bec d'un perroquet. Le dessous de la tête est orné de petits cils soyeux, blanchâtres, entourant un long tube qui répand une humeur glaireuse. La bouche est courbe, les mâchoires édentées, la langue lisse, le palais noirâtre ; les yeux sont ronds, écartés, avec l'iris tacheté, la prunelle bleue. La ligne latérale est courbe jusqu'aux ouïes et droite ensuite. Les nageoires dorsale et anale sont grandes, tachetées de rouge, de noir et de blanc. La première contient quatre-vingt-cinq rayons ; la seconde, soixante-huit ; les pectorales, sept chacune ; celle de dessus est aurore, avec une tache noire au milieu, celle de dessous est d'un blanc jaunâtre. Les thoracines ont cinq rayons chaque ; la caudale ronde, seize ; et la membrane branchiale, trois. La longueur de ce poisson est de quatre décimètres. Sa chair est exquise ; je l'ai trouvé en juillet.

7. P. Jaune. N. *P. Luteus.* N. (Sollo.)

P. Corpore luteo, pinna pectorali nigra, cauda truncata.

Cette espèce, inconnue des auteurs, a le corps aplati et un peu bombé, couvert de petites écailles striées, fort adhérentes, d'une couleur jaune

doré qui se change en gris jaunâtre après la mort de l'individu. La tête est avancée et arrondie. La bouche arquée, la mâchoire supérieure couvre par sa longueur celle de dessous; elles sont garnies de petites aspérités. Les yeux sont petits, avec l'iris doré et la prunelle verte. L'opercule composé de deux lames. La ligne latérale est enfoncée et droite. Les nageoires dorsale et anale ont des rayons roussâtres, entremêlés de cinq en cinq rayons d'un bleu foncé. La première en contient soixante-seize; la seconde, cinquante-deux; la pectorale droite qui est noire, en a trois, celle de dessous, blanche, le même nombre. Les thoracines en ont quatre chacune; la caudale tronquée en a seize; et la membrane branchiale, trois. La longueur de ce thoracin est de quatre-vingt millimètres sur trente-six de largeur. On le prend à la senne sur le rivage de Nice dans le mois de juillet.

8. P. Théophile. N. *P. Theophilus*. N. (Sollo.)

P. Corpore oblongo cinereo, nigro punctato, squammis asperis, operculis angulatis. N.

Le corps oblong de cette nouvelle espèce de pleuronecte est recouvert de petites écailles finement ciliées, fort adhérentes à la peau, d'une couleur cendrée, parsemée de petits points noirs qui en varient la monotonie. Le dessous est d'un

gris sale. La tête est rougeâtre, le museau arrondi en pointe; la bouche arquée, la mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure, toutes les deux édentées. Les yeux ont l'iris doré. Les opercules sont anguleux. La ligne latérale un peu flexueuse et relevée; les nageoires sont grises, la dorsale contient soixante-quinze rayons; l'anale, soixante-quatre; les thoracines, quatre chacune; la pectorale droite, tachetée de noir, en a sept; celle de dessous, blanche, le même nombre, la caudale arrondie, quinze. La longueur de cet osseux est de quatre-vingt-quinze millimètres sur vingt-quatre de largeur. On le prend comme le précédent dans le golfe de Nice en juillet et septembre.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Les deux yeux à gauche, la caudale rectiligne ou arrondie, et sans échancrure.

9. P. TURBOT. Lac. *P. Maximus.* Lin. (Roumbou Clavelat.)

BLOCH. pl. 49.

P. Corpore subrhombeo, tuberculis osseis, linea laterali ab initio arcuata.

La forme du corps du turbot est en losange. Le côté gauche est d'un brun jaunâtre, garni de tubercules osseux, pointus à leur base et crochus à

leur sommité ; le côté droit est blanchâtre, parsemé de taches brunes ; la bouche est ample, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; elles sont garnies de plusieurs rangées de petites dents. Les yeux ont l'iris brunâtre. La ligne latérale est courbe autour de la nageoire pectorale, et droite ensuite. La nageoire dorsale a soixante-sept rayons ; l'anale, quarante-six ; les thoracines, six chaque ; les pectorales, dix chacune ; la caudale arrondie, seize ; et la membrane branchiale, sept. Cette espèce parvient dans nos mers jusqu'au poids de dix kilogrammes.

10. P. CARRELÉT. LAC. *P. Rhombus.* Lin. (Roumbou.)

BLOCH. pl. 43.

P. Corpore latissimo, ovali, glabro ; squammis mollibus.

Un beau coloris et de grandes dimensions distinguent cettte espèce. Son corps est en losange arrondie, d'un châtain foncé, varié d'une couleur d'agathe et d'améthyste sur la partie gauche et d'un blanc de plomb azuré sur la partie droite. La bouche est arquée ; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure, toutes deux sont garnies de dents pointues, inégales. Les yeux sont grands, avec l'iris argenté et la prunelle bleue. La ligne latérale est courbe à son origine, droite ensuite ; la nageoire dorsale a soixante-seize rayons, l'a-

nale, soixante; elles sont variées de taches de différentes couleurs qui lui donnent l'aspect d'un granit; les thoracines ont six rayons chacune; les pectorales, douze chaque; la caudale ronde seize; et la membrane branchiale, cinq. On prend communément ce poisson en décembre à l'embouchure du Var; il en est qui pèsent jusqu'à huit kilogrammes.

11. P. Moineau. Lac. *P. Passer.* Lin. (Barbua.)

Bloch. pl. 50.

P. Linea laterali sinistra aculeata. Lin.

Un des caractères de cet osseux est la série de tubercules osseux et aigus qu'on voit le long des nageoires dorsale et anale. La partie gauche est marbrée de gris, entremêlée de jaune et de brun, tandis que la droite est blanchâtre. La bouche est un peu arquée; la mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure; les yeux sont bruns, avec l'iris doré. La ligne latérale est hérissée d'aspérités à son origine. L'anus est armé d'un piquant. Les nageoires sont variées de jaune, tachetées de brun; la dorsale a cinquante-neuf rayons; l'anale, quarante-trois; les thoracines, six chaque; les pectorales, douze chacune; la caudale arrondie, seize; et la membrane branchiale, six. Ce poisson, qu'on prend rarement dans nos mers, ne passe jamais le poids de deux kilogrammes.

12. P. ARGUS. Lac. *P. Argus.* Lin. (Roumbou.)

BLOCH. pl. 48, fig.

P. Corpore vario, ocellis dimidiatis sparsis cæruleis.

Des taches inégales, jaunâtres, pointillées de brun, entourées d'un cercle d'azur sur un fond d'un rouge brunâtre, couvrent la partie gauche de cette jolie espèce, et un gris cendré règne sur le côté droit. Ses écailles sont minces, peu adhérentes à la peau. La tête est lisse, la bouche petite, les mâchoires hérissées de dents. Les yeux inégalement éloignés du bout du museau, le supérieur plus grand et plus reculé que l'inférieur. La ligne latérale se courbe sur la pectorale et va droite ensuite. La nageoire dorsale contient soixante-seize rayons; l'anale, soixante-huit; les thoracines, sept chacune; la pectorale gauche, dix, dont plusieurs prolongés au-delà de la membrane, la droite fort courbe; la caudale ronde, dix-sept; et la membrane branchiale, cinq. Ce poisson parvient dans nos mers jusqu'au poids de trois kilogrammes.

13. P. MANCHOT. Lac. *P. Mancus.* Lin. (Roumbou.)

BROUSS. Dec. Icht. n. 3, tab. 3, 4.

P. Capite tuberculato; pinnis pectoralibus inæqualibus.

Sous ce même nom vulgaire se trouve dans nos mers ce thoracin que le savant Broussonet avoit

séparé avec juste raison de l'espèce précédente, dont elle diffère par plusieurs caractères. Ce pleuronecte a le corps arrondi, d'un châtain clair, nuagé par des zones obscures, couvert d'écailles fort adhérentes, orné de petites taches jaunes cerclées de bleu sur le côté gauche et d'un gris azuré sur le côté droit. La tête est aplatie, plus grosse que celle de l'argus. Le museau et les yeux sont garnis de tubercules épineux. Les yeux égaux en grandeur, deux fois plus distans que dans l'espèce précédente, l'iris argenté, la prunelle noire. La bouche moyenne; les mâchoires garnies de petites dents; la ligne latérale courbe à son origine et droite ensuite. La nageoire dorsale contient quatre-vingt-dix rayons; l'anale, quatre-vingts; les thoracines, six chaque; les pectorales inégales, douze chacune; la caudale arrondie, seize. Cette espèce a toujours de petites dimensions; on en prend en été sur nos rivages.

14. P. Léotardi. *P. Leotardi.* Nob. (Roumbou.)

P. Corpore griseo; maxillis æqualibus; operculis cæruleis.

Des écailles très-minces et peu adhérentes à la peau dont elles se détachent avec facilité, couvrent le corps de ce poisson. Un gris sale et jaunâtre colore le dessus, et une teinte grisâtre le dessous du corps. Son museau est arrondi; sa

bouche petite ; ses mâchoires égales, garnies de dents aiguës et crochues. Ses yeux sont gros avec l'iris doré et la prunelle bleue. Les opercules sont tachetées de bleuâtre. La ligne latérale est courbe à son origine et droite ensuite. La nageoire du dos a quatre-vingt-sept rayons ; l'anale, soixante ; les pectorales, six chacune ; et les thoracines, dix. La nageoire de la queue, qui est ronde, en a dix-huit ; et la membrane branchiale, trois. Ce pleuronecte, qui atteint un décimètre et demi de longueur, se rencontre fort souvent sur nos côtes.

15. P. Bosquien. *P. Boscii.* Nob. (Pampalotti.)

Pl. VII, fig. 33 de cet ouvrage.

P. Corpore griseo ; oculis maximis ; maxillâ inferiore longiore ; pinnis dorsi anique nigro maculatis.

De grands yeux et de belles taches noires se font remarquer sur ce poisson. Son corps est ovale, oblong, couvert de larges écailles d'un gris cendré à gauche, et blanchâtre à droite. La bouche est ample ; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure ; toutes les deux garnies de petites dents. Les yeux sont très-grands, l'iris d'un vert d'améthyste, avec un croissant obscur. La ligne latérale courbe jusqu'après la pectorale est droite ensuite jusqu'à la queue. La nageoire du dos a quatre-vingt-deux rayons ; on voit sur le trente-

cinquième et soixante-sixième deux belles taches obscures, et son extrémité est marquée de deux grandes taches ovales, noires et irisées. La nageoire anale renferme soixante-six rayons; il y a également deux taches brunes sur le dix-huitième et le trente-quatrième rayon, et vers sa base deux taches d'un noir foncé. Les nageoires pectorales ont dix rayons; et les thoracines, six. Il y en a seize à la caudale, qui est large et arrondie, et quatre à la membrane branchiostège. La longueur de ce poisson est quelquefois de quatre décimètres. On le prend dans la mer de Nice, dans les mois d'avril, de juillet et d'août.

REMARQUES.

Les pleuronectes nous offrent un exemple extraordinaire du défaut de symétrie dans le corps d'un animal vertébré; il semble que leur structure ait échappé à ces belles proportions, à cette harmonie admirable que nous observons dans toutes les productions de la nature. Il est vrai que les habitudes de ces poissons semblent être spécialement favorisées par cette conformation. Nageant à plat, ils ne s'en meuvent pas moins sur le côté comme les autres espèces du même ordre, mais leurs yeux sont placés dans le seul sens où la lumière puisse parvenir à ces organes. Ils tombent naturellement sur le sable ou sur la vase dès le moment où ils cessent d'agiter la partie postérieure de leur corps, et ils changent de lieu presque avec la vélocité de l'éclair. La plupart ont une chair blanche, légère et d'un goût exquis. Je crois avoir le premier découvert dans nos mers six espèces auxquelles les naturalistes n'avoient pas appliqué de nom particulier. J'ai dédié la pre-

mière à Paul LASCARIS de Nice, qui mérita, par ses vertus et ses connoissances, d'être élu grand-maître de Malte. J'ai donné à la seconde le nom d'un savant de Nice, auteur du traité *De Usuris*. La troisième rappellera aux habitans de Sospello, leur célèbre compatriote Théophile RAINAUT. La quatrième a été consacrée au modeste naturaliste BOSC de l'Institut de France. La cinquième portera également le nom du savant professeur d'histoire naturelle de Pavie J'ai enfin emprunté de l'un de ses caractères le nom par lequel j'ai désigné la sixième espèce.

POISSONS OSSEUX.

QUATRIÈME SOUS-ORDRE.

ABDOMINAUX.

G. LXII. SALMONE. *Salmo.* Artèdi.

Caractères. Corps à écailles très-distinctes; à opercules lisses; bouche à l'extrémité du museau, à dents fortes, sans barbillons; deux nageoires dorsales, la seconde adipeuse, la première plus près de la tête que les ventrales; pectorales sans piquans.

---

1. S. TRUITE. *S. Fario.* Lin. (Troucco.)

BLOCH. pl. 22.

S. Argenteus, maculis rubris cinereo cinctis; mandibula sub breviore.

Le corps de la truite est argenté avec une légère teinte dorée, couvert de petites taches d'un rouge carmin. La tête de ce poisson est grande, sa bouche ample, sa mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure; toutes les deux sont hérissées de dents crochues; la langue est garnie de

huit pointes et le palais couvert d'aspérités ; les yeux sont dorés ; les opercules sont composés de trois pièces, la première, située auprès des yeux, est garnie de rayons larges et distans ; la seconde lisse ; la dernière tachetée de points rouges à reflets noirâtres. La ligne latérale est droite ; la première nageoire dorsale est parsemée de gouttes purpurines ; elle contient quatorze rayons ; la seconde est adipeuse, très-longue, d'un jaune aurore ; les pectorales, d'un brun violet, en ont douze chaque ; les ventrales, huit chacune ; l'anale, variée de gris, d'or et de pourpre, en a dix ; la caudale échancrée, vingt-deux ; et la membrane branchiale, douze. Ce poisson parvient dans nos rivages jusqu'au poids de deux kilogrammes.

A. Plusieurs sources de notre département fournissent une variété de cette espèce, à nuances brunes, dont les taches rouges n'ont plus de reflet brillant et paroissent comme ternies.

2. S. Truite saumonée. *S. Trutta.* Lin. (Troucco.)

Bloch. pl. 21.

S. Mandibula sub longiore ; maculis nigris, iridibus lucidioribus ; appendice suprà pinnas ventrales.

Ce poisson habite nos lacs à quinze cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Son corps est couvert de petites écailles, dont le bleu, le noir

et l'argenté forment les nuances principales. Son dos est couvert de points noirs et les côtés, jusqu'auprès du ventre, sont parsemés de quelques taches d'un rouge sale, entourées d'un cercle noirâtre. La tête est grosse, le museau arrondi, la bouche ample, les mâchoires presque égales, hérissées de plusieurs rangées de dents; les narines ont deux orifices ronds; les yeux sont argentés, nuagés d'obscur; les opercules sont composés de trois pièces, la première, placée auprès des yeux finement striée, et la dernière tachetée de noir. La ligne latérale est droite; la nageoire dorsale, foncée, pointillée de noir, contient onze rayons articulés; la seconde est brune, sans rayons; les pectorales en ont quatorze chaque; les ventrales, huit; l'anale, neuf; la caudale noirâtre, vingt; et la membrane branchiale, douze. La longueur de ce poisson est de deux à trois décimètres; on le trouve dans la Vésubie et à Fenètre.

A. J'ai vu au-dessous des lacs de *Frema-Morta* une variété de cette espèce dont les dimensions sont très-petites; elle est très-agile, ne descend jamais dans les rivières et ne se plaît que dans les eaux glacées de ces hautes régions; je la crois une espèce nouvelle.

REMARQUES.

Le Var, la Tinée, la Vésubie, la Roïa et la Tuggia, rivières qui traversent du nord au sud notre département, nourrissent

dans leurs eaux ces salmones. Ces poissons se plaisent dans les lacs tranquilles et paisibles situés sur les plateaux élevés de nos hautes montagnes, et dans les eaux vives et fraîches qui se roulent en cascades, de rochers en rochers qu'ils franchissent par sauts et par bonds avec une dextérité incompréhensible. Ces poissons recherchent tant ces endroits agrestes et sauvages, que, quand les grandes crues les entraînent dans la plaine, ils remontent aussitôt dans ces sites romantiques que la force des courans les avoit forcé d'abandonner. Les meilleures truites de notre département sont celles du village de Saint-Martin de Lantosca, et celles de la mine de Tende. M. Grandis, dont l'urbanité surpasse tout éloge, propriétaire de cette mine, retire du foie de ces poissons une huile qu'on regarde dans le pays comme très-efficace dans les différentes solutions de continuité de la peau. Les truites s'asphyxient aussitôt qu'on les retire de l'eau. Leur chair, quoique un peu molle, a un goût délicat; mais la moindre chaleur suffit pour la faire passer à la fermentation putride.

G. LXIII. Osmère. *Osmerus*. Artèdi.

Caractères. Semblables aux salmones; mais la première dorsale plus éloignée de la tête que ne le sont les ventrales.

---

1. O. Lézard *O. Saurus*. (Lambert.)

Bloch. pl. 384, n. 1.

O. Corpore paululum depresso; operculis squammatis; oculis approximatis, elevatis.

Cet osmère a le corps épais et allongé, couvert d'écailles ciliées, d'un vert mêlé de bleuâtre, avec

des raies étroites, irrégulières, roussâtres, et d'un argent éclatant sur le ventre. Il a la tête grosse, le museau prolongé et déprimé; la bouche ample, très-fendue; la mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure, garnie de plusieurs rangs de dents fines très-fortes, disposées comme celles de plusieurs lézards, dont les pêcheurs ont emprunté le nom vulgaire. Les yeux sont grands, rapprochés, avec l'iris argenté. Les opercules sont revêtus de petites écailles; les narines n'ont qu'un seul orifice. La ligne latérale est droite. La première nageoire dorsale a quinze rayons articulés; le premier, petit et court; le second et le troisième, prolongés en très-longs filamens. La seconde est adipeuse. Les pectorales, qui sont roussâtres, ont douze rayons chacune; les ventrales, huit chaque; le troisième et le quatrième, en fils très-longs; l'anale en a onze; la caudale fourchue, dix-huit. Ce poisson a quatre décimètres de longueur; sa chair est fort bonne; il est assez rare dans nos mers.

2. O. A BANDES. *O. Fasciatus.* (Lambert.)

O. Corpore oblongo, argentato; fasciis aureis, cæruleisque transversis; radiis pinnæ ani 6; *membrana branchiostega quindecim radiata.* N.

Cet osmère a été confondu avec l'*esox synodus* d'Amérique, figuré par Gronov. Son corps est

délié, oblong, aplati, recouvert de grandes écailles argentées, moucheté de noir sur le dos, traversé sur les côtés de bandes dorées et bleues, et d'un blanc mat sous le ventre. Sa tête se prolonge en pointe; la nuque est plane, enfoncée entre les yeux, et garnie de petites saillies. La bouche est ample; il y a deux rangs de dents sur la mâchoire supérieure et une rangée sur l'inférieure. La langue est couverte d'aspérités; le palais et le gosier sont hérissés de pointes crochues; les yeux ont l'iris jaunâtre, la prunelle verte, la ligne latérale est à peine visible. Les nageoires sont variées de raies noires. La dorsale est petite, triangulaire, plus voisine de la tête que de la queue. Elle a onze rayons articulés; la seconde est adipeuse; les ventrales, qui sont longues, en ont huit chacune; les pectorales, douze chaque; l'anale, six; la caudale échancrée, douze; et la membrane branchiale, quinze. La longueur de cet osseux est de deux à quatre décimètres. Sa chair est fort bonne; il est assez commun dans nos parages.

REMARQUES.

Ces poissons sont actifs, robustes et courageux. Doivent-ils ces qualités à la forme de leurs armes et à la rapidité de leur natation, ou seulement à l'instinct carnivore que la nature leur a donné? Ces osmères habitent toute l'année les grandes profondeurs de nos mers; ils attaquent et dévorent un grand nombre de poissons, supérieurs même à leurs dimensions, et ils ne s'ap-

prochent des bords que quand les fortes chaleurs se font sentir sur nos plages. Quoique ce saure diffère un peu de la description que les ichthyologistes en ont donnée, je n'ai pas cru nécessaire de l'admettre comme nouvelle espèce, attendu le peu de différence qui l'en sépare. Je laisse donc aux naturalistes, qui seront à même d'en faire une comparaison exacte, le soin de déterminer le nom que devroit porter cet être aquatique, si c'est réellement une espèce distincte.

G. LXIIII. Corrègone. *Corregonus.* Artèdi.

Caractères. Semblables aux salmones; mais les dents extrêmement petites.

---

1. C. Marènule. *C. Maræнula.* Lin. (Lucion de mar.)

Bloch. pl. 27, fig. 3.

C. Argenteus, mandibula breviore; linea laterali recta, dorso vicina.

Tel est le nom vulgaire qu'un pêcheur de Nice m'a donné de ce corrègone que j'ai trouvé dans le mois d'avril, et qui avoit été pris à l'embouchure du Var. Son corps est revêtu d'écailles minces, brillantes qui se détachent avec la plus grande facilité, d'une couleur argentée en dessous et bleuâtre sur le dos. La tête est presque diaphane; la bouche grande; la langue courte et cartilagineuse; la mâchoire inférieure recourbée, plus étroite et plus longue que la supérieure; la nuque plane et striée; les yeux ont l'iris argenté, la prunelle

bleue. La ligne latérale est droite, ornée de petits points noirs. La première nageoire dorsale contient dix rayons ; la seconde est adipeuse ; l'anale en a seize ; les pectorales, quinze chaque ; les ventrales, dix chacune ; la caudale, bordée de bleu, vingt ; et la membrane branchiale, sept. La longueur de ce poisson est de deux décimètres. Sa chair n'est ni savoureuse, ni succulente.

REMARQUES.

Le naturel et les habitudes des poissons sont toujours d'accord avec leur organisation. Ce corrègone, forcé sans doute de chercher sa subsistance loin de son climat natal, suit les colonnes nombreuses de gades sey qui parcourent nos mers dans le printemps. Ils sont d'ordinaire la proie des différens oiseaux ichthyophages qui les suivent, en tournant avec eux partout où ils se dirigent. Ces abdominaux ont une chair molle ; ils ne sont pas communs, et s'approchent fort rarement de nos rivages.

G. LXV. Esoce. *Esox*. Artèdi.

Caractères. Corps allongé, un peu comprimé, à écailles dures, solides ; nageoires du dos et de l'anus uniques, courtes, opposées ; museau un peu déprimé ; bouche grande à dents aiguës.

PREMIER SOUS-GENRE.

Nageoire de la queue fourchue.

1. E. Belone. Lin. *E. Belone.* (Aguio.)

Bloch. pl. 33.

E. Corpore sub tetragono, elongato, conico; maxilla inferiore longiore.

Des couleurs riches et brillantes ornent le corps délié de ce poisson. Son dos et d'un noir azuré; les côtés d'un vert doré, avec des reflets bleuâtres et le ventre d'un blanc d'argent. Le museau est allongé et ressemble au bec du *harle* (*colymbus*). Le tête est petite, la bouche ample, la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; toutes les deux sont garnies de petites dents presque égales. Les yeux sont gros, argentés. La ligne latérale s'approche du dessous du corps et se perd à l'extrémité inférieure de la base de la nageoire caudale. Les nageoires sont bleuâtres; la dorsale a vingt rayons; les pectorales, treize; les ventrales, sept; l'anale, vingt-trois, ainsi que la caudale qui est fourchue. Ce poisson parvient dans notre mer au poids de deux kilogrammes; on en prend toute l'année à Nice.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Nageoire de la queue arrondie.

2. E. Boa. *E. Boa.* Nob. (Masca dei amploa.)

Pl. x, fig. 34 de cet ouvrage.

E. Corpore compresso, serpentiforme, nigro, lateribus argenteo punctatis; abdomine guttis auratis.

Si des irrégularités dans les formes, dans les proportions, dans l'ensemble, donnent aux poissons des caractères qui frappent d'étonnement et attirent toute l'attention des naturalistes, aucun n'en mérite une plus grande que ce singulier ésoce qui réunit la tête d'un reptile sur le corps d'un ésoce, de manière qu'il paroît plutôt un composé artificiel formé de ces deux animaux vertébrés qu'une production de la nature. Cette espèce a le corps svelte et comprimé d'un noir jayet; son dos a quelques reflets violets; les côtés sont altérés par des nuances bleuâtres, et couverts de belles taches argentées; l'abdomen est marqué de quatre rangs de points dorés; la tête est grande et arrondie; la bouche ample; la langue épaisse, lisse, tachetée en dessous. La mâchoire supérieure est garnie de huit dents isolés, inégales et crochues; l'inférieure est plus longue que celle de dessus, armée de quatorze dents pointues. Les yeux sont grands avec l'iris argenté, l'ouverture des branchies est linéaire; la ligne latérale droite. Les nageoires sont rougeâtres. La dorsale, qui est falciforme, a dix-huit rayons; les pectorales, six, ainsi que les ventrales qui sont très-longues et filiformes; l'anale en a dix-huit; et la caudale ar-

rondie, vingt-deux. La longueur de ce poisson est de trois décimètres; je l'ai trouvé en juillet, dans nos mers.

REMARQUES.

La belone joint à la beauté et à la magnificence des couleurs une grande vivacité et beaucoup de légèreté dans les mouvemens. Son épine dorsale est verte, composée de quatre-vingt-huit vertèbres qui soutiennent de chaque côté cinq côtes. La seconde espèce, qui n'étoit pas encore connue des ichthyologistes, vit dans nos mers, et s'acharne avec fureur sur les légions d'anchois qui font leur passage en été vers nos contrées. La souplesse du corps de ce poisson, joint à la vélocité de ses élans, et à la dextérité qu'il déploie au milieu des eaux de la mer, sont cause qu'elle s'échappe avec facilité du filet qui veut la retenir, ce qui la rend très-rare. La chair de ces ésoces est molle, fade et de peu de goût.

G. LXVI. Sphyrène. *Sphyræna.*

Caractères. Semblables aux ésoces; mais deux nageoires du dos.

---

1. S. Spet. Lac. *S. Spet.* (Lussi.)

Bloch. pl. 389.

S. Mandibula breviore; pinna dorsi prima ventralibus, secunda anali oppositis.

Le corps de cette sphyrène est délié et arrondi, d'un bleu verdâtre sur le dos, et d'un blanc argenté sur le ventre. Le museau est oblong; l'ou-

verture de la bouche ample, d'une couleur jaune. La langue est étroite, hérissée d'aspérités; les mâchoires sont garnies de dents nombreuses, inégales, fortes et crochues. L'inférieure est noirâtre à l'extrémité, plus longue que la supérieure, et armée d'une grosse dent qui s'insère dans une cavité. Les yeux sont grands, l'iris argenté, terni par quelques taches obscures. Le dessus de la tête est cannelé. L'or, l'argent et l'azur offrent de chaque côté de très-belles nuances relevées par une ligne latérale qui s'étend depuis l'opercule jusqu'à la queue. Les nageoires sont légèrement teintes de jaune. La première dorsale contient cinq rayons; la seconde en a neuf; les pectorales, douze chacune, les ventrales, six chaque; l'anale argentée en a neuf; la caudale, vingt. Ce poisson parvient à quatre ou cinq décimètres de longueur.

REMARQUES.

Des sucs digestifs très-puissans, des besoins impérieux, une faim dévorante très-souvent renouvelée, des dents fortes et aiguës, des formes très-déliées, de l'agilité dans les mouvemens, de la rapidité dans la natation, observe l'éloquent continuateur de l'immortel ouvrage de Buffon, sont les caractères qui rendent la guerre nécessaire et facile aux sphyrènes. Voilà ce qui leur fait surmonter la crainte mutuelle qu'elles doivent s'inspirer, ce qui les réunit en troupes nombreuses pour les rendre plus redoutables aux foibles habitans des eaux. La chair du spet est blanche et d'un bon goût; on en prend assez communément dans nos mers.

G. LXVII. Scombrésoce. *Scomberesox.* Lac.

Caractères. Les mêmes que ceux de l'ésoce orphie ou belone ; plusieurs petites nageoires derrière la dorsale et l'anale, au-devant de la caudale.

---

1. S. Campérien. Lac. *S. Camperii.* (Gastodello.)

Lacep. tom. v, pag. 255, pl. vi, n. 3.

S. Cæruleo argenteoque varius ; rostro subulato ; pinnulis dorsalibus quinque, analibus septem.

Le scombrésoce est remarquable par sa forme et la belle couleur bleue d'outre-mer de son dos, laquelle en se mélangeant à la teinte argentée des flancs et de l'abdomen, forme des nuances magnifiques. Son museau se prolonge en un bec dont la mâchoire inférieure est plus longue, creusée en gouttière, garnie à sa base d'aspérités et recevant la supérieure qui est effilée. La bouche est ample, la langue courte et peu lisse. Les yeux grands, avec l'iris argenté ; plusieurs pores muqueux sont parsemés autour de ces organes et sur la nuque qui est aplatie, avec un sillon de chaque côté. Les narines ont un orifice triangulaire. Deux raies longitudinales, ciselées, le traversent depuis les opercules jusqu'à la queue. La ligne latérale est droite. La nageoire dorsale contient

onze rayons, auxquels adhère une petite nageoire triangulaire qui est suivie de cinq autres séparées et colorées de vert à leur base et de noir à leur extrémité. Les pectorales ont treize rayons chacune, le premier très-gros; les ventrales, six chaque; l'anale, d'un blanc rougeâtre, en a treize; elle est suivie de sept petites nageoires; la caudale transparente, fourchue et traversée de petites lignes bleues, en a vingt-huit. La chair de cet abdominal est coriace. Son épine vertébrale ne change pas de couleur comme celui de l'aiguille par l'ébullition. Son poids ne va jamais au-delà de trois hectogrammes. Sa longueur atteint quatre décimètres et son épaisseur quarante millimètres.

REMARQUES.

La nature dans ses inconcevables productions réunit des formes disparates pour en former de régulières. Le scombrésoce offre un exemple de ces nouvelles combinaisons en rattachant par ses caractères le chaînon qui éloignoit les scombres des ésoces. Ce composé est si admirablement façonné, qu'il est impossible de confondre les traits distinctifs de ces deux genres; aussi seroit-on tenté de croire que ce poisson est le résultat d'une combinaison artificielle, plutôt qu'une production de la nature. Les scombrésoces sont des poissons de passage dans nos mers; leur migration se fait régulièrement chaque année en juillet et octobre; on en prend alors des légions nombreuses dans notre mandrague.

G. LXVIII. Argentine. *Argentina.* Artédi.

Caractères. Corps allongé ; une seule nageoire du dos ; abdomen arrondi ; bouche dentée ; plus de huit rayons aux nageoires ventrales ; la couleur argentée, brillante.

---

1. A Sphyrène. *A. Sphyræna.* Lin. (Meletto.)

Rondelet. part. 1, lib. viii, cap. 11.

A. Pinna ani longa, humili, decem radiata, caüdali bifurca.

Des couleurs vives et brillantes ont valu à ce genre de poisson le nom élégant qu'il porte. Le corps de la sphyrène est arrondi, comprimé sur les côtés, d'un argent éclatant, nuancé sur le dos de vert et d'outre-mer. Elle a le museau pointu ; la nuque transparente, l'ouverture de la bouche médiocre, la langue lisse et le gosier couvert d'aspérités. Les yeux ont l'éclat du platine, la prunelle celui du jayet. La ligne latérale est à peine visible. La membrane branchiale a six rayons ; la nageoire dorsale, située au milieu du dos, en a dix ; l'anale en contient seize très-courbés ; les pectorales, quatorze chaque ; les ventrales, sept chacune ; la caudale fourchue, dix-neuf. La chair de ce poisson est assez bonne ; sa longueur est d'un décimètre. On en prend toute

l'année dans nos mers, ainsi que dans nos rivières qu'elles remontent bien loin dans les terres.

REMARQUES.

Les belles écailles argentines qui forment le riche vêtement de la sphyrène, ainsi que la poussière brillante qui colore sa vessie natatoire, recueillie avec soin, et lavée dans plusieurs eaux, fournit aux arts inventés par le luxe, cette matière nacrée, connue sous le nom d'essence d'Orient, qu'on emploie pour la fabrication des fausses perles. Cette substance argentée existe non-seulement dans ce poisson ; mais je l'ai retirée en plus grande quantité des lépidopes, du gymnètre Lacépède, et de plusieurs autres poissons osseux qui vivent ordinairement dans notre climat méridional.

G. LXIX. Athérine. *Atherina.* Artèdi.

Caractères. Corps allongé, argenté ; une bande longitudinale plus brillante sur les côtés ; deux nageoires dorsales ; pas de dents au palais ; moins de huit rayons à la membrane branchiostège et aux nageoires ventrales.

---

1. A. Joel. Lac. *A. Hepsetus.* Lin. (Mellet.)

Bloch. pl. 393, fig. 3.

A. Mandibula breviore ; pinna dorsi antica decemradiata ; ventralibus opposita.

Le corps de cette athérine est presque diaphane, recouvert d'écailles minces, unies et argentées,

qui se détachent avec facilité. Le dos est brunâtre et les côtés sont nuancés de bleu. La tête est plane en dessous, aplatie latéralement; les yeux sont argentés, avec la prunelle bleue. La bouche est médiocre; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; toutes les deux garnies de petites dents. Les nageoires sont grisâtres. La première dorsale contient huit rayons; la seconde en a dix; l'anale, treize; les ventrales, six chaque; les pectorales, en forme de lance, treize chacune; la caudale fourchue, vingt; et la membrane des branchies, trois. La chair de ce poisson est très-bonne. Sa longueur est d'un décimètre sur quinze millimètres de largeur; on en prend toute l'année dans la mer de Nice.

2. A. Boyer. N. *A. Boyeri.* N. (Cabasuc.)

Pl. x, fig. 35 de cet ouvrage.

A. Corpore pellucido; lateribus argentatis; pinna ani radiis quindecim. N.

Les écailles de cette nouvelle espèce sont transparentes sur la partie supérieure, parsemées de points noirs, et d'un argent éclatant sur l'inférieure. Elle a le museau arrondi, la bouche ample, la langue lisse; la mâchoire de dessous, noirâtre, plus avancée que celle de dessus, quand la bouche est ouverte. Les yeux sont grands, l'iris a le brillant du platine; la nuque est plane, ciselée, en

relief; la ligne latérale droite, argentée et située au milieu du corps. La membrane branchiale a trois rayons; la première dorsale en a sept, et la seconde en contient neuf, dont le premier très-court ; les pectorales, en forme de lance, treize chacune ; les ventrales, un épineux et cinq articulés chaque; l'anale blanchâtre, quinze; et la caudale fourchue, seize. La chair de ce poisson est blanche et d'un bon goût. Sa longueur est d'environ un décimètre ; on en prend dans toutes les saisons des légions nombreuses sur toute la côte du département ; elles remontent même dans les rivières jusqu'à trois lieues de la mer.

Le nom que j'ai donné à cette athérine rappellera aux habitans de Nice le nom de leur compatriote Guillaume Boyer, qui fut à la fois naturaliste, poëte et mathématicien. On a de lui un ouvrage sur la connoissance des minéraux, diverses analyses sur les eaux minérales de la Provence; plusieurs dissertations sur quelques espèces de plantes. Ses poésies amoureuses étoient chantées par tous les troubadours du treizième siècle, et il en existe encore deux volumes manuscrits qui se trouvent dans la bibliothéque de Milan.

3. A. Marbrée. N. *A. Marmorata* N. (Poutina.)

A. Corpore sub pellucido; lateribus nigro punctatis; pinna ani radiis duodecim.

Cette espèce, dont aucun auteur n'a parlé, vit

sur nos rivages. Un fond nacré, traversé de plusieurs lignes de points noirâtres, et marbré de taches orangées et de points noirs, couvre le corps diaphane de ce poisson. Son museau est arrondi; sa nuque, sinuée, porte une petite bosse à l'extrémité; la bouche est ample; la langue lisse, épaisse et argentée; les mâchoires garnies de petites dents; les yeux grands, très-rapprochés et argentés avec des taches jaunâtres qui forment un demi-cercle à la base inférieure de la cornée, la prunelle est d'un bleu d'outre-mer. La ligne latérale est nacrée. La première nageoire dorsale contient six rayons; la seconde en a neuf; l'anale, douze; les pectorales, huit chaque; les ventrales longues, cinq chacune; la caudale ronde en a douze. La longueur de ce poisson est de soixante millimètres; la femelle est un peu plus grande, elle dépose en avril des œufs jaunâtres sur le sable. On ne doit pas confondre ce poisson avec les petites sardines qui portent à Nice le même nom vulgaire.

4. A. Naine. N. *A. Minuta.* N. (Nonnat.)

A. Corpore pellucido; lateribus rubro punctatis; pinna ani radiis undecim.

L'épithète dont je me suis servi pour distinguer cette athérine, paroît lui convenir beaucoup, car c'est le plus petit poisson qui existe dans toutes nos eaux. Son corps est transparent, d'un fauve

clair, tacheté de points rouges sur le ventre. Le museau est arrondi, marqueté de points bruns. La tête ornée de taches jaunes ; la bouche grande ; la langue lisse ; les mâchoires égales, hérissées de petites dents ; les yeux sont d'un argent doré ; la ligne latérale droite. La première nageoire dorsale contient cinq rayons ; la seconde, dix ; l'anale, onze ; les pectorales, cinq chacune ; les ventrales, qui paroissent adhérentes, huit chaque ; la caudale, qui se termine en pointe, quatorze. Sa plus grande longueur est de quarante millimètres. Ce poisson habite dans notre mer, jeté vivant dans le lait, il fournit, par l'ébullition, un mets des plus délicats.

REMARQUES.

Les athérines se plaisent davantage dans les plaines sablonneuses, remontent bien souvent les rivières, s'égarent dans les ruisseaux ; mais elles retournent de suite aux eaux de la mer qu'elles préfèrent. Leur chair est saine et très-agréable ; aussi est-elle très-recherchée. Leur abondance n'a jamais été nuisible.

G. LXX. Stoléphore. *Stolephorus.* Lacep.

Caractères. Corps allongé, arrondi, orné de chaque côté d'une longue bande argentée ; une seule nageoire du dos ; la bouche sans dents ; moins de neuf rayons aux ventrales et à la membrane branchiostège.

---

1. Risso. N. *S. Risso.* N. (Nonnat nègre.)

Planch. x, fig. 36 de cet ouvrage.

S. Corpore rotundato albo ; lateribus infrà nigro maculatis. N.

Une parure simple et agréable, des teintes douces et moëlleuses, ornent le corps de ce petit poisson, encore inconnu des naturalistes. Un manteau blanc et transparent s'étend sur toute sa surface et n'est relevé que par six taches oblongues, formées de petits points noirs réunis, situées au milieu du corps, et de six grosses taches rondes d'un noir d'ébène, avec des reflets azurés, lesquelles s'aperçoivent dans l'intérieur du poisson en commençant au-dessus de la membrane branchiale et s'étendant jusqu'à l'anus. La tête est rougeâtre, aplatie par dessus, garnie sur la nuque d'un carré rhomboïdal d'un blanc mat, liséré de noir vers sa partie inférieure. Le museau est pointu; la bouche est ample; les mâchoires égales, pointillées de noir à leur base et garnies d'aspérités. Les yeux sont obscurs, l'iris argenté, la prunelle jayet. La ligne latérale droite et argentée, commence près des yeux et se prolonge jusqu'à la queue. L'anus est très-près de celle-ci. La membrane branchiale a neuf rayons courbés ; la nageoire dorsale en a onze; les pectorales, douze chaque ; les ventrales, en forme de fer de

lance, nuancées de noir, huit chacune; l'anale, douze; et la caudale, en croissant, avec une grande tache noire à sa base, en contient quatorze. La chair de ce poisson est exquise; sa longueur est de soixante millimètres, sur six de largeur; je l'ai trouvé en décembre sur la plage de Nice.

REMARQUES.

Ce stoléphore qui, par sa petitesse, a sans doute échappé aux observations des auteurs qui se sont occupés des poissons de la Méditerranée vit dans la mer qui baigne les bords de Nice. Cette espèce étant la première que j'ai eu le bonheur de découvrir, je l'ai dédiée, comme un monument de la pitié filiale, aux mânes de mon père, que la mort m'a trop tôt enlevé. La teinte de cet abdominal est une image de la candeur de l'ame et de l'honnêteté sans bornes de mon meilleur ami, comme ses taches noires sont celles de mes regrets éternels.

G. LXXI. Muge. *Mugil.* Artèdi.

Caractères. Tête un peu plus étroite que le corps, couverte de petites écailles; la mâchoire carénée en dedans; deux nageoires du dos.

---

1. M. Céphale. Lac. *M. Cephalus.* Lin. (Mugou labru.)

Bloch. pl. 394.

M. Argenteus; vittis longitudinalibus nigris, scabritie in labio superiore; pinna dorsi antica radiis quinque.

La partie supérieure du céphale est d'un bleu

noirâtre, l'inférieure est argentée et traversée sur les côtés par huit raies longitudinales étroites et obscures. Il a le museau large et aplati; la tête comprimée par-dessus; la bouche étroite avec deux osselets ronds et dentés, placés de chaque côté; les mâchoires armées de dents fines; la langue rude; le gosier hérissé d'aspérités; les yeux bruns, l'iris argenté. Les narines ont deux orifices; les opercules sont anguleux. La première nageoire dorsale noirâtre contient cinq rayons aiguillonnés; la seconde, neuf articulés; l'anale grise, trois aigus, neuf ramifiés; les ventrales blanches, un épineux, cinq lisses chacune; les pectorales, dix-sept chaque; la caudale fourchue, seize. Ce poisson parvient dans nos mers jusqu'au poids de cinq kilogrammes.

A. Je place, comme une variété de cette espèce, un muge connu sous le nom de *ramado*. Il diffère du précédent par son museau un peu plus aigu, par les opercules arrondis, par des taches noires dont la base des nageoires pectorales sont marquées, par le goût de sa chair qui est inférieure à celle du céphale, et par son poids qui approche à peine trois kilogrammes.

2. M. Doré. N. *M. Auratus*. N. (Mugou daurin.)

M. Corpore cœruleo, fusco argenteoque variegato; operculis aureo guttatis. N.

Le nom que j'ai donné à ce poisson est tiré des

belles taches dorées qui ornent ses opercules. Son dos est d'un bleu obscur ; ses côtés offrent sept bandes foncées, et le ventre a l'éclat de l'argent. Son museau est arrondi ; la bouche moyenne ; les yeux ont l'iris argenté ; les opercules arrondis ont en dessus une tache ovale d'un jaune doré. La première nageoire dorsale a quatre rayons aiguillonnés ; la seconde, neuf articulés ; les pectorales, dix-sept chacune ; les ventrales rougeâtres, un épineux, cinq lisses chacune ; l'anale blanche, trois épineux, neuf ramifiés ; la caudale azurée en contient dix-huit. Ce muge a une chair tendre et savoureuse. Son poids parvient jusqu'à un kilogramme et demi.

3. M. Sauteur. N. *M. Saliens.* N. (Mugou flavetoun.)

M. Corpore argentato ; rostro acutiusculo ; operculis auratis. N.

Nos pêcheurs donnent le nom de flûte à une espèce particulière de muge qui diffère du doré par son corps argenté et plus allongé ; par son museau plus effilé et plus pointu ; par cinq raies azurées qui le marquent longitudinalement ; par des taches oblongues, dorées qui ornent ses opercules ; enfin par ses dimensions qui sont semblables à celles de l'espèce précédente, quoiqu'il ne parvienne qu'au poids de trois hectogrammes. Ce poisson saute avec une vélocité extraordinaire quand il se voit enfermé dans le filet.

4. M. Provençal. N. *M. Provensalis*. N. (Mugou carido.)

M. Corpore argentato , lineis aureis , cæruleisque transversis , capite depresso. N.

Cette espèce se fait distinguer des précédentes, non-seulement par sa conformation , mais par plusieurs autres caractères. Un bleu tendre règne sur son dos, sept petites raies bleuâtres et dorées traversent ses côtés ; un blanc d'argent brille sur son ventre ; le museau est court et large ; la bouche petite ; les mâchoires garnies de dents fines ; la tête est comprimée ; les yeux argentés , avec l'iris doré , dont les bords sont transparens ; les narines ont deux orifices ; les opercules sont arrondis. La première nageoire dorsale contient quatre rayons aiguillonnés ; la seconde , neuf articulés ; l'anale blanchâtre , deux aigus , huit ramifiés ; les ventrales rouges , un épineux , cinq lisses chacune ; les pectorales jaunâtres, dix-sept chaque ; la caudale fourchue , seize. Cet abdominal parvient au poids de quatre kilogrammes. On en voit beaucoup au printemps et en été dans le Var.

A. Je place, comme une variété de cette espèce, un muge connu à Nice sous le nom de *sabounié*. Il diffère du précédent par son dos noirâtre , ses côtés, marqués de six lignes dorées, son museau coupé sur le devant , et son poids qui atteint à

peine deux hectogrammes. Je le crois une espèce nouvelle.

REMARQUES.

Le département des Alpes Maritimes nourrit dans ses mers six espèces de muges qui, quoique vivantes dans les mêmes eaux, diffèrent, non-seulement dans leur conformation, mais dans leur naturel et leurs habitudes. De crainte de regarder comme espèces des poissons que la nature semblent n'avoir séparées que par des traits à peine sensibles, je n'ai décrit comme espèces que celles qui m'ont offert les caractères les plus tranchans, ayant placé les deux autres comme simples variétés. La pêche des muges est triste et monotone. Le filet dont on se sert pour les prendre, porte le nom de *mugiliero*, ainsi que nous l'avons dit dans le discours préliminaire; souvent quand la mer est troublée par les eaux bourbeuses de nos rivières, on prend ces poissons en allumant du feu sur la proue des bateaux, et on les perce du trident. Les noms vulgaires que nos pêcheurs donnent à ces abdominaux ne sont que des sortes de descriptions tirées de leurs principaux caractères. Les muges remontent en été le Var et la Roïa, à la distance de plusieurs lieues. Leur chair, quoique peu délicate, est d'un bon goût.

G. LXXII Tétragonure. *Tetragonurus*. Nob.

Caractères. La mâchoire inférieure rétractile; garnie de dents, ainsi que la supérieure; deux nageoires dorsales; la queue quadrangulaire.

---

1. T. Cuvier. N. *T. Cuvieri*. N. (Courpata.)

Pl. x, fig. 37 de cet ouvrage.

T. Nigro luteoque varius; pinna caudæ quadrangulari, cartilaginibusque spinosis utrinque duabus aucta. N.

Ce rare et singulier abdominal a le corps oblong et arrondi, d'une couleur d'oxide noir de manganèse, nuancé par quelques reflets violets, et jaune-rougeâtres. Ses écailles sont rudes, triées et très-rugueuses, de la queue vers la tête; unies et lisses, de la tête vers la queue; elles sont fortement fixées à la peau, et semblables à des cheveux noués et artistement entrelacés. Son museau est arrondi; la bouche est ovale, oblongue, très-ample. La mâchoire supérieure est garnie de petites dents coniques, isolées; l'inférieure est rétractile, creusée au milieu, et hérissée d'une rangée de dents fines et aiguës. La langue est lisse, libre et noirâtre, ainsi que le gosier et le palais. La nuque est plane; les narines ont deux orifices inégaux; les yeux sont globuleux, obscurs, avec l'iris argenté. Les bords des orbites sont ciselés en rayons. Les opercules sont composés de deux pièces arrondies, dont la première est un peu dentelée. La ligne latérale est formée par de petits points; elle est courbe à son origine et droite ensuite. La membrane branchiale contient six rayons, dont les deux antérieurs se croisent en nœud et se réunissent vers l'extrémité. La première nageoire dorsale est cachée dans

une fossette longitudinale, et composée de dix-huit rayons aiguillonnés qui diminuent insensiblement, de manière que les derniers ressemblent à des épines isolées, un peu membraneuses à leur base. La seconde qui est relevée, en a un aiguillonné et douze articulés; les ventrales courtes, un épineux, cinq lisses chacune; l'anale, un aigu, onze ramifiés; les pectorales peuvent se cacher dans une rainure latérale, elles ont seize rayons chacune; la caudale fourchue en a trente-six; elle se prolonge vers sa base en deux cartilages épineux de chaque côté, qui forment quatre angles, et donnent à cette nageoire une forme tétragonale. La longueur de ce poisson est de trois à quatre décimètres, sur plus de quatre centimètres de largeur.

REMARQUES.

Ce poisson, que j'ai été obligé de placer dans un nouveau genre, doit être inséré après celui des chanos de M. Lacépède. Le célèbre Aldrovande (*De piscibus*, *lib.* 5, *cap.* 25, 28.) en avoit fait connoître une espèce sous le nom de *corvus Niloticus nigerrimus*, qui diffère de celle-ci par plusieurs caractères. Une natation foible et lente est le partage de cet abdominal qui vit seul et isolé dans la mer de Nice, où il préfère les grandes profondeurs, et qui ne s'approche du rivage qu'au mois d'août, à l'époque de la fécondation. Sa chair, quoique blanche et assez tendre, est très-nuisible. Ma propre expérience m'a démontré par deux fois qu'elle est fort dangereuse, et qu'elle ne peut servir de nourriture. Des douleurs aiguës dans les entrailles, particulièrement au creux de l'estomac et vers le nombril; le

ventre météorisé ; une chaleur pénible dans la gorge et dans l'œsophage ; des nausées fréquentes, un vomissement d'une humeur glaireuse et très-acide ; des tenesmes et une lassitude dans tous les membres pendant deux jours furent les symptômes que j'éprouvai chaque fois que je voulus m'assurer des qualités de cet abdominal. Ces effets pernicieux paroissent provenir de ce que ce poisson ne se nourrit lui-même que d'une espèce de méduse commune dans nos mers, classée par mon ami M. Péron, dans le genre *stéphanie*, et dont l'âcreté et la causticité sont extrêmes.

J'ai formé le nom de ce genre de deux mots grecs qui indiquent la disposition de la queue τετραγωνος quadrangulaire et de Ουρὰ queue, et j'ai dédié cette espèce au très-savant naturaliste dont les travaux ont fait faire de si grands progrès à la science, dans ces dernières années.

G. LXXIII. Exocet. *Exocetus*. Artèdi.

Caractères. Semblables aux muges ; mais une seule nageoire dorsale ; les pectorales atteignant au moins la base de la queue qui est fourchue, à lobe inférieur plus long que le supérieur.

---

1. E. Volant. Lac. *E. Volitans*. Lac. (Arendoulo.)

Bloch. pl.398.

E. Capite parvo ; pinnis ventralibus parvis propè pectus, dorsali et anali rectis.

Le corps de ce poisson est couvert d'écailles peu adhérentes, l'argent brille de chaque côté ; un man-

teau d'azur couvre sa partie supérieure et ces belles couleurs sont relevées par le bleu plus ou moins foncé des nageoires. La tête est aplatie par-dessus, la mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure; toutes les deux sont garnies de dents à peine visibles. La langue est courte; le palais lisse; l'orifice des narines demi-circulaire; les yeux grands, arrondis, l'iris a l'éclat du platine, la prunelle est d'un bleu foncé. Les opercules ont le poli de l'acier et sont composés de deux lames dont l'antérieure est anguleuse et la postérieure présente une petite fossette. Une fausse ligne latérale droite semble séparer au milieu du corps le bleu d'avec l'argent; l'autre suit la courbure du ventre, elle est composée d'écailles pointillées, relevées par une strie longitudinale. La nageoire dorsale a quatorze rayons, ainsi que l'anale; les pectorales, qui sont grandes, très-étendues, en ont quinze chacune; les ventrales écartées, seize chaque; la caudale en a seize sur les lobes et une infinité de petits rayons dans le centre. La longueur de ce poisson est de trois à quatre décimètres. Sa chair est assez bonne: on en prend en mai et juin sur toute la côte du département.

REMARQUES.

C'est dans le mois de mai, aussitôt que les vents cessent de bouleverser la surface de la Méditerranée, que les exocets arrivent en phalanges sur nos côtes. Les uns y demeurent pendant plus d'un mois; les autres suivent vers l'Orient leur

bruyant voyage. Ces poissons, doués de la faculté de voler, traversent l'air de différentes manières. Assez semblables aux hirondelles vagabondes dont ils empruntent à Nice le nom vulgaire, ils s'élèvent, s'abaissent, rasent l'atmosphère marine, et en décrivant plusieurs courbes, ces abdominaux semblent confier la sûreté de leur vie à la puissance de leurs ailes. Poursuivis bien souvent par des thons et des pélamides, la terreur et l'épouvante se mettent dans leurs rangs, et pour échapper au péril qui les menace, ils s'élancent aveuglément dans l'air, tombent sur les bateaux, échouent sur les plages, et trouvent ainsi dans leur fuite une mort plus certaine et plus lente.

G. LXXIV. Clupée. *Clupea.* Artèdi.

Caractères. Corps allongé, comprimé, argenté; à ventre étroit, droit, caréné, dentelé; bouche dentée; une seule nageoire du dos; celle de l'anus libre.

---

1. C. Sardine. *C. Sprattus.* Lin. (Sardino.)

Bloch. pl. 29, fig. 2.

C. Maxilla longiore recurva; pina dorsali radiis tredecim; squammis caducis.

Deux couleurs principales dominent sur le corps de ce poisson. Un bleu azuré, changeant, règne sur son dos, et le brillant du platine sur les côtés et le ventre. La tête est pointue, la bouche médiocre; la mâchoire inférieure recourbée, plus avancée que la supérieure. Les yeux argentés. Les

opercules ciselés, la ligne latérale droite, à peine distincte. Les nageoires sont petites et grisâtres, la dorsale contient dix-sept rayons; l'anale, dix-neuf; les ventrales, six chaque; les pectorales, seize chacune; la caudale fourchue, dix-huit; et la membrane branchiale, huit. On prend dans nos mers, presque toute l'année, la sardine à peine née; elle est connue sous le nom de *Poutino;* six mois après on l'appelle *palaïo,* et on ne lui donne le nom de *sardino* que quand elle est parvenue au dernier degré de son accroissement.

2. C. Alose. *C. Alosa.* Lin. (Lacca.)

Bloch. pl. 30, fig. 1.

C. Rostro bifido; mandibula longiore, vix dentata; abdomine acute serrato.

Un bleu tendre, qui laisse réfléchir le jaune et l'orange, teint sa partie supérieure, une couleur argentée règne sur toute l'inférieure. La tête est petite, la nuque transparente, l'ouverture de la bouche grande; la mâchoire de dessus échancrée à la sommité, garnie de très-petites dents et plus courte que l'inférieure. La langue est lisse; les narines ont deux orifices. Les yeux sont grands avec l'iris argenté, nuancé de bleu; les opercules ciselés; les écailles peu adhérentes. Les nageoires sont courtes et transparentes. La dorsale a dix-neuf rayons; l'anale, vingt; les ventrales, neuf chaque, avec

un appendice écailleux, triangulaire au milieu. Les pectorales, quinze chacune; la caudale fourchue, avec des teintes noirâtres, en a dix-huit; et la membrane branchiale, huit. Ce poisson parvient à quatre décimètres de longueur. Sa chair est peu estimée; on en prend très-souvent dans nos mers.

3. C. Anchois. *Encrasicholus.* Lin. (Amploua.)

Bloch, pl. 50, fig. 2.

C. Mandibula longiore; rostro obtuso, ore amplo.

Une peau fine, sur laquelle adhèrent à peine des écailles fort minces, couvre le corps de cette clupée. Un bleu céleste, nuancé de reflets azurés, orne son dos et une couleur argentée resplendit sur son ventre. La tête est longue; le museau avancé, l'ouverture de la bouche grande; la langue pointue et étroite; la mâchoire de dessus plus longue que celle de dessous; les yeux argentés: l'orifice branchial large; la ligne latérale droite et couverte d'écailles. Les nageoires sont courtes et transparentes. La dorsale contient quatorze rayons; l'anale, dix-huit; les ventrales, sept chacune; les pectorales, quinze chaque; la caudale fourchue, dix-huit; et la membrane branchiale, douze. La longueur de l'anchois est de deux décimètres au plus; on en prend toute l'année dans la mer de Nice, tantôt sous le nom

d'*amplovin*, qui est ce poisson à peine né; sous celui d'*Amploëtta*, quand il a pris quelques dimensions; de *trinchoun dau Var*, celles qui résident constamment à l'embouchure de cette rivière; enfin on appelle *amplova* celles qui nous sont amenées par leurs migrations.

REMARQUES.

Les clupées sont, de tous les poissons de notre mer, le plus particulièrement douées de cet instinct social qui les réunit en légions nombreuses. Ces abdominaux paroissent en grandes troupes presque toutes les années sur nos rivages. Leurs migrations semblent se faire de l'Occident à l'Orient dans le printemps, et en automne leur passage s'effectue de l'Orient vers l'Occident. Ces poissons nagent très-vite; l'avantage de trouver des alimens propres à leur nutrition, et les retraites profondes de nos abîmes sous-marins offrent aux anchois et aux sardines la facilité de demeurer dans nos parages : en outre, les lieux propices pour déposer leur frai en avril sur les belles plaines des galets favorisent encore ce séjour. La pêche des anchois est celle qui tient le premier rang dans nos contrées. C'est dans les belles soirées de mai, de juin et de juillet; dans ces nuits à demi-obscures où la surface de la mer, à peine agitée, paroît un brasier ardent par le dégagement de la lumière phosphorique des pyrosomes, des méduses et autres zoophytes, que nos pêcheurs jettent dans l'eau des filets de lin, soutenus en dessus par des morceaux de liège, et garnis en dessous d'un lest de plomb pour élargir les mailles; tantôt formant une ligne droite parallèle à la côte; tantôt une courbe vers l'ouest, ou en fer-à-cheval vers l'est, suivant le passage du poisson. Les pêcheurs, à quelques distances du filet, attendent dans le plus profond silence que les anchois, qui s'avancent toujours en colonnes serrées, viennent se mailler dans le filet, et deux heures après

on le retire pour enlever le poisson qui reste pris par l'ouverture des branchies. Ces poissons, dépourvus de la tête et salés, encaqués dans des barils, forment une branche assez considérable de notre commerce. Les clupées ont en général une chair tendre, blanche, et de facile digestion.

G. LXXV. Serpe. Bloch. *Gasteropelecus.* Gronov.

Caractères. Tout le corps comprimé; le dessous du ventre formant une carène aiguë; deux nageoires du dos; les ventrales petites.

---

1. S. Petite bouche. N. *S. Microstoma.* N. (Maire d'Amplova.)

S. Corpore subrotundo, ore exiguo, dentibus acutis. N.

Ce qui distingue cet abdominal est la singularité de sa tête, de sa bouche et de ses mâchoires. Son corps est allongé, arrondi sur le dos et prolongé en carène inférieurement, il est couvert d'écailles minces, rhomboïdales, striées, qui se détachent avec la plus grande facilité; elles sont d'un gris bleuâtre, tirant sur le noir en dessus et d'un argent azuré sur le ventre. Son museau est court et arrondi. La nuque plane; les lèvres cartilagineuses, très-minces et rétractiles. La mâchoire inférieure est plus avancée que la supé-

rieure. La bouche est petite, ovale, les dents aiguës, pressées les unes contre les autres, celles de dessus placées sur un rebord dans l'intérieur de la bouche et semblables à des dents canines. La langue est libre, épaisse et lisse. Le gosier rude; les narines oblongues; les yeux très-grands, l'iris argenté. Les opercules argentés, composés de deux pièces, dont l'inférieure se termine par deux angles, dérivant d'une découpure en demi-lune dont elle est garnie à l'extrémité. La ligne latérale est courbe. La première nageoire dorsale, située au milieu du dos, contient dix rayons solides; la seconde, qui est fort éloignée, en a cinq; les pectorales très-courtes, neuf chacune; les ventrales, dix chaque; l'anale petite, en a neuf; la caudale en croissant, dix-huit : elle est garnie dans son milieu d'écailles qui vont en décroissant jusqu'à l'extrémité. La membrane branchiale en contient trois lamelliformes. La longueur de ce poisson est de deux décimètres et demi sur quarante millimètres de largeur; il s'approche de l'embouchure du Var dans le mois d'août, où je l'ai pêché avec l'espèce suivante.

2. S. Crocodile. N. *S. Crocodilus.* N. (Maire d'Amplova.)

S. Corpore compresso, ore amplo, dentibus valdè tenuibus. N.

Cette espèce, non moins singulière que la pré-

cédente, a le corps allongé et comprimé, couvert de grandes écailles très-minces et peu adhérentes à la peau, d'un argent azuré. Son museau se termine en pointe; la nuque est relevée au milieu par une ligne saillante; la bouche est très-ample et considérablement fendue, assez semblable à celle d'un crocodile. La mâchoire inférieure couvre la supérieure; toutes les deux sont garnies de plusieurs rangs de très-petites dents peu aiguës. La langue est hérissée d'épines, ainsi que le gosier. Le palais est garni de deux longs osselets munis de pointes. Les yeux sont petits, argentés. Les narines sont rondes, à deux orifices; les opercules striés. La ligne latérale droite. La première nageoire dorsale est plus près de la tête que de la queue; elle contient quatorze rayons, le premier fort court; la seconde, qui en est très-peu éloignée, en a quatre; les pectorales qui sont très-longues, en forme de lance, dix-huit chacune; les ventrales, huit chaque; l'anale, deux aigus et dix-huit ramifiés; la caudale fourchue, formant une demi-lune à sa base, en a vingt-deux; et la membrane branchiale, dix. La longueur de cet osseux est de deux décimètres sur quarante millimètres de largeur. Il habite la plage de Nice.

3. S. Humbolt. N. *S. Humbolti.* N. (Maire dei amplova.)

Pl. x, fig. 38 de cet ouvrage.

S. Corpore compresso ; ore mediocre ; dentibus acutis. N.

Cette espèce, la plus commune de celles qui habitent nos mers, a le corps aplati, d'un jaune rougeâtre, teint de noir et couvert d'écailles d'un argent azuré qui se détachent facilement. Il a le museau court, d'un bleu nacré; la nuque est sinuée, la bouche médiocre; la langue libre et lisse; les mâchoires sont garnies de très-petites dents, l'inférieure est un peu plus avancée que la supérieure. Les yeux sont gros, argentés, avec l'iris doré; les opercules ont l'éclat du platine. L'abdomen est parsemé de petits points argentés, cerclés de noir, qui se prolongent jusqu'à la queue. La ligne latérale est formée d'écailles qui ont une direction opposée. Les nageoires sont d'un gris noirâtre, la première dorsale contient treize rayons; la seconde, qui est petite, en a trois pointillés de noir; les pectorales, douze chacune; les ventrales, huit chaque; l'anale, vingt; la caudale fourchue, bordée de chaque côté de petits aiguillons, en a vingt; et la membrane branchiale, neuf. La longueur de cet abdominal atteint à peine un décimètre et demi, et sa largeur dix-huit millimètres; on le prend avec les anchois depuis le mois de mai jusqu'en septembre.

REMARQUES.

La nature ne passe que par des nuances insensibles d'un

genre à un autre. Sans changer les mœurs et les habitudes des poissons, elle se contente souvent d'ajouter à la même forme un petit trait pour composer un nouvel être : on en voit un exemple dans les serpes, que la même conformation semble confondre avec le genre précédent, mais qui n'en diffère que par la seconde nageoire dorsale située sur la queue. Les descriptions de ces trois espèces, n'ayant jamais été publiées, j'ai tiré le nom de la première de μικρος, petite ϛομα bouche. Celui de crocodile, donné à la seconde espèce, m'a été suggéré par sa grande bouche semblable à celle de ce reptile; et j'ai dédié la troisième au savant naturaliste Humbolt. Ces poissons vivent sur nos rivages; leurs femelles pondent en juin sous les galets calcaires de notre plage une grande quantité de petits œufs d'un jaune brunâtre, qui y éclosent en très-peu de temps, quand les eaux du rivage sont vivement échauffées par les rayons du soleil. Leur chair est molle, tendre, et de peu de goût.

G. LXXVI. Cyprin. *Cyprinus*. Artèdi.

Caractères. Corps écailleux; mâchoires ou os labiaux sans dents; lèvres protractiles; ventre arrondi; une seule nageoire du dos; trois ou quatre rayons au plus à la membrane branchiostège.

PREMIER SOUS-GENRE.

Quatre barbillons à la bouche.

1. C. Barbeau. *C. Barbus*. Lin. (Durgan.)

Bloch. pl. 18.

C. Capite elongato; ore infero, cirrhis quatuor; radio tertio pinnæ dorsalis utrinque dentato.

Les rivières et les ruisseaux de notre départe-

ment nourrissent le barbeau. Le corps de ce poisson est oblong, un peu arrondi, d'une couleur olivâtre sur le dos, bleuâtre sur les côtés et argenté sur le ventre. Ses écailles sont striées, dentelées et fort adhérentes à la peau. Le museau est très-avancé, garni de deux barbillons rouges. La mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure et garnie aux angles de deux autres barbillons. La nuque est plane, les yeux petits, avec l'iris doré, les narines ont deux orifices. La ligne latérale un peu courbe, suivie de petits points noirs. Une légère teinte rouge colore les nageoires. La dorsale a dix rayons; les pectorales, dix-sept chacune; les ventrales, neuf chaque; l'anale, huit; et la caudale fourchue, lisérée de noir, en a dix-neuf. Ce poisson parvient jusqu'à deux décimètres et demi de longueur.

A. On trouve une belle variété de cette espèce à nuances noires, relevées par une couche d'or qui le rend très-brillant; on le pêche dans le Var en avril et en mai.

2. C. Bulatmai. *C. Bulatmai.* Pallas.

C. Chaylbeus; capite oblongo, cirrhis quatuor; caudali bifurca; dorsalis radio secundo maximo non serrato; pinnæ analis radiis octo. Bloch.

Ce cyprin n'appartient pas exclusivement à la mer caspienne, puisqu'il existe également dans les

ruisseaux tranquilles, qui se rendent dans nos rivières. Des teintes argentines, nuancées de reflets dorés, couvrent son corps dont la partie supérieure brille de l'éclat de l'acier poli, parsemé de petites taches noirâtres. Sa tête est brune par-dessus, blanche par-dessous. Les mâchoires sont inégales; les yeux dorés; les narines ont deux orifices; la nuque est relevée vers le bas; la ligne latérale dorée est courbe vers sa base. La nageoire dorsale noirâtre contient dix rayons, dont le second est roide et très-grand; les pectorales, d'un brun jaunâtre, en ont quinze chacune; les ventrales rouges, neuf chaque; l'anale rose en a huit, et la caudale grise en contient dix-neuf. La longueur de cet abdominal est de deux décimètres. La femelle pond des œufs blanchâtres en juin. Sa chair est d'un bon goût.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

Point de barbillons; la nageoire de la queue fourchue ou en croissant.

3. C. Vandoise. *C. Leuciscus.* Lin. (Souphio.)

Bloch. pl. 97. 1.

C. Argenteus; linea laterali suprà curvata; pinna dorsali ventralibus opposita.

L'éclat argenté qui brille sur le corps de l'es-

pèce précédente, est dans celle-ci plus léger, car il est modifié par la couleur brunâtre qui règne sur sa partie supérieure. Son museau est arrondi, la bouche médiocre, la langue lisse; les yeux grands, avec l'iris argenté; les narines ont deux orifices; la ligne latérale est dorée; les nageoires sont d'un bleu sale. La dorsale a dix rayons; les pectorales, quinze chacune; les ventrales, neuf chaque; l'anale, onze; la caudale, tachetée de rouge au milieu, en a dix-huit. Cette espèce est fort commune dans le Var.

4. C. Chub. *C. Chub.* Pennant. (Striglione.)

Bonnat. Pl. de l'Encyclop. méth. pag. 77, n. 323.

C. Corpore rotundato, argenteo virescente; pinnis ani radiis octo, dorsique novem.

Ce poisson se plaît dans la Taggia, rivière qui sépare à l'est notre département. Sa partie supérieure est d'un vert grisâtre; l'inférieure, d'un blanc argenté. Son museau est conique, la mâchoire de dessus couvre celle de dessous, quand elle est fermée; les yeux sont argentés; la ligne latérale presque droite. La nageoire dorsale contient neuf rayons; les pectorales, douze chacune; les ventrales, sept chaque; l'anale, huit; et la caudale, vingt-deux. Sa longueur s'étend jusqu'à deux décimètres.

5. C. Doré. *C. Auratus*. Lin. (Dorat.)

Bloch. pl. 94, fig. 1.

C. Rubro auratus, linea laterali dorso propinquiore; pinnis dorsali longâ, caudali furcata.

De grandes écailles également nuancées, où l'or, le pourpre, l'argent et l'orangé forment la plus admirable et la plus vive des couleurs, décore le corps de cette belle espèce. Elle a la tête médiocre, la bouche petite, la langue garnie d'un petit tubercule; les yeux argentés, l'iris doré; les opercules composés de deux pièces; la ligne latérale droite. Les nageoires sont dorées. La dorsale a vingt rayons; les pectorales, seize chacune; les ventrales, neuf chaque; l'anale, neuf; la caudale, vingt-sept; et la membrane branchiale, trois. Quoique à la rigueur, ce poisson ne dût point être compris dans le nombre de ceux qui vivent dans les eaux de notre département, j'ai cru devoir le rapporter ici, étant fort commun et se propageant avec la plus grande facilité dans les réservoirs d'eau douce qui ornent les beaux jardins de Nice, de Menton, et de Saint-Remo.

REMARQUES.

C'est dans ces viviers naturels, formés par les ruisseaux qui découlent de nos rivières, qu'on trouve les cyprins. Ces poissons ont un naturel doux et timide, le moindre bruit les

arrête ou les fait fuir, et quand ils prévoyent des orages dans l'atmosphère, ils se cachent et se tiennent immobiles dans les endroits les plus touffus des eaux. La saison de l'amour de nos cyprins est au commencement de l'été. Le mâle s'agite alors autour de la femelle; celle-ci dépose ses œufs sur des brins de plantes, ou parmi le chevelu des racines, et dès que les petits sont éclos, ils nagent en troupes avec une vivacité extraordinaire. Ces abdominaux se nourrissent de larves, de nymphes et de vers. Leur chair est tendre et d'un bon goût; mais leurs entrailles et leurs œufs excitent, dit-on, des vomissemens.

POISSONS OSSEUX

SANS OPERCULES NI MEMBRANE DES BRANCHIES.

DERNIER ORDRE.

G. LXXVII. Murénophis. *Murænophis*. Lac.

Caractères. Corps cylindrique, sans nageoires pectorales; les impaires réunies; ouvertures des branchies sur les côtés.

---

1. M. Hélène. Lac. *M. Helena*. Lin. (Moureno.)

Bloch. pl. 153.

M. Fusca, mandibula longiore; maculis lateralibus luteis, undulatis.

Ce poisson qui fut chez les anciens Romains un objet de luxe, de caprice, et même de cruauté, a le corps lisse, cylindrique, d'un brun rougeâtre, panaché de jaunâtre et parsemé de points noirs. Son museau est obscur, effilé, couvert d'une rangée de pores, et terminé par deux longs barbillons. La bouche est ample; les mâchoires garnies de dents aiguës, recourbées et séparées l'une de l'autre. Le palais est hérissé à son origine de

trois longues pointes. Les yeux sont petits, avec l'iris doré ; ils sont garnis par-dessus de deux appendices aplatis. La ligne latérale est à peine visible. La nageoire dorsale commence assez près de la tête, et s'étend jusqu'à la queue ; l'anale prend son origine vers le milieu du corps ; et la caudale est arrondie. Les nageoires sont recouvertes d'une peau assez épaisse, qui empêche de compter le nombre des rayons qui sont très-petits. L'hélène est fort commune dans nos mers ; on en prend depuis le poids d'un hectogramme jusqu'à quatorze kilogrammes ; sa morsure est très-dangereuse ; sa chair est blanche et d'un assez bon goût.

A. Quoique les nuances des couleurs changent souvent, soit sur le mâle, soit sur la femelle de cette espèce, et qu'elles se ternisent ou s'avivent suivant l'âge et les saisons, on en trouve une variété noire, nuancée de blanc, qu'on rencontre dans certains parages.

2. M. Fauve. N. *M. Fulva.* N. (Moureno.)

M. Corpore fulvo, brunneo fasciato ; rostro rotundato. N.

Cette espèce diffère de la précédente par son museau arrondi, par ses dents droites et petites, par sa couleur d'un fauve clair, avec de larges bandes brunes. Son corps est moins aplati ; sa

tête grosse, pointillée ; ses yeux grands, avec l'iris argenté. Les appendices du museau sont courts ; le palais est garni de deux à quatre dents mobiles. L'abdomen blanchâtre est tacheté d'obscur. Les nageoires sont très-épaisses ; la dorsale est traversée par des lignes foncées, lisérée de blanchâtre. L'anale est blanche, et la caudale est bordée d'une belle couleur rose. Cette espèce parvient aux mêmes dimensions que la précédente. Sa femelle varie un peu dans ses nuances, ainsi que l'hélène.

3. M. Cristini. N. *M. Cristini.* N. (Moureno senso spino.)

M. Corpore brunneo flavescente, fusco nigroque vario ; rostro acutiusculo, maxilla inferiore longiore. N.

Les principales couleurs de cet apode, qui n'avoit pas encore été décrit, sont le brun fauve, voilé d'un noir rougeâtre, traversé par de petites lignes festonnées, obscures, qui en séparent agréablement les sombres nuances. Son corps est arrondi ; sa tête grosse ; son museau petit, court, prolongé en pointe obtuse, garni de dix pores par lesquels suinte une humeur glaireuse. La bouche est ample ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que la supérieure ; celle-ci est hérissée de deux rangées de dents fines, crochues et mobiles, dont quelques-unes plus grandes au milieu ; celle

de dessous n'en a qu'une seule rangée aiguës, avec plusieurs pores sur son rebord extérieur. Le palais est garni d'une série de dents obtuses. L'ouverture branchiale est linéaire. Les branchies, d'un rouge vif, sont placées sur des osselets garnis de deux rangs de pointes; leur pourtour est arrondi. La gorge est colorée par des teintes d'un fauve clair; elle est traversée par seize lignes brunes qui vont en divergeant vers les ouïes. Les yeux sont bleuâtres, petits, situés au milieu de la partie supérieure de l'ouverture de la bouche. Ils ont l'iris jaune. La ligne latérale est à peine visible. Les nageoires sont bordées d'une belle bande jaune et verdâtre; elles sont si épaisses et si cartilagineuses, que ce n'est qu'àprès la dessication de l'individu qu'on peut compter le nombre de leurs rayons. La dorsale commence un peu en avant de l'ouverture branchiale par une petite membrane qui se relève en avançant vers la queue; elle contient trois cents rayons environ; l'anale, cent soixante; toutes les deux se réunissent à la caudale qui se termine en pointe obtuse. Ce poisson habite les profondeurs rocailleuses de notre mer, et parvient jusqu'à un mètre de longueur. Sa chair est un peu moins estimée que celle de la murénophis commune ou hélène. Ce poisson me paroît avoir beaucoup de rapports avec celui que M. le docteur Delaroche a décrit et figuré dans les Annales du

Muséum, tom. XIII, fig. 15, sous le nom de *murænophis unicolor*.

4. M. Sourcière. N. *M. Saga*. N. (Masca.)

Pl. x, fig. 39 de cet ouvrage.

M. Corpore serpentiformi, rostro longissimo; maxilla superiore longiore; capite depresso.

Un des caractères particuliers de cet apode, encore inconnu des ichthyologistes, est la prolongation de la mâchoire supérieure, qui avance assez sur l'inférieure, pour que le museau ait une parfaite ressemblance avec le bec de l'*anhinga*. Le corps de cette espèce est épais, arrondi, et diminue insensiblement jusqu'à la queue. Un brun chatain, varié de bleu, de gris et de rouge le colore. La tête est aplatie, d'un bleu de plomb; la bouche est très-ample; les yeux situés à sa base, sont ovales, obscurs, avec l'iris argenté et la prunelle bleuâtre. Les mâchoires sont rougeâtres; la supérieure est garnie de trois rangées de dents inégales et nombreuses; celle de dessous n'en a que deux rangs droites et aiguës. Le gosier est lisse; l'ouverture branchiale est garnie en dessus de quatorze petits trous qui laissent suinter une humeur glaireuse. La ligne latérale est formée de chaînons entrelacés et arrondis, parsemée à son origine de petits pores. Les nageoires sont grandes et élevées, nuancées de bleu d'outre-mer. La dor-

sale, qui commence à un décimètre de la pointe du museau, se réunit à la caudale, et contient trois cent dix rayons; l'anale en a deux cent quarante; la caudale se termine en une pointe très-longue. La longueur de cette murénophis est de huit décimêtres. Sa chair est blanche, d'une odeur très-forte. Sa femelle fraye en juillet.

REMARQUES.

Cet ordre de poissons a le plus grand rapport avec les apodes du genre murène. Ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes conformations. Le défaut des nageoires pectorales, et les appareils incomplets des organes de la respiration ont pu seuls exiger cette séparation, qui n'est commode que comme moyen d'étude. Toutes les espèces de ce genre sont très-redoutées des pêcheurs, qui ne les saisissent qu'avec les plus grandes précautions, craignant leurs blessures, lesquelles semblent en effet être souvent envenimées à cause des déchirures nombreuses que font dans une même plaie leurs dents acérées et irrégulières. Ce sont là en effet les principaux moyens de défense de ces poissons, avec leur viscosité qui les fait facilement se glisser partout et se soustraire ainsi à la voracité de beaucoup d'autres espèces mieux avantagées sous le rapport de la force et de l'agilité.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE

Des noms de genres et d'espèces en latin, en françois, et en patois de Nice.

A.

M.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 8 et 12 ; aux noms des espèces 8e. et 12e. *au lieu de* miraglet, *lisez* miragliet.

— 29, espèce 6e. au titre ; *au lieu de* pintou oussou, *lisez* pintou roussou.

— 47, espèce 1re. au titre ; *au lieu de* boudraie, *lisez* boudroi.

— 61, ligne 25 ; *au lieu de* beaucoup, *lisez* peu.

— 65, no. 4. Le syngnathe vert est une espèce bien distincte de celle que M. Delaroche a nommée *Rondeletii*, laquelle a le museau beaucoup plus comprimé et surtout beaucoup plus élevé, dont les couleurs sont d'ailleurs très-différentes.

— 72, ligne 10 ; *au lieu de* Gouane, *lisez* Gouan.

— *ibid.* ligne 11 ; *au lieu de* Goan, *lisez* Gouan.

— 90, ligne 17 ; *au lieu de* mourahiglion *lisez* mourghiglioun.

— 91, no. 3. Cette murène n'est pas celle que M. Delaroche a décrite sous le nom de *mystax*.

— 92, espèce 4e. *au lieu de* fétal, *lisez* félat.

— 93, espèce 5e. *au lieu de* groune nègre, *lisez* grounc nègre.

— 95 ; *au lieu de* lassi, au titre, *lisez* lussi.

L'ammodyte décrit ici paroît une espèce distincte du *tobianus*, avec lequel l'auteur n'a pas eu occasion de le comparer.

— 118, no. 8. Gade lépidion ; *ajoutez* : pl. XI, no. 40 de cet ouvrage.

— 125, espèce 1ère. 127, espèce 4e. 129, espèce 6e. 130, 131, 132, 133, 134, 137, 139, 140. Espèces 7, 8 9, 10, 11, 14, 16 et 17 ; *au lieu de* baveua, *lisez* bavecca.

— 142, no. 1. Oligopode noir ; *ajoutez* : pl. XI, no. 41 de cet ouvrage.

— 148, espèce 1ère. *au lieu d'*argentin dental, *lisez* argentin dentat.

Page 160, espèce n°. 8. Gobie doré ; *ajoutez :* pl. XI, n°. 42 de cet ouvrage.

— 161, avant les remarques; *ajoutez :*

10. G. Lesueur. N. *G. Suerii.* (Gobou blanc.)

Pl. XI. fig. 43 de cet ouvrage.

G. Albidus, elongato subrotundus ; capite operculisque luteo lineatis. Nob.

Ce poisson est allongé, arrondi, d'un blanc transparent, mêlé de jaune et de petits points bruns. Sa tête est petite, traversée sur les côtés de lignes jaunes. Il a la bouche moyenne, les mâchoires garnies de dents, l'inférieure est un peu plus longue. Les yeux sont argentés, ornés d'un cercle doré. Les opercules, d'un nacré azuré, sont traversés de plusieurs bandes jaunes. La ligne latérale est à peine visible. Les nageoires sont transparentes avec des traits jaunes et violets. On compte six rayons à la première nageoire du dos; quatorze très-longs à la seconde; dix à l'anale ; douze à chaque pectorale; dix aux thoracines; et quatorze à la nageoire de la queue, qui est longue et lancéolée. On voit assez que ce poisson diffère du gobie lancéolé de M. Lacépède, avec lequel il a quelques rapports. Nous avons dédié, à l'habile peintre et collaborateur du Voyage aux Terres-Australes, ce poisson qui vit parmi les algues de nos bords où on le trouve vers le mois de mars. Il n'atteint guères que neuf centimètres de longueur.

— 192, première ligne des remarques; *au lieu* des iles, *lisez* des iscles.

— 208, espèce 6e. au titre ; *au lieu de* grano, *lisez* granaou.

— 234, *effacez* PREMIER SOUS-GENRE. *La nageoire de la queue fourchue ou en croissant*, avant la première espèce de spare.

Page 235, espèce 2e. *Sparus annularis* paroît être celui que M. Delaroche a décrit dans les Annales du Muséum, tom. XIII, et figuré, n°. 12, sous le nom d'*acutirostris*. Seulement le museau, dans les individus de notre mer, est beaucoup plus prolongé que ne l'indique la figure citée.

— 244, espèce 13e. Le *sparus haffara*, qu'on nomme à Nice, esperlin, nous paroît être le véritable *annularis* de M. Delaroche, décrit et figuré sous le n°. 13, dans le même mémoire.

— 245, espèce 14e. *au lieu de* mourmero, *lisez* mourmeno.

— 252, espèce 22e. *au lieu de* gieudo, *lisez* cieudo.

— 254, *effacez :* DEUXIÈME SOUS-GENRE. *La nageoire de la queue rectiligne ou arrondie*, avant la 24e. espèce.

— 289, ligne 16, dans les remarques; *au lieu* de la quatrième a été consacrée à mon pays, *lisez* : la quatrième a été consacrée à M. LAMARCK, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, de l'Institut de France, etc.

— 317. *Pleuronectes*, n°. 13, sous le nom de *mancus* est figuré sous le nom de *podas*, n°. 14 du mémoire de M. Delaroche, précédemment cité.

— 318. Le *pleuronectes leotardi*, n°. 14, paroît être le *microchirus*, fig. 2, du même observateur.

— 368. *Murenophis Cristini :* nous nous sommes assurés, depuis l'impression, que cette espèce est la même que celle dont nous avons parlé à la fin de l'article, page 370, et décrite sous le nom d'*unicolor*, par M. Delaroche.

Fig. 1.

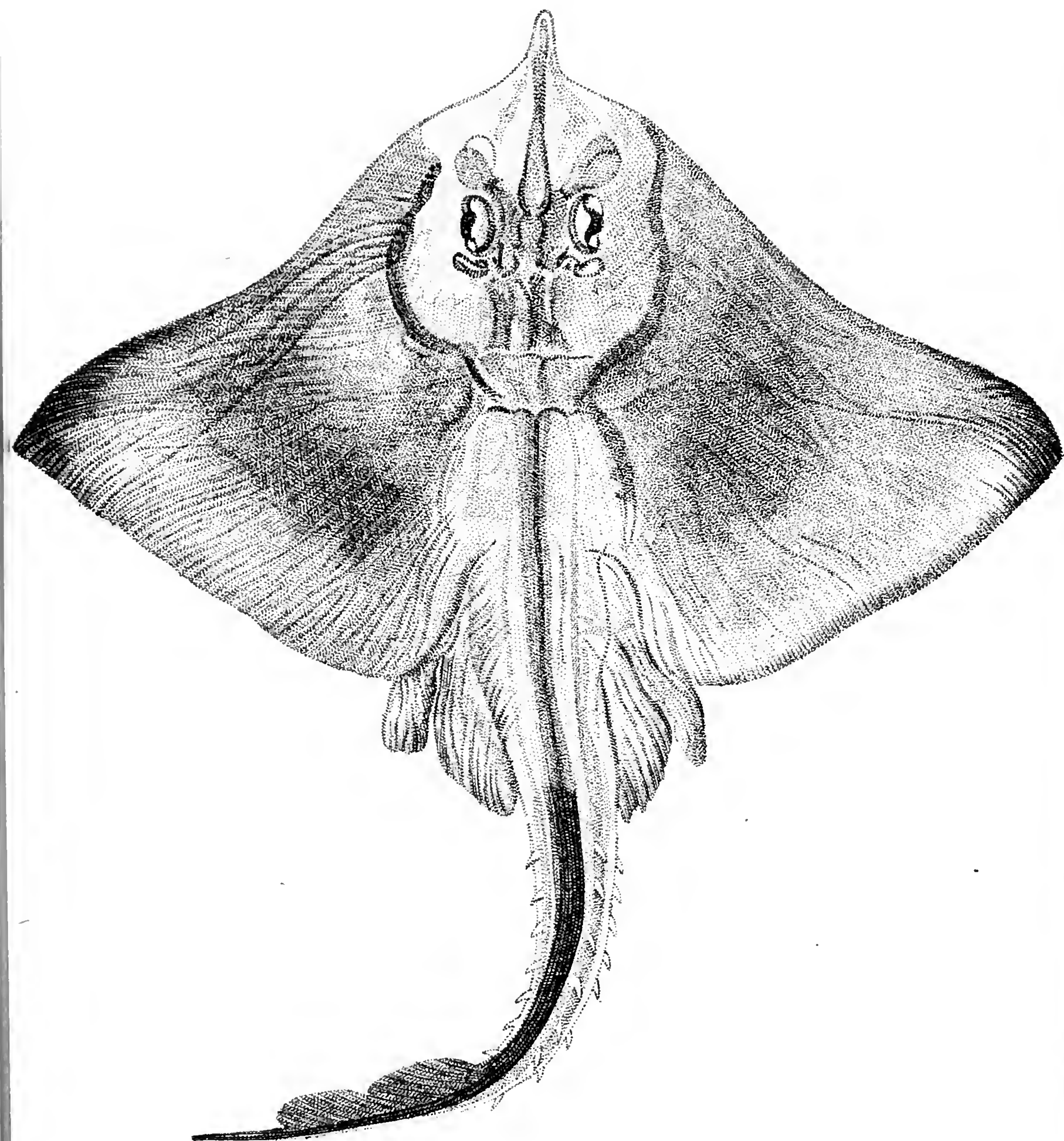
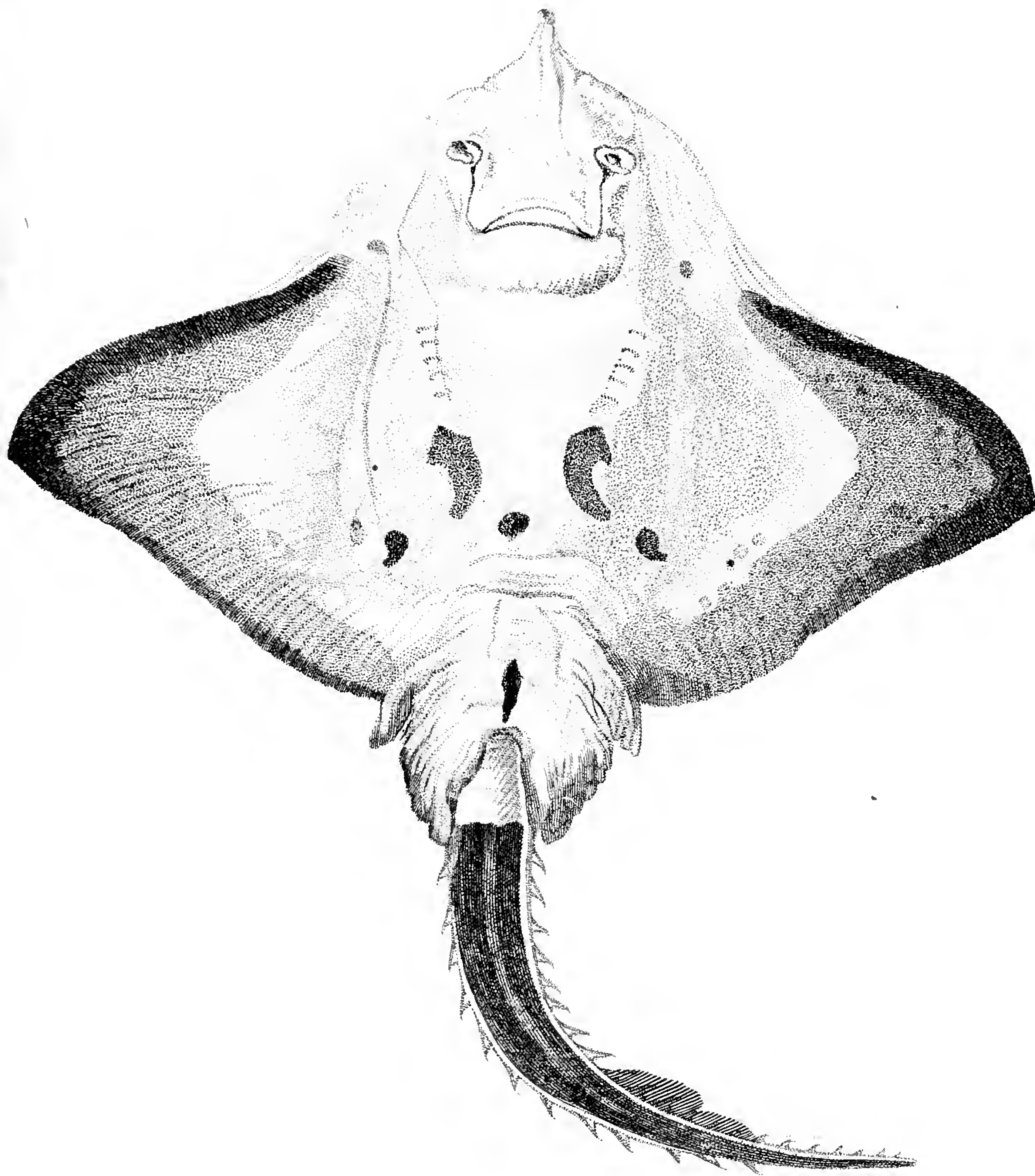
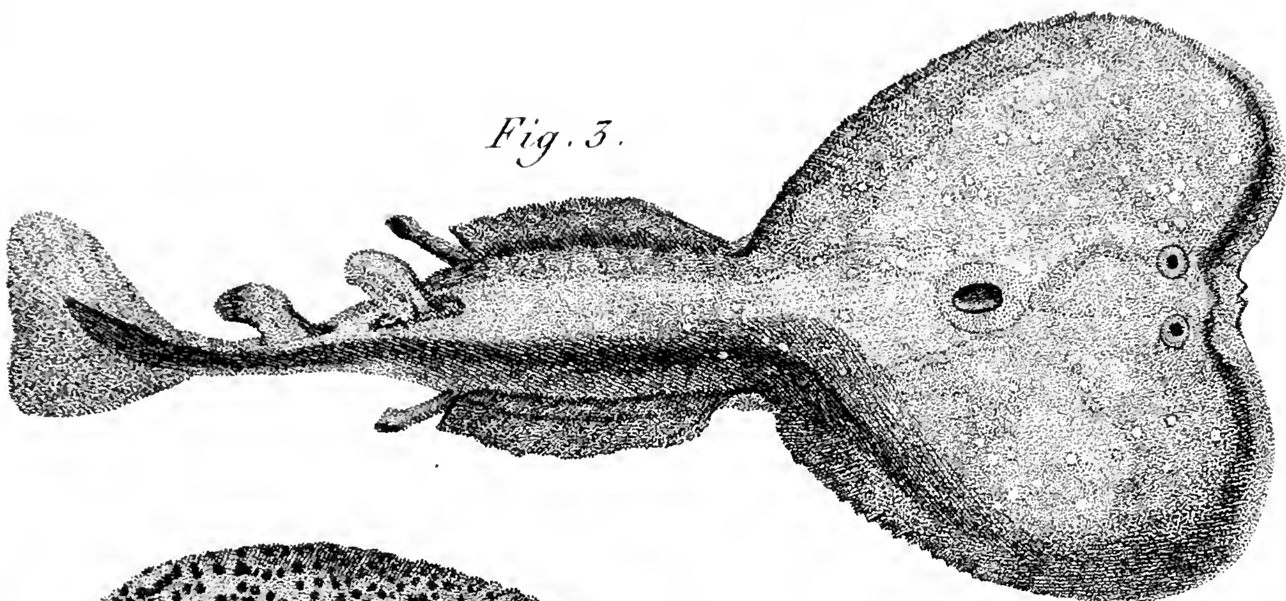
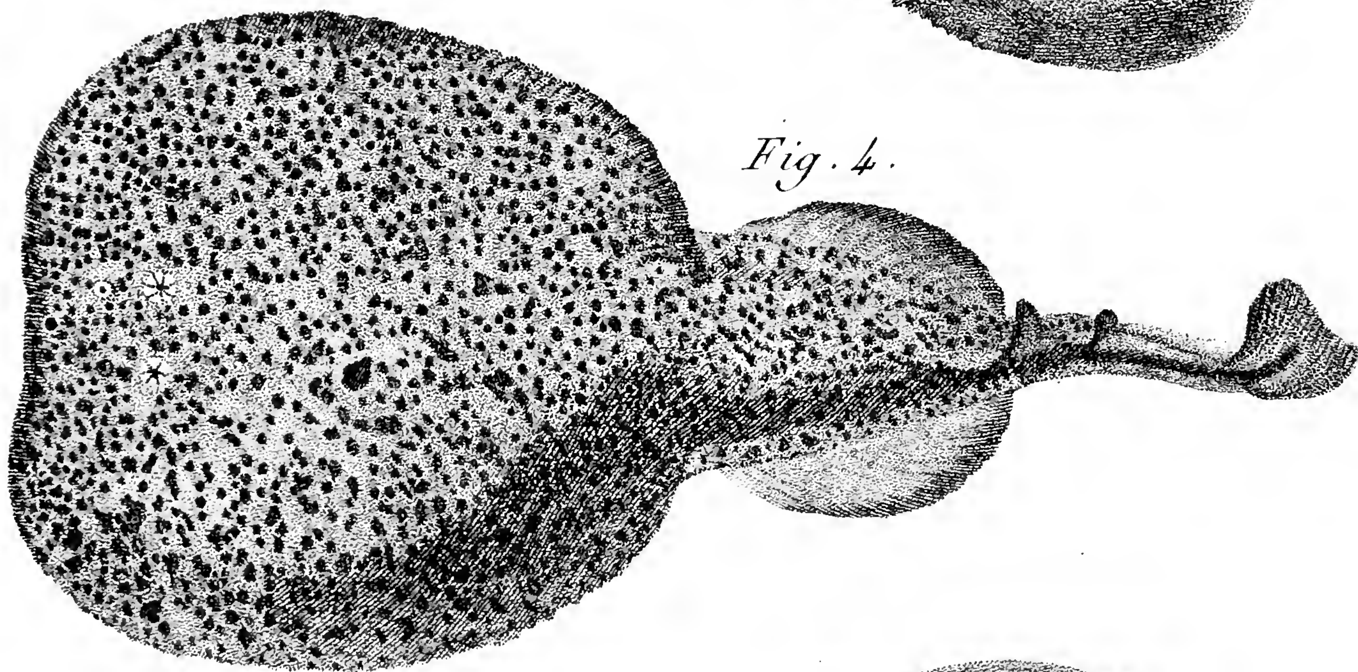
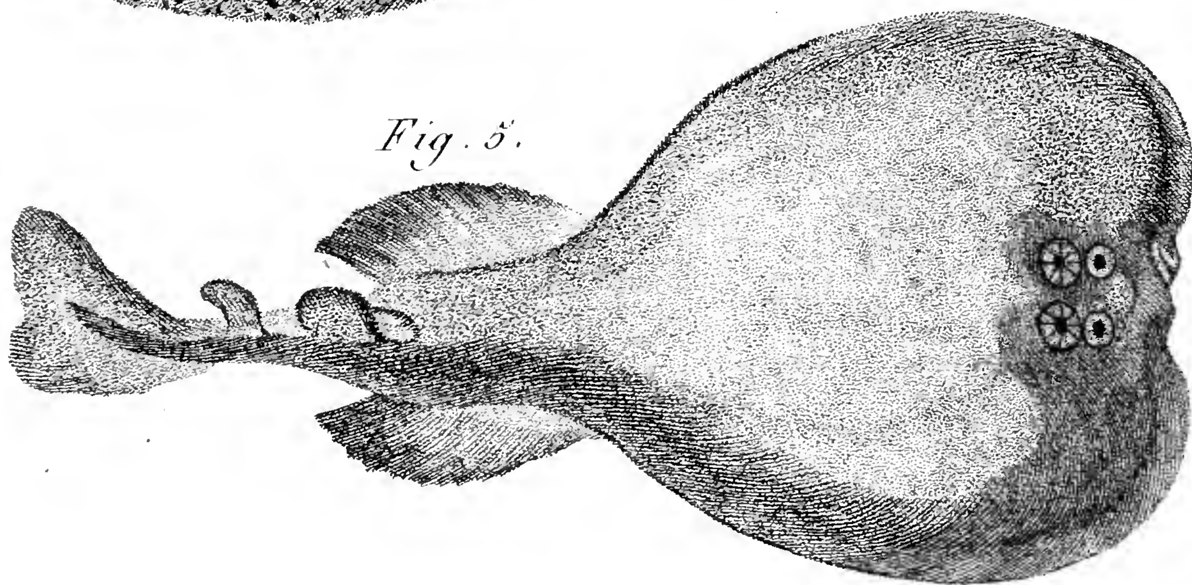


Fig. 2.




Fig. 3.


Fig. 4.


Fig. 5.

PL. IV.



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 11.



Fig. 10.



Fig. 9.



Fig. 6.

PL. V.

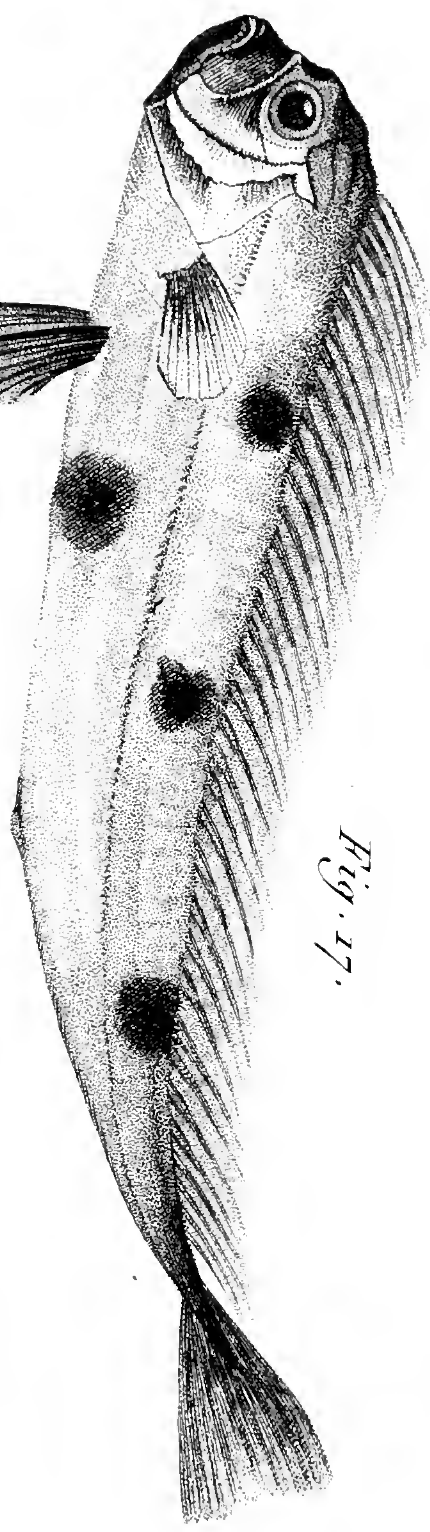

Fig. 17.




Fig. 19.


Fig. 14.


Fig. 18.

Fig. 12.

p. 152

Fig. 13.

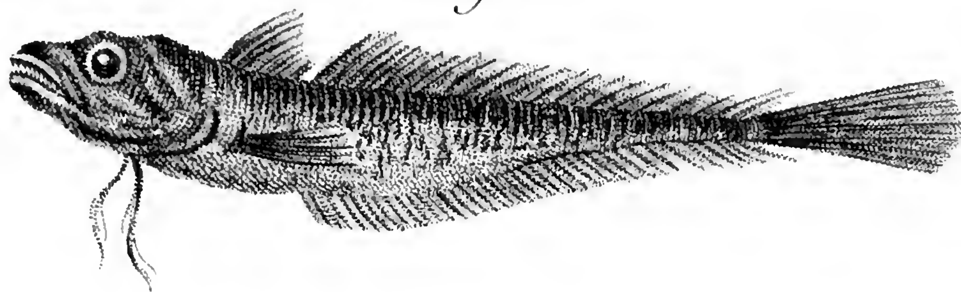


Fig. 15.

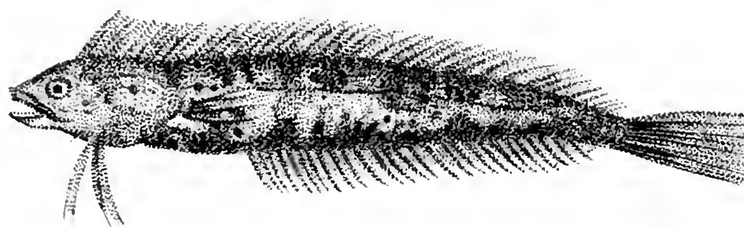


Fig. 16.



Fig. 20.

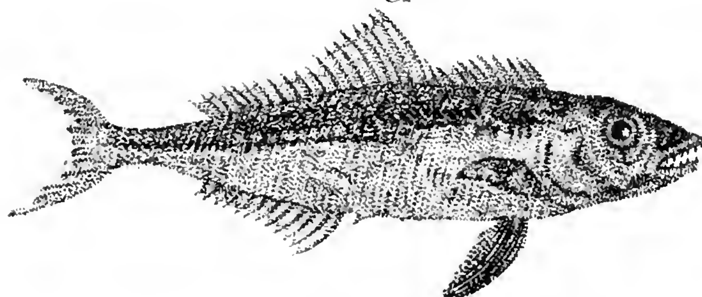


Fig. 21.

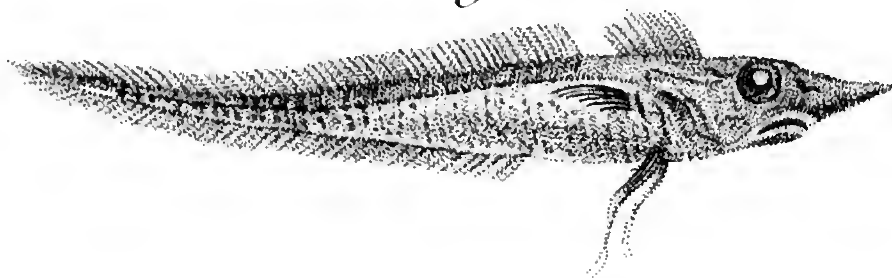


Fig. 22.

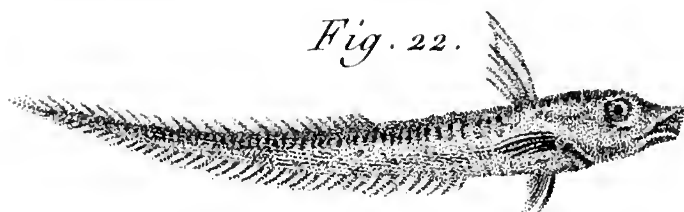


Fig. 24.

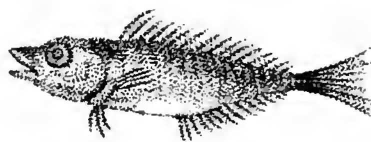


Fig. 32.

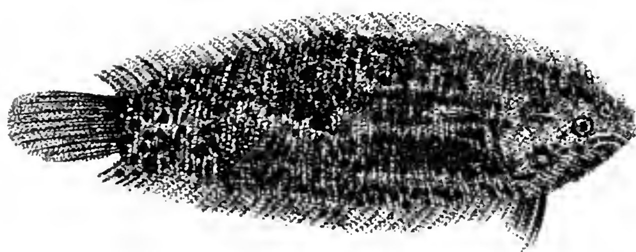
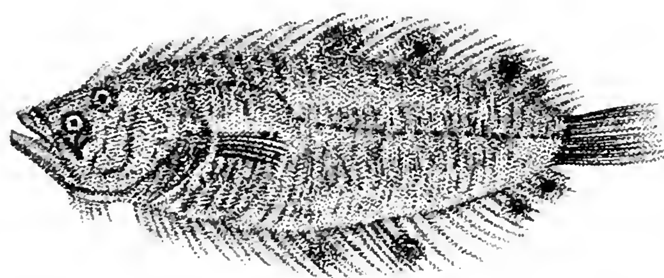


Fig. 33.



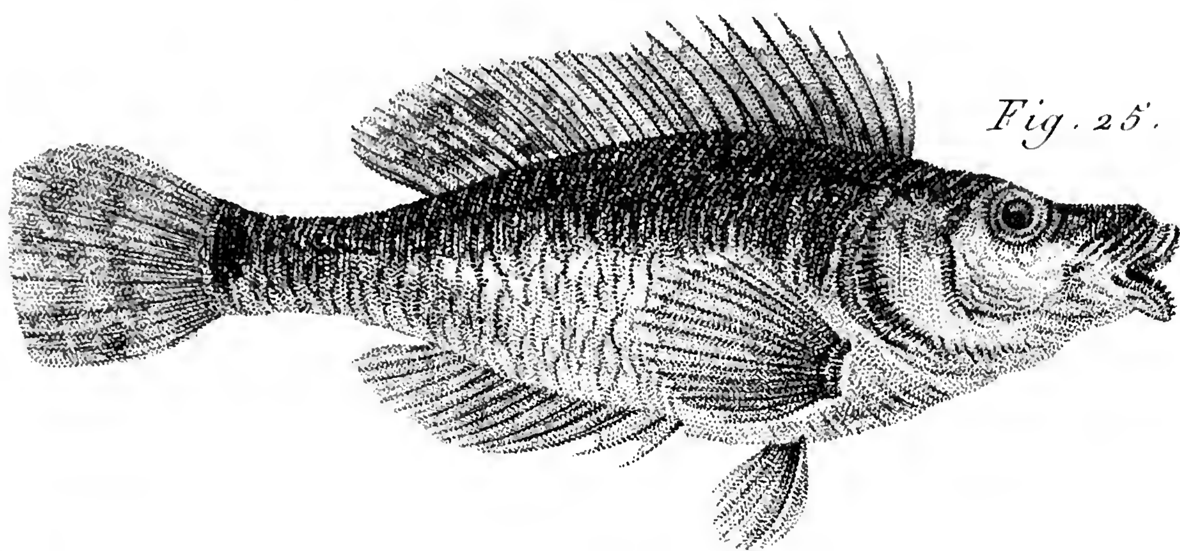


Fig. 26.

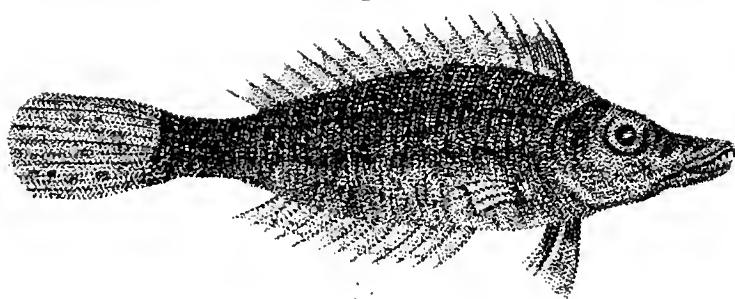


Fig. 27.

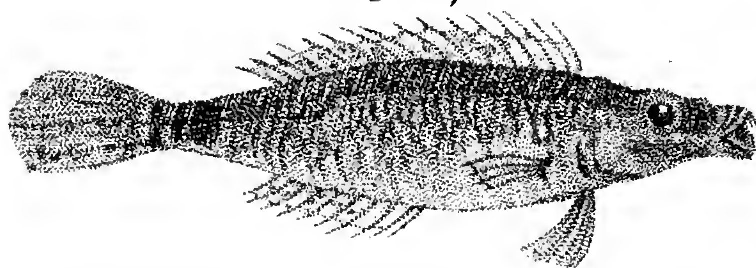
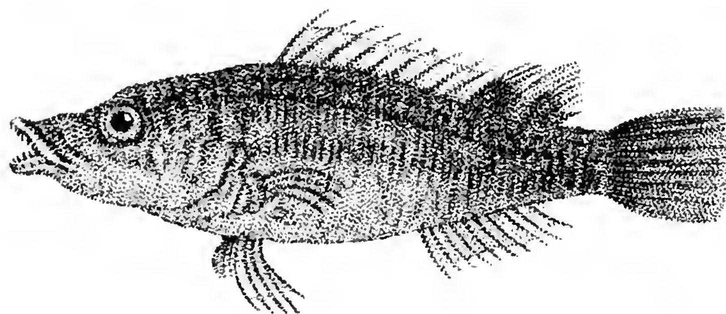
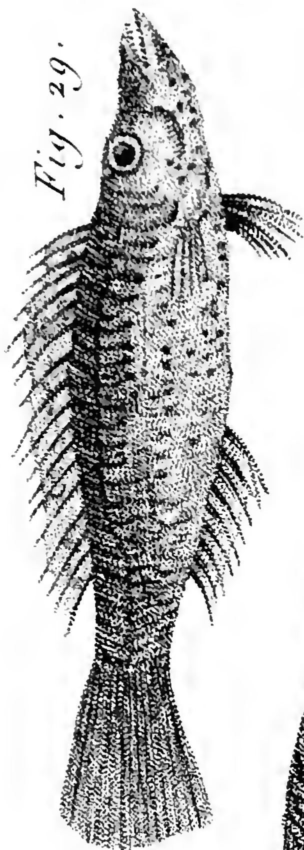
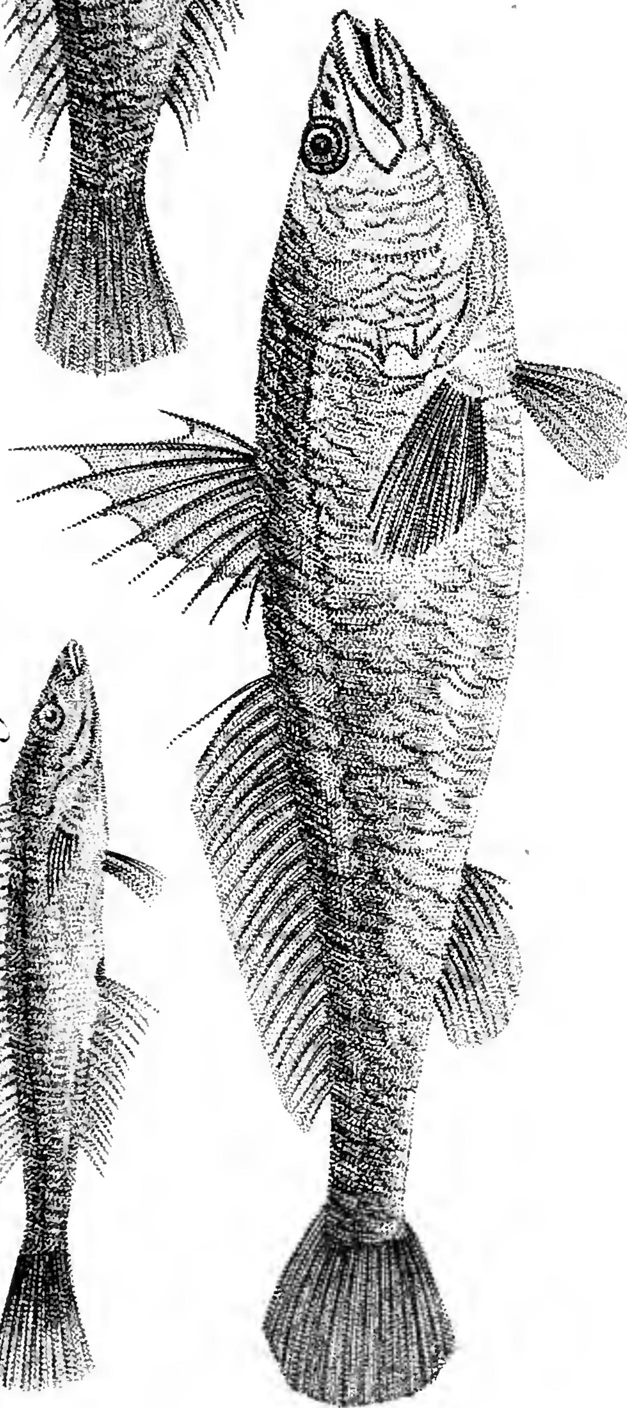
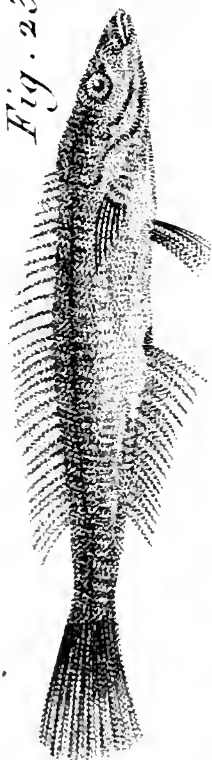


Fig. 28.




Fig. 29.


Fig. 30.


Fig. 23.

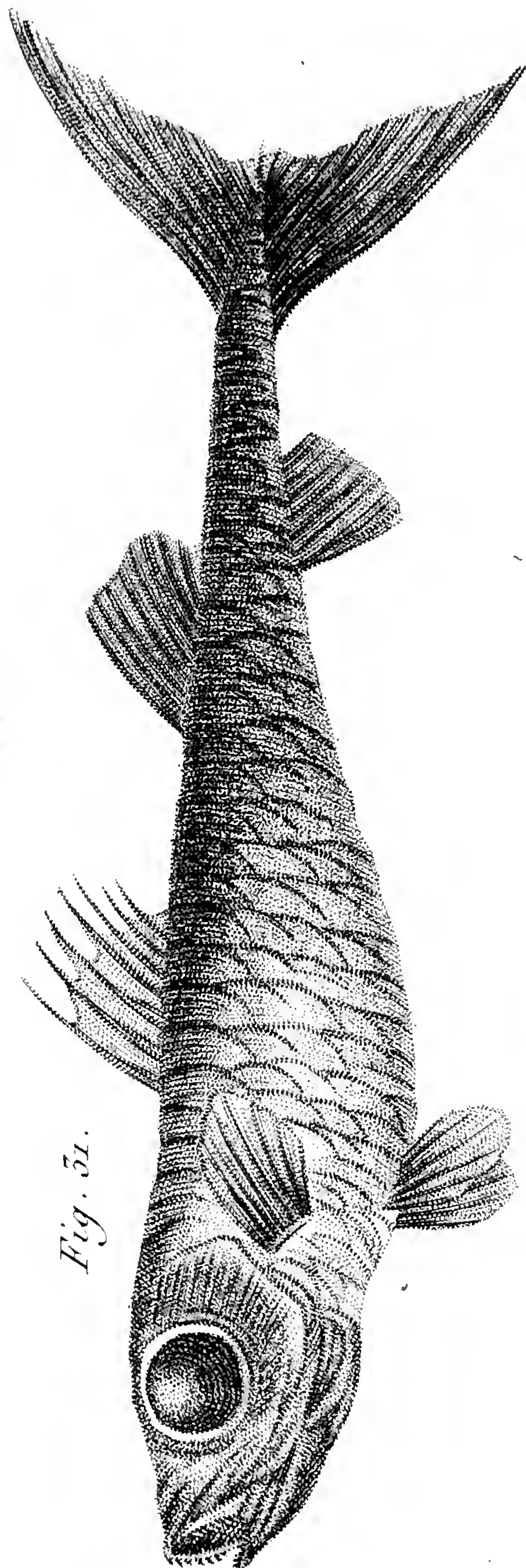

Fig. 31.

Fig. 38.

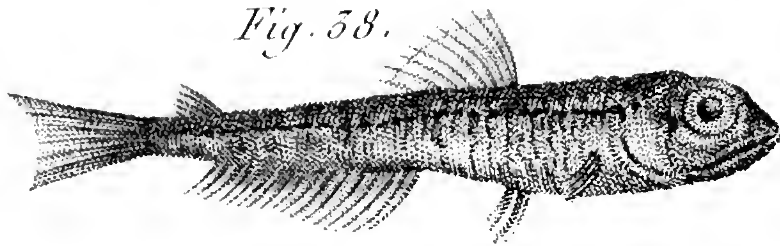


Fig. 37.

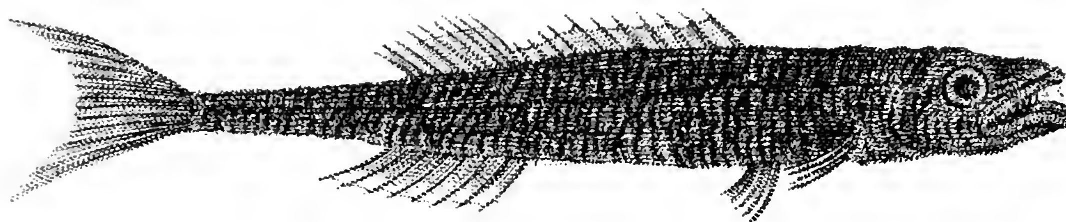


Fig. 34.



Fig. 36.



Fig. 39.



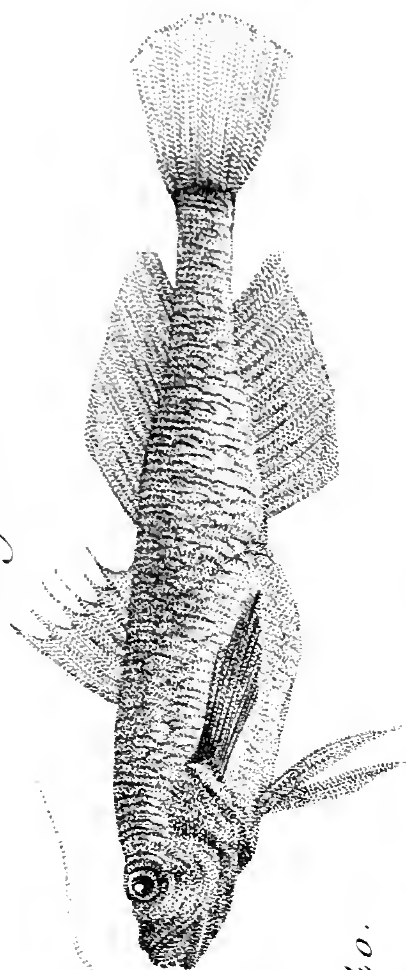


Fig. 42.

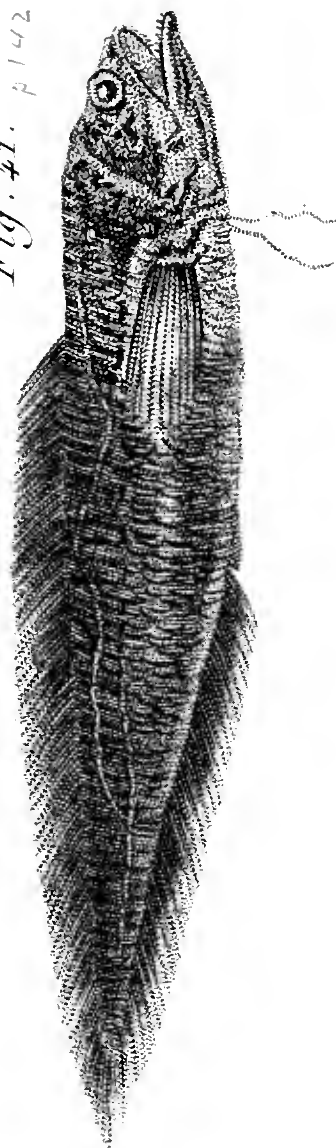


Fig. 41.

Fig. 40.

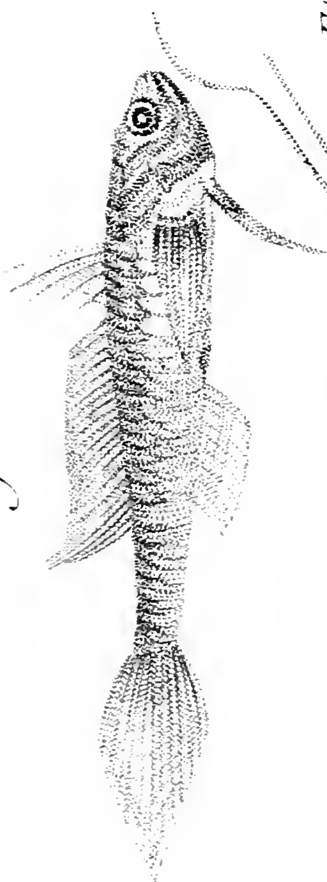


Fig. 43.

Date Due

